



Les mesures fiscales

■ Le détail des 120 milliards de francs de baisses d'impôts annoncés par M. Fabius

■ Les Verts, les communistes et M. Chevènement expriment des réserves

■ Les marins-pêcheurs lèvent le blocus des ports, les agriculteurs restent mobilisés

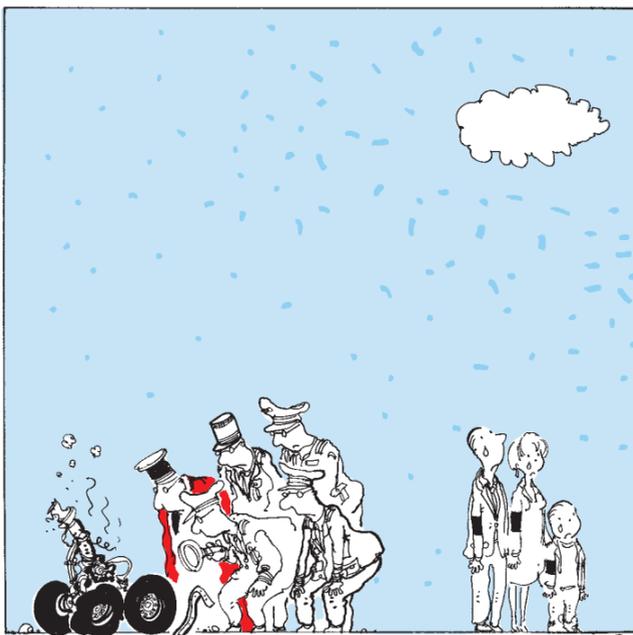
Lire pages 6-7

Concorde : le film de la catastrophe

- Le rapport d'étape du BEA précise le scénario de l'accident du 25 juillet
- Une pièce métallique a provoqué l'éclatement d'un pneu qui a entraîné l'incendie
- L'arrêt des moteurs a rendu l'avion incontrôlable
- Cet enchaînement tragique risque de condamner le supersonique

LE RAPPORT D'ÉTAPE du Bureau enquêtes-accidents (BEA) sur la catastrophe du Concorde, rendu public jeudi 31 août, éclaire d'un jour nouveau les causes de l'accident qui a fait 113 morts, mardi 25 juillet, à Gonesse. Les experts confirment qu'une pièce métallique, située sur la piste et d'origine encore discutée, a bien provoqué l'éclatement d'un pneu qui a entraîné l'incendie décelé par la tour de contrôle et l'équipage. Le pilote du supersonique a alors pris la décision de couper le moteur numéro deux, pensant, à tort, celui-ci en feu. Lorsque, quelques secondes plus tard, le moteur numéro un s'est arrêté à son tour, l'avion est devenu incontrôlable.

Le BEA précise toutefois que le document « ne peut être interprété comme une indication sur les orientations ou a fortiori les conclusions de l'enquête ». La reconstitution totale de l'appareil sera seule en mesure de donner lieu à un rapport définitif susceptible d'expliquer la catastrophe. Mais le BEA donne les termes de sa recomman-



dation de retrait du certificat de navigabilité des Concorde : « L'accident a ainsi montré que la destruction d'un pneu - événement simple dont on ne peut affirmer qu'il ne puisse se reproduire - a eu des conséquences catastrophiques dans un délai très bref sans que l'équipage soit en mesure de rétablir la situation. » Ce retrait du certificat a paru d'autant plus nécessaire que le rapport révèle que six incidents, entre 1979 et 1993, ont été provoqués par l'éclatement de pneumatiques endommageant la structure des appareils.

Air France et British Airways se préparent à vivre sans le fleuron de leur flotte : les clients prestigieux disposeront de prestations particulières et les pilotes du Concorde d'une nouvelle formation. Les compagnies se soucient également des conséquences pour la sécurité de l'essor du trafic aérien : des spécialistes prévoient, pour 2015, une catastrophe aérienne chaque semaine.

Lire pages 10 et 11



LA BCE IMPUISSANTE

L'euro au plus bas

La décision de la Banque centrale européenne, présidée par Wim Duisenberg (photo), jeudi 31 août, de relever d'un quart de point son taux directeur n'a en rien empêché l'euro de continuer à chuter face au dollar. La monnaie unique a atteint un nouveau cours plancher, à 0,8844 dollar, les opérateurs anticipant la publication de chiffres de l'emploi aux Etats-Unis qui pourraient encore renforcer le billet vert.

p. 17

Kosovo-Timor : compter les morts

L'EXERCICE du droit d'ingérence au Kosovo et à Timor continue de susciter nombre de polémiques. L'une d'entre elles, récurrente, porte sur le nombre des morts dans ces deux conflits avant les interventions militaires - de l'OTAN dans un cas, de l'ONU dans l'autre. Au Kosovo, les enquêteurs du Tribunal pénal international continuent de travailler sur la base de l'estimation de 10 000 morts qui avait été avancée juste après la guerre. L'enquête du Monde présente les chiffres et les méthodes de travail des enquêteurs. Au Timor-Oriental, les estimations paraissent plus difficiles à établir, les autorités indonésiennes refusant de collaborer avec l'ONU.

Lire p. 2 et notre éditorial p. 16

La Chine veut recenser ses « enfants noirs »

PÉKIN

de notre correspondant

La vérité des chiffres a toujours été maltraitée en Chine. A la fois « secrets d'Etat », armes de propagande et leviers de carrière, les statistiques n'ont cessé d'être trafiquées, rabotées ou boursoufflées, occultées ou théâtralisées, au point de rendre éminemment périlleuse l'analyse stratégique sur l'empire du Milieu. Conscientes de ce handicap, les autorités chinoises s'efforcent d'instiller quelque transparence dans le magma des mensonges enchâssés.

Parmi les opérations « vérité » lancées récemment, il en est une qui devrait déboucher sur de cocasses découvertes. Le quotidien *China Daily* annonce, vendredi 1^{er} septembre, que le cinquième recensement national depuis 1949 fera toute la lumière sur la structure de la population chinoise, y compris en comptabilisant les « trous » qui jusque-là perforaient les comptes. « Pendant des années, écrit le journal, des responsables locaux ont falsifié le taux de croissance de la population de leur cir-

conscription afin de dissimuler leur échec en matière de contrôle des naissances. »

Depuis le début des années 80, la Chine est soumise à la politique de l'enfant unique. Stricte dans les villes, cette politique connaît quelques accommodements dans la Chine rurale : si le premier enfant est une fille, les paysans se voient accorder le droit à une deuxième naissance afin de leur donner une chance supplémentaire d'avoir un garçon - le vénéré garçon. Les violations de cette règle peuvent donner lieu à diverses sanctions, administratives ou financières, voire - plus grave - à des avortements forcés.

Cette politique se heurte en général à de farouches résistances dans le monde paysan. Des émeutes éclatent parfois, comme en septembre 1997 dans un village du Guangdong (province côtière du sud-est du pays) après le décès d'une femme causé par la pose forcée d'un stérilet. Confrontés à cette hostilité lancinante, les officiels de la planification des naissances cèdent souvent. Ils ferment les yeux, moyennant quelques rétributions. Dans certaines zones rurales, on peut ainsi trouver

des familles comprenant dix enfants. Le quotidien pékinois *Beijing Zaoshang* cite même l'exemple d'un village du Guangdong comprenant vingt-cinq membres du Parti... dont vingt et un avaient plus de trois enfants. Les experts estiment que ceux qu'on appelle les « enfants noirs », nés hors quota, représentent entre 20 % et 30 % de l'ensemble des naissances.

Au cœur de ces omissions figure une sinistre réalité : le phénomène des « filles manquantes ». On évalue le déficit de fillettes à environ 500 000, dû aux avortements, voire aux infanticides, qui permettent à des familles rurales de préserver leur chance d'avoir un garçon. Mais il y a aussi la non-déclaration à la naissance de fillettes qui réintègrent ensuite les statistiques à l'adolescence. Si le nouveau recensement est fidèle à sa mission de vérité des chiffres, il devrait révéler une part d'ombre de la société chinoise assez peu ragoûtante, notamment dans une Chine rurale en proie à ses mauvais démons.

Frédéric Bobin



PERCY GRAINGER

Un musicien hors normes

Le festival des Proms de Londres a consacré une soirée à un génie méconnu du XX^e siècle : Percy Grainger (photo). Ce compositeur, mort en 1961, laisse une œuvre abondante et éclectique où se mêlent les échos des musiques populaires du monde entier, une passion pour Stockhausen et un goût affirmé pour le rock'n'roll.

p. 26

Les adieux du capitaine



DIDIER DESCHAMPS

APRÈS 103 sélections en équipe de France de football, Didier Deschamps a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale à l'issue de la rencontre contre l'Angleterre, samedi 2 septembre. Le capitaine des Bleus ne veut pas jouer le « fameux match de trop ».

Lire page 22

artprice.com

Partenaire Officiel

Si n a e
de Lyon

Invitations gratuites sur www.artprice.com

Yan Pei-Ming - Bruce Lee, 2000 (détail) © Blaise Adillon

Halle Tony Garnier
27 juin / 24 septembre 2000

le prix de l'art et les indices du marché sur www.artprice.com

coté au Nouveau Marché (7478)

leader mondial de l'information sur le marché de l'art
Groupe Serveur SARL au capital de 598 539 000 FRF - RCS Lyon 408 309 270

POINT DE VUE

Pie IX et Jean XXIII : la fausse symétrie

par Odon Vallet

LA béatification des papes Pie IX et Jean XXIII est un acte politique autant que théologique. Car l'exaltation de la mémoire des deux souverains pontifes auréole des choix stratégiques inséparables de l'histoire française et européenne.

Pie IX, pourtant réputé libéral, s'opposa à la révolution de 1848 qui, dans toute l'Europe, cherchait à réconcilier « Dieu et la liberté » au risque de remettre en cause le principe d'autorité, nécessaire au maintien d'une Eglise hiérarchique. Le pape entreprit donc une restauration doctrinale et disciplinaire dont le premier acte fut la proclamation, le 8 décembre 1854, du dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, une antique croyance promue au rang de vérité révélée.

L'expression pontificale de « Marie conçue sans péché » était celle des apparitions de la Médaille miraculeuse qu'aurait eues, durant la révolution de 1830, Catherine Labouré, rue du

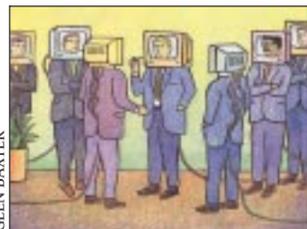
Bac, à Paris. Le nouveau dogme fut utilisé pour promouvoir la dévotion et la soumission à l'Eglise (Marie est un modèle d'obéissance) contre la critique religieuse, illustrée par Strauss en Allemagne et par Renan en France.

Pour fêter le dixième anniversaire de la proclamation du dogme, Pie IX publia, le 8 décembre 1864, l'encyclique *Quanta cura* qui, accompagnée du *Syllabus*, condamnait le « catalogue d'erreurs », représenté par la pensée moderne.

Les apparitions de Lourdes, en février 1858, donnèrent une justification mystique au nouveau dogme puisque la Vierge aurait affirmé à Bernadette Soubirous : « Je suis l'Immaculée Conception. »

Lire la suite et le point de vue de Frère Roger page 16

Odon Vallet enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.



GLEN BAXTER

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les folies d'Internet

Démocratie directe

Daniel Schneidermann, notre explorateur des folies de l'Internet, raconte comment Christian Paul, le nouveau secrétaire d'Etat à l'outre-mer, à l'époque député de la Nièvre chargé d'une mission sur la corégulation du Réseau, fut interpellé, houspillé, harcelé des mois durant, en 1999, par un internaute tenace.

p. 15

International.....	2	Communication.....	19
France.....	6	Tableau de bord.....	19
Société.....	10	Aujourd'hui.....	22
Carnet.....	13	Météorologie-Jeux.....	25
Régions.....	14	Culture.....	26
Horizons.....	15	Guide culturel.....	28
Entreprises.....	17	Radio-Télévision.....	29



CRIMES DE GUERRE La polémique se poursuit sur le bilan du nombre de victimes kosovares albanaises des forces serbes durant les raids de l'OTAN au printemps 1999.

Pourtant, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie travaille toujours sur la base de l'estimation de 10 000 morts communiquée après la guerre par l'OTAN, l'ONU et les or-

ganisations humanitaires. ● **LE RÔLE** du TPIY n'est pas de découvrir tous les cadavres. Le tribunal accumule les preuves qui permettront de tenir des procès. En outre, des corps ont été

brûlés ou emmenés en Serbie. ● **AU TIMOR-ORIENTAL**, les enquêtes sur les crimes de guerre continuent également. Mais le pouvoir indonésien ne parvient pas à traduire en justice

les anciens chefs de l'armée. Sidney Jones, une enquêtrice de l'ONU, estime qu'il y a eu « un millier de morts » durant les troubles de 1999. (Lire aussi notre éditorial page 16.)

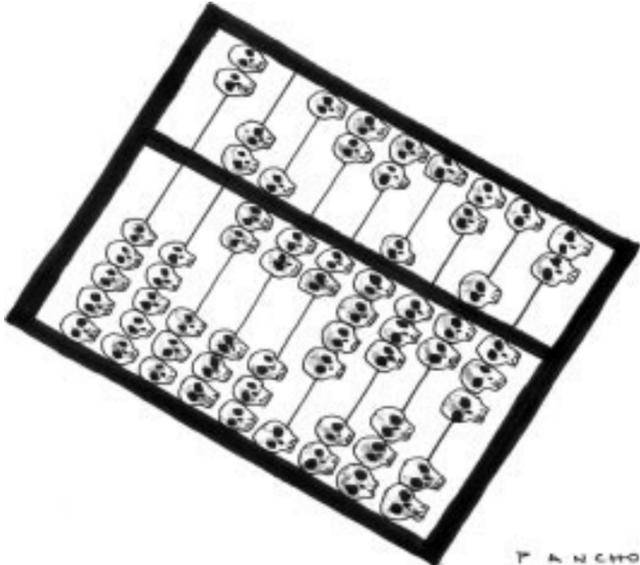
Des polémiques continuent sur le bilan des morts au Kosovo et à Timor

Au Kosovo, les enquêteurs internationaux affirment continuer à travailler sur la base de l'estimation de 10 000 morts publiée juste après la guerre. Au Timor-Oriental, les investigations se poursuivent sans espoir de justice rapide

COMPTER scrupuleusement les morts, polémiquer sur les tas de cadavres, accuser les survivants d'être des menteurs. Lorsqu'un conflit s'achève, ces phénomènes surgissent. Après les événements meurtriers au Kosovo en 1999, de macabres batailles de chiffres animent les cercles diplomatiques, militaires, humanitaires, journalistiques et intellectuels avec, en toile de fond, une volonté des détracteurs de l'OTAN de démontrer que, si le bilan des crimes est moins lourd qu'annoncé l'an dernier, l'intervention militaire occidentale n'avait pas lieu d'exister.

Belgrade s'efforce, depuis que ses soldats ont quitté la province yougoslave, de minorer le bilan des exactions. Prouver ou faire croire qu'il n'y a pas eu les 10 000 morts annoncés indiquerait, selon le pouvoir serbe, que les Occidentaux ont menti et donc que l'opération de l'OTAN n'était aucunement « humanitaire ». Ce débat a été relancé depuis une déclaration du Tribunal de La Haye en juillet indiquant que les enquêteurs avaient exhumé 2 000 corps des charniers kosovars. La Serbie et les opposants occidentaux à l'intervention de l'OTAN brandissent ce chiffre comme « la » preuve des « mensonges » sur le Kosovo. Les démentis du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) sur un quelconque bilan définitif des tués n'arrêtent pas le débat.

Quels sont les chiffres sur les crimes de guerre au Kosovo ?



« 11 334 disparus » ont été déclarés par les familles albanaises et « 2 788 corps » ont été retrouvés à la date du 20 août par les enquêteurs du TPIY.

« POLITIQUE DE TERREUR »

Le flou concerne donc 8 500 personnes. Un seul autre chiffre contribue à préciser le bilan provisoire : la Croix-Rouge a retrouvé « 1 374 hommes albanais » dans les prisons de Serbie, ce qui ramène le nombre potentiel de morts à environ

10 000 personnes. Or quels avaient été les chiffres annoncés durant et après la guerre ? L'OTAN, l'ONU, l'OSCE, les gouvernements occidentaux et les organisations humanitaires ont toujours utilisé consensuellement l'estimation de 10 000 morts. Les seules autres déclarations de l'OTAN concernaient pendant le conflit « 100 000 disparus », à propos des hommes errant dans les montagnes pour échapper aux soldats serbes. Et seul William Cohen, le secrétaire d'Etat américain à la dé-

fense, a transformé cette déclaration en disant : « 100 000 disparus, qui pourraient avoir été assassinés ». « Parler de 100 000 morts, c'est une faute grave. A l'OTAN, nous avons toujours évoqué 100 000 disparus, ce qui était la vérité, puis 10 000 morts éventuels lorsqu'il s'est avéré après la guerre qu'heureusement 90 % de ces disparus étaient en vie », déclare Mark Leity, un porte-parole de l'OTAN. « Evidemment, s'il est un jour avéré qu'il n'y a eu que 5 000 morts au Kosovo, ce serait une excellente nouvelle. Et, non seulement nous ne pourrions pas être accusés d'être des menteurs, car nous sommes de bonne foi lorsque nous évoquons 10 000 morts, mais l'intervention resterait à nos yeux totalement justifiée, poursuit M. Leity. Il est clair qu'il n'y a pas eu de volonté serbe d'exterminer les Albanais du Kosovo. Il existait en revanche une politique d'expulsion de la population par la terreur. Une politique de terreur qui fut synonyme de meurtres et de viols commis pour convaincre les gens de partir. » Le procureur adjoint du TPIY, Graham Blewitt, confirme que les enquêteurs « travaillent toujours sur la base des estimations de 1999 concernant 11 000 disparus ».

Compter les cadavres. Contrairement à ce que prétend le pouvoir serbe, l'objectif des excavations de charniers n'a jamais été de découvrir tous les morts de la guerre. « Compter les morts sera éventuellement un enjeu local. Ce ne sera pas un enjeu pour la justice internationale, dit Paul Risley, le porte-parole du TPIY. Nous, nous cherchons des preuves sur les méthodes et les responsables des crimes, pour tenir des procès. Ces preuves peuvent exister avec 3 000 corps ou 5 000 corps. » Les exhumations vont se poursuivre jusqu'au mois d'octobre, et le procureur décidera ensuite s'il est nécessaire de reprendre les fouilles au printemps, ou s'il possède les preuves à la tenue des procès.

ACCUSATION « INJUSTE »

Pour le Tribunal pénal international, l'acte d'accusation du président Milosevic pour « crimes contre l'humanité » n'a aucune relation avec un bilan global des victimes de la guerre. Ce que cherchent les enquêteurs, c'est à démontrer les fils de la politique de déportation et des assassinats, savoir quels ordres recevaient les unités de l'armée ou de la police, de qui venaient ces ordres et à quelle date ; à retracer le chemin

emprunté par des hordes paramilitaires ; à découvrir la nature de l'identité des cadavres (hommes, femmes, enfants, soldats ou civils) et la manière dont ils sont morts (rafales d'armes automatiques, exécutions d'une balle dans la nuque, éclats de bombes ou de roquettes)... Si M. Milosevic a été inculpé par le TPIY durant les raids aériens, c'est sur la base des renseignements fournis par des réfugiés et par les services secrets occidentaux, pour des crimes précis. Le bilan global ne modifiera en rien les accusations portées.

De plus, les enquêtes ont apporté d'autres enseignements sur la guerre du Kosovo, notamment que, là comme ailleurs, les cadavres ne seront jamais tous retrouvés. D'une part, tirant les enseignements du

ans, des paysans découvriront encore des corps, ici ou là. »

Concernant la remise en cause des témoignages des Kosovars déportés durant la guerre, souvent accusés d'avoir « exagéré » l'ampleur des crimes, Ron Redmond, un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), indiquait récemment que cette accusation était « injuste et infondée », ajoutant : « Des décennies d'expérience nous indiquent que les réfugiés racontent généralement la terrible vérité. »

Aux frontières de la Macédoine, de l'Albanie et du Monténégro, où 800 000 Kosovars sont arrivés durant les raids de l'OTAN, rares étaient ceux qui avançaient des chiffres spectaculaires de victimes. Ils ra-

Le Rwanda recense les victimes du génocide

Le gouvernement rwandais a mené durant deux semaines, au mois de juillet, une vaste opération de recensement des victimes du génocide des Tutsis et des assassinats de Hutus modérés, dont les résultats n'ont pas encore été publiés. Les estimations concernant le nombre de tués au Rwanda varient entre cinq cent mille et un million de victimes. Pour procéder au recensement, mille six cents enquêteurs ont été répartis sur les collines du pays où, bénéficiant de l'aide de quarante-vingt-dix mille cadres administratifs locaux, ils ont interrogé les familles des victimes.

Le questionnaire comprend des recherches sur le nom, l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la profession, le lieu et la date du décès, ainsi que, si possible, la raison du décès. L'enquête porte sur toute la période de la guerre (1990-1994), la loi rwandaise, écrite par les vainqueurs tutsis de la guerre, estimant qu'un « génocide » a eu lieu tout au long de cette période et non pas seulement d'avril à juillet 1994. - (AFP Reuters.)

conflit bosniaque et des inculpations pour « crimes de guerre », les forces serbes ont incinéré ou transporté vers la Serbie un nombre inconnu de corps. D'autre part, le Kosovo n'est pas comparable au carnage de Srebrenica en 1995, et les enquêteurs ont découvert peu de vastes charniers. Les assassinats de Kosovars albanais sont plutôt similaires à ceux des Bosniaques musulmans et croates en 1992, commis lors de la campagne de « purification ethnique » qui avait permis à l'armée serbe de contrôler 70 % du territoire de la Bosnie. Les limiers du TPIY retrouvent ainsi des centaines de fosses et de tombes contenant deux, cinq ou dix corps. « Nous n'irons pas inspecter tous les sites suspects de contenir des cadavres, commente Paul Risley. Nous n'en avons ni les moyens financiers ni le besoin absolu. Ce qui signifie qu'au Kosovo, dans dix

contaient plutôt leur calvaire personnel, les disparitions au sein de leur famille, répétaient parfois des témoignages de voisins... Enquêteurs du TPIY, d'organisations de défense des droits de l'homme et journalistes ont souvent constaté après la guerre que ces témoignages étaient véridiques.

En dépit des accusations de ceux qui dénoncent les « mensonges » de l'OTAN, des médias et des réfugiés sur la guerre du Kosovo, un homme qui vient de marcher durant des jours en craignant pour la vie de ses enfants ou qui a perdu un parent dans la tourmente n'a pas pour objectif prioritaire de lancer une démoniaque campagne de propagande. Cet homme, ces hommes, racontent leur histoire, et ils estiment que cela suffit à informer et alerter le monde.

Rémy Ourdan

TROIS QUESTIONS À ...

SIDNEY JONES

1 Chef du bureau des droits de l'homme de la mission de l'ONU à Dili, connaissez-vous le nombre de victimes civiles au Timor-Oriental ?

Il est impossible, même un an après les événements au Timor, d'établir un bilan exact du nombre de victimes civiles. Les milices qui ont perpétré des atrocités et des massacres avaient à l'évidence assimilé les leçons de la guerre de Bosnie-Herzégovine, et ont pris soin de cacher leurs crimes.

2 Comment ces miliciens ont-ils procédé ?

Ils ont pris beaucoup de précautions. Ils ont souvent brûlé les

corps. Nous savons aussi qu'un très grand nombre de personnes ont été jetées dans la mer, d'autres dans des lacs, mais ces lacs sont tellement sombres que, malgré les efforts constants de plusieurs équipes de plongeurs bien équipés, nous n'avons pu les retrouver.

Par ailleurs, il existe un grand nombre de personnes portées disparues, dont nous ne savons pas si elles ont été tuées ou si elles se trouvent hors du territoire.

3 Pensez-vous que les chiffres cités, évoquant jusqu'à dix mille tués, sont sérieux ?

Sûrement pas. Je dirais qu'environ mille personnes ont été tuées lors des événements de 1999 au Timor-Oriental. Pas beaucoup plus. Peut-être mille cinq cents, mais j'en doute. Je peux vous dire

que nous avons ouvert des enquêtes sur six cent vingt cas de corps retrouvés, et je sais qu'il reste encore quelques charniers qui doivent être vus à nouveau par les experts. Nous avons par ailleurs des rapports confirmés sur l'existence de sites au Timor-Occidental, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'enquêtes.

Je maintiens que le nombre de personnes tuées lors des violences de 1999 ne dépasse pas un millier, ce qui est nettement inférieur aux six mille à dix mille tués évoqués en septembre 1999, notamment par José Ramos Horta (vice-président du Conseil national de la résistance timoraise et Prix Nobel de la paix) lors de sa déposition en Australie.

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

Djakarta hésite à juger les auteurs des exactions

DILI (Timor-Oriental)

de notre envoyé spécial

Le bilan des exactions perpétrées l'an dernier au Timor-Oriental par des milices locales et leurs protecteurs indonésiens est impressionnant. De 70 % à 75 % des structures de l'ancien territoire portugais détruites ou brûlées. Un tiers de la population contraint de se réfugier dans les montagnes. Un autre tiers évacué, souvent de force, vers le Timor-Occidental, partie indonésienne de l'île. Entre mille et mille deux cents personnes tuées ou massacrées, selon des évaluations provisoires.

Les violences avaient commencé en avril 1999, à la veille d'un accord bancal entre Djakarta et l'ONU qui avait confié aux forces de l'ordre indonésiennes la responsabilité de la sécurité d'un référendum sur l'avenir du territoire organisé par les Nations unies. Ce qui est apparu, depuis, comme l'application d'un projet planifié, coordonné et systématique de réduire le pays en cendres, s'est déroulé au lendemain de la consultation du 30 août 1999, au cours de laquelle les Timorais orientaux ont massivement voté pour l'indépendance. L'intervention d'une force multinationale, imposée par l'ONU à Djakarta, a permis, à la mi-septembre, de mettre fin à l'horreur. Mais il était trop tard.

Djakarta ayant manqué à sa parole, Kofi Annan a alors annoncé que les responsables des exactions

devraient être traduits en justice et l'idée d'un tribunal international chargé de juger des crimes contre l'humanité a été avancée. Mais, après son élection le 20 octobre à la présidence de l'Indonésie, Abdurrahman Wahid, un musulman tolérant et démocrate, s'est engagé à poursuivre en justice ces responsables. Le secrétaire général de l'ONU a accepté de laisser la justice indonésienne opérer d'abord, quitte à ce qu'une instance internationale prenne le relais en cas d'échec.

CONCESSIONS AUX MILITAIRES

Les enquêtes de la Commission indonésienne des droits de l'homme, organisme officiel, ont été menées avec vigueur. Au début de cette année, elle a remis au procureur général Marzuki Darusman, son ancien président, un volumineux dossier et une longue liste de suspects, en tête desquels figurait le général Wiranto, commandant en chef des forces armées au moment où les violences se sont produites et devenu, par la suite, ministre coordonnateur de la sécurité et des affaires politiques. Ce dernier a été suspendu de ses fonctions, en février, par le président Wahid.

Mais ni Wiranto, que le président indonésien s'est engagé à pardonner en cas de condamnation, ni le général Zacky Anwar, alors chef des renseignements militaires, ne figurent sur la liste des suspects publiée par Marzuki, le 1^{er} septembre.

Les suspects les plus hauts gradés sur cette liste sont ceux qui commandaient, à l'époque, sur le terrain. Entre-temps, la chaîne de commandement au sein des forces armées s'est délitée, lâchant la bride à des commandants locaux liés à leurs anciens chefs. Enfin, en août, le président a dû accepter de faire des concessions aux militaires pour calmer une révolte de parlementaires. Un amendement à la Constitution, adopté le 18 août qui énonce la non-rétroactivité des lois en matière de poursuites judiciaires, est actuellement l'objet d'une controverse : certains disent qu'il ne s'applique pas aux crimes de guerre ou contre l'humanité, ce dont doutent les organisations de défense des droits de l'homme et au moins deux membres du gouvernement.

Pendant près de trois décennies, l'armée indonésienne a pu réprimer en toute impunité. Au Timor-Oriental, on évalue déjà les victimes de vingt-quatre ans d'occupation militaire indonésienne à quelque deux cent mille personnes, soit le quart de la population. Il faut y ajouter, sur le reste d'un vaste archipel, les disparitions des dissidents ou les victimes de la répression du séparatisme dans les provinces d'Atjeh et d'Irian Jaya (Papouasie occidentale), sans parler des centaines de milliers de morts lors de la vaste campagne anticommuniste de 1965-1966.

Les autorités indonésiennes ont-elles les moyens de juger les auteurs

des méfaits ? La réponse est probablement négative, en raison notamment d'un rapport de forces encore favorable à ceux qui ne veulent pas être traînés en justice. La mise à l'écart de ces derniers est donc une affaire de longue haleine. Dans le cas du Timor-Oriental, le président Abdurrahman Wahid a voulu à la fois éviter l'humiliation d'un procès international et le risque de déstabilisation de son gouvernement qu'un tel procès comporte.

On est donc revenu à la case départ. En provenance du Timor-Occidental, où ils bénéficient de solides complicités, des miliciens armés ont pénétré, ces dernières semaines, à l'intérieur du Timor-Oriental. Djakarta est de nouveau soumise à des pressions pour faire respecter l'intégrité d'un territoire placé sous administration onusienne.

Ce développement devrait pousser l'ONU à s'enquérir de l'état de l'enquête sur les crimes. Mais la création d'un tribunal international risque de demeurer gelée tant que le pouvoir, à Djakarta, demeurera entre les mains de gens qui font de leur mieux pour tenter de remplacer, en Indonésie, un régime d'impunité militaire par un état de droit. Au rythme actuel de deux pas en avant pour un en arrière, la transition s'annonce, au mieux, à la fois heurtée et longue.

Jean-Claude Pomonti

LE MONDE diplomatique

SEPTEMBRE 2000

La liberté des femmes, atout du développement

par Amartya Sen, Prix Nobel d'économie

Clonage, « vache folle », OGM : le principe de précaution et la responsabilité des experts

par Jacques Testart

et aussi :

Le Texas, laboratoire de l'Amérique, par Daniel Lazare ; L'armée russe en quête de réformes, par Vicken Cheterian ; « Le nouvel ordre stratégique », par Paul-Marie de La Gorce ; « Comment la gauche a perdu Bologne », par Rudi Ghedini ; De l'aide au FLN à l'insoumission, il y a 40 ans, l'appel des 121, etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Le candidat démocrate à la vice-présidence américaine Joe Lieberman met sa foi en avant

Ses déclarations relancent le débat sur la place de la religion dans la politique

Il « doit y avoir une place pour la foi dans la vie publique américaine » : les déclarations sur la religion de Joe Lieberman, colistier du dé-

mocrate Al Gore dans la course à la Maison Blanche et premier juif à participer à l'élection présidentielle américaine, provoquent un dé-

bat passionné sur la place de la religion dans la politique qui a largement dépassé les clivages traditionnels.

NEW YORK

de notre correspondante

Jamais un chrétien de droite n'aurait pu se permettre des déclarations pareilles, affirme plus d'un républicain le souffle coupé, mais sans parvenir à cacher son admiration : car lorsque Joe Lieberman, coéquipier du démocrate Al Gore, affirme, comme il l'a fait ces derniers jours, qu'il « doit y avoir une place pour la foi dans la vie publique américaine », il ne dit pas autre chose que ce pour quoi la droite chrétienne s'est fait clouer au pilori ces dernières années. Les propos inattendus de M. Lieberman, dimanche 27 août dans une église noire de Detroit, ont soulevé tout au long de la semaine un débat passionné : des juifs ont protesté, la droite a applaudi. Inquiète, la presse a jugé utile de rappeler le principe constitutionnel de séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'adversaire de M. Gore, le républicain George W. Bush, a préféré s'abstenir.

Juif pratiquant, connu pour son attachement aux valeurs morales, le sénateur Lieberman n'a pas choisi son audience au hasard dimanche dernier : la majorité des Noirs américains sont profondément religieux, et le candidat démocrate à la vice-présidence ne manque aucune occasion de se rapprocher de l'électorat noir qui lui a reproché sa tiédeur à l'égard de l'affirmative action, la politique de promotion active des minorités ethniques dans l'emploi et l'éducation ; historiquement, les juifs et les Noirs entretiennent, en outre, aux Etats-Unis des rapports parfois complexes. Joe Lieberman, qui fut en fait dans les années 60 un militant des droits civiques pour les Noirs et de l'égalité raciale, choisit donc de parler de la foi religieuse lors de cet office dominical à Detroit : « En tant que peuple, nous devons réaffirmer notre foi et renou-

veler notre engagement envers Dieu et les objectifs de Dieu », a déclaré le sénateur. « Nous savons que la Constitution sépare sagement l'Eglise de l'Etat, mais souvenez-vous : la Constitution garantit que la religion est libre, pas que nous sommes libérés de la religion. (...) George Washington nous a avertis de ne jamais considérer que la moralité peut être entretenue sans religion. »

AVERTISSEMENT

Ces remarques ont d'autant plus surpris que tout en étant, comme devait le dire Joe Lieberman lui-même le lendemain, « le pays le plus religieux du monde », les Etats-Unis ont eu une nette tendance à rejeter ces toutes dernières années les ingérences trop ostensibles de la religion dans la vie publique. La réaction est venue rapidement, mais pas d'où on l'attendait : dès lundi, Abraham Foxman, président de l'Anti-Defamation League (ADL), une association qui lutte activement contre le racisme et l'antisémitisme, a rappelé à l'ordre M. Lieberman, un coreligionnaire : dans un communiqué, l'ADL a prié le sénateur de cesser toute « expression ouverte » de foi religieuse dans la campagne, une pratique jugée « contraire à l'idéal américain ». Il y a un moment, a poursuivi l'ADL, « où l'accent mis sur la religion dans une campagne électorale n'est plus approprié et devient même troublant dans une société comme la nôtre aux religions si diverses. »

L'ADL n'en est pas à son premier avertissement dans la campagne : pendant les primaires, au début de l'année, elle avait déjà mis en garde George W. Bush et Al Gore, le premier pour avoir nommé Jésus en réponse à une question sur son « philosophe préféré » et le second pour avoir invoqué sa foi publiquement. Il en faut apparemment plus

pour impressionner Joe Lieberman qui a indiqué qu'il continuerait à parler de sa foi dans la campagne. « Je respecte [l'ADL], a-t-il déclaré, mais je continuerai parce que je pense que c'est dans la mentalité américaine. »

Dans des éditoriaux, la plupart des grands journaux ont conclu, comme le *Washington Post*, que le candidat démocrate était libre de parler de sa foi mais qu'il devait épargner « ceux dont la foi est différente, ou inexistante ». Après les chrétiens de droite, voici « les juifs de gauche, et voici « la gauche religieuse », ont relevé divers commentateurs dans le *New York Times*. Pour l'ancien sénateur Eugene McCarthy, « le président n'est pas le leader moral de son peuple, quelle que soit la fréquence à laquelle il prie ou mentionne Dieu. Il n'en a jamais été question, et il est malsain que des candidats à la présidence se présentent ainsi ». Des intellectuels juifs, enfin, ont critiqué la position de l'ADL qui, estimant-ils, craint en réalité un retour de bâton antisémite contre Joe Lieberman, « juif trop visible ».

Al Gore s'est bien gardé de renier son colistier. Le thème des valeurs morales ainsi mis en avant par M. Lieberman est plutôt porteur, dans la mesure où le sénateur, qui défend le droit à l'avortement et les droits des homosexuels et s'est remarié après avoir divorcé, ne peut être accusé de bigoterie. Mais, pour rassurer les esprits inquiets, il a fait savamment distiller quelques mises au point : quand il évoque Dieu ou sa foi, Joe Lieberman ne sort jamais des généralités et s'abstient de toute proposition concrète ; à aucun moment il n'est question d'encourager la prière à l'école ni l'affichage des Dix Commandements - revendications de la droite religieuse -, à aucun moment il ne se réfère au judaïsme plutôt qu'à une autre confession. C'est de « moralité » qu'il s'agit : il y a deux ans, le sénateur Lieberman s'était distingué en critiquant « l'immoralité » de la conduite du président Clinton avec Monica Lewinsky, mais il s'était jusqu'au bout opposé à sa destitution.

Sylvie Kauffmann

Première rencontre entre parlementaires iraniens et américains à New York

Discussions sur le sort des juifs condamnés

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Mercredi 30 août, pour la première fois depuis plus de vingt ans, des parlementaires iraniens et leurs homologues américains se sont rencontrés à New York, en marge de la conférence des présidents des Parlements nationaux réunie au siège des Nations unies. Minimisée par les Iraniens et annoncée jeudi à la presse par les sénateurs américains, la rencontre a eu lieu au Metropolitan Museum. Elle a porté sur le sort de dix juifs condamnés en Iran à des peines de prison pour espionnage.

Interrogé à ce sujet, le président du Parlement iranien, Mehdi Karroubi, a indiqué qu'à l'occasion d'une visite au Musée il avait été « approché par certains membres du Congrès américain qui [l'] ont interrogé au sujet des juifs inculpés. Nous leur avons suggéré de s'adresser au parlementaire qui représente la communauté juive en Iran », a-t-il ajouté. Député de la communauté juive iranienne, Maurice Mottamed a eu une conversation

de quarante minutes avec les membres du Congrès.

Les Américains, dont le sénateur Arlen Specter et le représentant Gary Ackerman, ont salué, eux, une rencontre « historique » qui a « brisé un tabou ». D'autres sources américaines estiment qu'elle a « sans doute été approuvée au plus haut niveau » à Téhéran. M. Karroubi, quant à lui, a admis que Washington avait fait des « gestes amicaux » envers son pays, mais il a déploré que certains députés iraniens se soient vu refuser un visa pour se rendre à l'ONU. « Les Américains font d'une main un geste positif et de l'autre un acte insultant », a-t-il dit.

Par ailleurs, le président Mohammad Khatami est attendu dimanche 3 septembre à New York où il rencontrera dès le lendemain quelque 900 Iraniens expatriés. Mardi, il présidera une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le « dialogue des civilisations » avant de participer au « sommet du millénaire ».

Afsané Bassir Pour

Démision du commandant des forces israéliennes en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Tirant la leçon de l'incident au cours duquel trois soldats d'une unité spéciale ont été tués, vendredi 25 août, par les tirs de leurs camarades lors d'une opération antiterroriste, le général Shlomo Oren, commandant des forces israéliennes en Cisjordanie, a démissionné, jeudi 31 août. Selon plusieurs sources, l'officier supérieur commandant l'unité mise en cause, le lieutenant-colonel « Miki » - il s'agit d'un pseudonyme - aurait également présenté sa démission.

Le chef d'état-major, le général Shaoul Mofaz, avait ordonné une enquête pour déterminer les circonstances dans lesquelles les soldats de Douvdevan, une unité militaire spécialisée dans la lutte antiterroriste en Cisjordanie, avaient opéré de nuit, samedi 26 août, dans le village palestinien d'Assira Shamaliya. Il s'agissait d'arrêter Mahmoud Abou Hanoud, un dirigeant présumé de l'aile militaire de Hamas, que les Israéliens tiennent pour responsable de plusieurs attentats en Israël, dont celui perpétré par cinq kamikazes et qui, à l'été 1997, avait fait vingt et un morts et des dizaines de blessés à Jérusalem.

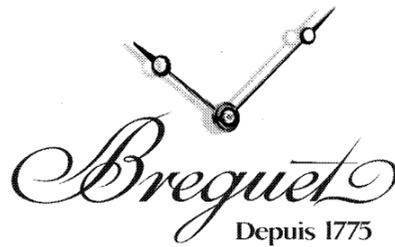
Au cours de l'opération du 26 août, trois soldats israéliens posés sur le toit d'une maison sont morts, tués par des tireurs d'élite appartenant à leur propre unité. Un quatrième a été blessé. Bien que blessé, Mahmoud Abou Hanoud est parvenu à s'échapper jusqu'à Naplouse, en territoire autonome palestinien. C'est là qu'il a été arrêté par la police palestinienne. Son procès, que les autorités judiciaires palestiniennes avaient promis de rondement mener devant la Cour de sûreté de l'Etat, a été repoussé en extrémis à la suite des pressions exercées par un comité de juristes palestiniens et arabes déniaient à la juridiction saisie toute légitimité judiciaire.

Georges Marion

La commission d'enquête israélienne a repoussé elle aussi la publication de ses conclusions initialement prévue jeudi. Mais les circonstances dans lesquelles sont morts les trois soldats sont bel et bien confirmées : ils ont été tués par leurs camarades. Depuis près d'une semaine, les journaux n'ont cessé d'évoquer cette affaire, révélant, démarche inimaginable il y a encore quelques années, le bilan et l'histoire de ces commandos antiterroristes très spéciaux.

L'unité Douvdevan (« cerise », en hébreu) a été créée en 1987, un peu avant qu'éclate l'Intifada. Deux autres commandos similaires, dissous depuis, opéraient au Liban sud et dans la bande de Gaza. Formée de jeunes appelés triés sur le volet, encadrée par des officiers provenant des autres commandos d'élite de l'armée israélienne, Douvdevan a longtemps bénéficié d'une réputation flatteuse amplifiée par le mystère dont elle entourait ses activités. Depuis quelque temps, cependant, une série d'erreurs opérationnelles, d'accidents à l'entraînement et de sanglantes bavures ont brutalement posé la question de l'utilité politique et du *modus operandi* d'une unité qu'un commentateur du journal *Haaretz* n'a récemment pas hésité à comparer à un escadron de la mort.

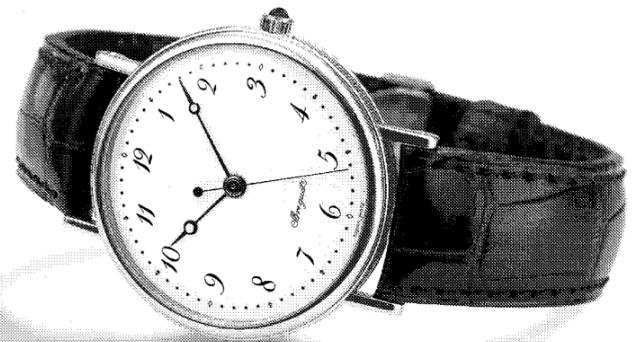
Douvdevan aurait à son actif cent soixante-six « cibles » tuées dans des circonstances qui n'ont été rendues publiques qu'exceptionnellement et toujours très partiellement. La bavure de samedi devrait nourrir la polémique naissante entre ceux qui pensent que les circonstances politiques font de Douvdevan une unité inutile, voire dangereuse, et ceux pour qui les menaces terroristes et le peu d'enthousiasme des autorités palestiniennes à poursuivre les responsables d'attentats rendent indispensable son maintien.



A tous les connaisseurs de la haute horlogerie et de la culture européenne, détenteurs d'un de ses précieux garde-temps, Breguet accorde une option d'achat sur une pièce unique en série limitée célébrant le 225ème anniversaire de la fondation de la marque.

Depuis sa fondation en 1775, Breguet a précieusement conservé et perpétué les valeurs insufflées par son fondateur, Abraham-Louis Breguet, que sont l'esthétique, l'élégance, la pureté des lignes, la maîtrise des complications et de la technique supérieure. Ainsi, en 225 ans d'histoire, ses précieux garde-temps ont exercé une véritable fascination auprès de nombreux grands écrivains (dont Honoré de Balzac, Stendhal et Pouchkine), connaisseurs et collectionneurs parmi lesquels on peut citer :

- Marie-Antoinette, Reine de France (1782)
- Le Général Napoléon Bonaparte (1798)
- L'Impératrice Joséphine (1806)
- Le Tsar Alexandre I de Russie (1809)
- Arthur Rubinstein (1930)
- Ettore Bugatti (1931)
- Sir Winston Churchill (1946)



En cette année anniversaire, Nicolas G. Hayek et Breguet désirent honorer les membres de leur cercle de collectionneurs et connaisseurs en leur proposant une montre commémorative, réalisée en série limitée numérotée de 225 pièces en platine, qui rend hommage au savoir-faire exceptionnel de Breguet.

Cette montre poignet automatique est inspirée d'une célèbre montre de poche Breguet a créée pour le Maréchal Ney en 1815. Elle met à l'honneur les matériaux nobles utilisés à l'époque: cadran bombé en émail "grand feu", chiffres arabes Breguet peints à la main, aiguilles Breguet en or 18 carats, signature secrète, mouvement avec une finition haut de gamme et masse oscillante ciselée, boîtier en platine à carrure cannelée, gravure commémorative "Breguet 225ème anniversaire 1775-2000".

Si vous désirez devenir le détenteur de ce précieux garde-temps, nous vous invitons à prendre contact jusqu'au 31 décembre 2000, avec la société Breguet afin de l'informer du ou des modèles Breguet en votre possession.

La priorité sera donnée aux détenteurs des montres les plus anciennes.

Breguet aimerait profiter de cette annonce pour remercier tous les amoureux de la marque de leur fidélité et de leur confiance, qui lui permettent de perpétuer aujourd'hui comme demain son art inégalé depuis 1775 et qui appartient au patrimoine culturel européen.

Nicolas G. Hayek

Nicolas G. Hayek

Président et CEO de Montres Breguet SA

MONTRES BREGUET SA - CH-1544 L'ABBAYE
Tél. 41 21/841 90 90 - Fax 41 21/841 90 84
Internet: www.breguet.com

BOUTIQUE BREGUET - F-75001 PARIS
20, Place Vendôme
Tél. 33/147 03 65 00 - Fax 33/147 03 65 05

Australie : la longue et douloureuse plainte d'une « génération volée » d'Aborigènes

Des enfants furent enlevés à leurs parents sur ordre du gouvernement jusque dans les années 60

Jusqu'à la fin des années 60, les enfants métis d'aborigènes étaient enlevés à leur parents sur ordre du gouvernement. Cette « génération volée » réclame toujours réparation. Car, si les Australiens reconnaissent aujourd'hui son existence, ils refusent toujours de s'excuser pour

des fautes « qu'ils n'ont pas commises ». La réconciliation entre la majorité blanche et les Aborigènes semble pourtant en dépendre.

des affaires aborigènes, le très controversé sénateur John Herron, il a tout bonnement mis en question, le 1^{er} avril, la notion même de « génération volée ». « Le gouvernement australien a beau nier, le fait est que cette politique d'enlèvements a existé. Aucune réconciliation ne sera possible et nos blessures ne se cicatrissent pas tant que le premier ministre refusera de s'excuser au nom de l'Australie », assène Maurie Japarte. Il ajoute : « Vous n'imaginez pas à quel point l'obsession de mes racines ne me quitte pas. La nuit, je n'en dors pas. C'est vrai, j'ai été éduqué à l'anglaise. C'est vrai, je suis devenu instituteur. Mais j'ai aussi passé des années dans des orphelinats, puis dans des collèges, isolé de mes proches, coupé de ma culture d'origine. Je n'ai revu ma mère qu'à l'âge de vingt-deux ans. Mon père, l'Irlandais, que j'ai recherché durant des années, je ne l'ai retrouvé qu'il y a cinq ans. (...) Il était déjà six pieds sous terre. »

Aborigène devenu député de l'Assemblée locale des Territoires du Nord pour le Parti travailliste, John Ahkit est né de père chinois de Hongkong et de mère métis sino-aborigène. Il reçoit dans son bureau ultramoderne d'un faubourg de Darwin. La première chose qu'il tient à souligner est que sa mère fut une « enfant volée ». Il explique ensuite : « Oui, j'ai reçu une éducation qui m'a permis de devenir ce que je suis. Mais je n'ai pas reçu les initiations rituelles de la tribu des Warramungu, dont ma mère était issue. Oui, je suis devenu juriste puis député. Mais je n'ai pas eu accès à la connaissance du « temps du rêve », ces mythes de création si importants pour les tribus aborigènes. Je ne parle pas ma langue, mais quand je vais dans ma tribu, je me sens chez moi. J'ai beau avoir été éduqué comme un Blanc, à l'intérieur, j'ai gardé l'esprit d'un homme noir d'Australie. »

« L'OBSESSION DES RACINES »

Maurie a été enlevé en 1952, à l'âge de quatre ans. Enlevé parce qu'il était fils d'un Irlandais et d'une Aborigène, fruit d'une union considérée à l'époque comme quasiment « contre-nature ». Enlevé en raison d'une politique pétrie de bonne conscience qui était censée avoir pour but de « sauver » les enfants métis en les retirant de leur milieu « primitif ». En réalité, le but de ces enlèvements revenait à assimiler de force ces enfants à la culture de la majorité blanche et de les couper de leurs racines « noires ». Les non-métissés, sans doute considérés à jamais perdus pour la « civilisation », ne firent d'ailleurs pas les frais de ces pratiques.

Ce n'est qu'en mai 1997, après la publication d'un volumineux rapport parlementaire, que l'affaire a connu un retentissement sans précédent. Désormais, les Aborigènes exigent des excuses publiques. Le premier ministre, John Howard, a certes exprimé « sa profonde peine », mais a estimé plus tard « ne pas savoir pourquoi [il] devrait s'excuser pour des méfaits qu'il n'avait pas commis ». Quant à son ministre

● **L'espérance de vie d'un Aborigène** est, dans certaines régions, de vingt ans inférieure à celle de l'Australien, et il aurait une trentaine de fois plus de chances d'aller en prison qu'un autre Australien.

● **Selon les chiffres donnés au Monde** par le ministère de l'intérieur à Canberra, la condition des Aborigènes serait en voie d'amélioration. Le taux de mortalité infantile était jadis de vingt fois supérieur à celui des Australiens : il est aujourd'hui « seulement » du double. Il y a 88 000 étudiants aborigènes contre 100 il y a trente ans. - (Corresp.)

ration volée » vient tout récemment de rebondir après que deux Aborigènes de la province des Territoires du Nord eurent traîné en justice le gouvernement au nom des erreurs dont s'est rendue coupable, par le passé, la Fédération australienne. Lorna Cubillo et Peter Grunner ont poursuivi l'Etat pour avoir été enlevés par la police locale, en 1947 et 1956, avant d'être placés dans des orphelinats gérés par des missions chrétiennes. Le 11 août, la cour déboutait les deux plaignants au motif que les preuves réunies n'étaient pas suffisantes. « Afin de comprendre la raison de ma décision, a expliqué le juge, il convient de se souvenir de la loi qui existait à l'époque » et qui permettait au directeur des « affaires indigènes » de s'emparer d'enfants aborigènes « s'il était nécessaire, pour leur bien, de les placer sous la protection des services publics ». Conclusion du juge O'Loughlin : les décisions du gouvernement ne pouvaient donc pas être illégales, même si, a ajouté le magistrat, « mon jugement ne nie pas l'existence d'une « génération volée » ».

« La décision du juge nous a fendu le cœur », explique Maurie Japarte, qui est aujourd'hui le président d'un groupe régional de défense des « enfants volés ». Pour la communauté aborigène, un jugement en faveur des deux plaignants aurait créé un précédent. Dans un modeste bungalow de Darwin, capitale tropicale humide de l'immense et

M^{me} Suu Kyi attire l'attention sur la gravité de la situation en Birmanie

L'opposante est bloquée par la police

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Depuis des années, la situation est bloquée en Birmanie. Une junte, qui y a repris le pouvoir en 1988 en réprimant brutalement des manifestations d'étudiants, y pratique l'immobilisme. L'Assemblée élue en 1990 n'a jamais été autorisée à se réunir. L'Union birmane, que les généraux ont rebaptisé Myanmar, n'a plus de constitution. L'opposition, dirigée par Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix 1991, est jugulée. Les droits de l'homme sont bafoués et le marasme économique est général.

C'est pour attirer l'attention de la communauté internationale sur ce cruel immobilisme que M^{me} Suu Kyi a décidé, le 24 août, de violer l'interdiction qui lui est faite de quitter Rangoun. Une délégation qu'elle dirige et qui comprend une douzaine de membres de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) est bloquée depuis huit jours à la sortie de la capitale. M^{me} Suu Kyi campe dans une voiture dont la police a dégonflé les pneus. L'opposante refuse de regagner son domicile à Rangoun, ainsi qu'elle l'avait déjà fait en 1998 quand elle avait tenu treize jours sur un bord de route avant de faire demi-tour, victime de déshydratation.

La junte, pour sa part, condamne une action « considérée comme une volonté délibérée de s'engager dans une confrontation avec le gouvernement ». La LND réclame, de son côté, la reprise du dialogue entre les militaires et M^{me} Suu Kyi et déclare qu'elle « ne rebrousse pas chemin sans avoir honoré complètement sa mission ». Le face-à-face pourrait se poursuivre quelque temps car, à l'étranger, plusieurs gouvernements et organisations ont déjà réagi en demandant que la liberté de déplacement de M^{me} Suu Kyi soit rétablie, rejetant donc l'argument de

l'insécurité, avancé par des généraux birmans qui affirment bien contrôler le pays.

DÉFI

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé, mardi 29 août, le gouvernement birman « à prendre les mesures nécessaires pour résoudre rapidement et de manière pacifique ce problème ». M. Annan a également, « souligné la nécessité d'une réconciliation nationale » et « appelé les deux parties à engager un dialogue politique le plus tôt possible ». Des déclarations dans le même sens ont été faites par les Etats-Unis et l'Union européenne. Sortant d'une prudence traditionnelle à l'égard d'un voisin difficile, la Thaïlande estime qu'il est « important de ne pas créer l'impression de davantage de tension, d'instabilité et d'insécurité susceptibles d'éroder la confiance dans la région ».

Le moment semble bien choisi par M^{me} Suu Kyi pour rappeler le triste sort fait à l'opposition birmane. Son défi coïncide avec le « Sommet du Millénaire » à New York et intervient à la veille de plusieurs réunions importantes : l'Assemblée générale de l'ONU, le sommet Asie-Europe en octobre à Séoul, celui de l'Asie-Pacifique en novembre au Brunei, et la première rencontre ministérielle depuis trois ans entre l'Union européenne et l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), prévue en décembre à Vientiane, au Laos. En raison de l'admission de la Birmanie au sein de l'Asean en 1997, ces rencontres annuelles avec l'Europe avaient été suspendues. Mais attirer ainsi l'attention internationale sur la gravité de la situation en Birmanie ne signifie pas pour autant, si l'on s'en tient aux précédents, que la junte au pouvoir soit prête à des concessions.

Jean-Claude Pomonti

2 % de la population

● **Sur près de 19 millions d'Australiens**, les Aborigènes ne représentent qu'environ 380 000 personnes, soit guère plus de 2 % de la population de cette île-continent grande comme quatorze fois la France.

● **Ces « primitifs »**, héritiers d'une culture tribale empreinte de mysticisme et sophistiquée quant à ses mythes de création ou ses relations sociales, sont les descendants de migrants venus d'Asie du Sud-Est il y aurait environ quarante mille ans.

Philip Ruddock, ministre australien de l'immigration et de la réconciliation

« Nous refusons d'être tenus pour responsables »

« Acceptez-vous ou non le terme de « génération volée » pour désigner les enfants métis aborigènes arrachés à leurs familles durant un siècle ?

— Y a-t-il eu des enfants séparés de leurs familles ? La réponse est : oui. Certains de ces enfants ont-ils été l'objet de mauvais traitements ? La réponse est : probablement. Est-ce que l'ensemble des enfants d'aborigènes d'Australie ont été affectés par ces pratiques ? La réponse est : absolument pas ! La preuve en est qu'il n'y a pas eu de politique de séparation forcée en ce qui concerne les enfants non métissés. A l'époque, la décision de retirer les enfants métis de leurs familles a été prise parce que l'on estimait que [leurs mères] ne sauraient leur offrir les opportunités souhaitables d'éducation. Beaucoup de ces enfants ont d'ailleurs reçu une bien meilleure éducation que bien d'autres Aborigènes. Mais nous admettons qu'ils aient souffert, sur le plan émotionnel. Notre priorité est d'ailleurs aujourd'hui de faire tout notre possible pour les aider à retrouver leurs racines et leurs familles tout en poursuivant une politique destinée à permettre aux Aborigènes de se réaliser pleinement au sein de la société australienne.

— **Les responsables aborigènes demandent au gouvernement de s'excuser publiquement au nom des erreurs du passé et de la réconciliation. Vous refusez. Pourquoi ?**

— Nous regrettons profondément ce qui s'est produit à cette époque. Nous l'avons dit publiquement. Nous sommes désolés pour la manière dont les choses se sont passées mais nous récusons l'idée de culpabilité, nous refusons d'être tenus pour responsables ; ce n'est pas nous qui avons pris les décisions [d'enlever ces enfants]. C'est pourquoi il est hors de question d'accorder aux aborigènes des compensations.



PHILIP RUDDOCK

— **Pourquoi les Aborigènes restent-ils la minorité la plus désavantagée d'Australie ?**

— De tout les peuples indigènes de la planète, si on les compare avec les Indiens du Canada ou des Etats-Unis, les Aborigènes d'Australie ont été les peuples qui sont entrés en contact le plus tardivement avec des civilisations développées. Les Aborigènes étaient des chasseurs collecteurs. Ils ne connaissaient pas la roue. Ils ont survécu grâce à leur ingéniosité dans un environnement très difficile. Les Indiens d'Amérique, eux, vivaient au sein d'une société plus structurée. Je ne veux pas dire par là qu'ils étaient supérieurs en cela aux Aborigènes mais certainement ils vivaient au sein d'un environnement plus convivial. Exemple, ils maîtrisaient les techniques de l'agriculture, ce qui n'était pas le cas des Aborigènes d'Australie. Pour ces derniers, le processus d'ajustement à la civilisation occidentale s'est fait de manière plus lente.

— **Vous suggérez donc que la situation sociale des Aborigènes dans l'Australie moderne serait la conséquence de leurs propres « limites » socio-culturelles. Ce qui revient à dire que les Blancs et la société qu'ils ont mis en place ne seraient en rien responsables de la condition des peuples indigènes...**

— Des efforts énormes ont été

déployés pour corriger les désavantages dont les Aborigènes ont été les victimes. Mais il faut se rappeler que, en termes d'éducation, de santé et d'emplois, nous sommes passés, en une vingtaine d'années, d'une situation où le gouvernement australien se contentait d'une approche purement paternaliste à l'égard des Aborigènes à une volonté de leur laisser la possibilité de présider à leur propre développement. Mais, jusqu'à présent, rien ne prouve que cette autogestion ait produit de meilleurs résultats...

— **C'est-à-dire ?...**

— Dans les Territoires du nord plus de la moitié des terres ont été rendues aux Aborigènes. Entre parenthèses, vous connaissez un autre pays qui a fait cela à l'égard de peuples indigènes ? Mais quand les aborigènes sont retournés sur leurs terres, il est devenu plus difficile aux enfants d'aller à l'école en raison des distances. Par ailleurs, faut-il s'étonner que la mortalité infantile ait continué à rester élevée vu le nombre de kilomètres à parcourir pour les femmes quant il s'agit de rejoindre un hôpital ?... Autre chose : des Aborigènes affirment que la réconciliation ne sera possible que si un « traité » est signé avec le gouvernement. Traité qui leur permettrait de jouir d'un « développement séparé ». Mais nous, nous sommes pour la réconciliation, pas pour la séparation ! A cet égard, il est important de noter que nombre d'Aborigènes sont conscients que certains aspects de la culture tribale sont à l'opposé d'une conception des droits fondamentaux de l'individu. Exemple, beaucoup de femmes n'ont aucune envie d'être les victimes de coutumes ancestrales permettant aux plus vieux de prendre de force pour épouses de plus jeunes filles... »

Propos recueillis par Bruno Philip

www.challenges.fr

Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

vin

Spécial

- **Votre cave de 10 000 à 40 000 francs**
- **Notre guide des foires aux vins et des sites Internet**

N° 150 - SEPTEMBRE 2000

Hosni Moubarak s'exprime sur le partage de Jérusalem

PARIS. Attendu vendredi 1^{er} septembre à Paris pour une visite de travail de deux jours, le président égyptien, Hosni Moubarak confirme, dans un entretien publié par *Le Figaro*, que Le Caire s'emploie à faciliter la conclusion d'un « *accord-cadre* » entre Israël et les Palestiniens « *avec pour priorité le partage de Jérusalem* » pris comme un tout, c'est-à-dire dans ses parties Est et Ouest. Faisant valoir que les Palestiniens et l'ensemble du monde musulman n'accepteront jamais le maintien d'une souveraineté israélienne sur les Lieux saints de l'islam, M. Moubarak, qui refuse de révéler les idées discutées, se borne à indiquer que l'objectif est « *une souveraineté totale, du côté israélien comme du côté palestinien* », sans que cela signifie qu'un « *autre mur de Berlin* » soit bâti entre les deux parties.

A son avis, le premier ministre israélien Ehoud Barak, qui, admet-il, a fait d'importantes concessions au sommet israélo-palestinien de Camp David, continue de disposer de « *la marge de manœuvre la plus grande* ». Les Israéliens, dit-il, « *ont tout, un Etat, une armée et les territoires conquis en 1967. Les Palestiniens n'ont rien* ». Mais tous deux ont besoin d'être aidés. « *On ne peut pas lancer une bouée à Barak et laisser Arafat se noyer.* »

Deux généraux mexicains arrêtés pour trafic de drogue

MEXICO. Deux généraux ont été arrêtés et inculpés pour leurs liens présumés avec l'un des principaux réseaux de trafiquants de drogue du Mexique, le cartel de Juarez, ont déclaré, jeudi 31 août, le procureur général de la République et le procureur de la justice militaire. L'enquête contre les généraux de division Francisco Quiroz et Mario Arturo Acosta avait été ouverte en 1998, a déclaré à la presse le procureur militaire Rafael Macedo. Juarez, dans le nord du Mexique, à la frontière avec les Etats-Unis, est l'une des villes les plus violentes du pays et le siège d'un des plus redoutables cartels de la drogue. Les deux généraux ont été accusés d'atteinte à la santé publique pour collaboration présumée avec les trafiquants de drogue, ainsi que de corruption. Il s'agit des arrestations de militaires les plus importantes depuis celle, en février 1997, du général Jesus Gutierrez Rebollo, qui dirigeait l'Institut national de lutte contre la drogue. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **GRÈCE : la marine grecque a commandé**, jeudi 31 août, à la France pour 61,7 millions d'euros (404,7 millions de francs) de missiles mermer Exocet MM. 40, dont les postes de tir doivent équiper trois patrouilleurs rapides en cours de construction dans des chantiers près d'Athènes. — (AFP)

■ **ESTONIE : le ministère russe des affaires étrangères** a annoncé, jeudi 31 août, l'expulsion sous quarante-huit heures de deux diplomates russes « *pour activités incompatibles avec leur statut* ». L'un des deux serait l'attaché juridique Vladimir Teleguine, a affirmé jeudi l'agence balte BNS. Par mesure de rétorsion, deux diplomates estoniens en poste à Moscou vont devoir quitter la Russie, également pour « *activités incompatibles avec leur statut* », a déclaré le ministère russe, qui a rejeté les accusations estoniennes. — (AFP)

■ **AFGHANISTAN : l'opposition afghane a affirmé**, jeudi 31 août, que les talibans, milice islamiste au pouvoir à Kaboul, avaient cédé du terrain sur les hauteurs surplombant le district de Nahreen dans la province de Baghlan (nord). Les forces de l'opposition, dirigées par le commandant Ahmad Shah Massoud, disent avoir capturé 18 positions des talibans qui surplombent la ville de Nahreen lors d'une attaque jeudi matin à l'aube. — (AFP)

■ **PHILIPPINES : les rebelles musulmans** qui ont capturé un Américain dans le sud des Philippines ont réclamé, mercredi 30 août, une médiation internationale incluant la Libye, mais aussi l'Irak, la Corée du Nord et les Etats-Unis. Ils ont aussi mentionné la « *République de Chine* », nom officiel de Taïwan, voulant probablement désigner la « *République populaire de Chine* ». Le gouvernement de Manille s'est dit prêt à négocier avec ces rebelles pour obtenir la libération du nouvel otage américain, que l'Abu Sayyaf a menacé de décapiter si ses demandes n'étaient pas satisfaites. — (AFP)

■ **SRI LANKA : un attentat attribué aux séparatistes tamouls** a fait, vendredi 1^{er} septembre, 14 morts, tous soldats de l'armée de l'air, et huit blessés dans le nord du Sri Lanka, a annoncé le ministère de la défense. Une mine de forte puissance a été déclenchée au passage du véhicule qui transportait ces soldats dans le district de Vavuniya (nord). — (AFP)

■ **BURUNDI : Nelson Mandela, médiateur dans la crise au Burundi**, a annoncé jeudi 31 septembre qu'il tiendrait le 20 septembre à Nairobi une réunion en vue de la signature d'un cessez-le-feu. L'ancien président sud-africain a indiqué lors d'une conférence de presse que les présidents rwandais Paul Kagamé, burundais Pierre Buyoya, et kényan Daniel Arap Moi participeraient à cette réunion, ainsi que « *les hommes de bonne volonté* », qualifiant ainsi les factions rebelles. — (AFP)

■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso** a appelé, jeudi 31 septembre à Brasilia, ses homologues sud-américains à s'engager ensemble pour la démocratie et à unir leurs efforts dans la lutte contre la drogue, à l'occasion de son discours d'inauguration du sommet de Brasilia, qui réunit les douze présidents d'Amérique du Sud. Le président a par ailleurs estimé « *prioritaire* » l'implantation « *avant 2002* » d'une zone de libre-échange entre les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) et de la Communauté andine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela). — (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS - CUBA : le gouvernement cubain a proposé** aux Etats-Unis de reprendre, à une date qui reste à déterminer, des discussions semestrielles sur l'immigration, inaugurées en 1994 mais suspendues par La Havane depuis trois mois en raison de l'affaire du petit naufragé cubain, Elian Gonzalez, a annoncé, jeudi 31 août, le département d'Etat américain. Cette demande est exprimée dans une note envoyée par le gouvernement cubain à Washington, en réponse à des critiques du secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, qui avait accusé lundi La Havane de violer un accord bilatéral en matière d'immigration. — (AFP)

L'OTAN « arrêtera » Milosevic

s'il se rend au Kosovo

BRUXELLES. L'OTAN « *arrêtera* » le président yougoslave Slobodan Milosevic et « *procédera à son transfert* » au Tribunal pénal international (TPI) qui l'a inculpé, a déclaré, jeudi 31 août, un porte-parole de l'OTAN. Un haut responsable yougoslave a annoncé, jeudi, que Slobodan Milosevic avait l'intention de se rendre au Kosovo et au Monténégro dans le cadre de la campagne pour les élections générales du 24 septembre.

Des responsables du Parti socialiste du président Slobodan Milosevic ont également déclaré que les Serbes vivant au Kosovo pourraient voter lors de ces scrutins. Cette annonce a surpris l'administration des Nations unies au Kosovo qui, vendredi matin, réservait encore sa réponse. Par ailleurs, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a estimé que les lois électorales en Yougoslavie ne sont pas conformes au droit international et ne permettent pas un « *processus électoral transparent* ». — (AFP)

Pour le président Azali, « l'accord sur le nouvel ensemble comorien est un pas considérable »

Le chef militaire promet le retour prochain à la démocratie

Après avoir signé le 26 août un accord de réconciliation, le pouvoir militaire de Moroni et les indépendantistes anjouanais pour-

suivent leurs négociations pour mettre fin à la crise séparatiste. Les deux parties sont convenues, mercredi, de rétablir les liaisons

aériennes, maritimes et téléphoniques. L'accord doit permettre de rétablir la démocratie mais se heurte à l'hostilité de l'OUA.

LE COLONEL AZALI est sou- riant. « *Quand on a un document comme celui-là, dit l'homme fort des Comores en tendant trois pages photocopiées, on ne peut qu'être optimiste.* » Le colonel Azali, arrivé au pouvoir par un putsch le 30 avril 1999, pense qu'il a aujourd'hui réussi à mettre fin à la sécession d'Anjouan, la plus petite et la plus pauvre des trois îles de l'archipel comorien. Anjouan avait déclaré son indépendance des Comores en août 1997, voire demandait sa recolonisation par la France (Mayotte, la quatrième île, avait, elle, choisie de rester française lors du référendum sur l'indépendance de 1975.)

Le document que le colonel tient dans sa main a été signé le 26 août par lui-même et le représentant des séparatistes d'Anjouan, le lieutenant-colonel Abeid Saïd. C'est la « *déclaration commune de Fomboni* », paraphée sur l'île comorienne de Mohéli. « *Ce n'est qu'un cadre, un début, un premier pas* », estime le colonel-président. Mais, insiste-t-il, « *c'est un pas considérable : pour la première fois en trois ans de*

conflit, les Anjouanais acceptent d'être comoriens. Maintenant, les Anjouanais sont d'accord avec nous pour aller vers un ensemble comorien, seul sujet de droit international avec cinq domaines de souveraineté ». Il s'agit, selon la déclaration, de la religion, de la nationalité, de la monnaie, des relations et de la défense extérieure.

UNE OMBRE AU TABLEAU

Dans un délai maximum d'un an, les institutions et la Constitution du « *nouvel ensemble* » devront être mises au point par une commission tripartite (avec des experts internationaux) puis ratifiées par référendum. Bref, les Comoriens sont pour l'instant essentiellement d'accord pour se mettre d'accord. Mais les négociations se poursuivent. Pour la première fois en trois ans de crise, une délégation du pouvoir séparatiste d'Anjouan a effectué, mercredi 30 août, une visite d'une journée à Moroni. Les deux parties sont alors convenues de rétablir le plus vite possible les liens aériens, maritimes et téléphoniques entre les îles comoriennes.

Mais il y a une ombre au tableau. Peut-être vexée d'avoir une nouvelle fois vu sa médiation échouer, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui ne reconnaît ni le régime militaire de Moroni sur l'île de Grande Comore, ni celui issu de la sécession d'Anjouan, a violemment rejeté la déclaration de Fomboli, estimant qu'elle compromet l'unité des Comores. « *Nous sommes dans un paradoxe car l'OUA s'est dressée contre cet accord* » qui justement évite la sécession, estime le colonel Azali. Il souligne que l'OUA « *s'est prononcée le 24 août, avant d'avoir eu la bonne version du texte signé le 26* ». Le pire est sans doute que « *la réaction de l'OUA a mis en porte-à-faux tous ceux qui estiment que la déclaration est un pas très positif : c'est à cause du communiqué de l'OUA que des chancelleries ont émis des réserves* », se lamente-t-il. Mais le colonel Azali reste confiant. Car il estime qu'il s'attaque « *au problème de fond* » qui fait que « *vingt-cinq ans après l'indépendance une île reste sous administration française [Mayotte] et une autre [Anjouan]*

demande à être recolonisée ». « *L'origine du mal, selon le colonel, c'est la faillite dans la gestion du pays, une gestion caractérisée par la corruption et le détournement de l'argent public.* » Le colonel Azali veut, lui, « *s'attaquer aux problèmes économiques* ». « *Nous nous sommes acquittés de nos dettes vis-à-vis de la Banque mondiale. Nous travaillons avec le Fonds monétaire international sur la conclusion d'un accord* », fait-il valoir.

Il ne restera qu'à faire triompher la démocratie dans ce pays qui a connu une vingtaine de coups d'Etat en vingt-cinq ans d'indépendance. Lors de son putsch, le colonel avait promis qu'il rendrait dans un an le pouvoir aux civils. A cause de la crise anjouanaise, il n'avait pas, se justifie-t-il, d'institution à qui rendre le pouvoir. Mais « *maintenant, un calendrier a été signé avec les Anjouanais* » pour un retour à la démocratie. Et le colonel Azali, qui ne se classe pas parmi les « *affamés du pouvoir* », promet de le respecter.

Jean-Baptiste Naudet

FISCALITÉ Le ministre des finances, Laurent Fabius, a présenté, jeudi 31 août, le détail des 120 milliards de francs d'allègements fiscaux qu'il promet pour la période

2001-2003. ● LA CSG est allégée pour les plus bas salaires. L'ensemble des taux de l'impôt sur le revenu sont réduits, plus fortement dans le bas du barème que dans le

haut. La surtaxe de l'impôt sur les sociétés est supprimée. ● À GAUCHE, les socialistes sont globalement favorables au dispositif; en revanche, Robert Hue, pour le PCF, et certains

membres des Verts ont exprimé des critiques. A peine sorti du gouvernement, Jean-Pierre Chevènement se montre également réservé, affirmant qu'il n'est pas « un religion-

naire » de la baisse des impôts. ● LA SUPPRESSION DE LA VIGNETTE suscite l'inquiétude de nombreux élus locaux, qui redoutent une perte de leur autonomie financière.

Seuls les socialistes applaudissent le plan de baisse des impôts

Le projet fiscal du gouvernement présenté, jeudi, par Laurent Fabius suscite de nombreuses réserves à gauche, en particulier de la part des communistes, des Verts et de Jean-Pierre Chevènement. Au PS, François Hollande, au contraire, le juge « juste et équilibré »

LIONEL JOSPIN comptait beaucoup sur les baisses d'impôts pour réussir sa rentrée. Le départ de Jean-Pierre Chevènement lui a un peu gâché son plaisir. Et l'attitude de Laurent Fabius, qui a beaucoup utilisé le « je » ces derniers jours pour annoncer son plan fiscal, l'a énervé. Jeudi 31 août, le premier ministre a tenu à mettre les points sur les « i » – les arbitrages fiscaux sont les siens. Et le ministre de l'économie et des finances a fait mine de rentrer dans le rang, mettant en avant, aussi bien à l'occasion de la conférence de presse organisée à Bercy que lors de son intervention sur France 2, le rôle décisionnaire de M. Jospin et le travail d'équipe du gouvernement. Quoi qu'il en soit, à entendre M. Fabius jeudi, on avait l'impression qu'il faisait sans doute sa rentrée budgétaire, mais tout autant sa rentrée... politique.

A moins de deux ans des élections législatives et présidentielle, le plan de baisse des impôts de 120 milliards de francs, sur la période 2001-2003, prend, de fait, une signification très particulière. Et, à peine révélé, il a commencé à susciter, à gauche, un débat lourd d'arrière-pensées. « Les baisses d'impôts correspondent à des poussées d'opinion. Elles ne constituent pas une réforme structurelle », observe, pour *Le Monde*, Henri Emmanuelli, qui militait pour une baisse des cotisations sociales. Le président de la commission des finances à l'Assemblée nationale est

PAR TRANCHE	Taux en %				
	IMPÔT 1999 (revenus 1998)	IMPÔT 2000 (revenus 1999)	IMPÔT 2001 (revenus 2000)	IMPÔT 2002 (revenus 2001)	IMPÔT 2003 (revenus 2002)
Moins de 26 230 F	0	0	0	0	0
26 230 F à 51 600 F	10,5	9,5	8,25	7,5	7
51 600 F à 90 820 F	24	23	21,75	21	20,5
90 820 F à 147 050 F	33	33	31,75	31	30,5
147 050 F à 239 270 F	43	43	41,75	41	40,5
239 270 F à 295 070 F	48	48	47,25	46,75	46,5
Plus de 295 070 F	54	54	53,25	52,75	52,5

Source : ministère de l'économie et des finances

l'un des seuls socialistes à avoir fait entendre un certain mécontentement. François Hollande, lui, qualifie le plan de M. Fabius de « substantiel, juste et équilibré ». « On y retrouve nos priorités de justice, d'efficacité et de simplification », estime Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale.

« BLAIRISME »

Dans les autres composantes de la majorité « plurielle », en revanche, les critiques sont plus nettes. Noël Mamère, député Verts de la Gironde, estime, pour sa part, que M. Jospin tombe dans le « blai-

risme » avec des mesures empreintes d'un « très fort parfum électoral ». Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, juge « très insuffisantes » les « quelques mesures fiscales » annoncées jeudi, et rappelle que, pour son parti, « il est urgent d'augmenter les salaires, les retraites et les minima sociaux », ce que le dispositif du gouvernement ne prévoit pas.

Autre charge, plus virulente, celle de M. Chevènement. Sur RTL, vendredi matin, il a clairement fait comprendre qu'à peine sorti du gouvernement ses critiques ne se limiteraient pas à la Corse mais engloberaient aussi la politique écono-

mique du gouvernement « Je ne suis un religieux de la baisse des impôts », a-t-il lâché. Engageant ainsi à demi-mot un procès en dérive libérale, il a eu ce regret : « Il vaudrait mieux avoir une vue d'ensemble sur la réforme fiscale. Mais on n'a peut-être pas le temps. »

Il est une mesure qui fait cependant l'unanimité à gauche : la baisse de la CSG pour les plus bas salaires, ceux qui sont inférieurs à 1,3 fois le SMIC. « On aurait pu aller plus loin et faire bénéficier de cette ristourne ceux qui gagnent jusqu'à 1,5 ou 1,8 fois le SMIC. Mais c'est une mesure socialement juste », estime le député Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise).

« Pour les salariés concernés, ces mesures vont se traduire par un accroissement de leur pouvoir d'achat. L'action des communistes, au sein de la majorité et dans le pays, a incontestablement contribué à ces avancées », estime M. Hue.

« POURQUOI CE CADEAU »

La partie du dispositif gouvernemental qui concerne l'impôt sur le revenu, et la baisse de l'ensemble de ses taux, fait en revanche plus débat au sein de la majorité. « Le PS avait souhaité que la baisse de l'impôt sur le revenu soit concentrée sur les premières tranches du barème », rappelle M. Hollande qui considère qu'une réduction des taux plus importante dans le bas que dans le haut du barème répond bien à ce souci. « Le dispositif n'est pas reposant. Mais je souhaite que l'on regarde comment la baisse de l'impôt sur le revenu se traduit, en valeur absolue, pour les uns et pour les autres. Je pense qu'il y aura matière à discussion pendant le débat budgétaire », estime M. Emmanuelli. « J'ai un regret, même si le plan du gouvernement me semble bien équilibré : c'est qu'on ait jugé utile de baisser le taux supérieur de l'impôt sur le revenu. En se limitant à baisser les taux du bas du barème, on en faisait aussi profiter tout le monde », considère le député Eric Besson (PS, Drôme). « Pourquoi faire ce cadeau aux riches ? D'autant qu'on leur en fait un autre en supprimant la vignette

automobile », regrette, pour sa part, M. Cochet. Quant à M. Hue, il exprime ses « plus vives réserves sur l'abaissement du taux marginal de l'impôt sur le revenu ».

Les mesures qui allègent la fiscalité pétrolière sont également loin de faire l'unanimité, à gauche. Au PCF, M. Hue regrette le « refus persistant d'une diminution des taxes sur les carburants se traduisant par une baisse des prix à la pompe ». Chez les Verts, en revanche, on estime que les mesures vont à l'encontre de la politique écologique qu'ils réclament avec insistance. M. Emmanuelli, lui, se réserve le « soin d'apprécier au moment de la discussion budgétaire le nouveau prélèvement sur les compagnies pétrolières, de 3,5 milliards de francs », qui doit partiellement financer ces mesures : la commission des finances va demander des avis d'experts pour être « mieux éclairée » sur les profits des compagnies pétrolières, qui pourraient peut-être être davantage mises à contribution.

Le volet concernant les entreprises soulève peu d'objections. « Je me réjouis que l'on baisse l'impôt sur les sociétés pour les PME », estime M. Besson. « La suppression de la surtaxe Juppé sera partiellement compensée par d'autres aménagements. C'est bien », considère M. Emmanuelli. M. Hue, lui, exprime son « désaccord » avec cette mesure.

Virginie Malingre

La droite dénonce un « saupoudrage électoraliste »

DIVISÉE sur la Corse et le quinquennat, la droite a retrouvé un semblant d'homogénéité en dénonçant d'une seule voix le « saupoudrage électoraliste » auquel se serait livré le gouvernement dans un plan de baisse d'impôts dont elle conteste l'ampleur. « Au moment où le gouvernement bénéficie de rentrées financières considérables » grâce à la croissance, les Français vont « se dire qu'on se moque d'eux », a affirmé la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, jeudi 31 août, en notant que le gouvernement leur « restitue moins de tiers » des prélèvements supplémentaires effectués depuis trois ans. « La baisse des impôts annoncée est la plus faible d'Europe », a-t-elle martelé. « La politique économique et fiscale du gouvernement reste la même : donner l'impression, faire croire, semer l'illusion », a jugé Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, après avoir noté que le ministre de l'économie et des finances « tente, pour des raisons électorales, de faire oublier le matraquage fiscal de la gauche depuis trois ans ».

« C'EST UNE COMMISSION »

« Ce n'est pas une réforme, c'est une commission ! », renchérit Alain Madelin dans un entretien publié, vendredi, dans *Le Figaro*. « La vérité, c'est qu'il ne peut pas y avoir de vraies baisses des impôts sans baisse des dépenses publiques et donc sans vraie réforme de l'Etat », souligne le président de Démocratie libérale. « Il est inquiétant de constater que M. Jospin et Fabius, obsédés par l'horizon électoral, ne parviennent pas à définir une politique fiscale cohérente », ajoute de son côté l'ancien secrétaire d'Etat au budget François d'Aubert (DL), tandis que le porte-parole de DL, Claude Goasguen, déplore que la baisse de la TVA soit « la grande oubliée du plan Fabius ».

L'UDF, qui a également dénoncé le manque de cohérence du plan gouvernemental, a regretté qu'il ne prévoit pas de baisse suffisante des charges sur le travail. Tout en approuvant le « principe d'un plan de baisse des impôts, que la gauche refusait jusqu'ici », Pierre Méhaignerie, ancien président (UDF) de

la commission des finances de l'Assemblée, note que le « gouvernement rend aux contribuables 40 milliards de francs après leur en avoir prélevé beaucoup plus ». « La seule anomalie » du système fiscal français est le « poids excessif des cotisations sociales », a affirmé pour sa part le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy, jeudi, sur RTL. Interrogé sur Europe 1, François Bayrou a également critiqué la suppression de la vignette automobile : « L'Etat fait des économies en puisant dans le portefeuille des collectivités locales », a déploré le président de l'UDF, également président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Jean-Baptiste de Montvalon

Petites rivalités de paternité entre amis

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN a dû savourer la chronologie de la baisse des impôts que devait détailler, jeudi 31 août, son successeur au ministère de l'économie, Laurent Fabius. Fin août 1999, alors patron de Bercy, DSK, qui avait déjà dans sa besace fiscale pour 2000 des allègements d'impôts, avait reçu une véritable « avoïnée » de Lionel Jospin. Avant la fin d'une réunion ministérielle consacrée aux arbitrages fiscaux, le premier ministre avait décuvert dans *Le Monde* les décisions qu'il était supposé prendre. Cette année, M. Fabius a soigné sa communication pour conforter son image, peaufinée avant d'entrer au gouvernement, de champion de la baisse des impôts. Son article dans *Le Monde* du 25 août, écrit à la première personne du singulier, en avait esquissé l'ampleur sans en dévoiler les détails. Prudemment.

Le menu des baisses était programmé pour le 31 août avec, à 16 heures, après la réunion ministérielle d'arbitrages, une conférence de presse du ministre de

l'économie. Patatras ! M. Fabius a joué bien malgré lui à l'arrosee arrosé. Le champion de la baisse des impôts s'est d'abord fait rappeler implicitement à l'ordre par son ami Lionel. Alors qu'au PS certains craignent que le départ de plusieurs poids lourds du gouvernement – M. Strauss-Kahn, Claude Allègre, Jean-Pierre Chevènement et bientôt Martine Aubry – le ramènent à un face-à-face avec le « numéro deux » de son équipe, M. Jospin a rappelé qu'il était le patron.

LE LANGAGE CARRÉ DE LIONEL JOSPIN

A l'issue de la réunion ministérielle, s'exprimant de façon inhabituelle, le premier ministre a tenu un langage carré : « Il faut faire les choses dans l'ordre. C'est la quatrième fois que l'on présente un budget et ce n'est pas la première fois qu'on fait des baisses d'impôts. On les a amorcées en 2000, et là, ce sont les ministres compétents, après une discussion collective et mes arbitrages, qui annonceront les décisions. » Au même moment, François Hollande

consacrait la moitié d'un déjeuner avec des journalistes à griller la politesse au ministre de l'économie en détaillant le plan, « le plus ample depuis cinquante ans », selon la formule de M. Fabius, de baisse des impôts. L'agence Reuters distillait ensuite sous forme d'« urgents » les annonces précises faites par le premier secrétaire du PS avant que le ministre ne prenne la parole. Du coup, M. Fabius a bien pris soin, devant les journalistes, d'abandonner son « je » usuel, parlant de décisions du gouvernement et du... premier ministre. A 20 heures, sur le plateau de France 2, l'ancien premier ministre a de nouveau montré qu'il avait retenu la leçon. « Ma place dans le gouvernement, c'est d'être un équipier », a-t-il commenté. « Je sais comment fonctionne un gouvernement. Il y a une équipe dont il faut être solidaire, il y a un chef d'équipe. Quand une décision a été prise, tout le monde fait le pack. »

Michel Noblecourt

Une feuille de route pour les prochaines campagnes électorales

HABILE, magnifiquement habile !... A examiner le détail des baisses d'impôts que le gouvernement vient d'annoncer, on peine, dans un premier mouvement, à ne

ANALYSE

Des habiletés multiples qui ne suffisent pas à donner une cohérence à ce plan

pas en saluer les prouesses. Voilà une réforme jospinienne en diable, subtilement dessinée, évitant tous les écueils politiques, économiques ou techniques sur lesquels ce genre de plan vient ordinairement buter.

La première prouesse, c'est le paquet-cadeau fiscal dans son ensemble. Alors que le gouvernement a connu des heures sombres en géranit en dépit du bon sens la tumultueuse affaire de la « cagnotte », il reprend aujourd'hui la main en affichant clairement sa détermination de redonner au pays, sous forme de baisse d'impôts, les dividendes de la croissance. Il y aura, bien sûr, quelques esprits grincheux, à gauche aussi bien qu'à droite, pour observer que M. Jospin a été un peu trop généreux ou un peu trop chiche. Il reste que les 120 milliards de francs

d'allègements fiscaux annoncés pour les trois prochaines années, constituent l'un des plans les plus ambitieux de diminution de la pression fiscale mis en œuvre depuis le premier choc pétrolier. M. Jospin qui, en d'autres temps, avait espéré que la rigueur ne soit qu'une « parenthèse », reste, en quelque sorte, fidèle à lui-même : puisque la croissance génère des richesses nouvelles, les Français – tous les Français – vont pouvoir en tirer avantage.

Tous les Français... C'est la seconde prouesse de ce plan : nul n'a été oublié. Ni les hauts revenus, qui profiteront d'une baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu. Ni les smicards, dont la CSG sera annulée. Ni les automobilistes, qui n'auront plus à acquitter leur vignette. Ni les patrons, qui pourront se réjouir de la suppression de la surtaxe à l'impôt sur les sociétés. Du même coup, chacun dans la majorité « plurielle » pourra y trouver son compte : le PCF pourra saluer le geste en faveur de la CSG ; M. Fabius pourra engranger les concessions – mesurées – que lui a faites le premier ministre, même si M. Jospin a bien fait sentir que c'est à Matignon et non à Bercy que se prenaient les véritables décisions (*lire ci-dessus*). Dans la foulée, la droite se retrouve Gros Jean comme devant,

éjectée de son cheval de bataille favori : la baisse des impôts.

Cette prouesse-là, d'ailleurs, n'est pas seulement politique ou économique. Elle est aussi technique. Devant la grogne que suscite la montée des prix des produits pétroliers, le gouvernement a en effet un moment été tenté, par exemple, de verser dans la démagogie en baissant aussi la fiscalité pétrolière, ce qui aurait été budgétairement très onéreux, pour un impact parfaitement incertain. Il a su ne pas tomber dans cette ornière, préférant à cette disposition la suppression de la vignette, qui est une mesure socialement discutable mais dont l'impact fiscal est plus assuré.

MESURES TOUTS AZIMUTS

Et pourtant, ces habiletés multiples ne suffisent pas à donner une cohérence à ce plan. En multipliant les mesures tous azimuts, le gouvernement peut caresser l'espoir de s'attirer les bonnes grâces des contribuables les plus divers, mais il ne peut guère prétendre conduire une véritable « réforme » fiscale, comme l'avait annoncé le ministre des finances (*Le Monde* du 25 août).

Un seul exemple : l'impôt sur le revenu. De longue date, deux thèses s'affrontent sur le sujet. A gauche, on a longtemps défendu l'idée que

ce prélèvement, l'un des rares qui soit progressif, devait être défendu pour respecter la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, selon laquelle la « contribution commune » aux dépenses publiques « doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ». Et de nombreux économistes sont venus conforter cette thèse, à commencer par Thomas Piketty, en faisant valoir que les fluctuations des taux d'imposition les plus élevés n'avaient pas eu, en France, de véritable effet anti-économique. A droite, en revanche, on fait valoir à la moindre occasion – l'affaire Laetitia Casta est encore dans toutes les mémoires –, que les taux actuels font le lit des délocalisations fiscales et que la France pâtirait d'une fuite de cerveaux ou de talents. Or, on comprend bien que ce débat est décisif. Si la première thèse est la bonne, la gauche prend une lourde responsabilité en touchant à l'impôt sur le revenu. Si c'est la seconde qui est pertinente, compte tenu des avancées de la nouvelle économie, le taux marginal devrait être abaissé très fortement : autour des 40 % que recommande la droite depuis longtemps.

Or le gouvernement reste dans l'entre-deux. En brisant le tabou des taux supérieurs de l'impôt sur le re-

venu, il offre aux hauts revenus une baisse d'impôt beaucoup plus forte qu'aux bas revenus (dans le cas d'un célibataire, 1 048 francs en 2003 pour un smicard et 6 596 francs pour un salaire de 450 000 francs). Mais la baisse du taux supérieur est optiquement si faible qu'elle ne devrait guère freiner le mouvement de délocalisation fiscale, si tant est que le danger soit réel. Du coup, cette réforme de l'impôt sur le revenu apparaît un peu bancale. Sa cohérence économique est obscure et sa logique politique discutable. A bon droit, la gauche pourra dire que c'est un mauvais coup contre l'impôt sur le revenu – l'impôt citoyen par excellence –, et la droite pourra n'y voir que de la poudre aux yeux.

Faut-il même employer le terme de « réforme » ? Au début de la législature, sans doute le gouvernement a-t-il eu une grande ambition fiscale, comme en témoigne la réforme de la CSG. Il bénéficie, aujourd'hui, d'une conjoncture exceptionnelle, indispensable pour engager une véritable réforme de la fiscalité. A quelques encablures des échéances législatives et présidentielle de 2002, il n'en tire pas parti. Sauf pour distribuer petits et gros cadeaux.

Laurent Mauduit

Les baisses fiscales pour deux foyers types

Célibataires

MONTANT DES IMPÔTS en francs				
SALAIRES DÉCLARÉS	EN 2000 (revenus 1999)	EN 2001 (revenus 2000)	EN 2003 (revenus 2002)	
68 583 F	1 048	445	- 57,5 %	0 - 100 %
150 000 F	17 100	16 078	- 6 %	15 056 - 11,9 %
200 000 F	28 980	27 508	- 5,1 %	26 036 - 10,2 %
300 000 F	59 635	57 263	- 4 %	54 891 - 7,9 %
450 000 F	112 047	108 749	- 2,9 %	105 451 - 5,9 %

Mariés 2 enfants

SALAIRES DÉCLARÉS	EN 2000 (revenus 1999)	EN 2001 (revenus 2000)	EN 2003 (revenus 2002)	
68 583 F	0	0	0	
150 000 F	2 218	1 207	- 45,6 %	658 - 70,3 %
200 000 F	6 204	5 388	- 13,1 %	4 438 - 28,5 %
300 000 F	21 306	19 590	- 8 %	17 874 - 16,1 %
450 000 F	51 300	48 234	- 6 %	45 168 - 11,9 %

Source : ministère de l'économie et des finances

Ces deux tableaux, publiés par le ministère des finances, donnent une idée de l'impact concret du plan de baisse de l'impôt sur le revenu. Ils font apparaître qu'en pourcentage la baisse d'impôt est très forte dans le bas du barème et plus faible dans le haut.

Pour un célibataire smicard, l'allègement atteindra par exemple 100 % en 2003 contre seulement 5,9 % pour un salaire de 450 000 francs.

Mais si l'on raisonne en valeur absolue la tendance est évidemment inversée : plus le contribuable est fortuné, plus son allègement est élevé. Le même smicard célibataire profitera ainsi d'une baisse d'impôt de 1 048 francs en 2003 contre 6 596 francs pour un contribuable disposant de 450 000 francs de salaire.

Le détail des mesures fiscales pour 2001-2003

LAURENT FABIUS a annoncé, jeudi 31 août, un plan de baisse des impôts de 120 milliards de francs sur trois ans, de 2001 à 2003. Près de 100 milliards de francs correspondent à des mesures nouvelles. Il s'agit pour l'essentiel de la baisse des taux de l'impôt sur le revenu, de la ristourne sur la CSG pour les salaires inférieurs à 1,3 SMIC, de la suppression de la vignette automobile, ou encore de l'abandon de la surtaxe de 10 % sur l'impôt sur les sociétés.

Le solde, un peu plus de 20 milliards de francs, correspond à la montée en puissance d'allègements fiscaux décidés à l'occasion de précédentes lois de finances. Il s'agit notamment de la suppression du droit de bail et de celle de la part des salaires dans la taxe professionnelle. Le plan fiscal de M. Fabius n'intègre pas la comptabilisation en année pleine de la baisse de un point de la TVA, intervenue le 1^{er} avril dernier. En réalité, le gouvernement aurait pu donc afficher, non pas 120 milliards, mais 132 milliards de francs de réduction d'impôts sur la période 2001-2003.

LA FISCALITÉ DES MÉNAGES

● **Pour l'impôt sur le revenu**, le gouvernement propose une baisse, sur trois ans, de 43,2 milliards de francs. En 2001, pour l'imposition des revenus 2000, les quatre premiers taux d'imposition seront baissés de 1,25 point et les deux derniers de 0,75 point. Soit un allègement de 21,8 milliards de francs. En 2002, les quatre premiers taux seront baissés de 0,75 point et les deux derniers de 0,5 point, ce qui représentera une nouvelle baisse d'impôt de 12 milliards de francs. Enfin, en 2003, les quatre premiers taux seront à nouveau baissés de 0,5 point et les deux derniers de 0,25 point (voir le tableau en page 6).

Le mécanisme de la décote sera aménagé, dès l'an prochain, afin d'alléger les charges pesant sur les nouveaux assujettis à l'impôt sur le revenu. Coût pour l'Etat : 1,6 milliard de francs. Quant au plafond du quotient familial, il sera relevé chacune des trois années « de telle sorte que l'allègement profite à l'ensemble des familles ». Pour 2001, il devrait être relevé de 1 000 francs.

« A revenus constants, 94 % des contribuables verront leur cotisation d'impôt se réduire d'au moins 10 % entre 2000 et 2003 », précise M. Fabius, qui rappelle qu'en 2000 les taux des deux premières tranches du barème ont déjà été abaissés de un point. Selon Bercy, en 2001, plus de 15 millions de contribuables verront leur impôt sur le revenu allégé d'environ 1 500 francs en moyenne. En 2003, la diminution aura atteint 3 000 francs en moyenne pour l'ensemble des contribuables imposables.

Par ailleurs, le gouvernement a adopté certaines mesures destinées à simplifier l'impôt sur le revenu. Ainsi, dès 2001, figurera sur la feuille d'impôt de chaque contribuable le taux moyen de l'impôt sur le revenu qu'il paie. Le gouvernement va également demander aux services de l'administration de préparer une étude, pour 2003, sur la possibilité de supprimer le décalage d'un an qui existe aujourd'hui entre la base de calcul des revenus et le paiement de l'impôt.

● **Pour la CSG**, le gouvernement a décidé de faire une ristourne sur la CSG (contribution sociale généralisée) et la contribution au rem-

boursement de la dette sociale (CRDS), dont le taux global est de 7,6 %, afin d'augmenter les « revenus nets du travail pour les bas salaires ». Celle-ci concernera les personnes recevant moins de 1,3 SMIC. A terme, c'est-à-dire en 2003, les smicards seront totalement exonérés de ces impôts. La ristourne sera ensuite dégressive pour s'éteindre au niveau de 1,3 SMIC. « En fin de période, un salarié payé au SMIC bénéficiera ainsi d'une ristourne équivalente à l'attribution d'un treizième mois », assure M. Fabius. Par mois, il touchera 540 francs de plus. Un salarié payé 1,1 fois le SMIC touchera 360 francs de plus, tandis que celui qui gagne 1,2 fois le SMIC s'enrichira de 180 francs par mois.

ailleurs, le régime du précompte au titre de l'impôt sur les sociétés sera réformé, à l'horizon 2002.

LA FISCALITÉ PÉTROLIÈRE

● **Pour amortir le choc pétrolier**, le gouvernement a pris un ensemble de mesures en faveur des ménages et de certains secteurs professionnels. Il a d'abord choisi d'alléger de 30 % la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sur le fioul domestique, à compter du 21 septembre. Le coût en année pleine de cet allègement sera de 3,5 milliards de francs. Cette mesure concernera également ceux qui utilisent le fioul comme carburant, notamment les exploitants agricoles. « Ainsi, pour une famille

Les pétroliers dénoncent une mesure discriminatoire

Au nom des compagnies installées en France (ExxonMobil, Shell, BPA-moco et TotalFinaElf), Philippe Trépant, président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), a condamné, jeudi 31 août, la taxation décidée pour financer la baisse de la fiscalité sur le fioul domestique : « Ce traitement d'exception va conduire à un prélèvement d'environ trois milliards de francs en comparaison d'un bénéfice moyen d'un milliard et demi ces dernières années ». Cette décision peut « remettre en cause certains investissements » destinés à la « mise aux normes européennes en matière d'environnement ». Autre menace, la délocalisation « vers des pays européens à la fiscalité moins instable ». Outre ce prélèvement exceptionnel de 20 % sur les provisions pour hausse des cours, l'UFIP réprovoque la suppression du dispositif de provision pour reconstitution de gisements : « La disparition de ce mécanisme porterait un coup d'arrêt à l'exploration production en France. »

Cette mesure, selon Bercy, « bénéficiera à plus de sept millions de personnes, dont près de 4 millions de femmes, et 2,5 millions de jeunes de moins de 30 ans qui entrent sur le marché du travail ». Elle coûtera 25 milliards sur trois ans, dont 8 milliards en 2001 et 8,5 milliards en 2002 comme en 2003.

● **Pour la vignette automobile**, une suppression pure et simple a été décidée pour les particuliers dès l'an prochain. L'Etat compensera intégralement le manque à gagner de 12 milliards de francs qui en résultera pour les départements.

LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

● **Pour l'impôt sur les sociétés (IS)**, la surtaxe de 10 % instituée par Alain Juppé est supprimée : elle sera d'abord ramenée à 6 % en 2001 et à 3 % en 2002, avant de disparaître en 2003. Le taux normal de l'IS sera donc ramené à cette échéance à 33,3 %. Coût de l'opération : 27,4 milliards de francs, dont 8,4 milliards en 2001, 9,2 milliards en 2002 et 9,8 milliards en 2003. Ce manque à gagner sera pour partie – à hauteur de 13,4 milliards de francs – compensé par un élargissement de l'assiette de cet impôt qui résultera de la modification du régime dit « mère-fille », de l'avoir fiscal entre entreprises ainsi que de l'amortissement dégressif.

Pour les PME, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de francs et qui sont contrôlées à 75 % au moins par des personnes physiques, le gouvernement abaisse le taux de l'IS à 25 % en 2001 et 15 % en 2002 sur les 250 000 premiers francs de bénéfices. Cette mesure coûtera 6,4 milliards de francs, dont 2,3 milliards en 2001 et 4,1 milliards en 2002. « Plus de 250 000 entreprises bénéficieront de cette mesure », assure Bercy.

● **Pour simplifier** le système fiscal, dès 2001, l'assiette de la taxe sur les salaires et celle des prélèvements sociaux seront harmonisées. Ce qui représentera pour l'Etat un coût de 300 millions de francs. Par

consommant 3 500 litres de fioul par an, l'économie d'impôt s'élèvera à 660 francs », précise M. Fabius.

Cet allègement sera financé par une contribution exceptionnelle des entreprises pétrolières du même montant. Pour cela, le gouvernement a décidé de supprimer la provision pour reconstitution de gisements dès la fin de cette année et de réaménager les avantages liés à la provision pour hausse des prix que peuvent constituer les entreprises pétrolières dans certaines conditions.

Pour le gazole, la TIPP ne sera pas, en 2001, augmentée de 7 centimes par litre, comme le prévoit le plan de rattrapage de l'écart de taxation avec le super. En revanche, dès 2002, le plan devrait de nouveau être appliqué, ce qui se traduira pour les contribuables par une hausse de cet impôt de 2,4 milliards de francs en 2002, comme en 2003. Par ailleurs, le mécanisme de remboursement aux transporteurs routiers sera renforcé. De plus, pour encourager l'utilisation des transports collectifs, les exploitants de réseau de transport en commun bénéficieront d'un remboursement partiel de la TIPP sur le gazole, à l'image des transporteurs routiers de marchandises.

La TIPP sur l'essence sans plomb ne sera pas, non plus, augmentée. Enfin, le gouvernement a choisi de mettre en place un dispositif pour que l'augmentation des prix pétroliers n'entraîne pas une hausse mécanique des recettes de la TVA. L'idée est de neutraliser, en matière de recettes de TVA tout du moins, l'effet de la hausse des prix du baril. La TIPP étant un impôt « volumétrique », la question ne se pose en effet que pour la TVA. Dorénavant, en cas de forte hausse des cours, l'Etat abaissera la TIPP de manière à compenser la hausse de recettes de TVA induite « pour que l'Etat ne s'enrichisse plus au détriment des consommateurs », précise M. Fabius.

V. MA.

Suppression de la vignette : les élus locaux dénoncent un « processus de recentralisation »

LAURENT FABIUS a pris sa décision en toute connaissance de cause. En supprimant la vignette des particuliers, qui rapporte 12 milliards de francs par an aux départements, soit 10 % de leurs recettes fiscales, il a certainement créé un « effet psychologique fort » dans l'opinion, mais il s'est aussi fait beaucoup d'ennemis. Les 99 présidents de conseils généraux tout d'abord. L'Assemblée des départements de France (ADF) constatait, dès mercredi, que cette mesure « se traduit par une dépendance plus marquée des conseils généraux à l'égard des dotations d'Etat ». Jean Puech, président (DL) de l'ADF, condamne « un manque de considération pour les élus locaux ». « Chaque nouvelle mesure gouvernementale de ce type ne fait que confirmer le processus de recentralisation déjà ressenti », ajoute-t-il.

Selon le président (UDF) du comité des finances locales et maire de Boulogne, Jean-Pierre Fourcade, Laurent Fabius fait de l'« antidécentralisation ». « C'est le quatrième accroc que ce gouvernement porte à l'autonomie fiscale des collectivités », précise-t-il – réforme de la taxe professionnelle, suppression de la part régionale de la taxe d'habitation, baisses successives des droits de mutation et enfin suppression de la vignette pour les particuliers. Avec cette mesure, le gouvernement prête une fois encore le flanc aux récriminations des élus locaux, de droite comme de gauche. Pierre Mauroy, président de la commis-

sion sur l'avenir de la décentralisation, a répété, lors de sa conférence de presse de rentrée à Lille, son attachement à l'autonomie fiscale des collectivités. « Jusqu'à présent, Bercy a manqué d'imagination pour nous ouvrir la voie d'une réforme des finances locales », ajoutait-il.

L'opinion formulée par M. Mauroy est unanimement partagée dans la commission qu'il préside (Le Monde du 1^{er} septembre). L'ancien premier ministre a donc, une fois de plus, du souci à se faire. Au moment de la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation, la commission avait failli exploser. Laurent Fabius et sa secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, doivent venir s'expliquer devant elle, mercredi 6 septembre. « Nous verrons bien ce qu'ils nous diront. Il faut que la vignette soit remplacée par une autre impôt territorial, à modulation locale, afin que les élus gardent leur marge de manœuvre », prévient M. Fourcade, qui entend lutter par tous les moyens contre le remplacement du produit de la vignette par des dotations d'Etat.

L'EXEMPLE DES SÉNATEURS

Cela revient-il à saisir le Conseil constitutionnel, comme l'avaient fait les sénateurs lors de la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation ? Les défenseurs de la vignette pourraient en effet être tentés de faire annuler la mesure, en vertu de l'article 72 de la Constitution, qui stipule que « les collecti-

tivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus ». Lors de la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation, les sénateurs de droite avaient fait valoir qu'après une amputation de 22,5 % de leurs recettes fiscales, la capacité d'action des régions était atteinte. Le Conseil constitutionnel avait rejeté cette argumentation, dans un arrêt rendu le 12 juillet. Il concluait notamment, dans les explications complétant l'arrêt, que « la réforme critiquée ne réduira pas la marge de manœuvre fiscale des régions au point d'entraver leur libre administration », puisque les recettes fiscales des régions représentaient encore 36,6 % de leurs recettes totales.

La part des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement des départements s'élève à l'heure actuelle à 65,5 %. Après la suppression de la vignette, elle passera à 58,4 %, et la part des dotations de l'Etat montera à 34,1 %. Le Conseil constitutionnel précisait en juillet que « c'est au cas par cas que le Conseil se prononce sur la question de savoir si le seuil de "dépendance critique" est ou non dépassé au regard des exigences constitutionnelles ». Il est donc difficile d'anticiper une éventuelle décision. Après lecture de cet arrêt, M. Fourcade juge « difficile » le recours devant le Conseil. En outre, les électeurs automobilistes pourraient ne pas apprécier.

Gaëlle Dupont

Les routiers veulent bloquer les raffineries à partir de lundi

LA COLÈRE des marins-pêcheurs s'est apaisée jeudi 31 août, après l'annonce par Jean Glavany d'« un plan global pour la pêche », mais la Fédération nationale des transports routiers (FNTR, patronat) a annoncé vendre- di qu'elle allait bloquer, à partir de lundi, les dépôts pétroliers et les raffineries françaises.

Dans l'après-midi et la soirée, les pêcheurs ont levé leur blocus dans la plupart des ports de l'Atlantique et de la Méditerranée. Annoncé au terme d'une réunion avec une délégation du Comité national des pêches maritimes (lire ci-dessous), ce plan prévoit des mesures d'allègements ou de suppression des charges sociales et une prise en charge des coûts portuaires, « jusqu'à 100 % pour certaines entreprises », a précisé le ministre. Les marins-pêcheurs avaient déjà obtenu la prolongation jusqu'à la fin 2000 du dispositif de 50 % d'exonération des charges sociales. Un groupe de travail a été chargé de définir les modalités d'application de l'accord.

« Les conditions sont offertes pour la reprise de l'activité », a estimé Hervé Jeantet, directeur de l'armement Dellhemmes de Concarnéou (Finistère), à l'origine du mouvement des pêcheurs bretons. Jugeant les propositions « honnêtes », le Comité régional des pêches (CRP) de Bretagne a appelé les marins-pêcheurs à reprendre le travail. Les ports ont été progressivement « libérés » au Havre, à Marseille, à Saint-Malo, où les liaisons des car-ferry étaient bloquées, à Granville, à Antibes, à Port-Vendres et à Sète. A Coquelles (Pas-de-Calais), les pêcheurs ont levé le barrage filtrant à l'entrée du terminal français du tunnel sous la Manche, où des centaines d'automobilistes britanniques étaient bloqués dans les bouchons. Les accès aux ports de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque ont également été rétablis. La compagnie P & O-Stena Line, un des principaux opéra-

teurs du trafic transmanche, a indiqué avoir abandonné son action en justice contre les pêcheurs. Cependant, ces mesures n'ont pas satisfait la fédération FO de l'Equipement, des transports et des services, qui les a jugées « insatisfaisantes ». A Ouistreham (Calvados), où le port est bloqué depuis sept jours, les pêcheurs estimaient que la baisse des charges n'allait bénéficier qu'aux gros armateurs. Jeudi en fin d'après-midi, ils empêchaient l'embarquement des camions dans les ferries en partance pour le Royaume-Uni.

RAFFINERIE BLOQUÉE PAR DES TRACTEURS

L'annonce, jeudi, d'un allègement de la fiscalité sur les carburants (lire ci-contre) n'a pas entièrement contenté les autres professions victimes de la hausse des prix du pétrole. La FNSEA a jugé que la mesure était « un premier pas, mais très insuffisant ». Christophe Pron, secrétaire général du CNJA, a estimé « ridicules au regard de l'agriculture les mesures de baisse des impôts » et a invité ses adhérents à conduire des actions aux côtés des routiers. A Tarascon (Bouches-du-Rhône), une trentaine d'agriculteurs ont manifesté brièvement devant l'hôtel des impôts. Une centaine de tracteurs bloquaient une raffinerie dans le Bas-Rhin, vendredi matin. La fédération nationale CGT des professionnels de la vente a appelé à « un front commun » avec les autres professions afin d'obtenir la détaxation des carburants.

Après l'appel de la Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), qui appelait ses adhérents à une mobilisation nationale vendredi, avec « blocage des points stratégiques dans chaque département », aux premières heures de la matinée, une centaine de taxis du Val-d'Oise ont commencé cette journée en perturbant fortement la circulation au nord de Paris, sur l'auto- route A 15.

Thierry Thomazeau va reprendre la mer

IL AVAIT l'air un peu perdu dans la foule des manifestants, la casquette de marin fichée à l'envers sur la tête comme le béret du Che, on aurait dit une personne dépla-

PORTRAIT

« Quand je suis à terre, dit-il, j'ai l'impression de venir d'un autre monde »

cée. « Hier, disait-il, j'étais encore à la mer, j'étais très bien où j'étais. » C'était la première fois, jeudi 31 août, à Paris, que Thierry Thomazeau participait à une manifestation de marins-pêcheurs, organisée près du ministère de l'Agriculture et de la pêche où Jean Glavany recevait une délégation. Quand la profession s'était mobilisée à Rennes, en 1994, contre la baisse des cours du poisson, il était resté chez lui, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée. Il estimait que le combat devait avoir lieu en mer, que lui et ses gars pouvaient se démenner « pour faire du plus beau poisson, tâcher de vendre mieux ». Mais là, face aux caprices du pétrole, les cartes ne sont plus entre les mains des marins. « Qu'est-ce que je peux sur la dévaluation de l'euro et le prix du baril à 32 dollars ? On est pris en otages de décisions politiques. Je me suis dit : il faut que j'y aille. »

Alors il est venu à Paris, avec ses gars. Au milieu des manifestants, en costume sombre et chaussures cirées, un correspondant du Times de Londres faisait poliment savoir que les Britanniques voyaient dans l'action des pêcheurs français un complot dirigé contre eux, « comme d'habitude ». Et il notait qu'il lui serait difficile d'expliquer aux Anglais « pourquoi des pêcheurs s'acharnent contre le gouvernement alors qu'ils ne paient pas d'impôt sur le fuel ».

250 JOURS DE MER PAR AN

Thierry Thomazeau sourit gentiment. « Quand je suis à terre, dit-il, j'ai l'impression de venir d'un autre monde. » A trente-huit ans, arrière-petit-fils de marin-pêcheur, petit-fils de marin-pêcheur, fils d'un charpentier de navire, il est patron armateur d'une paire de chalutiers de vingt mètres chacun. Il pêche l'anchois, la sardine et le thon dans le golfe de Gascogne. La semaine commence le samedi soir, vers minuit. La nuit suivante, après une journée de pêche, les marins reviennent au port poser les poissons dans la criée et repartent aussitôt, après avoir fait le plein de glace et de cajots. Et recommencent ainsi chaque jour, chaque nuit, jusqu'au vendredi, sans s'attarder à terre. Une journée pour réparer les chaluts, préparer les bateaux. Et repartir. Lui et ses

gars font 250 jours de mer par an. « Femme de marin, femme à cha-grin », il connaît le dicton.

En vingt-quatre heures, ses deux chalutiers consomment quatre tonnes de gazole. A 2,20 francs le litre, a-t-il calculé, la pêche ne pourrait être rentable que si les bateaux prenaient la mer six mois dans l'année seulement. Et ses treize matelots, payés à la part, ne survivraient pas. « On est à la limite d'une action de désespoir », disait-il peu avant que le gouvernement ne propose aux marins des mesures que les manifestants ont fini par juger satisfaisantes.

En écoutant leurs délégués rendre compte de l'issue des négociations, Thierry Thomazeau, toujours un peu à part dans la foule bruyante, a juste dit « c'est un peu flou », a écouté le mécontentement des uns, les calculs rassurants des autres. Il préfère encore raconter la vie en mer, les relations avec les autres marins, ce qu'il faut savoir dire, ou ne pas dire, quand on a eu une bonne pêche – « c'est la compétition permanente ». Quand il est à la barre et que tout est calme, il lit. Des romans, des livres d'histoire sur de Gaulle, Vercingétorix, « les mecs de conviction ». Soudain, poliment, il s'en va. « Allez, je vais rejoindre mes gars. »

Marion Van Renterghem

Semaine décisive pour l'avenir de la convention Unedic

Le patronat, la CFDT et la CFTC envisagent de différer la baisse des cotisations

D'ÉCHANGE de lettres en négociations discrètes, le dossier de l'assurance-chômage s'achemine vers un nouvel épisode décisif. Le 4 septembre, le patronat, la CFDT et la CFTC, signataires de la nouvelle convention Unedic, doivent se retrouver en début de matinée pour arrêter leur schéma de sortie de crise. Auparavant, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, aura fait valider l'esprit de ces propositions par son conseil exécutif, vendredi 1^{er} septembre. De leur côté les non-signataires ne restent pas les bras croisés. Ainsi, le 29 août, Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est entretenu longuement en tête à tête avec Martine Aubry. Là aussi, tous les scénarios ont été passés en revue.

Il est acquis que pas plus que la CFDT ou la CFTC, le Medef ne claquera la porte du régime d'assurance-chômage. Ces derniers jours, les uns après les autres, tous l'ont annoncé. « *Le Medef ne peut se permettre de voir la refondation sociale mort-née dès le premier dossier* », confie un responsable patronal. Les signataires maintiennent néanmoins la pression, avec la suspension de leur participation dans les instances de l'Unedic. Son président, Denis Gautier-Sauvagnac, représentant du Medef, le confirme : il n'a pas l'intention de convoquer le bureau de l'organisme paritaire, prévu le 6 septembre. Comme ils l'ont écrit, le 30 août, à Martine Aubry et Laurent Fabius, les partisans du plan d'aide au retour à l'emploi, sont prêts à discuter avec le gouvernement, tout en refusant une renégociation de la convention.

Parmi tous les obstacles à l'agrément qu'avaient soulevé les deux ministres, le patronat, la CFDT et la CFTC en ont retenu deux : le rôle de l'ANPE et la clarification des relations financières entre l'Etat et l'Unedic, sur lesquels ils entendent faire un geste. Dès la fin du mois d'août, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat a plaidé, avec insistance, auprès du Medef, pour que l'Unedic, sur le point de décaler des excédents historiques – on parle désormais de dix milliards de francs pour la seule année 2000 –, « renvoie l'ascenseur à l'Etat ». Le patronat s'est laissé convaincre, voyant tout l'avantage tactique à amadouer Bercy prioritairement. Dès lors, les trois signataires entendent proposer au gouvernement de lâcher momentanément du lest sur les baisses de cotisations incluses dans leur accord.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Medef, « joysticks », « cybergames » et Tony Blair

BIENVENUE à Medefland ! Au royaume de la « e-économie », thème retenu par l'organisation patronale pour sa deuxième université d'été, qui s'achève vendredi 1^{er} septembre sur le campus d'HEC à Jouy-en-Josas, rien n'a été laissé au hasard. Il s'agit, avant tout, d'être « dé-con-trac-té ».

En 1999, les chefs d'entreprise avaient tombé la veste. Pour l'édition 2000, ils ont abandonné la cravate, le « must » consistant cependant à arborer des manches négligemment relevées au-dessus du coude. Comme les autres, Franck Riboud et Michel Bon, PDG de Danone et France Télécom, se sont pliés à la règle. Autre commandement : faire mine d'être « e-ludique » et « pro » du joystick. Pour être dans la note, chaque participant se doit ainsi d'être passé par l'espace de jeux – pardon, de cybergames – garantis par la plaquette du Medef Next Generation.

Il y a encore « le » quizz. Celui qui vous permet de vous assurer que vous avez le « profil « nouvelle économie » ». Exemple : « Vos collaborateurs vous ont offert pour votre anniversaire deux adorables chats. Vous choisissez de les appeler : a) Zig et Puce. b) Click et Mortar. c) Stock et Option. » Il y a les dîners, toujours décontractés, au son de Village People. Et puis il y a les tables rondes. Mercredi, Er-

nest-Antoine Seillière, président du Medef, s'enflammait pour la « nouvelle émotion », celle qui anime désormais le « nouveau monde offert aux entrepreneurs » par la Toile.

« LAISSEZ-NOUS FAIRE » Jeudi, entouré de ses invités – Nicolas Sarkozy, député et maire (RPR) de Neuilly, Michel Rocard, ancien premier ministre socialiste, Nicolas Beytout, directeur de la rédaction des Echos et Jérôme Jaffré, président de l'institut d'opinion Cecop –, il délivrait son « message » sur la « e-démocratie ». « Laissez-nous faire, adaptez-vous, vous-mêmes, renoncez à votre souveraineté et à la grandeur de vos textes ! », a lancé M. Seillière à l'intention des politiques, avant de se féliciter de la « formidable dépolitisation » des internautes. Un peu interloqués, MM. Sarkozy et Rocard le mettaient immédiatement en garde contre les dangers d'une telle désaffection. Pas démonté, le « numéro un » du Medef a aussitôt rebondi, invitant ses centaines d'adhérents présents dans la salle à investir partout dans les régions les partis politiques. « Blair, c'est pas mal », a-t-il recommandé, volontairement ambigu. Sous le sourire radieux de Nicolas Sarkozy.

I. M. et C. M.

M. Chevènement pense que le « pôle républicain » sera décisif pour une victoire de la gauche

Le Mouvement des citoyens critique vivement ses partenaires de la majorité

A la veille de l'université d'été du Mouvement des citoyens, les 2 et 3 septembre à Grasse, Jean-Pierre Chevènement multiplie les commentaires

après sa démission du gouvernement. Dans un long document de travail, les amis de l'ancien ministre de l'intérieur se livrent à une critique en

règle des principaux partenaires de la majorité « plurielle », notamment des Verts, et appellent à « une recomposition » de la gauche.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT soigne sa sortie. Populaire comme jamais – 84 % des Français estiment qu'il a eu raison d'exprimer son désaccord sur la Corse, selon un sondage CSA réalisé pour *Le Parisien* du vendredi 1^{er} septembre –, l'ancien ministre de l'intérieur tire un véritable feu d'artifice médiatique : entretien dans *L'Est républicain* et sur RTL vendredi, dans *Libération* samedi et dans *Marianne* lundi, sans oublier le plateau de France-2 samedi, au soir de la première des deux journées de l'université d'été du Mouvement des citoyens (MDC), à Grasse.

Rien n'est négligé pour la promotion de ce « pôle républicain » que M. Chevènement appelle de ses vœux. Il s'en explique dans *L'Est républicain*, en soulignant que le succès de la gauche est lié à son rééquilibrage, avec un pôle républicain fort. « La gauche ne peut pas gagner si sa ligne politique résulte simplement des poussées que les Verts exercent sur le Parti socialiste », observe le président du MDC, ajoutant : « Il faudra que le PS tienne compte de l'existence de ce pôle républicain », qui ne « laissera pas indifférents (...) les républicains de l'autre rive », et espère-t-il, « une immense masse de Français ».

Interrogé sur l'échéance présidentielle, le président du MDC assure qu'il ne peut répondre à la question de son éventuelle candidature, puis il précise : « J'ai placé mes espoirs en François Mitterrand

pendant longtemps et je lui ai donné (...) les moyens de devenir président de la République. Pour l'avenir, j'aviserai. » Et la référence à l'ancien chef de l'Etat, et l'incertitude qu'il laisse planer pour l'avenir ne manquent pas, à coup sûr, d'agacer Lionel Jospin. Revenant également sur le dossier corse, l'ancien ministre de l'intérieur souligne que le premier ministre a pris la décision de la levée du préalable sur la violence « contre [son] avis ».

Un premier ministre « fait constamment un certain nombre de choix et il peut faire des erreurs ». « D'ailleurs, Lionel Jospin a théorisé le droit à l'erreur »

Il précise que les fiches techniques « diffusées par le préfet Christnacht le 3 juillet l'ont été (...) sans [son] aval ». M. Chevènement en conclut qu'un premier ministre « fait constamment un certain nombre de choix et [qu']il peut faire des erreurs ! ». « D'ailleurs, Lionel Jospin a théorisé le droit à l'erreur », ironise-t-il. Tout en assurant une

nouvelle fois que le MDC est fermement ancré dans la majorité « plurielle », son président s'interroge : « Est-ce que participer à l'équipe [gouvernementale] a tellement d'importance ? »

C'est l'une des questions qui doivent être débattues à Grasse. Mais l'essentiel résidera dans le débat sur le « pôle républicain » : sur quelles bases et avec qui peut-il se constituer ? Le MDC vient de mettre la dernière main à un document de 25 pages denses, discuté depuis le mois de juin, qui expose son corps de doctrine et règle son compte à la gauche « plurielle ».

Le PS « mesure toujours ce que Lionel Jospin lui a apporté à la victoire. (...) Mais il le mesure de moins en moins. La perspective de 2002 tient en réserve les autres voix qui s'expriment en son sein », souligne ce document. Puis les penseurs du MDC s'attaquent avec virulence à « l'alliance stratégique Verts-PS », notant que, « dans beaucoup de régions, les Verts font perdre plus de voix à la majorité qu'ils n'en apportent », en particulier sur la question de la chasse. Enfin, l'alliance Verts-PS place « au centre du jeu des thèmes qui, soit n'intéressent pas les milieux populaires, soit les hérissent ! ». « L'apport des voix vertes est faible et éphémère », assène le MDC. Fondé uniquement sur les « couches moyennes des grandes villes », il place le centre de gravité de la majorité sur une base étroite : « Les couches moyennes urbaines et nanties. »

Lionel Jospin veut défendre « sa » République à La Rochelle

C'EST devenu un rite estival immuable depuis qu'il est premier ministre : chaque année, Lionel Jospin effectue sa rentrée politique en même temps que celle de son parti, lors de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle. Dimanche 3 septembre, M. Jospin interviendra au même moment que son ex-ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui annonce « un grand discours » à l'université d'été du Mouvement des citoyens, à Grasse (*lire ci-dessus*). Le chef du gouvernement devrait revenir sur la Corse, le référendum sur le quinquennat, les turbulences au sein de la majorité « plurielle » et définir, en écho à M. Chevènement, sa conception également très « républicaine » de la République.

RECORDS D'AFFLUENCE

Autant de sujets qui seront évoqués, dès l'ouverture, vendredi 1^{er} septembre, lors de seize ateliers et trois tables rondes : 135 intervenants sont programmés, dont la quasi-totalité des membres socialistes du gouvernement. Le cru 2000 devrait battre des records d'affluence, avec 1 500 militants inscrits. Grand maître d'œuvre, en tant que chargé de la formation au secrétariat national du PS, Henri Weber a doublement innové. Les cinq

confédérations syndicales participeront à un débat, sans le Medef, sur la refondation sociale. Et les représentants des quatre autres formations de la majorité débattent, notamment avec Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux toujours « en congé » du PS, de la situation politique avant les

congrès du PS, du 24 au 26 novembre à Grenoble, chaque sensibilité ayant jusqu'au 4 septembre pour déposer sa contribution. Après la Gauche socialiste (*Le Monde* du 11 juillet) et avant Henri Emmanuelli, l'ex-popéreniste Alain Vidalies et quelques autres – certains ministres n'ex-

La motion Voynet pour le congrès des Verts

Les partisans de Dominique Voynet ont rendu publique, jeudi 31 août, la motion qu'ils soumettront au congrès des Verts, les 11 et 12 novembre. Ce texte, intitulé « Grandir », assure que les Verts « n'ont pas perdu leur âme » au sein de la majorité « plurielle ». Mais il pose les conditions d'un « éventuel » accord avec le PS pour la période 2002-2007. Pour les législatives, « les Verts lieront l'accord programmatique à l'augmentation du nombre de leurs députés, à la hauteur de leur représentativité, avec création d'un groupe parlementaire », soit au moins vingt députés.

Quant au programme de législation, les amis de la ministre de l'environnement plaident pour « une Constitution fédérale pour l'Europe » et « l'avancée vers une VI^e République », pour une réduction « drastique » des inégalités, la semaine de quatre jours et une nouvelle politique agricole et énergétique.

prochains rendez-vous électoraux. Soucieux de confirmer que la démission de M. Chevènement ne remet pas en cause son appartenance à la majorité, le MDC sera là, représenté par Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

La Rochelle donnera aussi le coup d'envoi à la préparation du

cluent pas des contributions « thématiques » qui, à la différence des autres, ne prétendent pas définir les orientations générales du PS –, Jean-Marie Bockel, député et maire de Mulhouse, adepte d'« une nouvelle gauche sociale-démocrate » proche de celle de Tony Blair, a déposé la sienne, « Quinze chantiers pour

Quant au Parti communiste, le MDC regrette que, « absorbé par sa "mutation", il privilégie sa survie au jour le jour à travers son alliance avec le PS sur toute autre considération ». Il rappelle qu'il en a fait « plusieurs fois l'amère expérience », notamment lors des élections européennes. « Etonnante fuite en avant libertaire qui court après la nouvelle petite-bourgeoisie sans gagner ses voix », juge le MDC.

Le petit parti de Jean-Pierre Chevènement, reste donc le « seul recours aux idéologies défaites ». Certes, il ne peut rien tout seul. Mais il se donne pour ambition de mener une recomposition de la gauche, avec des communistes qui auraient « repris leur liberté de jugement » et des socialistes dont l'immense majorité des élus sont « naturellement et profondément républicains ».

Il tend aussi une main très molle aux Verts, qu'il ne faut pas tous « jeter avec l'eau du bain ». Le document trace les axes de cette reconstruction : l'école, la lutte contre la délinquance, le renforcement de la loi, la défense du secteur public, la nation enfin, seul rempart contre la mondialisation sauvage.

Comme le souligne un proche collaborateur de M. Chevènement, « la mondialisation c'est le nouveau mot pour parler d'impérialisme et de capitalisme. Les problèmes sont toujours les mêmes ».

Béatrice Gurrey

Claude Allègre note sévèrement Laurent Fabius

CLAUDE ALLÈGRE enfonce le clou : puisque *Toute vérité est bonne à dire*, selon le titre de son dernier livre (Robert Laffont-Fayard), l'ancien ministre de l'éducation nationale est intarissable, persuadé qu'il est de la « justesse » de ses analyses. Dans un entretien au *Point* (daté 1^{er} septembre), il revient, une nouvelle fois, sur son éviction du gouvernement, « injuste » et politiquement pas « très adroite ». « Si chaque fois qu'on veut faire des réformes il faut sacrifier un ministre, c'est cher payé », s'exclame-t-il.

Mais c'est ailleurs que le franc-parler de M. Allègre fait mouche. « Jospin a réussi son remaniement », juge-t-il. « Mais son gouvernement a perdu son originalité, ses fortes personnalités, son cachet. Je trouve que le deuxième gouvernement ressemble beaucoup trop à un gouvernement Mitterrand et pas assez à ce que, moi, j'appelle la "génération

Jospin". Car, malgré nos différends, je continue à dire qu'avec le premier gouvernement Jospin a réussi quelque chose de nouveau, d'innovant. On avait des discussions sur tout, mais entre copains. On pouvait s'engueuler et se convaincre mutuellement, c'était intellectuellement très riche (...) Le talent de Jospin était de faire tenir ensemble cet attelage pluriel de personnalités fort contrastées. »

« LE CONTRAIRE DE DSK »

La cible des critiques de l'ancien ministre ne fait aucun doute : « L'arrivée de Fabius au gouvernement est une bonne manière de ne pas avoir de turbulences dans le groupe parlementaire. C'est un gain. » « Il est intelligent et cultivé », concède-t-il, avant de livrer le fond de son jugement : « Le défaut principal de Fabius, depuis longtemps, c'est de ne pas être innovant, de ne

pas prendre de risque intellectuel. Il est le contraire de DSK », tout en se défendant de raviver les plaies lointaines du congrès socialiste de Rennes, en 1990.

Quant à Lionel Jospin, il « essaie de faire avancer les choses » – sur la Corse, par exemple –, en « novateur » et « il faut l'aider ». Pour le reste, « la cohabitation est devenue nuisible », tant elle pèse sur la capacité du gouvernement à engager des réformes ambitieuses. « A toute occasion, Chirac cherche à enfoncer une aiguille. » M. Allègre ajoute que, dans ce contexte : « Jospin répond : "De toute manière, je ne suis pas totalement libre parce que, si je dérape, j'ai quelqu'un au-dessus de moi qui attend pour tirer le tapis. Donc, en période de cohabitation, je ne peux pas aller plus loin..." » C'est peut-être vrai. Même rugueuse, l'amitié entre Claude Allègre et Lionel Jospin reste fidèle.

une nouvelle étape », avec Nicole Bricq, députée de Seine-et-Marne, et Gérard Gouzes, député de Lot-et-Garonne.

François Hollande, le premier secrétaire, après avoir coordonné, avant l'été, la réflexion d'un pôle jospino-rocardien pour mieux « le maîtriser » et participé à plusieurs dîners de ministres de cette sensibilité – Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Daniel Vaillant, Pierre Moscovici, Jean Glavany et Michel Sapin –, a opté pour une démarche de rassemblement. Privés du droit de faire une contribution générale et de se lancer dans une chasse aux signatures, les ministres se sont repliés sur un article commun, le 18 juillet, dans *Libération*, axé sur la lutte contre les inégalités, et ont laissé M. Hollande élaborer une contribution au nom de l'ensemble de son secrétariat national, hormis la Gauche socialiste et les ex-popérenistes. Son texte entend jeter les contours d'« une société plus humaine » autour de plusieurs grands axes (la croissance, le contrat pour la jeunesse, l'éducation tout au long de la vie). M. Hollande s'est efforcé de rassurer récemment Laurent Fabius : il n'entend pas reprendre le concept de « majorité de la majorité » inventé par M. Vaillant au congrès de Brest en 1997, qui laisserait à l'écart les fabiusiens, et ne veut pas davantage affaiblir leur poids dans les instances du PS.

Cinq mois après l'entrée de M. Fabius au gouvernement et dix ans après le congrès de Rennes, qui avait exacerbé la division, Grenoble ne devrait donc pas rallumer la guerre des courants. Non seulement les fabiusiens signent le texte de M. Hollande, mais plusieurs d'entre eux, comme M. Weber, l'ont nourri. « La seule position de Fabius au parti c'est de défendre ce qu'il a et d'être vigilant sur le maintien des équilibres fondamentaux », explique un proche du premier secrétaire.

Celui-ci attend du congrès de Grenoble, sans enjeux de pouvoir, qu'il élabora un projet pour les élections législatives et présidentielle de 2002 et qu'il prépare une relève générationnelle. Le PS souhaite associer ses partenaires de la majorité à cette recherche programmatique. M. Hollande rêvant même, pour les législatives, d'« un accord multilatéral ».

Michel Noblecourt

ACCIDENT Le rapport d'étape du Bureau enquêtes-accidents (BEA) sur la catastrophe du Concorde, rendu public jeudi 31 août, éclaire d'un jour nouveau les causes de l'accident qui a fait 113 morts, le 25 juillet, à Gonesse. ● **LES EXPERTS** confirment qu'une pièce métallique, située sur la piste et d'origine encore discutée, a bien provoqué

l'éclatement d'un pneu, à l'origine de l'incendie décelé par la tour de contrôle et l'équipage. ● **LE PILOTE** du supersonique a alors pris la décision de couper le moteur n°2, pen-

sant, à tort, celui-ci en feu. Lorsque le moteur n°1 s'est arrêté à son tour, l'avion est devenu incontrôlable. ● **PRIVÉES** du fleuron de leur flotte, Air France et British Airways se réor-

ganisent pour satisfaire leurs clients et les employés qui volaient à bord du Concorde. ● **LES SPÉCIALISTES** prévoient pour 2015 une catastrophe aérienne chaque semaine.

Un rapport d'étape précise le scénario de la catastrophe du Concorde

L'éclatement d'un pneu provoqué par une pièce métallique située sur la piste est bien à l'origine du crash du 25 juillet, qui a coûté la vie à 113 personnes. L'arrêt d'un des deux moteurs s'explique par une décision de l'équipage, qui le pensait - à tort - en feu

SANS DOUTE faudra-t-il attendre encore quelques mois avant de connaître l'enchaînement exact des circonstances qui ont provoqué l'accident du Concorde d'Air France, qui s'est écrasé, le 25 juillet, peu après son décollage de l'aéroport de Roissy. Dans son rapport d'étape, rendu public jeudi 31 août, le Bureau enquêtes-accidents (BEA) précise d'emblée que le document « ne peut être interprété comme une indication sur les orientations ou, a fortiori, sur les conclusions de l'enquête ». S'il ne lève pas toutes les zones d'ombre, il apporte de nouvelles précisions sur le scénario d'une catastrophe qui a causé la mort de 113 personnes.

Les enquêteurs confirment ainsi que c'est une pièce métallique qui a provoqué l'accident. Il s'agit d'« *lamelle métallique* » de 43 centimètres de long et d'une largeur variable de 29 à 34 mm, percée de trous dans certains desquels se trouvent des rivets. Si cette pièce semble bien appartenir à un avion, son origine n'est toutefois pas identifiée par le rapport, qui affirme

seulement qu'elle n'appartient pas au Concorde.

A 16 h 42 min 31s, le pilote annonce le « *top décollage* » à la tour de contrôle. Le rapport indique que quelques secondes plus tard, le pneu avant droit du train gauche est déchiré par la lamelle métallique. « *Des morceaux de pneu sont projetés contre la structure* » de l'avion, précise le BEA. Les techniciens reconnaissent toutefois ignorer « *si des morceaux de pneumatiques ont perforé des réservoirs ou sont entrés dans les moteurs. La reconstitution de l'avion devrait permettre de le déterminer* ». Seule certitude : quelques secondes après l'éclatement du pneu, un incendie se déclare à la gauche de l'appareil. « *L'embrasement initial s'est produit sous l'aile, confirme le rapport, entre les nacelles des moteurs de gauche et le fuselage. (...) Une petite flamme serait apparue soudainement, un peu comme un chalumeau, avant de prendre une grande dimension en largeur (elle entourait les moteurs de gauche) et en longueur (environ une longueur de fuselage). Cette flamme*

s'accompagnait d'une épaisse fumée noire. Le bruit de l'avion était peut-être différent de l'accoutumée ».

FUITE DE CARBURANT

A 16 h 43 min 3s, le Concorde a déjà atteint la vitesse V1, à partir de laquelle le pilote n'est plus en mesure d'interrompre le décollage. « *Le feu de forte intensité s'est déclaré sous l'aile gauche, dans une zone dépourvue de moyens d'extinction, alors que l'avion était en phase d'accélération entre V1 et VR* ». Il semble alors impossible de rentrer le train d'atterrissage. A 16 h 43 min 13s, alors que le pilote de ligne vient de s'exclamer « *attention* », la tour de contrôle donne la première alerte à l'équipage par radio : « *Concorde zéro... 45 90, vous avez des flammes, vous avez des flammes derrière vous* ».

A 16 h 43 min 20s, l'officier mécanicien navigant signale à la tour : « *panne moteur deux* ». Cinq secondes plus tard, le commandant de bord déclenche « *la procédure feu réacteur* ». L'enquête du BEA indique toutefois qu'« *aucun des*

moteurs ne présente de traces de feu antérieures à l'écrasement ». Elle a cependant permis de constater « *une ou plusieurs perforations d'au moins un réservoir avec fuite importante de carburant* ». « *L'inflammation du carburant qui fuyait et un feu très violent pendant toute la durée du vol* » a également été relevée par les enquêteurs. Ils observent aussi « *une perte de poussée sur un, puis deux moteurs* ». Ces diverses constatations peuvent poser la question du choix fait à bord quant à l'arrêt du moteur deux qui n'était pas en feu. Le rapport semble dédouaner l'équipage, en écrivant qu'il « *ne disposait pas de moyens de prendre conscience de la nature du feu ni de lutter contre celui-ci* ».

A 16 h 43 min 31s, la tour de contrôle signale à nouveau : « *Vous avez de fortes flammes derrière vous* », tandis que l'alarme retentit dans le cockpit. Les contrôleurs aériens poursuivent : « *Vous avez la priorité pour le retour sur le terrain* ». A 16 h 44 min 22s, après avoir constaté que le train d'atterrissage ne rentrait toujours pas, le

pilote de ligne indique à la tour de contrôle que, plutôt que de revenir à son point de départ, il va tenter de se poser à l'aéroport voisin du Bourget.

RETRAIT DU CERTIFICAT

« *Après avoir dépassé la zone de fret, constate le rapport, l'avion ne montait plus (...). Il a survolé la RN 17 à environ 200 pieds, puis il a fait un virage à gauche à forte inclinaison, s'est cabré et est retombé sur l'aile gauche. Il y a d'abord eu un embrasement, puis une ou plusieurs explosions* ». A 16 h 44 min 31s, l'enregistrement est interrompu. Le Concorde s'est écrasé sur un hôtel de Gonesse, à 9 500 mètres de son point de décollage.

En conclusion, le BEA résume les raisons pour lesquelles il a recommandé au ministère des transports le retrait du certificat de navigabilité du Concorde. « *L'expérience montre que la destruction d'un pneu pendant les phases de roulage, d'atterrissage ou de décollage n'est pas un événement improbable sur Concorde et qu'il est*

effectivement de nature à entraîner des dégâts à la structure et aux systèmes. Cependant, une telle destruction n'a jamais été à l'origine d'un feu de carburant ». Les experts ajoutent que « *l'accident du 25 juillet 2000 a ainsi montré que la destruction d'un pneu - événement simple dont on ne peut affirmer qu'il ne puisse se reproduire - a eu des conséquences catastrophiques dans un délai très bref sans que l'équipage soit en mesure de rétablir la situation* ».

Le retrait du certificat a sans doute paru d'autant plus nécessaire que le rapport révèle que six incidents, entre 1979 et 1993, ont été provoqués par l'éclatement de pneumatiques. A chaque fois, la structure du Concorde a subi des dégâts plus ou moins importants. La reconstitution totale de l'appareil qui s'est écrasé le 25 juillet sera seule en mesure de donner lieu à un rapport définitif du BEA susceptible d'expliquer la catastrophe.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Fallait-il arrêter le moteur n° 2 ?

LE RAPPORT du BEA relate avec précision l'enregistrement des conversations entre les membres de l'équipage du Concorde et des échanges avec le contrôleur de la tour, contenu dans l'une des boîtes noires (CVR). Ces informations indiquent clairement que le commandant de bord a pris la décision de couper volontairement le moteur n° 2. Un acte déterminant pour la suite des événements. En effet, le Concorde en phase de décollage n'a plus, ensuite, disposé que de trois moteurs, soit le strict minimum pour poursuivre la manœuvre. Or le moteur n° 1 a perdu de la puissance, ce qui a entraîné la catastrophe.

La coupure volontaire du moteur n° 2, effectuée pour éteindre un incendie, s'est révélée inutile puisque aucun des quatre moteurs du Concorde n'a pris feu. Leur examen par le BEA ne révèle aucune trace de flammes. En réalité, l'incendie concernait l'aile gauche et

provenait de la fuite de carburant. Mais, dans le cockpit, l'équipage ne disposait pas de ces informations.

« LA NATURE DU FEU »

Alerté sur l'incendie par la tour de contrôle, il a enregistré, avec deux secondes d'intervalle, une panne moteur 2, c'est-à-dire le relevé d'un paramètre anormal par l'un au moins des cinq indicateurs mesurant en permanence le fonctionnement de chacun des quatre propulseurs. Il semble que le commandant de bord et le mécanicien aient rapproché l'alarme feu de l'anomalie de fonctionnement du moteur 2 pour décider de couper ce dernier.

Le BEA précise que « *l'équipage ne disposait pas de moyens de prendre conscience de la nature du feu ni de lutter contre celui-ci* ».

En quelques secondes, pendant la phase délicate du décollage, le commandant de bord a dû prendre

une décision cruciale. Que se serait-il passé s'il avait conservé le moteur 2 en fonctionnement ? Il est impossible d'affirmer que le crash aurait été évité. En effet, la défaillance du moteur 1 qui a causé la chute du Concorde a pu résulter d'une perturbation du circuit d'alimentation en carburant engendrée par l'importante fuite de kéroène de l'aile gauche.

De même, l'anomalie enregistrée sur le moteur 2 pourrait avoir la même cause. Dans ce cas, même avec les deux propulseurs de l'aile gauche en fonctionnement, l'avion aurait pu manquer de la puissance nécessaire pour se poser au Bourget. Mais un atterrissage de fortune aurait peut-être été possible. La suite de l'enquête devra préciser ces hypothèses. Il semble, aujourd'hui, que l'équipage ait pris une décision cohérente avec les informations dont il disposait.

Michel Alberganti

« Ça brûle bien et j'suis pas sûr que ça vienne du moteur »

VOICI les derniers propos échangés entre l'équipage du Concorde et la tour de contrôle de Roissy avant le crash de l'appareil.

- 16h 42 min 17 s. Le contrôleur : « *4590, piste 26 droite, vent 0 90 8 kt, autorisé décollage* ».

L'équipage : « *4590 décolle 26 droite* ».

- 16h 43 min 13 s. Le contrôleur : « *... 4590, vous avez des flammes... vous avez des flammes derrière vous* ».

- 16h 43 min 22s. Alarme feu.

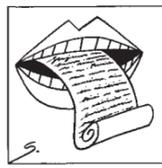
- 16h 43 min 24 s. OMN [mécanicien de bord] : « *Coupe le moteur 2* »

- 16h 43 min 25s. Commandant de bord : « *Procédure feu réacteur* » et, une seconde plus tard, arrêt alarme feu.

- 16h 43 27 s. OPL [copilote] : « *Attention, le badin, le badin, le badin* ».

- 16h 43 min 28s. Une information dont l'origine n'a pas pu être identifiée est entendue sur la fréquence : « *Ça brûle bien et j'suis pas sûr que ça vienne du moteur* ».

- 16 h 43 30s. Commandant de bord : « *Train sur rentré* ». Au cours des huit secondes suivantes l'équipage mentionne plusieurs fois le train.



VERBATIM

Une rentrée aérienne sans le vrombissement du supersonique

IL FAUT pour le moment s'habituer à un transport aérien sans Concorde. En attendant une éventuelle nouvelle certification de l'appareil, les deux compagnies aériennes concernées et leurs employés doivent mettre entre parenthèses leur fibre supersonique.

Pour Air France et British Airways, la valeur symbolique de l'appareil n'était pas négligeable. La compagnie britannique mettait régulièrement en valeur ses Concorde dans ses campagnes marketing de l'autre côté de l'Atlantique. Une maquette géante près de Time Square, à New York, et à la sortie des tunnels menant à Manhattan, promettait « *New York - Londres en trois heures et quart* ». Martin George, directeur marketing de British Airways, estime « *inopportun d'enlever ces maquettes* », persuadé que « *Concorde volera à nouveau* ». L'argument commercial n'est pas mince pour une frange de la clientèle fortunée et élitiste. A 50 000 francs l'aller-retour, PDG, artistes et, plus récemment, acteurs de la « *nouvelle économie* » avaient élu domicile dans cet avion pour leurs vols transatlantiques.

Cette clientèle ne constituait pas une source de revenus importante pour les deux compagnies. L'exploitation du Concorde a longtemps été déficitaire, en raison des coûts élevés d'entretien et d'exploitation.

Chez Air France, les 50 000 passagers transportés chaque année ne représentaient qu'un peu plus de 0,1 % des 40 millions de passa-

gers annuels. Le chiffre d'affaires Concorde s'élève à 900 millions de francs, soit seulement 1,3 % du chiffre total de la compagnie (67,56 milliards de francs). Après de nombreuses années de pertes d'exploitation, Air France a réussi à dégrader de maigres bénéfices, qui seraient compris entre 10 et 20 millions de francs par an selon la comptabilité analytique de la compagnie.

Du côté de British Airways, la compagnie est fière d'avoir « *transporté 2,5 millions de passagers sur Concorde entre Londres et New York depuis 1976* ». La contribution de Concorde aux revenus est estimée entre 150 à 200 millions de livres (2 milliards de francs), à comparer aux 80 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel.

Les deux compagnies vont s'efforcer de conserver cette clientèle prestigieuse qui a pris l'habitude de voyager sur leurs lignes. Air France refuse pour le moment de développer ses plans. British Airways a lancé un vaste plan de réaménagement à hauteur de 200 millions de livres pour sa première classe et sa classe affaires. La liaison Londres - New York sera la première à bénéficier de ces modifications. Les premières classes seront complètement redessinées cet automne sur les instructions du designer britannique Kelly Hoppen.

Et la classe affaires sera équipée de lits individuels (jusqu'à 102 lits sur chacun des vols du soir au départ de New-York). S'il revole, le Concorde sera également complètement « *relooké* » sous la houlette

du designer Terence Conran. La clientèle du Concorde, habituée à bénéficier de services au sol luxueux (douche à l'arrivée, chauffeur, etc.) continuera d'en avoir à sa disposition sur les avions subsoniques.

L'aviation d'affaires espère toutefois récupérer une partie de cette clientèle. A 600 000 francs l'aller-retour entre Paris et New-York, pour quatorze personnes, le prix de la traversée en Falcon 900 est moins chère qu'en Concorde. Et Christian Sasso, directeur général de Dassault Falcon Services, fait remarquer que « *les délais d'embarquement et le temps de vol peuvent faire gagner jusqu'à deux heures par rapport à un avion de ligne* ».

RECLASSEMENT DES PERSONNELS

En plus de leur clientèle, les compagnies aériennes vont devoir réserver une attention particulière à leurs employés qui s'étaient consacrés au Concorde - environ 300 personnes chez Air France. Une population en théorie facilement reclassable parmi les 7 000 mécaniciens au sol, 12 000 hôtesses et stewards, et environ 3 300 pilotes, copilotes et mécaniciens à bord de la compagnie.

Les 80 hôtesses et stewards ont déjà repris l'air, puisque aucun ne volait exclusivement sur le supersonique. Des doubles ou triples qualifications leur permettaient déjà de passer d'un Boeing 747 ou d'un Airbus A 340 vers le Concorde. Mais la perspective de ne plus pouvoir échapper à la routine subsonique risque de les affecter.

Même avenir pour les 150 mécaniciens au sol de la division, « *qui s'occupent à la fois des Concorde et des Airbus A 310 moyen courrier* », explique un représentant syndical. Certains continuent toutefois d'entretenir les cinq supersoniques cloués au sol.

La situation est très différente pour les pilotes. Selon la direction, aucun n'a repris les commandes pour le moment. Air France avait douze équipages Concorde, deux pour chaque supersonique. Si tous les navigants avaient précédemment été qualifiés pour d'autres appareils, ils avaient dû se consacrer exclusivement au Concorde. Or la réglementation exige de nouveaux entraînements sur simulateurs avant de pouvoir revoler sur d'autres machines. Les règlements de l'aviation civile prévoient par exemple qu'ils réalisent au moins trois atterrissages virtuels ou réels tous les six mois.

Après une formation de trois ou quatre mois, les mécaniciens et copilotes pourraient être requalifiés sur des moyen ou long courriers. La CFDT-Air France craint que la suspension du Concorde ne mène à des mises à la retraite anticipées parmi les pilotes. Sans parler des considérations affectives et humaines : le pilotage d'un Concorde, très valorisant, constituait souvent le couronnement d'une carrière. Revenir aux avions subsoniques n'est certainement pas la fin de parcours rêvée par la plupart d'entre eux.

C. J.

PRÉFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE DÉVIATION DE LA RN6 À CHAMPFORGEUIL COMMUNES DE CHAMPFORGEUIL ET LA LOYÈRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté du Préfet de SAONE-et-LOIRE du 10 juillet 2000, une enquête publique portant sur l'utilité publique de la déviation de la RN6 à Champforgeuil avec statut de déviation d'agglomération et la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de Champforgeuil et de La Loyère, est prescrite sur le territoire des communes de Champforgeuil et La Loyère.

Cette enquête aura lieu du 21 septembre 2000 au 23 octobre 2000 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Champforgeuil, où toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée. Le public pourra y consulter le dossier d'enquête préalable à la DUP ainsi que les dossiers de mise en compatibilité des POS de Champforgeuil et la Loyère pendant 32 jours consécutifs du 21 septembre 2000 au 23 octobre 2000 inclus, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés), et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Champforgeuil.

Les études d'environnement, déposées à la mairie de Champforgeuil, pourront être consultées par le commissaire enquêteur et par le public.

Pendant le même délai, le dossier du projet d'enquête et le dossier de mise en compatibilité du POS de la Loyère seront déposés à la mairie de la Loyère. Le public pourra en prendre connaissance les lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi et jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (jours fériés exceptés), et consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur à la mairie de Champforgeuil.

M. Hubert DEVERS, directeur d'école honoraire en retraite, 4 rue de la Peuplerie, 71500 LOUHANS a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de DIJON. M. Georges MANSOT, contremaître district EDF en retraite, 3 rue Georges Gauthier, 71100 SAINT-RÉMY, a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

M. Hubert DEVERS, se tiendra à la disposition du public à la mairie de :
- Champforgeuil, les jeudi 21 septembre 2000 de 9 h à 12 h, mercredi 11 octobre 2000 de 9 h à 12 h et lundi 23 octobre 2000 de 14 h à 17 h.
- La Loyère, le jeudi 28 septembre 2000 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira un rapport et rédigera des conclusions motivées sur les différents objets de l'enquête. Copie en sera tenue à la disposition du public pendant un an à la Préfecture de SAONE-et-LOIRE, à la Sous-Préfecture de CHALON-sur-SAONE, aux mairies de Champforgeuil et La Loyère. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport du commissaire enquêteur à la DDE, bureau SGER/AFD, 37 bd Henri Dunant, BP 4029, 71040 MACON CEDEX 9



L'indemnisation des victimes nécessite des sommes de plus en plus importantes

IL N'Y A PAS d'égalité devant les catastrophes aériennes, encore moins devant les indemnités perçues pour réparer leurs terribles préjudices. Les avocats des ayants droit des victimes de l'accident du Concorde vont tout faire pour que leurs clients soient traités le mieux possible. Ils souhaitent obtenir des sommes proches des dommages et intérêts obtenus par les victimes des accidents aux Etats-Unis, généralement beaucoup plus élevés que ceux versés dans le reste du monde. L'avocat allemand Christof Wellens a indiqué qu'il espérait obtenir 300 millions d'euros de dommages de la part d'Air France, sur la base d'une moyenne (2,9 millions d'euros par victime) des sommes obtenues lors des précédentes catastrophes aériennes aux Etats-Unis.

Deux grands types de préjudices doivent être indemnisés : moraux et économiques. Les préjudices économiques, calculés individuellement, dépendent des revenus, de la situation patrimoniale, familiale et de l'âge de la victime. Leur évaluation peut varier d'un pays à l'autre, en fonction des juridictions et du droit applicable. Ainsi, dans le cas de l'accident du Concorde, quatre

juridictions peuvent être saisies : celle du lieu de départ de l'avion, celle du lieu de destination, celle du lieu d'émission du billet et celle du lieu de résidence du transporteur. Le lieu de domicile des victimes, que prévoit la nouvelle convention, n'est pas encore applicable. Toutefois, la juridiction devant laquelle est portée l'affaire n'appliquera pas forcément le droit de son pays.

« FÉDÉRER LES FAMILLES »

Les avocats réfléchissent donc aux différentes stratégies juridiques possibles. M^e Gérard Samet, un avocat parisien qui représente une famille et a été consulté par plusieurs avocats allemands, affirme qu'il faut avant tout « former un collectif, fédérer les familles ». Pour lui, il n'est pas exclu que le droit français, suite à la réforme du code pénal de 1996, soit le plus intéressant.

D'ores et déjà, la Réunion aérienne, assureur d'Air France et du Concorde, a commencé à indemniser les parents des victimes en leur versant des acomptes, à raison de 140 000 francs par passager – le minimum prévu par la convention de Varsovie, qui régit les contrats in-

ternationaux de transports aériens de passagers. Les assureurs ont également commencé à rencontrer les ayants droit pour leur proposer la négociation d'une indemnité à l'amiable.

Quelle que soit l'issue des procédures judiciaires, qui risquent de durer plusieurs années, la tendance est à l'augmentation du coût des catastrophes aériennes pour les assureurs. « Nous sommes sur un marché très cyclique, qui est entré dans une phase de hausse », explique Jean-Michel Gicquel, directeur général de la Réunion aérienne : hausse du coût des sinistres, compte tenu de l'indemnisation des victimes et du coût croissant des technologies, et hausse du nombre d'accidents du fait de l'augmentation du trafic. Face à cela, les primes d'assurance vont augmenter pour les compagnies aériennes. Mais pas au point de les mettre en difficulté, comme l'affirment certains experts. Les primes d'assurance ne représentent qu'une fraction limitée (nettement inférieure à 5 %) des dépenses d'exploitation, estime M. Gicquel.

Sophie Fay

Compagnies et constructeurs veulent déjouer les prévisions alarmantes

En 2015, il pourrait y avoir un accident d'avion par semaine

CE POURRAIT ÊTRE un scénario catastrophe. C'est, hélas ! l'hypothèse la plus réaliste pour le transport aérien : il devrait y avoir en moyenne un accident d'avion par semaine en 2015.

Avec environ 1,5 accident pour 1 million de vols, l'avion reste pourtant l'un des moyens de transport les plus sûrs. Mais, avec 18 millions de vols par an, on enregistre déjà une vingtaine de catastrophes aériennes chaque année. Selon le Bureau enquêtes accidents (BEA), 21 accidents mortels ont été recensés en 1999 sur des vols réguliers dans le monde et 16 sur des vols non réguliers, qui ont coûté la vie au total à 650 personnes (équipage, passagers et tiers). Compte tenu d'une croissance annuelle du trafic de 5 %, le nombre d'accidents devrait être doublé dans quinze ans. On aura beau rappeler que le transport aérien a fait moins de morts au cours des dix dernières années que le transport automobile dans un pays comme la France en une seule année (7 500 victimes, contre 10 000), le caractère dramatique et spectaculaire des accidents d'avions rend cette prévision inacceptable.

Les compagnies aériennes et les constructeurs aéronautiques font tout pour enrayer cette mathématique effroyable, malgré le pessimisme des experts. « En aviation civile, la sécurité du transport aérien de ligne régulière a atteint le remarquable niveau de sécurité actuel il y a plus de vingt ans déjà. Ni l'incroyable progression des techniques – avions automatisés, évolution du contrôle aérien et des aides aux contrôleurs –, ni les efforts continus de procéduralisation, ni la formation accrue des opérateurs n'ont permis d'améliorer ce niveau », explique René Amalberti, professeur au Val-de-Grâce, spécialiste du risque et du facteur humain. Même si chaque nouvelle génération

d'avions réduit les taux d'accidents, les gains de sécurité sont désormais minimes.

« On ne peut pas extrapoler de tels chiffres, on recherche en permanence des moyens de passer de nouveaux seuils », explique un porte-parole d'Airbus. Paul Russell, ingénieur en chef pour la sécurité aérienne de Boeing, affirme que les constructeurs « ne peuvent tolérer une augmentation du nombre d'accidents dans le futur, même en valeur absolue ». Il veut croire que la décade du taux d'accidents depuis trois ans (1,3 accident pour 1 million de vols sur moyenne glissante de cinq ans) est une tendance de long terme. « Pour les compagnies américaines et européennes, ce taux n'est plus que de 0,3 », affirme-t-il.

LIMITER LES ERREURS HUMAINES

Pour faire en sorte que les projections statistiques ne soient qu'un mauvais rêve, l'ensemble de l'industrie a lancé plusieurs programmes d'envergure, visant notamment à limiter les erreurs humaines. Selon les statistiques communiquées par les constructeurs, les défaillances mécaniques ne représentent plus que 7 % des accidents, alors que la défaillance humaine des équipages représente plus de 50 % des causes de catastrophes. « Cela ne veut pas dire que l'équipage soit en cause. Souvent, il constitue la dernière ligne de défense d'une série de petites erreurs, qui peuvent commencer à la conception de l'appareil », corrige M. Russell.

L'expérience des pilotes n'est pas forcément en cause. Si les débutants font davantage d'erreurs de connaissance, les pilotes confirmés multiplient les erreurs de routine. Conscient de ce phénomène, Airbus a mis en place depuis quelques années une procédure de « reporting confidentiel » : « Nous demandons aux compagnies aériennes de nous informer de manière confiden-

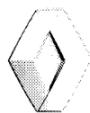
tielle sur tous les petits incidents ou les erreurs de manipulation qui peuvent se produire dans un cockpit, sans conséquence sur le plan technique », explique un porte-parole d'Airbus. Ce suivi permet de déculpabiliser les auteurs de « bourdes » – punies pénalement dans certains pays – et de revoir certaines procédures qui pourraient déboucher sur des incidents en chaîne.

« Nous devons également modifier en permanence la manière dont on forme les pilotes », explique M. Russell. Il y a quelques années, nous avions à former beaucoup d'anciens pilotes militaires. Aujourd'hui, nous avons face à nous des jeunes gens qui se sont nourris pendant leur enfance de jeux vidéo », ajoute-t-il.

Côté technologies, l'une des principales avancées réside dans la mise au point de systèmes d'alerte tridimensionnels d'approche d'obstacles (piste d'atterrissage, montagne, etc.). Les avertisseurs de proximité du sol ont déjà permis de réduire une partie des accidents. Les nouveaux équipements, qui permettent d'étendre ce dispositif au relief, sont déjà installés sur les avions neufs.

Enfin, la navigation par satellite pourra bientôt pallier les défaillances des équipements de certains aéroports. Et l'installation d'un écran en trois dimensions dans le cockpit « permettra d'offrir à l'équipage à tout moment des conditions de vol parfaites, quelles que soient les conditions climatiques réelles », affirme M. Russell. Pour le transport aérien, ces efforts sont aussi une question de survie. « Le nombre d'accidents risque de dépasser le seuil de tolérance, qui varie d'une culture et d'un continent à l'autre. Passé ce seuil, certaines personnes refuseront de voler », admet M. Russell.

Christophe Jakubyszyn

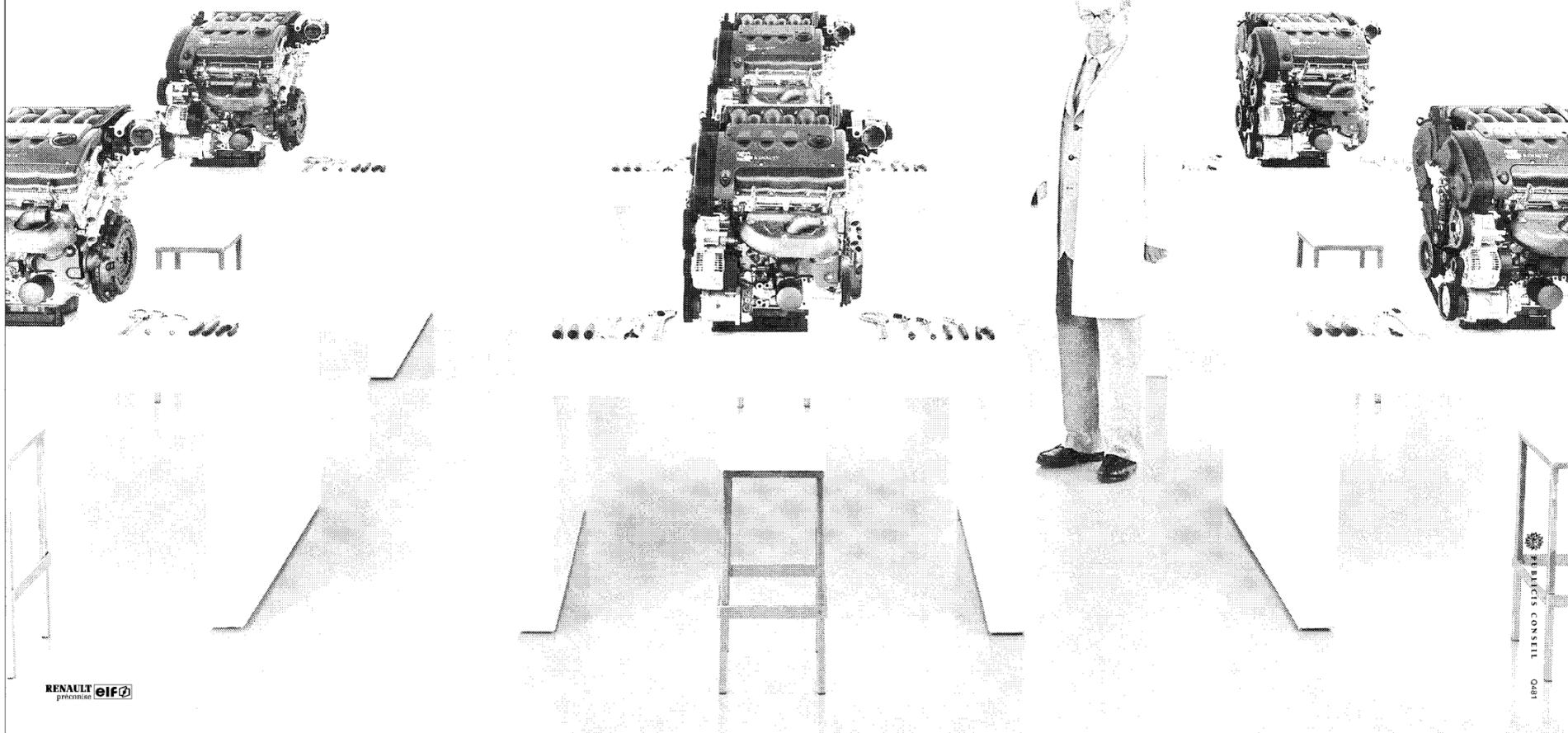


Nous nous engageons à mettre à votre disposition les techniciens les mieux formés.

Le Réseau RENAULT

Parce que les technologies de l'automobile évoluent sans cesse, nos techniciens effectuent régulièrement des formations très spécifiques et pointues. En 1999, 450 727 heures soit 18 780 jours ont été consacrés à leur formation. Alors, faites-leur confiance pour faire une analyse scientifique de votre cas ! www.renault.fr

POUR QU'UNE RENAULT SOIT PLUS QU'UNE VOITURE.



Les salariés de l'ancienne MNEF s'inquiètent de leur sort

Une intersyndicale critique les administrateurs

DIFFICILE fin de partie pour les administrateurs de la MNEF : une intersyndicale représentant les salariés de l'ancienne mutuelle étudiante, en voie de disparition, vient d'en appeler à la ministre de l'emploi, Martine Aubry. Dans une lettre qui lui a été adressée jeudi 31 août, les élus CFDT, CFTC, CGC, FO et UNSA-MNEF estiment que « l'administration provisoire a failli à ses missions » et font part de leur « inquiétude quant à la défense des droits des salariés ».

Comme le prévoit le code du travail, les 684 salariés de l'ex-MNEF devraient être transférés, le 1^{er} octobre, à la nouvelle Mutuelle des étudiants (ME), constituée le 12 avril. « Certains salariés avaient émis le souhait de ne pas rejoindre la ME », explique l'intersyndicale. Durant l'été, les deux administrateurs provisoires de la MNEF, Philippe Borgat et Georges Merlhe, ont informé les candidats au départ des conditions de rupture de leur contrat. « Mais le 29 août, le comité d'entreprise a été informé que l'état de la trésorerie ne permettrait pas d'engager le processus de licenciement économique collectif » réclamat par les syndicats. Au final, 96 salariés souhaitent partir. Leur nombre élevé, selon les administrateurs, ne permet pas de satisfaire un tel plan, dont le coût s'élèverait à 30 millions de francs.

Cette explication ne convainc ni l'intersyndicale ni l'équipe de la ME, qui se serait bien passée de telles péripéties à l'approche de la rentrée universitaire. Fin juin, les administrateurs ont indiqué que la MNEF affichait 65 millions de francs de trésorerie. Depuis, aucun chiffre officiel n'a été fourni, mais, officieusement, on estime la somme à 45 millions, la MNEF disposant par

ailleurs de 25 millions d'avances sur les prestations de sécurité sociale. « Les salariés de la MNEF ont été suffisamment baladés pendant ces derniers mois. Ces volte-face nous donnent l'impression d'être des pions dont tout le monde se fout », lance Dominique Corona, responsable de l'UNSA-MNEF. Les administrateurs « se comportent comme des liquidateurs », accuse un autre. L'équipe de la ME avait, dès sa naissance, été informée qu'une soixantaine de salariés ne désiraient pas accompagner la nouvelle mutuelle. Ces départs volontaires tombaient d'ailleurs bien. La ME, débarrassée des actifs commerciaux de la MNEF, se recentre sur l'activité mutualiste. Elle n'est tenue de reprendre que les salariés affectés à la gestion du régime obligatoire de la sécurité sociale des étudiants.

« SITUATION BLOQUÉE »

« La situation est bloquée », constatent les personnels, qui dénoncent les méthodes autoritaires des administrateurs. Ces derniers font l'objet, depuis quelques mois, de critiques de plus en plus vives. La renégociation des prestations d'assurance à un prix supérieur à celui payé par la MNEF a été contestée. Puis, après avoir annoncé la reprise des Maisons des jeunes et de la santé par la ME, MM. Borgat et Merlhe ont évoqué leur disparition. Pour leur part, les étudiants présidant aux destinées de la nouvelle ME veulent se concentrer sur la campagne de rentrée. « L'accueil de la ME par les familles est positif et 43 % des étudiants nous ont choisi en juillet », indique Eric Chenut, président de la ME.

Nathalie Guibert

Les participants à la consultation sur l'islam définissent la future organisation du culte

La présence de « personnalités indépendantes » reste contestée

Les participants à la consultation sur l'islam ont rendu, jeudi 31 août, leurs conclusions sur l'organisation du culte musulman. L'instance repré-

sentative nationale serait élue par des responsables régionaux, eux-mêmes choisis par les représentants des mosquées. Un accord n'a pu

être trouvé sur l'éventuelle présence de « personnalités indépendantes », qui, notamment, permettrait à des femmes de siéger.

LES MUSULMANS avaient annoncé qu'ils étaient décidés à aller « jusqu'au bout ». Dans un communiqué diffusé mardi 29 août, les représentants des fédérations nationales, des grandes mosquées, ainsi que les « personnalités qualifiées » – tous participants à la consultation sur l'islam lancée par Jean-Pierre Chevènement –, avaient remercié l'ancien ministre de l'intérieur et ses collaborateurs pour leurs « efforts tendant à doter enfin le culte islamique d'une organisation et d'une représentation digne de lui ». Ils avaient demandé en outre que soit assurée « la continuité du soutien des pouvoirs publics au processus engagé ».

LA MOSQUÉE COMME ÉCHELON

Mais l'inquiétude se lisait sur les visages quand la réunion de la commission spéciale chargée de l'organisation s'est ouverte, comme prévu de longue date, jeudi 31 août, à 14 h 30. Le ministre était parti, ses collaborateurs achevaient de faire leurs cartons après un ultime déjeuner d'adieu. Le sort d'Alain Billon, conseiller pour l'islam et cheville ouvrière de la consultation, n'était pas encore réglé. Finalement, celui-ci était appelé en pleine réunion dans le bureau du nouveau directeur de cabinet de Daniel Vaillant, Bernard Boucaut. Et revenait quelques instants plus tard, soulagé, annoncer aux participants de la consultation que lui-même et son collaborateur Bernard Godard étaient prolongés dans leurs fonctions. La réunion s'est poursuivie dans une ambiance plus sereine.

Pour autant, les participants

n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un texte en douze points, qui devait faire la synthèse des différentes propositions d'organisation du culte musulman. Ils se réuniront donc à nouveau le 14 septembre. Mais plusieurs éléments importants sont déjà acquis. La future instance qui doit

en fonction d'une « pondération », qui prendrait en compte des critères tels que la surface de la mosquée et le nombre des fidèles qui la fréquentent. Ce calcul risque d'être épineux, comme le reconnaît un participant : « Va-t-on prendre en compte le nombre de musulmans présents pour les

tions. Cette perspective a été repoussée par plusieurs participants, qui préfèrent que la commission se contente de préparer le scrutin et le congrès de 2001.

L'autre question en débat concerne la participation à la future instance de personnalités indépendantes, reconnues pour leur compétence en matière théologique. Les grandes fédérations n'en veulent pas, à commencer par l'UOIF (Union des organisations islamiques de France), proche des Frères musulmans. Les grandes mosquées sont, elles aussi, réticentes, estimant qu'elles peuvent fournir elles-mêmes des théologiens. Au contraire, des « personnalités qualifiées », comme M^{me} Betoule Lambiotte, font valoir que ce système permettrait d'introduire des femmes dans la future instance.

« UNE INGÉNIERIE COMPLEXE »

Ces désaccords ne semblent pas entamer la détermination des participants de la consultation. Même si des tensions se font parfois sentir entre les fédérations plus fondamentalistes – comme l'UOIF et le mouvement piétiste du Tabligh – et des personnalités incarnant un islam plus ouvert, comme le grand mufti de Marseille, Soheib Bencheikh (qui ne participait pas à la réunion de jeudi).

Les grandes mosquées étant soucieuses, pour leur part, de « peser » dans le processus. « L'organisation de l'islam de France relève d'une ingénierie complexe », dit-on volontiers au ministère de l'intérieur.

Xavier Ternisien

Le dernier message de M. Chevènement

Dans un message rendu public jeudi 31 août, Jean-Pierre Chevènement a rendu hommage aux participants de la consultation sur l'islam de France : « Vous avez œuvré avec une constance et un esprit de responsabilité auxquels je tiens à rendre hommage. [...] Je forme des vœux pour que le travail fructueux que vous avez engagé en liaison avec l'administration puisse aller à son terme, afin que l'islam trouve sa juste place à la table de la République. »

La consultation, lancée en novembre 1999 par l'ancien ministre de l'intérieur pour organiser le culte musulman, réunit cinq fédérations nationales : la Grande Mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), le Tabligh, et la Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (Ffaica). Elle compte également des représentants de cinq grandes mosquées (Evry, Mantes-la-Jolie, Lyon, Marseille et Saint-Denis de la Réunion), et six « personnalités qualifiées ».

« sortir » de la consultation représentera le culte musulman, et non « les musulmans de France ».

Par conséquent, l'échelon retenu à la base est la mosquée. L'instance représentative de l'islam sera élue selon un système de suffrage indirect : les représentants des lieux de culte éliront des grands électeurs régionaux, lesquels choisiront des représentants nationaux. Seules seront prises en compte dans ce processus les mosquées gérées par une association régulièrement déclarée. Chaque lieu de culte devrait voir son nombre de représentants fixé

grandes fêtes comme l'Aïd, ou pour un vendredi ordinaire ? »

Un congrès national devrait se réunir en 2001 pour élire la nouvelle instance représentative. La date pourrait être symboliquement fixée en juillet, pour le centième anniversaire de la loi sur les associations.

Deux points d'achoppement ont empêché les délégués de se mettre d'accord sur un texte de synthèse. Le premier concerne la transformation de la commission chargée de l'organisation en une instance provisoire représentative de l'islam, dans l'attente des élec-

De rage d'avoir vu son plan découvert, un détenu s'évade

ROGER GARCIA avait tout prévu : il avait patiemment scié la porte de sa cellule autour de la serrure, collé une photo dessus et attendait paisiblement la nuit pour se faire la belle. Il n'y a qu'un malheureux gardien qui fait nuitamment sa ronde à la prison Saint-Michel, au centre-ville de Toulouse ; il suffisait au détenu de donner un coup de pied dans la porte et de le prendre en otage pour retrouver la liberté. Mais à 16 h 30 mercredi 30 août, au beau milieu de la promenade, un gardien tombé sur la serrure expirante a fait appeler le prisonnier.

Roger Garcia a aussitôt compris que tout était découvert : il a foncé vers le mur d'enceinte passablement décrépi, escaladé rapidement les quatre mètres en s'appuyant sur de menues aspérités, enjambé le barbelé et sauté avant d'attaquer la seconde enceinte, haute de six mètres. Les gardiens ont tiré dix fois et l'ont raté : on a retrouvé un peu de sang, mais à cause des barbelés. Le personnel est interloqué. « On est stupéfait », explique un surveillant. Il y a déjà eu quatre tentatives d'évasion l'an dernier, mais comme ça, jamais ».

Roger Garcia, un garagiste de trente-sept ans, faisait certes ses 300 pompes par jour mais, surtout, il n'avait rien à perdre. Il avait été condamné en mai 1997 à Tarbes à trente ans de prison avec dix-huit ans de sûreté pour un enlèvement qui a très mal tourné. « Garcia avait un fort sentiment d'injustice », explique M^e Pierre Le Bonjour, l'un de ses avocats. C'était au moment de l'affaire Rezala, lorsque la France promettait au Portugal de ne pas réclamer la perpétuité. L'avocat général, lui, l'a requis contre Garcia, dont l'affaire était moins grave. »

Mais pas bien jolie : il avait frappé et enfermé dans

une malle d'osier, dans le coffre de sa voiture, un notable qu'il soupçonnait être un trafiquant de drogue. L'homme, dans une chaleur de four, en est mort. Et Roger Garcia devait être jugé fin septembre à Toulouse pour une autre pénible histoire : il avait atterri, par hasard disait-il, dans une boîte homo à Toulouse, avait été suivi sur l'autoroute par un monsieur. Et lui avait tiré une balle dans la tête, après avoir découvert dans sa voiture des magazines pédophiles, qu'on n'a pas retrouvés. « Mais ce n'est ni un tueur ni un monstre, proteste M^e Pierre Alfort, son autre avocat. Et ce n'est pas en condamnant quelqu'un à trente ans qu'on résout le problème ».

« ON NE VA JAMAIS TENIR DEUX ANS ! »

A la maison d'arrêt de Toulouse, l'ambiance aussi est morose. La prison Saint-Michel moisit depuis 1852, 520 détenus s'entassent dans 240 places, parfois à six dans 6 m², les 70 surveillants théoriques – selon les syndicats – ne sont que 62, dont 35, écorchés, en congé maladie. Le directeur lui-même est arrêté depuis deux mois. « On en a ras-le-bol », assure Christian Ben, délégué régional FO. On nous dit que l'établissement sera fermé en 2002. Mais on ne va jamais tenir deux ans ! ». Les surveillants tentent depuis mercredi 30 août de bloquer l'établissement jusqu'à l'arrivée de renforts. Roger Garcia, lui, court toujours. Solitaire, blessé, et à moitié sourd : son procès avait été reporté parce qu'il n'entendait rien. Quatre mois plus tard, il n'a toujours pas été soigné. L'administration aussi sait faire la sourde oreille.

Franck Johannès

Impressionnant de valeur.



Processeur Intel® Pentium® III à 800MHz

Pour seulement
12 990 F TTC
(livraison incluse)

Gateway Performance 800 SP

- 64 Mo de SDRAM
- Accès gratuit à Internet
- Phillips CD-RW*
- Microsoft® Windows® 98
- Lecteur de DVD-ROM
- MS® Works Suite 2000

Inclus Windows 98 Seconde Edition, la version grand public du logiciel préféré du monde



Venez dans nos magasins Gateway @

Appelez ou cliquez

Ouverts du lundi au samedi :

- **Paris 8^{ème}** – 63 bld Haussmann – Appelez le 01.53.05.14.50 – De 10h00 à 19h00
- **Paris 17^{ème}** – 5, place des Ternes – Appelez le 01.56.33.84.00 – De 10h00 à 19h00
- **Centre Commercial Rosny 2** – Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois – Appelez le 01.56.63.94.50 – De 10h00 à 20h00
- **Centre Commercial La Part Dieu** – Boutique 301 – Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut – 69431 Lyon – Appelez le 04.78.14.14.60 – De 9h30 à 19h30

0800 91 60 17

www.gateway.com/fr

Disponible dans les
magasins FNAC

Un surveillant condamné pour « non-assistance » à détenu en danger

LE TRIBUNAL correctionnel de Douai (Nord) a condamné, jeudi 31 août, un surveillant de prison de la maison d'arrêt de Douai à deux mois de prison avec sursis pour n'être pas intervenu lors du passage à tabac d'un détenu par six de ses codétenus dans une cour de promenade en juin 1998 (*Le Monde* des 9 mars et 15 juillet 2000). Le surveillant avait été mis en examen le 4 janvier 2000 pour « non-assistance à personne en danger ». Les six agresseurs ont été condamnés à des peines allant de un à huit mois de prison ferme. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **AMIANTE** : la Cour de justice de la République (CJR) a été saisie de quatre plaintes déposées par des familles de victimes de l'amiante contre treize anciens ministres en poste entre 1977 et 1993, a annoncé, jeudi 31 août, l'avocate des plaignants, M^{me} Maryse Joissains. Décédées en 1996 et 1997 de cancers, les quatre victimes travaillaient pour les entreprises Sollac, Eternit et Elf Atochem.

■ **CORSE** : une information judiciaire a été ouverte après l'incendie qui a détruit quelque 2 200 hectares de forêt dans la vallée de la Restonica (Haute-Corse), a annoncé, jeudi 31 août, le procureur de la République de Bastia, Patrick Beau. Sept sapeurs-pompiers ont été blessés en combattant les sinistres en Haute-Corse.

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE
INTERACTIF

Chaque lundi

LE MONDE ECONOMIE

avec **Le Monde**
DATÉ MARDI

DISPARITIONS

Georges Herbert

L'ancien directeur du Théâtre de l'Œuvre et des Galas Karsenty-Herbert

GEORGES HERBERT, qui fut directeur du Théâtre de l'Œuvre et des Galas Karsenty-Herbert, est mort mercredi 23 août à Paris.

Né à Montmorency le 21 avril 1915, Georges Herbert a étudié à l'Institut d'études politiques de Paris, tout en suivant les cours de l'école du Théâtre Montparnasse-Gaston-Baty. De 1936 à 1939, il joue des petits rôles sous la direction de Georges Pitoëff, Jacques Copeau et Charles Dullin, puis il s'oriente vers l'administration. En 1940, il loue le Théâtre La Bruyère, où il produit de nombreux spectacles, dont le plus marquant reste la création des *Branquignols*, de Robert Dhéry. En 1951, il fonde avec Pierre Franck (le futur directeur du Théâtre de l'Atelier) et Raymond Hussonot les Productions Georges Herbert, qui fusionneront avec les Galas Karsenty en 1965.

A partir de 1960, Georges Herbert prend la direction du Théâtre de l'Œuvre, où viennent jouer Danièle Delorme, Pierre Fresnay, Jean-Pierre Marielle, Michel Galabru, Pierre Dux, Edwige Feuillère... Dans les années 80, Georges Wilson le rejoint à la tête du théâtre, qui présente notamment Jacques Dufilho (*Les Aiguilleurs, Je ne suis pas Rappaport*), Delphine Seyrig (*Sarah ou le Cri de la langouste*), Claude Piéplu, Lambert Wilson, Sophie Marceau (*Eurydice*). Georges Herbert a quitté le Théâtre de l'Œuvre en 1995, mais il a continué à produire certains spectacles. Il avait été secrétaire général du Syndicat des directeurs des théâtres privés. Il était vice-président du Centre français du théâtre et membre de l'Institut international du théâtre à l'Unesco. Son épouse, la comédienne France Delahalle, dirige actuellement le Théâtre Saint-Georges.

Brigitte Salino

■ MICHEL HAGUENAUER, ancien joueur de tennis de table, est mort vendredi 25 août. Né le 22 novembre 1916, considéré comme le meilleur pongiste français avant Jacques Secrétin et Jean-Philippe Gatien, Michel Haguenuer a été huit fois champion de France de simple (de 1933 à 1938, puis en 1949 et en 1950), neuf fois en double messieurs et cinq fois en double mixte. Il a aussi été médaillé de bronze (avec Raoul Bedoc) en double messieurs lors des championnats du monde de 1939 et médaille d'argent par équipes en 1948, ainsi que deux fois quart-de-finaliste en simple, en 1939 et en 1947.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■
La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■
Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■
Festivals en Muzzik
MUZZIK
Tous les jours à 9 heures, 12 heures, 19 heures, 20 h 45, 22 h 30

■
Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■
A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

■
La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Natacha et Adrian GRAFFE sont ravis d'annoncer les naissances de Julia, Thérèse, Emmanuelle, Paterson, et de Dylan, Alexandre, Auguste, Jean-Scot, le 30 août 2000.

Philippe, Agnès, Lucas et Louise, sont heureux d'annoncer la naissance de Elsa, le 25 août 2000.

Philippe MAUGUIN, Agnès MOUZE, 6, rue Albert-Legrand, 94110 Arcueil.

Michèle NOAILLY, est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Victoire, le 25 août 2000,

chez Colin et Muriel. 8, rue Joseph-Halleguen, 29000 Quimper.

Mariages

– Au-delà des frontières et des mers, sous le soleil du Midi, la messe de mariage de

Florence BAURAIN et David GRIMEAUD

est célébrée ce jour, samedi 2 septembre 2000, en la Chapelle La Garoupe (Cap d'Antibes).

Nadine BELMOND et Dominique ROHMER

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le 29 août 2000 à Strasbourg.

4, quai Saint-Thomas, 67000 Strasbourg.

M. et M^{me} Georges LABATCARRERE, M. et M^{me} Serge LEGRAND,

font part du mariage de leurs enfants,

Christine et François,

célébré à l'église Saint-Hilaire de Montaut (64800), le 2 septembre 2000, à 11 heures.

Isabelle DEL BIANCO, et Michel DUBOIS

ont enfin décidé de se marier !!!

Samedi 2 septembre 2000.

7, rue du Canal, 94000 Créteil.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Paul ACHARD, née Hilda JANSSENS,

survenu à Monthey (Suisse), le 24 août 2000, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 31 août, à Kontich (Province d'Anvers, Belgique).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

De la part de M. et M^{me} Jean Saudray, M. Pierre Achard, M. Jean-Baptiste Saudray,

10, rue Edouard-Detaille, 75017 Paris.

– Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jean BOUTRON, ancien interne des Hôpitaux de Paris, membre honoraire de l'Académie de chirurgie, officier de la Légion d'honneur, croix du combattant volontaire de la Résistance,

survenu le mardi 29 août 2000, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il a rejoint son épouse,

Odile VERSILLÉ,

décédée le 5 février 1999.

De la part de Isabelle et Aymard Verrier, Christine et Philippe Colpin, Marie-Josée et Yves Baco, ses enfants, Guillaume Verrier, Frédéricque et Stanislas Pytel, Nicolas Verrier, ses petits-enfants, Diane, son arrière-petite-fille, Yvonne Rateau, sa belle-sœur, et ses enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 2 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou. L'inhumation, dans la stricte intimité familiale, aura lieu au cimetière de Bellême (Orne).

– M^{me} Gaby Braquet, son épouse, M. et M^{me} Michel Braquet et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BRAQUET, ancien combattant de la 2^e D.B. division Leclerc, ancien directeur du personnel et ancien secrétaire général DE LA GMF,

survenu le 30 août 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 septembre 2000, à 10 heures, en la paroisse Notre-Dame-de-La-Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris 15^e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auray (Morbihan), à 17 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

COMMUNIQUE

Gérard Moine, un homme rare

La disparition brutale de Gérard Moine nous bouleverse et nous procure une peine infinie. Nous sommes fiers d'avoir compté parmi ses compagnons de réforme puis parmi ses amis.

Nous connaissions les sentiments profonds qui l'attachaient à Colette et à ses trois enfants. C'est bien sûr d'abord vers Nathalie, Caroline et Philippe que nos pensées se tournent affectueusement.

La réforme des PTT nous avait rassemblés en 1989 et 1990. Auprès de Paul Quilès, Gérard l'avait conduite avec passion et rigueur. Il avait réussi à relever ce formidable défi, convaincu de la nécessité -pour les renforcer- de transformer ces deux administrations en entreprises de service public. La Poste et France Télécom lui doivent beaucoup.

Cette période l'avait profondément marqué, tant la modernisation de l'État et des services publics et leur transformation à l'aube de ce nouveau siècle lui tenaient à cœur. Cette période était la sienne, c'était son morceau d'histoire.

Toujours d'humeur égale, pudique et sensible, Gérard était un homme de convictions, un homme rare. Pour les plus jeunes d'entre nous, il a forgé une réelle culture d'un service public moderne et de ses valeurs que nous continuerons, fidèles à sa mémoire, à porter en nous haut et fort.

L'État perd en Gérard Moine l'un de ses grands serviteurs, le service public l'un de ses grands défenseurs. Nous perdons quant à nous, un ami cher, un exemple.

L'équipe du cabinet du ministère des Postes, Télécommunications et de l'Espace 1988 - 1991.

Hubert Prévot
Paul Quilès

– Paris. Le Rayol.

Francine et Sacha Distel, Patrick et Odile Bréaud, Noëlle et David Lawday, ses enfants, Laurent et Adeline, Anaïs et Sébastien, Julien et Ludmilla, Alexis, Marc et Nadia, Etienne, Laure, ses petits-enfants, Merlin, Alexandre, ses arrière-petits-enfants, Paulette et Gérard Féral et leurs enfants, Les familles Chamagne et Lecoanet, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marcelle BRÉAUD-LAURENT,

survenu au Rayol, le 29 août 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Comme elle le souhaitait, elle repose à Thalassa, aux côtés de Christine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI, Le directeur de l'UFR de mécanique, Ses collègues, Tous les personnels, ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jacques CHAUVIN, professeur de mécanique,

survenu le 3 août 2000.

Ils adressent leurs sincères condoléances aux membres de sa famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Guy DUROSOY,

survenu le 26 août 2000, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 septembre à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7^e.

De la part de M^{me} Bernard Durosoy et ses enfants.

– Jean-Michel Salanskis, son mari, Emmanuel Salanskis, son fils, Et toute la famille, ont l'infinie douleur de faire part du décès de

Brigitte FRILLEY-SALANSKIS,

survenu le 26 août 2000.

L'inhumation aura lieu le lundi 4 septembre, à 11 h 15, au cimetière parisien de Bagneux (45, avenue Marx-Dormoy, 92220 Bagneux).

– Le président de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, a le regret de faire part du décès de

M. Antoine GUILLAUMONT, directeur d'études à la section des sciences religieuses, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France,

survenu le 25 août 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 août.

(Le Monde du 1^{er} septembre)

– L'Amicale des directeurs des théâtres privés a la tristesse de faire part du décès de

Georges HERBERT, ancien directeur du Théâtre La Bruyère et du Théâtre de l'Œuvre, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 23 août 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

(Lire ci-contre)

– Le président, Le directeur général, Le personnel, de la société Moreux SA, ont l'immense tristesse de faire part du décès brutal de

M. Jean-Claude LUCAS, secrétaire général, directeur des rédactions de *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* et du *Journal de la Marine Marchande*,

survenu le 21 août 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 26 août à Plessé (Loire-Atlantique).

Un service religieux sera célébré le jeudi 7 septembre, à 17 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule Paris 8^e.

– Le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques), a la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

M^{me} Colette MOINE, militante nationale, particulièrement chargée du secteur environnement, administratrice du CDAFAL de Paris,

et de son époux,

M. Gérard MOINE,

survenu le 27 août 2000, en Corse.

Il s'associe à la douleur de leur famille.

– M^{me} Edith Cresson, ancien premier ministre, Et tous ses collaborateurs des cabinets civil et militaire de l'hôtel Matignon, ont la douleur de faire part du décès de

Gérard MOINE, leur directeur de cabinet,

et de son épouse,

Colette,

survenu accidentellement à Liamone (Corse), le dimanche 27 août, et s'associe au deuil qui frappe leur famille.

(Le Monde du 30 août)

– Gilbert et Bernard, ont le regret de faire part de la disparition de leur papa bien-aimé,

Marcel NEPAULT,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Jean Viars, Anne Viars, Apostolos et leurs enfants, Cécile Viars-Crispino, Sergio et leurs enfants, Isabelle Viars-Benteo, Jean-Gabriel et leurs enfants, Jean et Jeannine Le Corvec et leurs enfants, Jeannette Auter et ses enfants, Monique et Roger Laurain et leurs enfants, Corinne et Christophe Albertini, Claude Viars, Marie-Antoinette Viars et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Colette VIARS, née LE CORVEC,

survenu le 31 août 2000.

La levée du corps aura lieu demain, samedi 2 septembre, à 13 heures, au domicile.

Jean Viars, Kergroas, 29720 Tréogat.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, à Saint-Paul-et-de-Caisson, disparaissait

Josette DUBESSY, née LADET.

Sa famille et ses amis se souviennent.

– En ce mois d'AV, nous quittaient

Joël et Jacques GRYNBAUM.

Tous ceux qui les ont aimés ne les oublieront jamais.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS MARIAGES, FIANÇAILLES 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

GRAND JURY
RTL *Le Monde* LCI

CHARLES PASQUA

Débat animé par OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE 18H30
SUR

RTL & LCI

Hommage

– Gérard Moine, un homme rare.

La disparition brutale de

Gérard MOINE

nous bouleverse et nous procure une peine infinie. Nous sommes fiers d'avoir compté parmi ses compagnons de réforme, puis parmi ses amis.

Nous connaissions les sentiments profonds qui l'attachaient à Colette et à ses trois enfants. C'est bien sûr d'abord vers Nathalie, Caroline et Philippe que nos pensées se tournent affectueusement.

La réforme des PTT nous avait rassemblés en 1989 et 1990. Auprès de Paul Quilès, Gérard l'avait conduite avec passion et rigueur. Il avait réussi à relever ce formidable défi, convaincu de la nécessité -pour les renforcer- de transformer ces deux administrations en entreprises de service public. La Poste et France Télécom lui doivent beaucoup.

Cette période l'avait profondément marqué tant la modernisation de l'État et des services publics et leur transformation à l'aube de ce nouveau siècle lui tenaient à cœur. Cette période était la sienne, c'était son morceau d'histoire.

Toujours d'humeur égale, pudique et sensible, Gérard était un homme de convictions, un homme rare. Pour les plus jeunes d'entre nous, il a forgé une réelle culture d'un service public moderne et de ses valeurs, que nous continuerons, fidèles à sa mémoire, à porter en nous haut et fort.

L'État perd en Gérard Moine l'un de ses grands serviteurs, le service public l'un de ses grands défenseurs. Nous perdons quant à nous un ami cher, un exemple.

L'équipe du cabinet du ministère des postes, télécommunications et de l'espace 1988-1991, Hubert Prévost, Paul Quilès.

Colloques

Du 1^{er} au 8 septembre 2000
Du dialogue au texte (autour de Francis Jacques)
Centre culturel international de Cerisy-la-Salle.
Tél. : 02-33-46-91-66

Chaque samedi
avec *Le Monde*
DATÉ DIM./LUNDI

LE MONDE TELEVISION

De Paris à Hendaye, la RN 10, symbole de l'insécurité routière

Sur ses 1 000 kilomètres, cet axe présente tout l'éventail des situations d'une route à risques, surtout lors des grandes migrations de l'été. Le 26 août, six personnes y sont mortes. Sur le plan national, le gouvernement a décidé de publier un baromètre mensuel des accidents

ORLÉANS, ANGOULÊME,
BORDEAUX
de nos correspondants

Longtemps célèbre pour ses bouillons, la RN 10 est, depuis vingt ans, un cas d'école pour les responsables de la Sécurité routière. Sur ses mille kilomètres d'asphalte, les accidents sont plus spectaculaires, et malheureusement souvent beaucoup plus graves qu'ailleurs. Ainsi, samedi 26 août, à l'occasion de l'avant-dernier week-end de retour des vacances, deux collisions frontales y ont fait chacune trois morts, l'une en Indre-et-Loire, l'autre en Charente. Début juillet, sur le tronçon du nord du département de la Gironde, quatre personnes avaient été tuées en quelques jours. A chaque fois, un camion était impliqué dans l'accident, sans en être pour autant à l'origine. Riverains et élus girondins avaient barré la route pour demander d'« arrêter le massacre » et d'accélérer les travaux de modernisation. Pour calmer les esprits, le préfet de la Gironde a interdit la circulation des poids lourds sur cette section dans le sens Bordeaux-Paris pendant les week-ends, jusqu'au dimanche 3 sep-

tembre, dernier jour de l'ultime week-end de rentrée.

De Paris à Hendaye, la RN 10 présente, en effet, tout l'éventail des situations d'une route à risques. Au sortir de Paris, elle s'attarde à des tâches banlieusardes, léchant les murs des châteaux de Versailles et de Rambouillet. Entre les deux villes royales des Yvelines, elle supplée difficilement à la non-prolongation de l'autoroute A 12, en martyrisant la ville de Trappes (*Le Monde* du 21 novembre 1997). Lorsqu'elle atteint l'océan beauceron, la « navigation » s'effectue sur une route bien dégagée, mais à géométrie variable (plus souvent deux que trois ou quatre voies) et avec beaucoup de carrefours non-aménagés. A l'exception de Châteaudun (Eure-et-Loir), où des travaux sont en cours, les agglomérations sont contournées par une déviation (Chartres, Vendôme). Tours se traverse par autoroute, puis la nationale double ensuite l'A 10 jusqu'à Poitiers, ne jouant plus qu'un rôle de dessert locale.

Le taux des accidents entre Chartres et Tours est « légèrement supérieur » à la moyenne nationale, indique la direction régionale de

l'équipement (DRE) à Orléans. Trois cents millions de francs de travaux de mise en sécurité sont prévus dans le contrat de plan Etat-région Centre.

Les populations locales demandent depuis plusieurs années que la nationale soit aménagée en voie aux caractéristiques autoroutières

« Il s'agit de petits aménagements – giratoires, traversée de petites agglomérations, suppression d'obstacles et d'accès dangereux – qui ne coûtent pas forcément cher, mais qui améliorent la perception et la visibilité de la route. La sécurité, c'est un travail continu, quotidien, et de détail. A chaque accident, on analyse

ce qui s'est passé », précise Dominique Vanhooydonck, de la DRE.

Pas question cependant, dans le cadre du contrat de Plan, de porter l'ensemble de la liaison à quatre voies. Le risque serait alors de voir les poids lourds internationaux s'y précipiter, d'autant plus que l'itinéraire Paris-Tours par la nationale est plus court que par l'autoroute. « C'est le rôle d'une nationale d'assurer un trafic interrégional. Mais est-ce le sien d'assurer celui de Rotterdam à Lisbonne ? », interroge Emile Haro, directeur de la DRE. Néanmoins, l'avenir de la RN 10 est suspendu au prochain « schéma de services » prévu par la loi Voynet sur l'aménagement du territoire, qui doit réglementer les « déplacements des personnes » à l'horizon 2010. Ses grandes lignes devraient être bientôt dévoilées par le gouvernement.

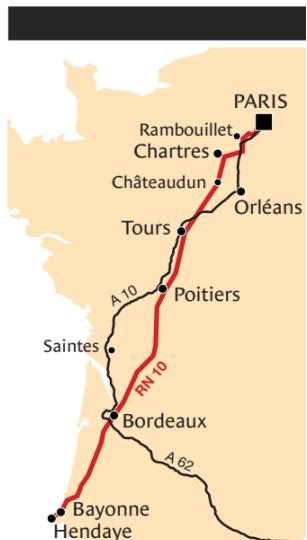
Le sort de la RN 10 est ainsi lié au choix éventuel du site de Beauvilliers (Eure-et-Loir) comme troisième aéroport parisien. Si le feu vert était donné, c'est toute l'organisation des transports du nord de la région Centre qui devrait être repensée.

La décision de faire passer l'au-

toroute A 10 entre Bordeaux et Poitiers, le long du littoral, par Niort et Saintes, avait justement obéi à une logique d'aménagement du territoire. Le gouvernement n'imaginait sans doute pas alors les conséquences de ce choix, en matière de sécurité routière. Car la RN 10, plus courte et gratuite, continue à attirer systématiquement les camions qui desservent l'Espagne. Les populations locales, en particulier celles des localités traversées par la route, demandent depuis plusieurs années que la nationale soit aménagée en voie aux caractéristiques autoroutières. Les élus font pression en ce sens. Mais le ministère de l'équipement et des transports veut sortir de ce que le cabinet de Jean-Claude Gayssot considère comme une « spirale » : « Plus de demande locale amène plus d'aménagements, donc plus d'attractivité. Plus de trafic conduit à plus de sentiment d'insécurité. Ce qui entraîne de nouvelles exigences. Nous pensons que nous pourrions sortir de cette fatalité du tout-autoroute avec le prochain schéma de services. Il faut passer à une autre logique, celle du multimodal volontariste. Et mettre le maximum de camions sur le train. »

En Aquitaine, la seule portion de la RN 10 à ne pas être encore équipée à 2 x 2 voies se situe au nord de la Gironde, sur 11,7 kilomètres. Le financement des travaux d'aménagement de ce tronçon était inscrit dans le contrat de Plan Etat-région 1994-1999. Des aménagements ont bien été réalisés, sauf la mise à 2 x 2 voies. Inscrits à nouveau dans le contrat de Plan 2000-2006, les travaux devraient être terminés en 2006. Pour expliquer un tel retard, chacun se renvoie les responsabilités : les élus, Philippe Madrelle, sénateur et président (PS) du conseil général de la Gironde en tête, accusent la DDE de lenteur. Les fonctionnaires répondent qu'ils font leur possible et qu'ils ont été stoppés à plusieurs reprises par des appels d'offres infructueux, des fouilles archéologiques plus longues que prévu, des problèmes de remembrement et des difficultés d'approvisionnement de remblais. Certains élus ont aussi contesté longtemps le tracé, d'autres l'emplacement des échangeurs...

Entre Bordeaux et Bayonne, la section la plus dangereuse de la RN 10 est plus au sud : c'est l'interminable ligne droite, au cœur d'un axe de migration européen, qui traverse la forêt landaise. Plus que la quantité, c'est la gravité des acci-



dents qui dépasse les moyennes statistiques ; sur cette portion, la RN 10 tuait encore, en 1997, 6 fois plus qu'une 2 x 2 normale. Les chocs frontaux sont nombreux. Les carrefours constituent autant d'intersections à risque maximum, les véhicules agricoles qui circulent toujours sur la nationale, faute de voies parallèles, sont autant de chicanes mobiles. Il avait été envisagé de doubler la nationale par une autoroute concédée. Le projet a été abandonné en 1997, et le choix alors a été fait de la transformer en voie à caractéristique autoroutière (2 x 2 voies, suppression des carrefours). Le gouvernement a décidé de prendre complètement à sa charge cet aménagement, hors contrat de Plan. Il lui en coûtera 1,3 milliard de francs pour des travaux qui devraient être achevés en 2003.

Conscient de ce que les nationales comme la RN 10 contribuent largement au désastreux bilan de la route en France, Jean-Claude Gayssot avait exigé qu'une partie des crédits des contrats de Plan Etat-région soit consacrée à des opérations de mise en sécurité. Les programmes régionaux d'aménagement et de sécurité des routes ont donc été portés d'1 milliard de francs pour la période 1994-1999 à 2,2 milliards jusqu'en 2006.

Régis Guyotat,
Yvan Drapeau,
Claudia Courtois,
avec Christophe de Chenay

Le gouvernement se sert des chiffres pour impressionner les conducteurs

LE GOUVERNEMENT a décidé d'employer les grands moyens... psychologiques, pour tenter de lutter contre l'insécurité routière et réduire de façon significative un bilan annuel (plus de 8000 morts en 1998 et en 1999) qui fait de la France un des pays d'Europe où il est le plus dangereux de circuler sur la route.

Un véritable baromètre mensuel des accidents va désormais être publié régulièrement, dès cet automne, pour indiquer les grandes tendances qui peuvent être dégagées des statistiques. Comme pour les chiffres du chômage, celles-ci seront en quelque sorte « corrigées des variations saisonnières ». Les chiffres seront comparés à ceux des mois précédents, en tenant compte d'un certain nombre de critères, comme la météo rencontrée par les conducteurs, et la densité du trafic.

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière vient en effet de mettre au point une nouvelle méthode de collecte et d'interprétation des chiffres des accidents qui se produisent chaque mois sur l'ensemble du territoire. Leur publication dès le mois suivant devrait permettre d'atteindre les nouveaux objectifs fixés par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, en matière de sécurité routière : « remontées rapides des informations, transparence des bilans et renforcement de la mobilisation ».

L'action du gouvernement avait en effet été directement mise en

cause à la suite des bilans catastrophiques des week-ends prolongés de Pâques, du 1^{er} mai et du 8 mai : 188 morts et 4 000 blessés. Bien que ces chiffres s'inscrivent à peu près dans la triste norme statistique (29 morts en moyenne chaque samedi en France, 28 morts les dimanches et 26 les jours fériés, tout au long de l'année), l'émotion avait été très vive. D'autant qu'après des années 1998, catastrophique (8 437 tués), et 1999, toujours au-dessus des 8 000 morts, ces chiffres indiquaient le retour à une tendance lourde à l'aggravation de l'insécurité routière.

SÉVÈREMENT INTERPELLÉ

Bien que sévèrement interpellé à cette occasion, le gouvernement, qui avait décidé de faire de la sécurité routière une « grande cause nationale » en 2000, a eu le sentiment qu'un choc salutaire s'était alors produit dans l'opinion. Les chiffres de l'été, pour l'instant en nette décroissance par rapport à ceux de l'année précédente, semblent lui donner raison. Ils permettent aux responsables d'espérer un bilan 2000 tout juste supérieur aux 7 000 tués. Le poids des chiffres sera donc régulièrement utilisé pour maintenir la pression sur les automobilistes. Et une semaine de mobilisation sur la sécurité routière va être organisée du 21 au 27 octobre.

C. de C.

Vendre tout, tout acheter
et vice versa.

Avec bonjour.fr, le n°1, on ne cherche plus, on trouve !

bonjour.fr

Le jour où j'ai vu un député harcelé textuellement

CONNAISSEZ-VOUS Laurent Martinez ? Moi non plus. Sans doute, l'an dernier à cette époque, Christian Paul, député socialiste de la Nièvre, vivait-il heureux sans connaître non plus Laurent Martinez. Désormais, il est probable que Christian Paul n'oubliera plus jamais Laurent Martinez. Pendant près de six mois, Laurent Martinez s'est livré publiquement au délit de harcèlement textuel sur la personne de Christian Paul, député de la Nièvre.

Tout commence pourtant bien pour M. Paul. Le 15 novembre 1999, le premier ministre le charge de la noble mission d'explorer les voies de la « corégulation » d'Internet. En substance : comment éviter, si possible avec l'enthousiaste collaboration de la communauté internautes, qu'Internet ne tombe entre les mains des méchants révisionnistes, des vendeurs sans âme de breloques nazies, voire des Pebbles de tous les continents ? Sujet moderne et médiatique, excitation intellectuelle, nouvelles formes de citoyenneté, défrichage d'inconnu : le bonheur. Que fait M. Paul ? Ni une ni deux, il ouvre un « espace d'interactivité », c'est-à-dire un forum. Un beau forum Internet, parfaitement gouvernemental, sous l'aile protectrice du premier ministre, pour inviter l'enthousiaste communauté internaute à donner son avis sur la meilleure manière de « coréguler » le monstre. Et les ennus commencent. D'abord, comme il fallait s'y attendre, l'enthousiaste communauté internaute ne voit pas du tout la nécessité d'être régulée. « Comment pouvons-nous confier notre premier, notre unique, notre nouvel espace de liberté à la foire d'empoigne des politiques ? A peine né en France dans les douleurs d'un interminable accouchement on voudrait l'embrigader, le fliquer, bref en faire un mort-né. Au nom de qui ? De quoi ? Et de quel droit ? De grâce, occupez-vous plutôt de « voter » Minitel, mais ne touchez pas à mon Internet » (Charval). « La régulation par l'Etat ne peut être que néfaste » (Asalle). « Non, le Net ne se transformera pas en France 2, ou autre service public » (El Cavalero). « Comment régulera-t-on le contenu d'un puits sans fond ? » (anonyme).

Sans ménagements, les internautes expriment l'image qu'ils se font des politiques : une caste bloquée, corrompue, désespérante. Nous avons trouvé un refuge où gambader à notre aise : bas les pattes, les politiques ! Enfin, dès le 3 décembre, dans sa toute première intervention, Laurent Martinez interpelle le Christian Paul : « Peut-on connaître les extraordinaires compétences qui font de vous LA personne qui va décider comment, par qui et pourquoi on va coréguler l'Internet français ? Que me vaut l'honneur d'être bientôt corégulé par vous ? » Et de prier, déjà : « S'il vous plaît, intervenez sur le forum ! » Les semaines passant, les regards du forum en général et de Laurent Martinez en particulier se tournent avec de plus en plus d'insistance vers l'aveuglante absence... du député lui-même.

Le 21 décembre, le combattant sans adversaire exige du député « un état d'avancement, s'il vous plaît. Vous avez vous-même mis en place le présent forum, la moindre des choses est de l'utiliser vous-même. Vous ne répondez à aucune question depuis le début, si ce n'est pour vous défendre dans les médias traditionnels. Oubliez-vous Internet ? » « Je pense aussi que ce forum a été mis en place pour cocher la case concertation (avec les citoyens de base) », renchérit Coudeyre. Poussant plus loin la mise en cause, un anonyme fustige « un gouvernement qui crée un forum, mais jamais n'y participe ». Enfin, le 18 janvier, signalé par un bandeau orange et un point noir, typographie à lui seul réservée, Christian Paul, coiffant comme Louis XVI la cocarde tricolore, descend dans l'arène démocratique, non point pour débattre, mais pour livrer « quelques réflexions d'étape ». « Plusieurs participants à ce forum le souhaitent », a-t-il cru entendre. Et de rassurer, sans le nommer tout de même, Laurent Martinez : il porte « une attention toute particulière au forum mis en place sur le site internet.gouv.fr ». Suit une longue tentative de définition de la corégulation, qui pourrait être « l'articulation entre la régulation par le marché, par la communauté des organi-

sateurs, et par la loi », mais pourrait être aussi « une articulation entre des normes publiques et une dynamique d'autorégulation », à moins qu'elle ne soit « un espace d'échange entre les deux dynamiques de régulation ».

Mais l'apparition du député a été trop brève pour assouvir la soif de débat de Laurent Martinez. « Soit tu nous laisses entrer dans le château, soit tu viens dehors jouer avec nous », le somme-t-il le 26 janvier. Et de prendre, une fois de plus, le créateur du forum au piège de ses intentions : « Un grand rôle de l'éventuel futur organisme de corégulation sera précisément de faire espace de rencontre, de communication et d'échange. De quoi as-tu l'air si tu ne montres pas l'exemple dès maintenant ? Il s'agira toujours d'une entité gouvernementale, avec toute sa lourdeur. Si tu veux convaincre que ça peut être différent, convainc dès maintenant. » « Internet te regarde, Christian Paul », conclut-il théâtralement, avant de poser une question essentielle : « A propos, Christian Paul, c'est lequel, ton prénom ? »

Le 28 février, le climat se dégrade. « Comment est-il possible que l'on confie ce rôle si important à un député déjà surchargé ? Pourquoi même le modérateur ne semble-t-il pas avoir le temps de s'occuper d'un forum pourtant qualifié de TRÈS IMPORTANT par Christian Paul lui-même ? Avant de penser à sauver Internet des méchants, faut connaître les moyens qu'on a pour le faire, non ? ». Et de reconclure : « Internet te regarde, Christian Paul. Je te laisse cette phrase, il paraît que tu as aimé. » Tiens ! Le lecteur dresse l'oreille. Comment l'interpellateur solitaire connaît-il les réactions de l'inaccessible Christian Paul ?

ICI entre en scène un personnage énigmatique : le modérateur du forum. Dans les premières semaines, il est vrai, ce modérateur n'a pas dévoilé sa présence, feignant lui aussi d'ignorer les sommations de Laurent Martinez : « Qui êtes-vous, Monsieur le modérateur ? Il est de règle sur Internet que le modérateur dise régulièrement qui il est. S'il est seul, et s'il transmet certai-



Comment un internaumane solitaire a réussi à plonger dans l'angoisse un honorable parlementaire de la République et a évité que le Net ne soit « corégulé »

nes contributions à certains services. » Il faut attendre le 3 mars pour que Laurent Martinez dévoile ses rapports clandestins avec le modérateur. Se proclamant en état de « mutinerie légitime », Laurent Martinez révèle :

1. - qu'une de ses participations a été censurée ;
2. - qu'il a eu deux conversations téléphoniques avec le mystérieux modérateur, d'où il ressort notamment que, « pour des tas de raisons éthico-politico-psycho-machin truc, beaucoup d'informations sur la mission de Christian Paul ne peuvent pas être diffusées publiquement » ;
3. - que, « très clairement, le député et son modérateur manquent de temps et de moyens pour faire vivre

ce forum comme il le mériterait ». Donc, poursuit-il, il va désormais détourner l'objectif initial du forum, afin d'en faire « un outil d'information des décideurs par les internautes », en mettant en ligne un certain nombre d'articles empruntés à la presse alternative.

Première idée révolutionnaire : inverser les rôles. Le gouvernement a beaucoup à apprendre des internautes. Exprimez vos besoins, cher Christian Paul, les internautes essaieront de vous répondre. Le feu est au forum. Le 7 mars 2000 à 23 h 31, le modérateur sort du bois et intervient pour la première fois, saluant la « vigilance de la collectivité des internautes ». Mais cette flatterie nocturne ne casse pas la dynamique de l'insurrection. Plus rien ne pourra ramener le calme. Ainsi le 23 mars, Patrick Benoist propose que « tous les participants de ce forum qui s'estiment floués de s'exprimer sans avoir de réponse » placent le mot « grève » en tête de leur texte. Laurent Martinez saute sur l'idée. Et rebondit en exigeant que « TOUTES » ses propres participations soient signalées en grève, afin de « ne pas servir les propos de Christian Paul » mais au contraire d'apparaître « révoltées de l'attitude du responsable dudit forum ». Et Laurent Martinez d'invoquer la loi, telle que rappelée sur la page de garde du forum : « En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés", vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, écrivez à Monsieur le directeur du service d'information du gouvernement ».

« J'avertis immédiatement le service d'information du gouvernement », tempête Martinez. Imperturbable, le modérateur prend acte, et fait rajouter rétroactivement le mot « grève » en tête de toutes les contributions de Laurent Martinez. Quant à l'accusation de censure, le modérateur se sent obligé d'« apporter une précision sur la nature de la modération de ce forum ». Il ne s'agit selon lui ni de censurer ni de contrôler le fond - « les messages actuellement en ligne me semblent en porter témoi-

gnage », soupire-t-il - mais de s'assurer de la forme du message, conformément aux lois (diffamation, injure, appel à la discrimination raciale). Le 11 avril, poussant plus loin la transparence, il livre une intéressante statistique. « Les vingt-cinq messages sur près de trois cent cinquante qui n'ont pas été diffusés sur ce forum ne l'ont pas été pour les raisons suivantes : onze étaient des doublons, l'original étant diffusé sur le forum. Cinq étaient des adresses directes au modérateur qui ont donc été traitées directement avec leur auteur. Quatre étaient des messages clairement sans objet avec le forum. Malgré leur intérêt (la lutte des Tibétains ou encore la réforme de l'éducation nationale), il est apparu qu'ils auraient été plus pertinents sur d'autres forums. Après contact avec leur auteur, ils n'ont pas été validés. Un était ouvertement révisionniste. Quatre comportaient des propos injurieux pour des participants au forum. »

Tout à sa volonté d'instruire Christian Paul, Laurent Martinez le bombarde désormais chaque jour de liens et de textes concernant l'ac-

te timidement un des rares contradicteurs qui osent encore lui disputer le forum. « Au vu du bordel que ça fout dans la procédure législative, et étant donné le besoin d'aller VITE, je suis franchement pour supprimer le Sénat », tranche Martinez.

Tout au long de ces six mois d'insurrection quasi solitaire, seul un parlementaire vient se risquer sur la barricade : André Santini, député d'opposition des Hauts-de-Seine. Impressionné par les « nombreux messages », le député exprime le sentiment que « l'Internet est un nouvel outil d'expression démocratique. C'est en effet la première fois dans notre vie démocratique moderne que les citoyens peuvent ainsi s'exprimer, avant même le dépôt d'un projet de loi, sur une mesure préconisée par le gouvernement. » « Nombreux messages », reprend Martinez désabusé, 187 en deux mois et demi. »

MAIS les chiffres importent peu. A qui s'attarde après coup sur le film de cette insurrection, ce duel entre un internaumane solitaire et la puissante et lointaine institution parlementaire apparaît proprement fascinant. D'autant que l'obsédé, dans sa chasse aux supercheries du vieux pouvoir, ne manque pas d'imagination. Le 28 mars, sarcastique, il s'en va explorer le désert du forum frère de l'Assemblée nationale. Le lendemain, il livre la liste des adresses e-mail fantômes sur lesquelles il n'est pas parvenu à joindre les députés (adresses pourtant dénichées sur le site officiel de l'Assemblée). Les absents ont toujours tort : s'emparant d'un espace concédé, Lau-

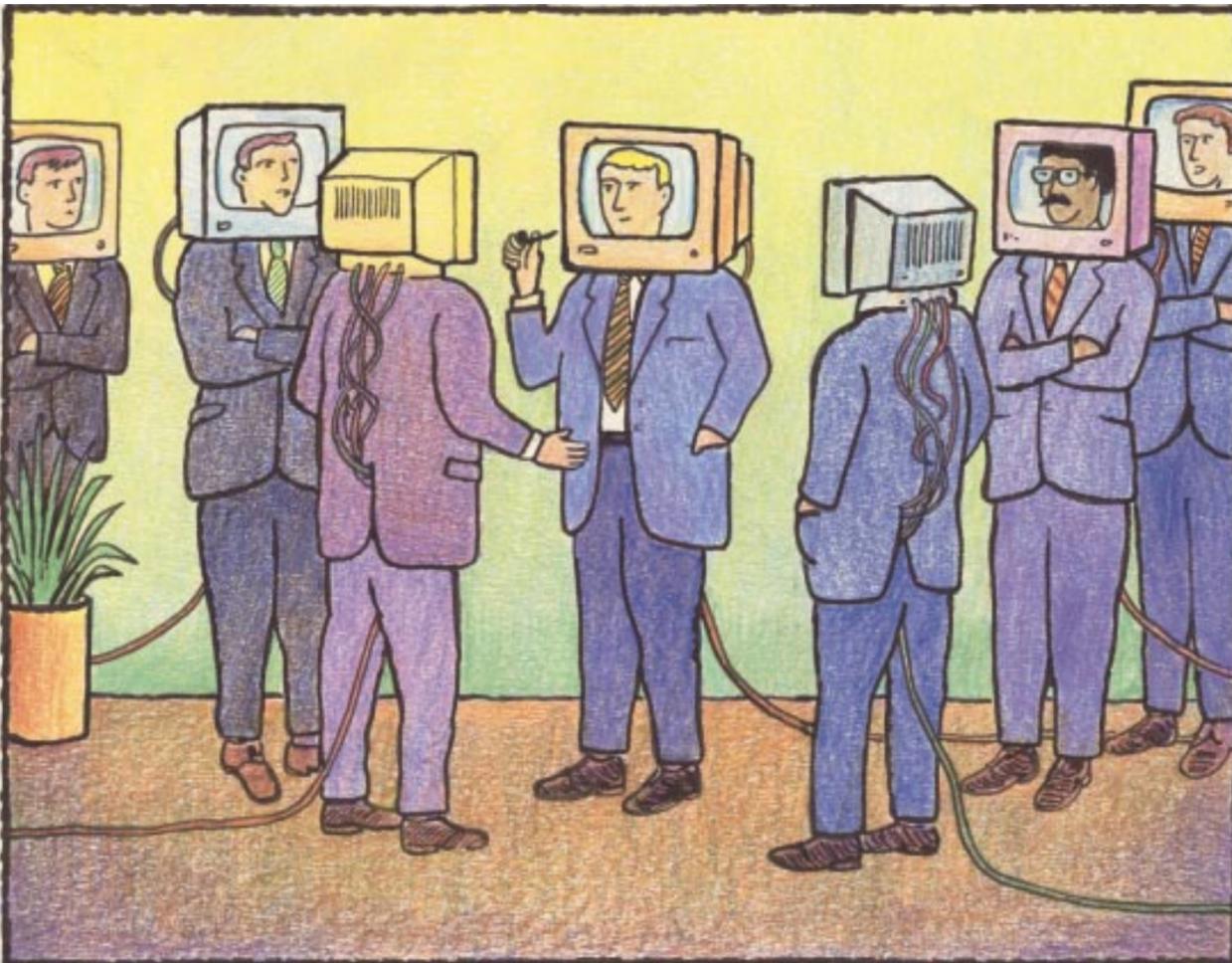
Que pèsent des mots (concertation, coresponsabilité) qu'on n'a ni le temps ni le courage de venir soumettre au feu roulant de la ridiculisation quotidienne ? Rien

rent Martinez, jour après jour, parvient à lui tout seul à faire éclater les insuffisances, les hypocrisies, la méconnaissance du sujet, l'absence de foi dans le débat d'un parlementaire débordé et, au-delà, du monde politique tout entier. Dévoilement révolutionnaire ? Campagne unilatérale de calomnie ? A le relire attentivement, ce débat - que Matignon a laissé consultable après sa date de clôture - constitue une magnifique préfiguration de ce que pourrait être une démocratie d'interpellation, avec ses avantages et ses risques. Que pèse, dans le forum, la légitimité de l'élu du peuple face aux astuces et à l'acharnement d'un dialecticien obsédé ? Que pèsent des mots (concertation, coresponsabilité) qu'on n'a ni le temps ni le courage de venir soumettre au feu roulant de la ridiculisation quotidienne ? Rien. A l'heure de rédiger ses conclusions, le parlementaire, en son âme et conscience, s'est-il senti moralement ligoté, entravé par cette défaite ? Rien ne permet de l'affirmer. Tout le laisse penser. Sur le forum, Martinez a bel et bien pris le pouvoir. Sur le seul forum ? Peut-être. Peut-être pas. Qu'importe si le vieux monde, comme en Mai 68, comme toujours, se survit finalement par la force d'inertie. Ce vieux monde a douté. La gouaille, les trouvailles de l'insurgé, ont suspendu les matraques. Mais la fin de la création est proche. Le 17 mai, la mission confiée à Christian Paul étant achevée, le modérateur, toujours exquisément modéré, ferme officiellement le forum « avec le souhait de pouvoir renaître sous une forme nouvelle, prenant aussi en compte les critiques qui lui ont été faites ». Quant au parlementaire, il joint en annexe de son rapport une synthèse feutrée des interpellations. Et conclut lui aussi - c'est même une de ses principales conclusions - « à la nécessité de faire perdurer un espace de débat ». « La gestion et la modération d'un tel lieu, ajoute-t-il sans rire, demandent, en moyens humains et en temps, un fort investissement. »

Daniel Schneidermann
Dessin : Glen Baxter pour « Le Monde »

PROCHAIN ARTICLE :
Le jour où mon voyage s'arrêta à La Souverainne

LE VOYAGE DE GLEN BAXTER



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Combien de morts ?

DANS toute guerre, compter les morts est essentiel. C'est le minimum du respect dû aux victimes. C'est aussi, inévitablement, une arme de propagande. Le Kosovo n'échappe pas à la règle. Fin août, un porte-parole du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) donnait une information : à ce jour, ses enquêteurs avaient retrouvé 2 788 corps dans leur travail d'exhumation des charniers de la province. Il ne s'agissait, précisait le TPIY, que d'un rapport d'étape, une information partielle : restent encore près de 400 charniers à fouiller, et tous ne le seront pas. Il ne fallait en tirer aucune conclusion définitive.

Mais pour certains de ceux qui dénoncent l'intervention armée occidentale au Kosovo ce fut suffisant. Le chiffre fut brandi comme la preuve du complot ourdi par l'OTAN et la presse pour manipuler l'opinion. On lui aurait menti. On lui aurait raconté que les forces serbes avaient tué quelque 10 000 Kosovars alors qu'il n'y aurait pas eu 3 000 morts. Sous influence directe de l'OTAN, sans le moindre recul, les journalistes auraient mis en avant le chiffre de 10 000 morts, effectivement avancé par l'Alliance. Avec la plupart des ONG humanitaires, qui font la même estimation que l'OTAN, la presse aurait ainsi été instrumentée pour, en exagérant le nombre de victimes, participer à la fabrication d'un faux destiné à justifier l'intervention au Kosovo. Il y aurait eu un énorme et ignoble mensonge colporté par les réfugiés kosovars, véhiculé par l'OTAN, unanimement relayé par les ONG et des centaines de reporters.

Le « coup » du complot ou de la manipulation est, hélas, populaire. En l'espèce, il est invraisemblable. Si l'on prend le soin de les interroger sérieusement, les porte-parole du TPIY (comme nous le rapportons dans ce numéro) sont plus que crédibles quand ils laissent entendre que la répression serbe a bien fait quelque 10 000 morts, sinon davantage, avant et pendant l'intervention de l'OTAN – chiffre que *Le Monde* avançait, au conditionnel, dans son édition datée 19 juin 1999. Était-ce assez de morts, aux yeux des contempteurs de l'ingérence, pour fonder l'intervention ? Mais est-ce vraiment la bonne question ? Était en cours depuis plusieurs mois déjà une campagne d'épuration ethnique – à coups de meurtres, de viols, de tortures, de pillages – dont tout pouvait laisser penser que Slobodan Milosevic entendait la mener à terme : vider le Kosovo d'une majorité de sa population albanaise. Et quand on dit « tout », on pense très précisément aux précédents largement attribuables au même Milosevic ; on pense à la Bosnie, on pense à des noms comme Srebrenica. Des noms que nous n'avons pas oubliés même si les partisans du « complot » les ont rapidement évacués de leur mémoire.

Le nombre de morts ne signe pas forcément la nature du crime. Venant après la Bosnie, où l'on a attendu les 100 000 morts pour intervenir (était-ce suffisant, cette fois ?), le crime en cours au Kosovo et les déstabilisations régionales qu'il entraînait justifiaient l'exercice du droit d'ingérence. Quitte à en critiquer les modalités otaniennes.

Le pape qui aima Taizé

par Frère Roger

AU moment de la béatification du pape Jean XXIII à Rome, je ne peux pas oublier le moment où j'appris sa mort, en 1963. Avec mes frères, nous allions à la prière du soir. Et du tréfonds de l'être montait cette question : qu'allait devenir Taizé sans Jean XXIII ?

Lors de sa visite à Taizé, le 5 octobre 1986, le pape Jean Paul II rappela l'amour que son prédécesseur avait porté à notre communauté en des termes qui soulèveront notre gratitude : « *Je voudrais vous exprimer mon affection et ma confiance avec ces simples mots par lesquels le pape Jean XXIII, qui vous aimait tant, saluait un jour Frère Roger : "Ah ! Taizé, ce petit printemps !"* » Et Jean Paul II commentait : « *Mon souhait est que le Seigneur vous garde comme un printemps qui éclate et qu'il vous garde petits, dans la joie évangélique et la transparence de l'amour fraternel.* »

C'est le cardinal Gerlier, de Lyon, qui en 1958 prit l'initiative de nous introduire auprès de Jean XXIII, à peine élu pape. Souhaitant déposer en son cœur la question de la réconciliation des chrétiens, le cardinal demanda à Jean XXIII que sa première audience fût pour Taizé. Pourquoi si vite ? Le pape était âgé, expliqua le cardinal, il allait entendre par la suite beaucoup de paroles, et il était important qu'il se souvint bien de ce que nous lui dirions.

Jean XXIII accepta « à condition qu'ils ne me posent pas de questions trop difficiles », précisa-t-il. Et en effet, il nous reçut aussitôt après son installation, le premier matin des audiences privées. Il se montra très attentif à ce qui concernait la réconciliation et termina l'entretien en nous demandant de revenir. Dès cette première rencontre, le pape nous communiqua comme un élan inattendu.

Au début de l'année 1959, Jean XXIII annonça un concile « où l'on ne ferait pas de procès historique ». Il avait l'intuition qu'un tel concile pourrait ouvrir des voies de réconciliation entre chrétiens. Nous avons été emplis de reconnaissance quand nous avons compris qu'il souhaitait notre présence à ce concile, comme observateurs. Je repense au jour où la lettre est arrivée : être invités à participer à cette recherche, c'était un cadeau de Dieu !

Jean XXIII savait regarder au-delà des situations immédiates. Il ne se laissait pas atteindre par les menaces du pire

Le concile Vatican II commença en 1962. Dans un langage clair, Jean XXIII sut trouver des expressions qui stimulaient à aller de l'avant, sans s'attarder à écouter les prophètes de malheur. Le jour de l'ouverture du concile, il disait : « *Dans la situation actuelle de la société, ces prophètes de malheur ne voient que ruines et calamités ; ils disent que notre époque a profondément empiré, comme si autrefois tout était parfait ; ils annoncent des catastrophes, comme si le monde était près de sa fin.* »

Une autre de ses paroles prononcée le même jour étonne par sa force intuitive et demeure si actuelle : « *L'Eglise préfère recourir au remède de la miséricorde, plutôt que de brandir les armes de la sévérité.* »

Un jour, dans une audience privée, le pape nous confia comment il prenait parfois ses décisions en priant : « *Je parle avec Dieu* », dit-il. Il eut un silence : « *Oh ! tout humblement, oh ! tout simplement.* » Puis il nous dit qu'un mot pouvait alors lui être donné mais que, cherchant à le transmettre à d'autres, il arrivait que le mot lui reste dans la gorge ! Pourtant ce mot finissait par venir.

Après une rencontre que nous avons eue avec le pape le 13 octobre 1962, nous avons appris qu'il avait dit de nous : « *Nous n'avons pas parlé, mais nous nous sommes parlés ; nous n'avons pas discuté, mais nous nous sommes aimés.* »

Notre dernière rencontre eut lieu le 25 février 1963. Nous y étions à trois, avec mes frères Max et Alain. Atteint d'un cancer avancé, à quatre-vingt-deux ans, le Saint-Père savait que sa mort approchait, et nous en avions été avertis. On nous avait dit que notre audience serait placée un jour où Jean XXIII ne souffrirait pas, où il se reposerait et ne recevrait que nous. Cette audience fut d'une durée inhabituelle. Conscients que nous n'allions plus le revoir, nous tenions à entendre de lui comme un testament spirituel. Jean XXIII avait le désir que nous soyons dans la sérénité concernant l'avenir de notre communauté. Il précisa, faisant de sa main des gestes circulaires : « *L'Eglise catholique est faite de cercles concentriques toujours plus grands, toujours plus grands.* »

Dans cet ultime entretien, Jean XXIII nous parla aussi de la paix mondiale. En toute simplicité de cœur, il s'étonnait de voir ses démarches prises au sérieux par tel dirigeant. Au moment du grave conflit qui opposait Russes et Américains à propos de Cuba, il avait été surpris que son appel ait été écouté : le conflit s'était apaisé à la suite de son intervention.

Le pape était à la veille de publier une lettre sur la paix,

Pacem in Terris. Il nous raconta comment l'idée lui en était venue, dans la nuit de l'Épiphanie. Dans cette lettre, le pape soulignait l'insuffisance de l'organisation du monde pour le bien « *de l'ensemble de la famille humaine* ». Il suggérait la création d'« *une autorité publique dont le pouvoir prenne des dimensions mondiales et qui exerce son action sur toute l'étendue de la Terre, une autorité de compétence universelle, un pouvoir supranational ou mondial* ».

Jean XXIII savait regarder au-delà des situations immédiates. Il ne se laissait pas atteindre par les menaces du pire. Lors de cette dernière rencontre avec lui, nous avons vu des larmes dans ses yeux, parce que, nous disait-il, certaines de ses intentions avaient été détournées de leur sens. C'était pour lui l'épreuve par excellence.

Encore aujourd'hui, je relis parfois des paroles de Jean XXIII. J'aime me rappeler celle-ci : « *C'est l'amour-propre qui paralyse l'épanouissement de l'esprit et infuse la tristesse.* » Il en était si convaincu qu'il invitait à « *se mettre soi-même sous ses propres pieds* ». Une épreuve survenant, il disait simplement : « *Je suis comme un oiseau qui chante dans un buisson d'épines.* »

Après la mort du pape, à deux reprises, nous avons reçu à Taizé son plus jeune frère, Giuseppe Roncalli, avec des membres de sa famille. Cet homme âgé observait tout avec attention. Il remarqua, entre autres, que les jeunes étaient pauvrement logés sur notre colline. Un soir il dit à son petit-fils : « *Ce qui sortira de Taizé, c'est mon frère, le pape, qui l'a commencé.* » Ce paysan bergamasque avait compris à quel point nous avions aimé son frère et que cet amour avait été réciproque.

Frère Roger est le fondateur de la communauté de Taizé.

<p><i>Le Monde</i> est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p>
<p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p>
<p>Médiateur : Robert Solé</p>
<p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Kollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p>
<p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p>
<p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p>
<p><i>Le Monde</i> est édité par la SA LE MONDE Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.</p>

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La fulgurante carrière du Nylon

LE NYLON semble issu d'un roman d'anticipation. Sa nouveauté, son origine chimique, ses propriétés et le mystère de son nom ont provoqué dans le public un véritable engouement. Certains, doués de plus d'imagination que de raison, n'ont pas craint de refaire les audacieuses extrapolations que la rayonne avait déjà suscitées : l'an 2000 ne connaîtrait plus les plantations de coton, le ver à soie conserverait son cocon, le mouton sa toison, et une main-d'œuvre misérable et exploitée ferait place à des techniciens en blouse blanche dans de modernes laboratoires.

Malheureusement il n'est pas encore question que les hommes cessent de filer et de tisser. Malgré sa fulgurante carrière, même si ses applications étaient complètement exploitées, même si son prix était largement abaissé, le Nylon verrait son extension limitée par certaines

de ses caractéristiques physiques et certaines nécessités économiques.

Rien ne dit que nous devions nous attendre à une baisse sensible de la consommation des textiles naturels. De même que le coton n'a pas éliminé la laine, ni la rayonne la soie, par suite de l'accroissement continu des niveaux de vie, on peut penser que le Nylon s'ajoutera aux autres textiles et ne se substituera à eux que très lentement et très partiellement. On ne peut raisonnablement attendre une révolution de la concurrence de produits qui, somme toute, par leur nature différente, sont plus complémentaires que rivaux. La compétition paraît s'établir moins entre textiles naturels et textiles artificiels qu'entre les textiles artificiels eux-mêmes.

Emile Touati
(2 septembre 1950.)

Pie IX et Jean XXIII : la fausse symétrie

Suite de la première page

Mais il fallait trouver à cette initiative pontificale un fondement théologique *a posteriori* en proclamant le dogme de l'infailibilité pontificale. Or de nombreux évêques français et allemands s'y opposaient avec le soutien de leurs gouvernements respectifs, craignant de trouver derrière un pontife infailible un Saint-Siège intolérant.

Pourtant, le 8 décembre 1869, fête de l'Immaculée-Conception, Pie IX convoqua le concile du Vatican en se gardant bien d'évoquer son objet litigieux, l'infailibilité. Le 6 avril 1870, le conseil des ministres de France conviait tous les Etats à faire respecter par le concile « *les droits et les libertés de la société civile* », en clair à soutenir les évêques minoritaires hostiles à l'infailibilité. Ce texte ayant été approuvé par les gouvernements d'Espagne, du Portugal, d'Autriche, de Bavière, d'Angleterre et de la Confédération germanique du Nord, le concile était dans l'impasse et Pie IX redoutait un échec qui l'eût contraint à la démission. Le pape ne pouvait d'ailleurs se passer de l'appui de la France dont les troupes protégeaient Rome contre l'avancée des républicains de Garibaldi.

C'est alors que Bismarck modéra son opposition dans le but de se concilier les faveurs du Saint-Siège et des catholiques bavarois au moment où il préparait la guerre contre la France et l'unité allemande. Déçu par le manque de gratitude du Saint-Siège et hostile à un pape au pouvoir « *plus absolu qu'aucun monarque au monde* », il lancera ultérieurement le *Kulturkampf* contre l'Eglise catholique.

La victoire de Pie IX fut acquise lorsque, en France, Napoléon III nomma comme chef de gouvernement le libéral Emile Ollivier, non-croyant méprisé des catholiques car marié à une fille illégitime de Liszt. Ollivier souhaitait une France laïque dans laquelle l'Eglise catholique ne se mêlerait

pas des affaires publiques et il estimait qu'un pape infailible, renforcé spirituellement, se consolait facilement de la perte de ses pouvoirs temporels. Le gouvernement français, comme son homologue prussien, choisit de ne pas s'opposer à un dogme qui fut proclamé le 18 juillet 1870. Le lendemain éclatait la guerre franco-prussienne et la France rapatriait ses troupes, laissant Pie IX « *prisonnier* » des insurgés italiens et privé de ses Etats pontificaux. Le destin de ce pape fut de transformer une défaite politique

siège cardinalice du patriarcat de Venise, tremplin idéal pour devenir pape comme le montrent les exemples de Pie X et de Jean Paul I^{er}.

Mais le concile qu'il convoqua, en octobre 1962, au Vatican était menacé d'enlèvement par la mainmise d'une curie conservatrice sur les documents en préparation et en discussion. Ceux-ci furent entièrement refondus et modernisés après un coup de force des cardinaux Liénart et Frings, respectivement évêque de Lille et archevêque de Cologne : dès la

On ne s'étonnera pas plus de voir Jean XXIII béatifié que Jean Jaurès au Panthéon. Mais beaucoup se demandent si sa distinction n'est pas destinée à faire oublier celle de Pie IX, figure obsolète d'une Eglise assiégée

en victoire spirituelle avec la neutralité bienveillante d'agnosticisme et malgré l'opposition de catholiques convaincus. Mais le béatifier aujourd'hui revient à canoniser l'infailibilité pontificale, dogme qui demeure un obstacle au rapprochement avec les protestants et les orthodoxes.

Très différente apparaît la démarche spirituelle de Jean XXIII qui se situait d'ailleurs dans un tout autre contexte politique. Car l'accession du cardinal Roncalli au trône pontifical est liée aux suites de la seconde guerre mondiale, et le succès du concile Vatican II demeure inséparable de la réconciliation franco-allemande comme de la construction européenne.

Angelo Roncalli n'était qu'un modeste nonce en poste à Istanbul quand le général de Gaulle exigna du Vatican le départ du nonce à Paris, Mgr Valerio Valeri, trop lié au régime de Vichy. En liaison avec Jacques Maritain, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, le futur Jean XXIII réussit un parcours sans faute à la nonciature de Paris où sa bonhomie naturelle sut faire oublier les compromissions des prélats dans la collaboration. Pie XII le récompensa de cette réussite en le nommant au

première séance publique, ces deux prélats, bénéficiant d'un prestige international, exigèrent une « *mise à jour* » (*aggiornamento*) de la vie ecclésiastique et une adaptation de la théologie aux « *signes du temps* ».

Les évêques français et allemand s'étaient jusqu'alors

AU COURRIER DU « MONDE » LES MORTS HABITUELS ET LES AUTRES

Le crash du Concorde : 114 morts, le naufrage du sous-marin russe : 117 morts, les accidents de la route durant le week-end de l'Assomption : 116 morts (plus 2 000 blessés). Les chiffres, on le constate, sont quasiment les mêmes. La différence réside dans la couverture médiatique de ces trois événements. Dans les deux premiers cas on a assisté, non sans raison d'ailleurs, à un véritable déchiffrement médiatique (...), dans le troisième, on a eu droit à une phrase au détour d'un bulletin d'informations, et à un entrefilet dans la presse écrite. (...)

Cette différence de réaction me scandalise. Elle traduit en effet, devant les accidents de la route de plus en plus nombreux et de plus en plus meurtriers, une espèce de

repliés sur le nationalisme, les évêques français dénonçant la « *barbarie teutonne* » de Guillaume II, « *nouvel Attila* » auprès duquel « *Néron n'était qu'un apprenti* ». Leur réconciliation et leur coopération intervinrent alors que, deux mois plus tôt, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer avaient assisté côte à côte à une messe dans la cathédrale de Reims.

Jean XXIII avait donné au concile pour objectifs l'unité des chrétiens et l'ouverture au monde. Ces deux desseins étaient aussi ceux des constructeurs de l'unité européenne, les démocrates-chrétiens Schuman, Adenauer et Gasperi.

Célébrer le « *bon pape Jean* », c'est reconnaître le primat du dialogue sur le dogmatisme et de l'engagement social sur la mystique désincarnée. On ne s'étonnera pas plus de voir Jean XXIII béatifié que Jean Jaurès au Panthéon. Mais beaucoup se demandent si sa distinction n'est pas destinée à faire oublier celle de Pie IX, figure obsolète d'une Eglise assiégée, en plaçant leurs « *vertus héroïques* » sous le signe de la balance. Et peut-être du glaive spirituel au moment où l'Eglise orthodoxe vient, de son côté, de canoniser le tsar Nicolas II et sa famille.

Odon Vallet

résignation, comme s'ils étaient en quelque sorte « *normaux* » et résulteraient d'une sorte de fatalité à laquelle on ne pourrait rien. Ce sentiment s'exprime d'ailleurs à travers des expressions aussi courantes que stupides, telles que « *la route meurtrière* », ou « *la route a encore tué* ». Non ! la route ne tue et n'a jamais tué personne ! Les meurtriers, les tueurs, ce sont les chauffards. (...)

Et les responsables de ces hécatombes (au sens propre du terme), ce sont les pouvoirs publics qui, dans ce domaine, oublient complètement le fameux « *principe de précaution* » et n'ont pas le courage nécessaire pour prendre les mesures préventives et répressives qui se font dans d'autres pays.

Combien de temps encore durera cette indifférence ?

René Martin
Gonneville-sur-Mer
(Calvados)

MONNAIE La Banque centrale européenne (BCE) a relevé, jeudi 31 août, d'un quart de point ses taux d'intérêt pour porter son taux principal, le taux de refinancement, à

4,50 %. C'est la sixième hausse depuis novembre 1999. ● **LES MARCHÉS financiers** s'attendaient à une hausse de plus grande ampleur, d'un demi-point. ● **L'EURO**, déjà faible, a

brutalement décroché, atteignant son plus bas niveau historique à 0,8844 dollar. Depuis son lancement, en janvier 1999, la devise européenne a perdu, face au billet vert,

plus d'un quart de sa valeur. Face au yen, il restait également déprimé, à 94,54 yens. ● **L'AVEU explicite** de la BCE, jeudi, dans son communiqué, de son impuissance à maîtriser le

taux de change de l'euro a pénalisé la monnaie unique. ● **LES ÉCONOMISTES** s'attendent à un nouveau tour de vis monétaire avant la fin de l'année.

L'euro au plus bas malgré le durcissement monétaire de la BCE

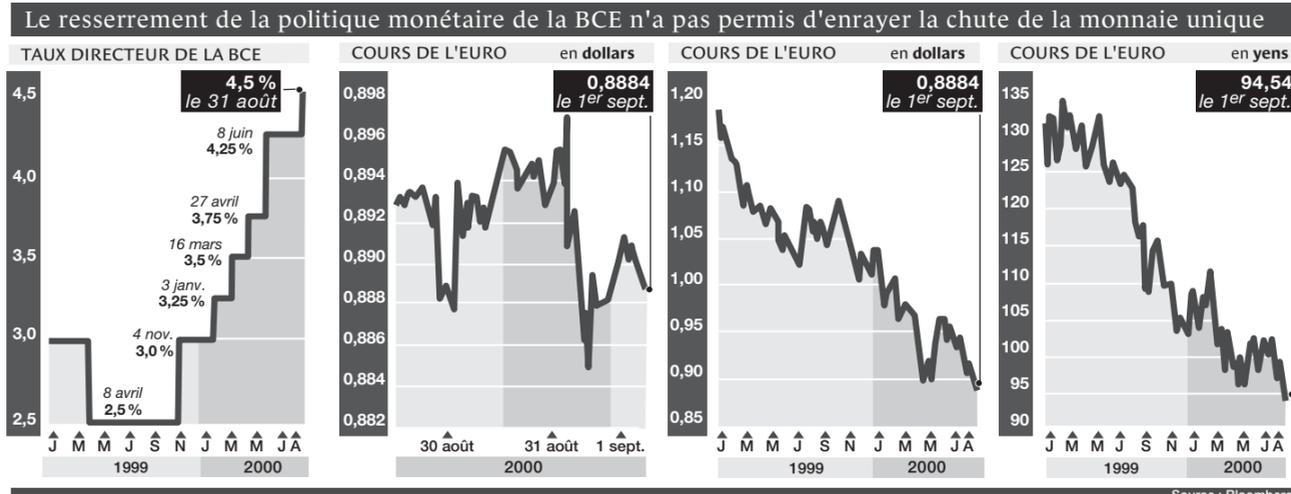
Le sixième relèvement des taux de l'institution n'a pas empêché la monnaie unique de poursuivre sa glissade face au dollar.

L'aveu explicite de la Banque centrale européenne, jeudi dans son communiqué, de son impuissance à maîtriser le taux de change a pénalisé la devise

LA BANQUE centrale européenne (BCE) n'a pas réussi, en décidant de remonter les taux d'intérêt de la zone euro d'un quart de point, lors de sa réunion de rentrée jeudi 31 août, à redynamiser l'euro. Au contraire. La devise européenne, après s'être légèrement raffermie au moment de l'annonce, a immédiatement replongé pour atteindre son plus bas niveau historique à 0,8844 dollar. L'euro affiche un recul de 13,6 % depuis le début de l'année. Depuis son lancement, en janvier 1999, la devise européenne a perdu plus d'un quart de sa valeur face au dollar. Face au yen, l'euro a également battu des records de faiblesse. Il est tombé jusqu'à 94,32 yens, après avoir atteint la veille son plus bas niveau historique. Vendredi matin 1^{er} septembre, la monnaie unique restait faible, se négociant à 0,8884 dollar et à 94,54 yens.

La prudence était de mise chez les investisseurs avant la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, vendredi en début d'après-midi. En cas de bonne statistique, la monnaie unique risquait, selon certains observateurs, d'être à nouveau sous pression et de descendre en-dessous de 0,88 dollar, voire jusqu'à 0,85 dollar. Les marchés obligataires européens ont, contrairement au marché des changes, très peu réagi, jeudi, à la décision de la BCE. Le taux de rendement des emprunts d'Etat - qui évolue à l'inverse du cours des titres - sont restés quasiment stables dans la zone euro. Celui du Trésor français finissait à 5,46 % et son équivalent allemand à 5,29 %.

La communauté financière avait-elle été trop optimiste ? Les mar-



chés financiers s'étaient préparés à une hausse des taux d'intérêt de plus grande ampleur et la déception occasionnée par un mouvement de seulement un quart de point a pesé sur l'euro. Quelques heures avant la décision de la BCE, la radio Deutschlandfunk avait demandé à Horst Siebert, l'un

des cinq économistes indépendants qui conseillent le gouvernement allemand, si une hausse des taux de la BCE affecterait de manière significative la croissance dans la zone euro. « Non, les marchés ont déjà inscrit dans les cours une hausse d'environ un demi-point des taux », avait répondu M. Siebert.

Si les opérateurs s'attendaient à une plus forte hausse des taux, c'est avant tout parce que la BCE avait bien préparé les marchés, presque trop d'ailleurs. « Dans plusieurs entretiens et dans le bulletin mensuel de la BCE, Otmar Issing, l'économiste en chef de la Banque centrale, avait laissé entendre

qu'une hausse d'un demi-point était souhaitée », explique Adolf Rosenstock chez Nomura International en Allemagne, interrogé par l'AFP. La communication de l'institution est à nouveau mise en cause, même si, cette fois-ci, ce n'est pas la cacophonie des déclarations qui est critiquée mais le dosage de cette communication.

FAIBLESSE DU GESTE

L'aveu explicite de la BCE, jeudi, dans son communiqué, de son impuissance à maîtriser le taux de change de l'euro a également pénalisé la monnaie unique. Tenter de lutter contre la faiblesse de l'euro par le biais d'une hausse des taux d'intérêt ne serait, de toute façon, pas la meilleure solution.

Les économistes du service de la recherche de la Caisse des Dépôts ont tenté d'identifier dans quelle

mesure la monnaie unique pouvait être influencée par les variations des taux d'intérêt. Leur conclusion : « L'euro et les écarts de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et la zone euro n'ont pas, depuis l'avènement de la monnaie unique, une relation stable, révélant le fait que la faiblesse de l'euro n'est pas conjoncturelle mais bien d'ordre structurel ». « Les liens qui prévalaient entre les courbes de taux et l'euro pendant la période allant de janvier 1999 à janvier 2000 ne sont plus valables compte tenu d'anomalies observées sur les taux mais surtout pour des raisons structurelles », expliquent Angela Suttant et Yann Tempereau dans leur étude.

Au vu de la faiblesse du geste de la BCE, les professionnels s'attendent désormais à ce qu'elle poursuive le mouvement. Les vingt économistes interrogés par l'agence Reuters prévoient tous une nouvelle intervention d'un quart de point d'ici à la fin de l'année. La moitié d'entre eux anticipe un relèvement au mois d'octobre. « La Banque centrale ne se départit pas d'un mouvement de hausse des taux environ toutes les six semaines, constate Hervé Gouletquer, chef économiste au Crédit lyonnais. Elle pourrait les remonter encore d'un quart de point en octobre, et au début de l'année 2001. Mais cette tendance pourrait être remise en cause à mesure que l'on s'approche d'un niveau de taux qui correspond à la situation économique dans la zone euro. Nous considérons que 5 % serait un niveau de neutralité monétaire acceptable dans les conditions actuelles ».

Cécile Prudhomme

Taux dans les principaux pays industrialisés

- **Zone euro** : taux de refinancement à 4,50 %, taux de dépôt à 3,50 %, taux marginal à 5,50 % depuis jeudi 31 août.
- **Etats-Unis** : taux des fonds fédéraux à 6,50 %, taux d'escompte à 6 % depuis le 16 mai.
- **Japon** : taux de l'argent au jour le jour à 0,25 % depuis le 11 août.
- **Royaume-Uni** : taux de base à 6 % depuis le 10 février.
- **Danemark** : taux d'escompte à 4,50 % depuis le 31 août, taux des prises en pension à 5,10 % depuis le 29 août.

- **Grèce** : taux des dépôts à quatorze jours à 8,25 %, taux Lombard à 9 % depuis le 28 juin.
 - **Suisse** : fourchette du taux Libor 3 %-4 % depuis le 15 juin.
 - **Suède** : taux des prises en pension à 3,75 % depuis le 4 février, taux des avances à 4,25 %, taux des dépôts à 2,75 % depuis le 12 février 1999.
 - **Canada** : taux au jour le jour à 6 % depuis le 17 mai.
 - **Norvège** : taux des dépôts à 6,25 %, taux au jour le jour à 8,25 % depuis le 9 août.
- Source : Reuters.

La Banque centrale européenne relève son taux directeur d'un quart de point

BERLIN

de notre correspondant

Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), réuni jeudi 31 août à Francfort, a augmenté d'un quart de point son taux principal, qui passe de 4,25 % à 4,5 %. Il s'agit de la sixième hausse depuis le mois de novembre 1999. A l'époque, la BCE avait remonté pour la première fois ses taux, les faisant passer du plus-bas historique de 2,5 % à 3 %. La hausse de ce 31 août était attendue mais de nombreux économistes tablaient sur un mouvement de plus grande ampleur, avec un resserrement du crédit d'un demi-point.

A la BCE, on se défend d'avoir voulu soutenir la parité de l'euro, qui a perdu près du quart de sa valeur depuis son lancement en 1999. « Celui qui croit cela pense que nous n'avons pas de notions d'économie ou n'en a pas lui-même », affirme un porte-parole de l'institution. L'objectif de la BCE, c'est de garantir la stabilité interne de la monnaie et de lutter contre les pressions inflationnistes qui se font sentir dans l'Euroland. Celles-ci sont dues à l'envolée des cours du pétrole et des matières premières, mais aussi à la chute de l'euro, que nul ne sait enrayer.

CONTENIR L'INFLATION

L'inflation est restée en juillet au niveau de 2,4 % dans la zone euro, soit plus que l'objectif de 2 % que s'est fixé la BCE. Surtout, la hausse des prix hors énergie est passée de 1,2 % en juin à 1,4 % en juillet, et l'inflation importée menace de se propager dans l'économie européenne. « La dépréciation prolongée du taux de change de l'euro et la nouvelle hausse des cours du pétrole exercent des tensions croissantes sur les prix à l'importation et les prix à la consommation dans la zone euro », affirme la Banque centrale, dans un communiqué publié jeudi. La lutte contre cette inflation, à l'origine importée, est délicate, car la BCE n'a

pas d'influence sur l'évolution des cours du pétrole et peu sur celui de l'euro.

« La politique monétaire ne peut remédier à cette situation à court terme », concède la BCE dans son communiqué. Ce qui ne l'empêche pas d'estimer qu'« il faut impérativement contenir les tensions à moyen terme sur les prix », pour justifier sa décision de hausse des taux. Car les indicateurs de la Banque centrale européenne sont à l'orange. Les crédits au secteur privé ont augmenté de 10 % en un an, ce qui « montre que les ménages et les entreprises considèrent les conditions financières dans la zone euro comme très favorables. Dans le contexte d'une expansion économique vigoureuse, la persistance d'une situation de liquidité généreuse constituerait un risque pour la stabilité des prix », explique la Banque.

La croissance de la masse monétaire M3, qui s'est établie à 5,3 % en juillet, « demeure supérieure à la valeur de référence de 4,5 % et ce bien que les effets des mesures prises depuis novembre 1999 deviennent peu à peu perceptibles », explique la banque. Cette dernière précision montre que les hausses commencent à porter leurs fruits et qu'il ne convient pas d'augmenter exagérément le coût du loyer de l'argent.

Surtout, il convient de ne pas tuer la croissance en augmentant trop fort les taux, d'autant qu'il n'est pas certain que la hausse sera efficace pour lutter contre l'inflation. Le chef des études à la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, note ainsi que les décisions de la BCE ont peu d'effet sur les taux longs, qui servent à financer les économies allemandes et françaises et s'interroge sur l'influence réelle des décisions de la BCE.

La hausse, finalement timorée, décidée par l'institution, qui semble vouloir ménager la croissance européenne, tranche avec le discours extrêmement volonta-

riste affiché sur la croissance. « Les données récentes confirment que la zone euro est entrée dans une phase de forte croissance et que les perspectives demeurent très favorables », affirme la Banque, tandis que le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a qualifié les perspectives de croissance en Europe d'« exceptionnellement positives » ajoutant qu'il « ne pense pas que la décision [de la BCE] portera préjudice à la croissance ».

PROCHAINE HAUSSE

Si la croissance est si solide, pourquoi ne pas avoir relevé les taux d'un demi-point ? M. Artus estime que la hausse des prix du pétrole va entraîner un prélèvement de 1 % du produit intérieur brut (PIB). Absorbé par les ménages, il pèsera sur le pouvoir d'achat des ménages qui stagne en Europe actuellement. En conséquence, selon lui, le second semestre sera moins euphorique que le premier, d'où la prudence de la BCE, qui a pris une décision mi-figue mi-raisin.

Si certains analystes saluent l'attentisme de la banque, d'autres lui reprochent de ne pas avoir profité de la fenêtre qu'elle avait pour augmenter d'un demi-point ses taux, les marchés ayant anticipé cette décision. Maintenant que la Banque centrale n'a augmenté ses taux que d'un quart de point, la plupart des observateurs estiment qu'une septième hausse d'un quart de point interviendra d'ici à la fin de l'année. La banque n'a pas suivi les appels lancés, notamment en Allemagne, par ceux qui lui demandaient d'agir vivement en augmentant ses taux d'un demi-point, mais de préciser qu'il s'agissait de la dernière hausse, pour renforcer la confiance des opérateurs dans l'euro.

Arnaud Leparentier

www.challenges.fr

Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

Spécial

vin

- Votre cave de 10 000 à 40 000 francs
- Notre guide des foires aux vins et des sites Internet

N° 150 - SEPTEMBRE 2000

Les rumeurs sur la démission du patron du groupe japonais Mitsubishi se multiplient

Le constructeur a dissimulé pendant vingt ans les défauts de certains modèles

Selon la presse japonaise, la démission de Katsuhiko Kawasoe, président du constructeur automobile Mitsubishi, serait imminente. Le

groupe nippon a reconnu avoir « omis » depuis une vingtaine d'années d'informer le ministère des transports japonais d'une grande partie des

plaintes émises par les utilisateurs de la marque concernant des défauts sur certains modèles. Près de 610 000 véhicules ont été rappelés.

TOKYO

correspondance

Partira, partira pas ? Depuis le déshonneur infligé, dimanche 27 août, par une perquisition de la police au siège de Mitsubishi à Tokyo et dans plusieurs usines du groupe, Katsuhiko Kawasoe, le président du quatrième constructeur automobile japonais est sur la sellette.

Mitsubishi a reconnu, le 22 août, avoir « omis » depuis une vingtaine d'années d'informer – comme la réglementation en vigueur l'y oblige – le ministère des transports japonais d'une grande partie des plaintes émises par les utilisateurs de la marque concernant des défauts sur certains modèles. Le constructeur a été obligé de rappeler près de 610 000 véhicules présentant des défauts. « J'assumerai personnellement la pleine responsabilité [qui m'incombe] de tout faire pour regagner la confiance de nos consommateurs et de tous ceux qui travaillent avec la société », a déclaré, lundi 28 août, M. Kawasoe.

Si le porte-parole du groupe continue d'insister sur l'intention du patron de rester à son poste, l'affaire semble pourtant entendue. Le quotidien *Nikkei* a rapporté le contenu de la réunion, lundi, entre M. Kawasoe et les représentants des trois autres piliers du conglomérat et principaux actionnaires du constructeur automobile (Mitsubishi Corp., Mitsubishi Heavy et la banque Tokyo Mitsubishi). M. Kawasoe y aurait annoncé sa démission prochaine. Le président devait également s'entretenir avec l'état-major de DaimlerChrysler, qui détient 34 % de Mitsubishi Motors depuis mars.

Se pose maintenant la question de son remplaçant. Takashi Sonobe, l'actuel vice-président de la firme, un temps évoqué, serait contesté par les autres sociétés affiliées au groupe Mitsubishi. L'agence japonaise *Kyodo News* a affirmé, vendredi 1^{er} septembre, que le constructeur pourrait demander à DaimlerChrysler de lui envoyer un nouveau patron. Pour le moment, le constructeur germano-américain s'est borné à déclarer qu'il s'agissait d'un problème interne à Mitsubishi.

En 1997, la réputation de la firme avait déjà été ternie par la découverte de versements occultes en faveur de maîtres-chanteurs (peut-être d'ailleurs liés à l'affaire actuelle). La sacro-sainte qualité nipponne n'en sort pas non plus indemne. Le ministère des transports japonais estime que Mitsubishi aurait dissimulé environ 65 000 plaintes, répertoriées dans des dossiers estampillés « secret » (ils portaient la lettre h, de *himitsu*). Une affaire qui rappelle les « manuels secrets » confiés aux

nières années. En parallèle, le constructeur effectuait des réparations « secrètes » des véhicules incriminés, au lieu de procéder aux rappels massifs qu'aurait pu engendrer la signalisation aux autorités des défauts constatés. Cinq accidents ont déjà été désignés comme dus à des défauts non remédiés, mais la police a promis de plonger dans les archives de la circulation routière pour en débusquer d'autres.

BOYCOTTAGES SPONTANÉS

Si Mitsubishi Motors ne risque qu'une amende symbolique (quelques millions de yens) et si ses dirigeants ne peuvent pas être poursuivis en justice selon la loi en vigueur, plus graves pourraient être les dommages causés à l'image de la marque. Comme récemment dans le cas de Snow Brand, mais aussi des grands magasins Sogo, accusés de bénéficier indûment d'argent public, les consommateurs japonais sont désormais plus enclins que par le passé à pratiquer des boycottages spontanés de sociétés fautives.

Mitsubishi pâtira également du coût des rappels en cours, qui sont évalués par la firme à 7,5 milliards de yens. Environ 610 000 voitures ont déjà été rappelées depuis fin juillet, après l'inspection du ministère qui avait mis le feu aux poudres au début du mois. Mais des rappels supplémentaires, portant sur au moins trois autres défauts, devraient avoir lieu dans les semaines qui viennent. En France, 1 600 voitures (Galant et Pajero Pinin) devraient être rappelées dans les prochains jours.

Brice Pedroletti

Le PDG de Ford témoignera devant le Congrès

Le PDG de Ford, Jacques Nasser, a annoncé, jeudi 31 août, qu'il irait témoigner en personne, les 6 et 12 septembre, devant les commissions du Congrès américain, sur l'affaire du rappel des pneus Firestone. Le manufacturier japonais Bridgestone avait annoncé le 9 août le rappel volontaire de 6,55 millions de pneus Firestone dont des défaillances pourraient être à l'origine d'accidents dans lesquels au moins 62 personnes sont mortes aux Etats-Unis. M. Nasser avait d'abord décliné la demande des deux commissions pour envoyer à sa place deux autres responsables du groupe, ce que certains membres de ces commissions avaient peu apprécié.

Jacques Nasser a expliqué qu'il soumettrait au Congrès les données nécessaires sur toutes les défaillances de pneus, « mais que le constructeur ne savait pas pourquoi ces pneus avaient été défectueux ». Il a aussi précisé que Ford et Firestone avaient jusqu'à présent remplacé environ 1,5 million de pneus, soit 23 % de la totalité concernée par le rappel.

Les révélations en chaîne de ces dernières semaines portent en tout cas un coup à l'image de Mitsubishi, qui peine à se relever de trois ans de pertes. Le *Nikkei* affirme que le constructeur pourrait subir une perte nette de 60 milliards de yens (610 millions d'euros) pour le premier semestre de son actuel exercice, contre 38,5 milliards de yens pour la même période en 1999.

ouvriers du nucléaire responsables de la catastrophe de septembre 1999 à Tokaimura, ou les libertés prises avec les normes sanitaires par les employés de Snow Brand, la marque de produits laitiers à l'origine d'intoxications massives en juin.

En vingt ans, Mitsubishi Motors aurait « escamoté » ainsi près de la moitié des plaintes reçues, et 70 % d'entre elles sur les deux der-

Les intérimaires américains pourront se syndiquer

LES TRAVAILLEURS temporaires américains pourront désormais se syndiquer plus facilement. Depuis 1990, ces salariés étaient de facto privés de ce droit car il leur fallait l'autorisation des agences de travail temporaire. Or celle-ci leur était rarement accordée. Saisi d'un conflit du travail, le National Labor Relations Board (NLRB), l'agence fédérale américaine chargée de surveiller la liberté et la représentativité syndicales, a décidé, jeudi 31 août, que ces personnes pourraient désormais librement adhérer à un syndicat. Le nombre des intérimaires a augmenté de 577 % entre 1982 et 1998, alors que la croissance de l'emploi était de 47 %, selon le Congrès. – (AFP)

Pierre et Vacances négocie le rachat de Center Parcs

LE BRITANNIQUE Scottish and Newcastle est entré « en discussion exclusive » avec le groupe français de résidences de tourisme Pierre et Vacances, allié à l'allemand DB Capital Partners (filiale à 100 % de la Deutsche Bank), en vue de la vente des treize parcs de loisirs Center Parcs, a annoncé jeudi 31 août Pierre et Vacances dans un communiqué. La consultation des instances représentatives du personnel a été engagée, précise Pierre et Vacances. La cession reste subordonnée « à la conclusion satisfaisante des négociations contractuelles entre les parties et l'approbation des autorités réglementaires compétentes ».

Scottish et Newcastle avait annoncé, en février, son intention de céder sa branche loisirs, composée de Center Parcs et des villages de vacances britanniques Pontins, afin de concentrer son développement international dans le secteur de la bière et des réseaux de distribution. Des informations de presse britanniques avaient fait état ces dernières semaines d'un prix d'achat d'environ 700 millions de livres (1,134 milliard d'euros) pour l'acquisition de Center Parcs. Cette entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 339,1 millions de livres en 1999-2000 (environ 549 millions d'euros), en hausse de 8,3 % tandis que le bénéfice d'exploitation a progressé de 16,5 %, à 58 millions de livres (94 millions d'euros). – (AFP)

Bernard Müller quitte BNP Paribas

BERNARD MÜLLER (cinquante-quatre ans), membre du comité exécutif de BNP Paribas, s'appête à quitter le groupe. Chargé des services financiers spécialisés, il chapeautait les sociétés et activités de l'ancienne Compagnie bancaire et les filiales de la BNP dans ce domaine. Il a joué un rôle très important dans le développement de la Compagnie bancaire, fleuron de Paribas et en particulier de sa filiale Cetelem. M. Müller avait déjà manifesté son intention de se retirer à André Lévy-Lang, lorsque ce dernier dirigeait le groupe Paribas, souhaitant s'occuper d'affaires personnelles. A la demande de Michel Pébereau, PDG de BNP Paribas, il s'était engagé à rester un an après l'acquisition de Paribas par la BNP.

Bernard Müller sera remplacé par Jean Clamon (quarante-sept ans), un ancien de Paribas, qui était déjà membre du comité exécutif de BNP Paribas chargé des finances et du contrôle. Philippe Bordenave (ex-BNP) lui succédera.



Dès le lancement ils nous font confiance...

Adecco
Astra Fralib
Benckiser France
BMG
Bosch Outillage
Boucheron Parfums
Bouygues Telecom
Bridel
Cadremploi
Colgate Palmolive
Compaq Computer

Crédit Agricole de Bretagne
Elida Fabergé
Eurial Poitouaine
Eutelsat
FNAIM
Groupe Durand Allizé
L'Oréal Paris
La Fnac
La Société Hénaff
Laboratoires Garnier
Laboratoires Vendôme

LaScad
Le Groupement des Mousquetaires
Lindt & Sprüngli
Nokia France
Paysan Breton
Point.P Matériaux de Construction
Renault
Une Musique
Whaou ! de Le Ster
Yves Rocher

... nous les remercions vivement !



Les publicitaires éprouvent des difficultés à mettre en scène Internet

Entre un public qui demande à être rassuré par l'univers des nouvelles technologies et des annonceurs aux désirs incertains, les créatifs des agences de publicité essayent de trouver un ton convaincant

UN INDIEN se promène à Delhi, le doigt levé, comme s'il prenait le vent ou demandait l'autorisation d'aller aux toilettes. Il se rend à l'aéroport, prend l'avion et débarque dans les rues de Paris, le doigt montrant toujours le zénith.

Changement de plan : un jeune Parisien marche rapidement lorsque, s'apercevant que son lacet est défilé, il entend de le renouer. Alors qu'il s'apprête à faire la boucle, un doigt vient opportunément se placer pour l'aider dans sa tâche. L'index appartient bien entendu à l'Indien. Une scène qui serait symbolique de « ce qui se passe tous les jours sur Internet », selon Wanadoo. Le dernier film publicitaire du fournisseur d'accès, réalisé par l'agence CLM/BBDO, se garde bien de montrer un ordinateur, un modem ou d'évoquer sous une forme quelconque la technique qui permet à un Parisien et à

un Indien de communiquer. Alors que la publicité pour Internet représente aujourd'hui 5,9 % des investissements publicitaires en télévision, soit, selon le dernier bilan réalisé par Secodip en juillet, l'équivalent du secteur de la lessive et des produits d'entretien, la représentation de cet univers virtuel semble être un casse-tête pour les créatifs des agences de publicité.

Cette jeune industrie pose des problèmes inédits en matière de communication : comment représenter un univers dont le contenu est virtuel, mais dont l'accès suppose un passage par l'apprentissage de la technique de l'ordinateur ? Ainsi, l'étrangeté du comportement de l'Indien de Wanadoo est contrebalancée par la notion d'entraide qui présiderait au sein de cette communauté mondiale. Quant à montrer un or-

inateur, « il est beaucoup trop tôt pour aborder cette phase de la communication. Ce film vise en priorité le grand public non interne. L'objectif est donc de donner envie d'Internet. Mettre un ordinateur dans une telle campagne serait un repoussoir pour notre cible », explique Patrick Bégy, directeur de la communication de Wanadoo.

De fait, si le nombre d'utilisateurs ne cesse de croître, il reste encore une très large majorité de Français qui ne sont pas connectés. « Il faut extraordinairement expliquer, ce qui ne facilite pas l'élégance », reconnaît Nicolas Monnier, patron de l'agence Alice. Expliquer et rassurer seraient donc les deux premiers commandements de la communication relative à Internet. Des impératifs qu'il faut combiner avec l'objectif primaire de toute publicité : donner envie. Jean-Christophe Herail, pré-

sident de Publicis E-Brand, une nouvelle agence spécialisée dans la communication sur ces nouvelles marques, a tenté de résoudre cette équation en introduisant une dose d'humour dans la campagne qu'il vient de lancer pour la promotion du site Aufeminin.com. Ce film publicitaire met en scène des femmes dans la vie quotidienne qui se font un petit signe de reconnaissance en agitant les doigts, comme si elles tapaient sur un clavier imaginaire. Le seul homme apparaissant dans le film semble exclu de cette communauté féminine. Comme avec le doigt de Wanadoo, l'exercice consiste à évoquer Internet sans jamais le montrer, comme pour éviter d'affronter le problème de la virtualité.

APPARENCE DÉCALÉE

Ainsi, alors que l'on pouvait penser que la nouveauté du sujet engendrerait de nouvelles manières de communiquer, la publicité traditionnelle semble mal à l'aise vis-à-vis de l'univers du Web. La virtualité d'Internet n'est pas le seul obstacle. « Après tout, nous sommes habitués à traiter du virtuel. Lorsque l'on met en valeur l'arôme d'un café, le problème est exactement le même », remarque Nicolas Monnier.

En donnant un visage à l'assistant personnel que se propose d'être le site Mesfinances.fr, la campagne de presse magazine de l'agence Alice ne fait donc que mettre en avant le bénéfice que peut attendre le consommateur de ce service. L'apparence décalée de l'assistant en question et le décor délirant dans lequel il est mis en scène sont les signes de la nouveauté que représente Internet.

Frédéric Roy

M 6 se donne les moyens de son ambition

LONGTEMPS RAILLÉE pour la modestie de ses investissements, mais enviée pour sa rentabilité, M 6, désormais présidée par Nicolas de Tavernost, s'est résolue à ouvrir les cordons de sa bourse : son budget de programmes progressera de 12,5 % en 2000. Avec cet investissement, M 6 souhaite « affirmer ses ambitions de chaîne généraliste nationale », a affirmé M. de Tavernost, jeudi 31 août. Pour concurrencer TF 1, l'effort portera sur le secteur de la fiction qui recevra 500 millions de francs en 2000 et 650 millions de francs l'an prochain. Pour minimiser les risques pris, M. de Tavernost réclame « une seconde coupure publicitaire » dans les fictions.

M 6 poursuit simultanément la mise en place de ses programmes thématiques. Après Fun TV, Téva, Série Club et M 6 Music, ce sera au tour de W9, pour les jeunes, de voir le jour prochainement, avec un budget annuel de 100 millions de francs. Ce chiffre devrait évoluer en fonction de l'engouement des téléspectateurs pour le numérique hertzien, un support sur lequel, a précisé M. de Tavernost, « ne seront viables que des chaînes généralistes à vocation publicitaire ».

DÉPÊCHE

■ **TÉLÉVISION** : le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, estime que le numérique hertzien « sera un échec ». « Aucun opérateur sérieux ne pourra y opérer », en raison des contraintes imposées par la loi sur l'audiovisuel, a-t-il expliqué, jeudi 31 août à Paris, lors d'un colloque à destination des analystes financiers.

Jean-Pierre Cottet devrait être nommé à la tête de La Cinquième

Marc Tessier, PDG de France Télévision, qui a pris officiellement, jeudi 31 août, la présidence de La Cinquième, devrait proposer la nomination de Jean-Pierre Cottet, cinquante-quatre ans, pour la direction générale de la chaîne de la connaissance et du savoir, lors du conseil d'administration de la holding, qui se réunira mardi 12 septembre. Ancien journaliste et producteur de télévision, Jean-Pierre Cottet a déjà dirigé les antennes de France 3 et de France 2, dont il avait été limogé par Xavier Gouyou Beauchamps en juin 1998.

Jean Mino, cinquante-huit ans, l'actuel directeur de l'antenne et des programmes de La Cinquième rejoint la holding France Télévision, où il prend « la responsabilité du développement et de la coordination de l'ensemble du projet numérique », en remplacement de Patrick Ballarin, qui pourrait rejoindre Réservoir Prod, la société de production de Jean-Luc Delarue.

Selon le communiqué de la holding, « Jean Mino se-

ra appelé à la direction générale d'une des chaînes qui seront mises à l'antenne une fois confirmée la décision du gouvernement sur l'ensemble du projet », probablement à la fin de l'année 2001. Après avoir commencé sa carrière à l'ORTF en 1967, Jean Mino a occupé des responsabilités dans toutes les chaînes publiques et privées.

Par ailleurs, à La Cinquième, un directeur général délégué a été nommé, qui sera chargé de « la gestion de la chaîne, de son développement et de la supervision de sa politique contractuelle dans le domaine des achats et de la production de programmes ». Ce poste est confié à Daniel Goudineau, cinquante-et-un ans, ancien élève de l'ENA, qui était directeur général adjoint du Centre national de la cinématographie (CNC) depuis 1996, auprès de Marc Tessier lorsque celui-ci dirigeait cet organisme.

Françoise Chirot

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON** : le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a réaffirmé, vendredi 1^{er} septembre, que la banque centrale poursuivrait une politique monétaire souple pour soutenir un redressement économique encore fragile. Le 11 août dernier, elle a mis un terme à dix-huit mois de politique dite de taux zéro.

■ **ÉTATS-UNIS** : les commandes industrielles ont baissé de 7,5 % en juillet par rapport au mois précédent, a annoncé jeudi le département du commerce.

■ **Les ventes de détail sur Internet** aux Etats-Unis ont enregistré une progression de 5,3 % au deuxième trimestre 2000, par rapport au trimestre précédent, a annoncé vendredi le département du commerce. Elles sont en progression de 6,4 % par rapport au 4^e trimestre 1999.

■ **CANADA** : le produit intérieur brut a augmenté de 5,3 % en glissement annuel, selon des données publiées jeudi par Statistique Canada.

■ **ITALIE** : l'indice des prix à la production a progressé de 0,5 % en juillet par rapport à juin et de 6,6 % par rapport à juillet 1999, a annoncé jeudi l'Institut national italien des statistiques.

■ **SUISSE** : les prix de détail ont baissé de 0,3 % en août, donnant une inflation annuelle de 1,3 % a annoncé l'Office fédéral de la statistique, vendredi.

■ **PÉTROLE** : le cours du baril de référence (light sweet crude) a perdu 20 cents jeudi, à 33,12 dollars. Les opérateurs doutent que la hausse de la production proposée par l'Arabie saoudite soit suffisante pour renflouer les stocks avant l'hiver.

AFFAIRES

■ **VIVENDI ENVIRONNEMENT** : Vivendi Water, filiale du groupe français, a annoncé jeudi avoir finalisé la cession de la société californienne Kinetics spécialisée en équipements et systèmes de

traitement des fluides, pour 500 millions de dollars (562 millions d'euros). Dans le même temps, le groupe américain de traitement de déchets Waste Management annonçait la vente de plusieurs activités à Onyx, une autre filiale de Vivendi Environnement, pour 250 millions de dollars (281 millions d'euros).

■ **AÉROSPATIALE** : le ministère grec de la défense a annoncé jeudi avoir signé un contrat d'achat de trois postes de tir et de 27 missiles mer-mer Exocet avec la firme française, filiale du groupe européen EADS, d'un montant de 61,7 millions d'euros.

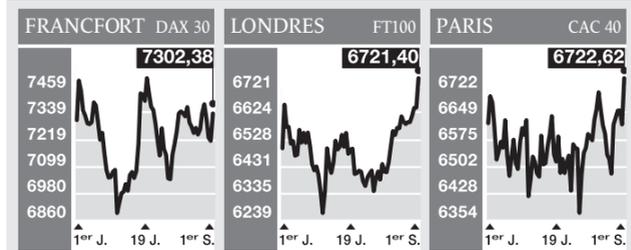
■ **GDF** : le groupe français Thion spécialisé dans les services énergétiques et la gestion de réseaux de chaleur, a annoncé, jeudi, l'entrée dans son capital de Gaz de France, via sa filiale de services Cofatech, à hauteur de 34 %.

■ **CISCO SYSTEMS** : le numéro un mondial des infrastructures de réseaux a annoncé jeudi le rachat de la société canadienne PixStream, un fournisseur de matériels et de logiciels pour l'acheminement d'images numériques, dans une transaction par échange d'actions évaluée à 369 millions de dollars (414 millions d'euros).

■ **WANADOO** : Nicolas Dufourcq, directeur général de Wanadoo, confirme, dans une interview à La Vie financière parue vendredi 1^{er} septembre, que la filiale Internet de France Télécom étudie un rapprochement avec le fournisseur d'accès allemand Freenet, lui-même détenu à 28 % par France Télécom.

■ **DRESDNER BANK** : l'assureur allemand Allianz a renouvelé son soutien à la direction et à la stratégie de la banque dont il détient 21,7 %. La rumeur contraire qui circule sur le marché est fautive, a déclaré jeudi Paul Achleitner, directeur financier du premier assureur allemand.

EUROPE



Indice	Cours	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	5226,25	0,99
EUROPE STOXX 50	5061,09	0,86
EUROPE EURO STOXX 324	438,86	0,96
EUROPE STOXX 653	397,95	0,76
PARIS CAC 40	6722,62	1,47
PARIS MIDCAC
PARIS SBF 120	4569,54	1,39
PARIS SBF 250
PARIS SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM AEX	693,02	0,51
BRUXELLES BEL 20	3148,73	0,52
FRANCFORT DAX 30	7302,38	1,19
LONDRES FTSE 100	6721,40	0,73
MADRID STOCK EXCHANGE	11075	1,75
MILAN MIBTEL 30	48048,00	0,16
ZURICH SPI	8259,70	0,48

AMÉRIQUES

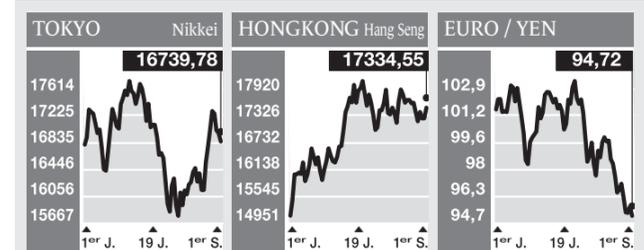


Indice	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	11215,10	1,01
ÉTATS-UNIS S&P 500	1517,68	1
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	4206,35	2,50
TORONTO TSE INDEX	11247,91	0,66
SAO PAULO BOVESPA	17346,70	-0,39
MEXICO BOLSA	382,20	1,13
BUENOS AIRES Merval	474,66	-0,27
SANTIAGO IPSA GENERAL	99,82	0,61
CARACAS CAPITAL GENERAL	6691,45	-0,33

Cours de change croisés

Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
DOLLAR	YEN(100)	EURO	FRANC	LIVRE	FR. S.
106,52500	0,93875	0,88945	0,13558	1,45145	0,57442
1,12429	1,05569	...	0,15245	1,63205	0,64585
7,37570	6,92620	6,55957	...	10,71215	4,23670
0,68897	0,64675	0,61275	0,09335	...	0,39575
1,74090	1,63415	1,54800	0,23600	2,52740	...

ASIE - PACIFIQUE



Indice	Cours	Var. %
TOKYO NIKKEI 225	16739,78	-0,72
HONGKONG HANG SENG	17334,55	1,39
SINGAPOUR STRAITS TIMES	2165,55	0,83
SÉOUL COMPOSITE INDEX	86,93	0,45
SYDNEY ALL ORDINARYS	3293,40	0,97
BANGKOK SET	21,86	1,16
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4477,31	1,48
WELLINGTON NZSE-40	2083,75	-0,46

Taux de change fixe zone Euro

Taux	Taux	Taux
Euro contre	contre franc	Hors zone Euro
FRANC..... 6,55957	EURO..... 0,15245	COURONNE DANOISE..... 7,4550
ALLEMAGNE..... 1,93583	DEUTSCHEMARK..... 3,35385	COUR. SUÉDOISE..... 8,0715
LIRE ITALIENNE (1000)..... 1,93627	LIRE ITAL. (1000)..... 3,38774	COUR. SUÉDOISE..... 8,4355
PESETA ESPAG. (100)..... 1,66386	PESETA ESPAG. (100)..... 3,94238	COURONNE TCHÈQUE..... 35,3570
ESCUDO PORT. (100)..... 2,00482	ESCUDO PORT. (100)..... 3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN..... 1,5606
SCHILLING AUTR. (10)..... 1,37603	SCHILLING AUTR. (10)..... 4,76703	DOLLAR CANADIEN..... 1,3220
PUNT IRLANDAISE..... 0,78756	PUNT IRLANDAISE..... 8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND..... 2,0898
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	DRACHME GRECQUE..... 337,6000
FRANC BELGE (10)..... 4,03399	FRANC BELGE (10)..... 1,62607	FLORINT HONGROIS..... 261,2300
MARKKA FINLAND..... 5,94573	MARKKA FINLAND..... 1,10324	ZLOTY POLONAIS..... 3,9225

Taux d'intérêt (%)

Taux	Taux	Taux	Taux
31/08	J.J.	3 mois	10 ans
FRANCE..... 4,70	4,70	5,47	5,56
ALLEMAGNE..... 4,70	4,83	5,30	5,43
GDE-BRETAG..... 5,50	6,04	5,35	4,66
ITALIE..... 4,70	4,78	5,66	5,87
JAPON..... 0,31	0,33	1,88	2,55
ÉTATS-UNIS..... 6,53	6,32	5,80	5,74
SUISSE..... 2,88	3,40	3,82	4,21
PAYS-BAS..... 4,67	4,78	5,47	5,54

Matif

Cours	Volume	dernier	premier
9h 57	01/09	prix	prix
Notionnel5,5	27495	86,64	86,40
Septembre 2000	NC	NC	NC
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
Septembre 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

Taux et changes

L'EURO restait faible, vendredi 1^{er} septembre, lors des premiers échanges, à 0,8884 dollar, après sa chute, jeudi, à la suite du relèvement d'un quart de cent de taux directeur de la Banque centrale européenne (lire aussi page 17). Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,44 %, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,28 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'était tendu à 5,72 %, contre 5,80 %, mercredi, et celui à trente ans avait baissé à 5,67 %, contre 5,73 %. Le recul du rendement d'une obligation se traduit par une hausse de son prix.

BOURSES

LA BOURSE DE PARIS a entamé la séance du 1^{er} septembre en hausse. A l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,51 %, à 6 659,25 points. L'indice vedette des valeurs britanniques s'appréciait de 0,27 %, à 6 690,70 points, et l'indice DAX de la Bourse de Francfort progressait de 0,07 %, à 7 221,41 points. La Bourse de Tokyo a clôturé vendredi en baisse de 0,70 %, après avoir atteint, en début de semaine, le cap des 17 000 points. L'indice de référence Nikkei s'est établi à 16 739,78 points. Outre-Atlantique, l'indice Dow Jones a gagné 1,01 %, à 11 215,10 points, jeudi, et l'indice Nasdaq a progressé de 2,50 %, à 4 206,35 points.

VALEURS EUROPÉENNES

Les sociétés d'équipement de télécommunications ont fortement progressé, jeudi 31 août, à l'image de Nokia, en hausse de 5,56 % à 49,37 euros, et d'Ericsson, qui a gagné 3,25 % à 190,5 euros.

mentation de 35 % de ses résultats semestriels, Crédit suisse a cédé, jeudi, 2,54 % à 364 francs suisses.

L'action du premier concepteur européen de progiciels, SAP, a avancé, jeudi, de 1,15 % à 220 euros, bénéficiant d'un contexte prometteur dans le secteur et de rumeurs d'un relèvement de sa notation par un courtier.

L'action E. ON a perdu 2,71 % à 53,90 euros sur fond de rumeurs insistantes de rapprochement du groupe allemand spécialisé dans l'énergie avec Suez Lyonnaise des eaux.

01/09 10h11

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like BAYER AG, BOC GROUP PLC, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, AKTOR SA, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the CONSUMMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ACERIALIA, ACERINOX R, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, etc.

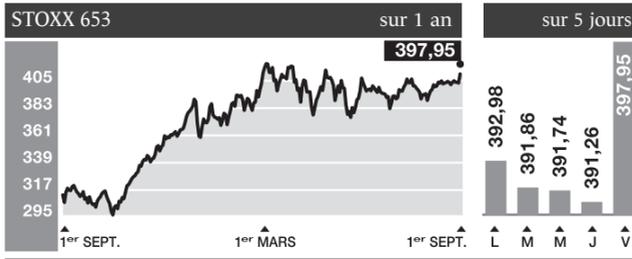


Table of stock prices for various companies including HERMES INTL, HPI, KLM, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like BG GROUP, BP AMOCO, etc.

Advertisement for Volkswagen Bora V6 4MOTION, featuring a car image and text: 'Bora V6 4MOTION TRANSMISSION INTEGRALE PERMANENTE'.

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like ENI, ENTERPRISE OIL, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

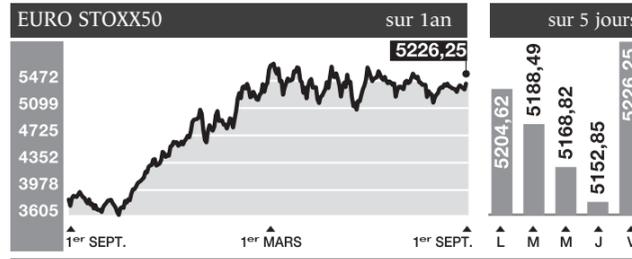


Table of stock prices for various companies including AGF/RM, ALLENZA ASS, ALLIANZ N, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

MÉDIAS

Table of stock prices for the MÉDIAS sector, including companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including companies like AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

01/09 10h11

Table of stock prices for the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector, including companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for the BRUXELLES sector, including companies like ARTHUR, AVINPO HLD CT, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for the FRANCFORT sector, including companies like UNITED INTERNET, AIXTRON, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Coflexip cédait 2,19 %, à 135 euros, vendredi 1^{er} septembre, lors des premiers échanges. Le groupe parapétrolier a annoncé, vendredi, un projet de cession de sa participation de 25,5 % dans l'américain Cal Dive International.

● Le titre Scor reculait de 2,62 %, à 49 euros, vendredi matin. Le réassureur a publié un bénéfice net de 36 millions d'euros, en baisse par rapport aux 70 millions réalisés un an auparavant.

● Après sa forte hausse, jeudi, l'action Wanadoo continuait à s'apprécier, vendredi, lors des premiers échanges. Elle cotait à 20,9 euros, en hausse de 0,79 %.

● Après sa baisse, jeudi, le titre TotalFinaElf était quasiment inchangé à 167,2 euros, vendredi, quelques minutes après le début des cotations. La banque Schroder Salomon Smith Barney a dégradé, jeudi, le secteur pétrolier mondial à neutre contre surpondérer, considérant qu'il est désormais correctement valorisé et qu'il est proche de son haut de cycle. Il a abaissé sa recommandation sur TotalFinaElf.

● Les valeurs des médias restaient, pour la plupart, bien orientées vendredi matin. Havas Advertising progressait de 1,05 %, à 26,85 euros, Canal Plus gagnait 1,25 %, à 186,1 euros, et TF 1 s'appréciait de 2,92 %, à 84,5 euros. Seule NRJ marquait une pause et cédait 1,18 %, à 54,5 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 septembre

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
BNPPARIBAS(TP)84	140,50	152
CR LYONNAIS(TP) L	149,40	149	977,38	- 0,27	1000
RENAULT (T.P.)	334	331,20	2172,53	- 0,84	1000
SAINT GOBAIN(T.P.)	159	152
THOMSON SA (T.P.)	156,90	156,90	1029,20	1000
ACCOR	48,50	49,10	322,07	+ 1,24	3
AGF	56,80	55,90	366,68	- 1,58	30
AIR FRANCE GPE NO	21,59	21,65	142,01	+ 0,28	54
AIR LIQUIDE	143,50	142,30	933,43	- 0,84	11
ALCATEL	92,05	93,30	612,01	+ 1,36	2
ALSTOM	25,25	25,11	164,71	- 0,55	6
ALTRAN TECHNO.#	266,60	267,50	1754,68	+ 0,34	1
ATOS CA	115	117	767,47	+ 1,74	1
AVENTIS	84,50	84,75	555,92	+ 0,30	3
AXA	160,30	161,20	1057,40	+ 0,56	9
BAIL INVESTIS	115,40	115,30	756,32	- 0,09	16
AZEO(EXG.ET EAUX)	73,40	73,50	482,13	+ 0,14	5

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 31 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	16,50	108,23	- 2,94
AB SOFT	8,10	53,13	+ 3,85
ACCESS COMM	46,80	306,99	+ 2,18
ADL PARTNER	23,50	154,15	+ 6,82
ALGORIE #	27,50	180,39	+ 1,48
ALPHAMEDIA	10,40	68,22	- 5,45
ALPHA MOS #	6,60	43,29	+ 3,29
ALTAMIR & CI	200	1311,91	+ 0,50
ALTAMIR BS 9	15,80	103,64
ALDETA	8,20	53,79	- 8,28
ALTI #	33,80	221,71	- 3,26
A NOVO #	227	1489,02	- 1,09
ARPRICE COM	23,50	154,15	+ 1,73
ASTRA	2,20	14,43	+ 1,85
AUFEMININ.CO	11,09	72,75	+ 19,25
AUTOMA TECH	20,50	134,47	+ 0,99
AVENIR TELEC	15,20	99,71	- 1,30
AVENIR TELEC	5,46	35,82	- 5,86
BAC MAJESTIC	14,70	96,43
BARBARA BUI	12,90	84,62	+ 4,03
BCI NAVIGATI	34	223,03	- 1,45
BELVEDERE	57	373,90	- 0,18
BOURSE DIREC	11,40	74,78	- 1,04
BRIME TECHNO	61	400,13
BUSINESS INT	9,90	64,94	- 1,49
BVPR ACT.DIV	60,70	398,17	- 2,10
CAC SYSTEMES	8,80	57,72	- 4,35
CAST	48,20	316,17	- 2,82
CEREP	96,75	634,64	- 0,31

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 31 août

Émetteurs	Valeurs unitaires	Date
	Euros	francs**
AGIPI		
AGIPI AMBITION (AXA)	30,95	203,02
AGIPI ACTIONS (AXA)	34,15	224,01
3615 BNP		
BNP MONÉ COURT TERME	2373,15	15566,84
BNP MONÉ PLACEMENT C.	13053,72	85629,37
BNP MONÉ PLACEMENT D.	11700	76746,97
BNP MONÉ TRÉSORERIE	148151,94	971813,02
BNP OBLIG. CT	162	1082,65
BNP OBLIG. LT	33,24	218,04
BNP OBLIG. MT C	142,67	935,85
BNP OBLIG. MT D	133,45	875,37
BNP OBLIG. SPREADS	171,02	1121,82
BNP OBLIG. TRÉSOR.	1843,76	12094,27
Fonds communs de placements		
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1742,02	11426,90
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT		
BP OBLI CONVERTIBLES	359,08	2355,41
BP OBLI HAUT REND.	113,76	746,22
BP MEDITERRANÉE DÉV.	122,77	805,32
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	338,01	2217,20
BP OBLIG. EUROPE	48,74	319,71
BP SÉCURITÉ	97699,93	640869,53
EUROACTIV MIDCAP	233,80	1533,63
FRUCTIF EURO 50	145,54	954,68
FRUCTIFRANCE C	118,60	777,97
FRUCTIFONDS FRANCE NM	562,77	3691,53
CDC Asset Management		
LIVRET B. INV.D. PEA	256,77	1684,30
MULTI-PROMOTEURS		
NORD SUD DÉVELOP. C	487,83	3199,96
NORD SUD DÉVELOP. D	396,41	2600,28
CAISSE D'ÉPARGNE		
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	65,74	431,23
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	92,28	605,32
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,53	154,35
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,61	266,38
ÉCUR. DYNAMIQUE D PEA	60,30	395,54
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	56,63	371,47
ÉCUR. EXPANSION C	13966,35	91744,44
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,11	263,10
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	71,92	471,76
ÉC. MONÉT.C/10 31/1/98	214,16	1404,80
ÉC. MONÉT.D/10 30/1/98	188,31	1235,23

BAZAR HOT. VILLE	125,10	127	833,07	+ 1,52	50
BIC	53,05	53,20	348,97	+ 0,28	3
BIS	96,10	96,10	630,37	20
BNPPARIBAS	103,50	104,20	683,51	+ 0,68	4
BOLLORE	188	188	1233,20	8
BONGRANG	36,51	37,05	243,03	+ 1,48	1
BOUYGUES	70,75	73,45	481,80	+ 3,82	1
BOUYGUES OFFS.	60	59,60	390,95	- 0,67	10
BULL.#	7,81	7,83	51,36	+ 0,26	2
BUSINESS OBJECTS	124	129,30	848,15	+ 4,27	...
CANAL +	183,90	186,90	1225,98	+ 1,63	...
CAP COMINE	235	241,60	1584,79	+ 2,81	8
CARBERN	48,60	48,31	316,89	- 0,60	2
CARREFOUR	82,10	81,95	537,56	- 0,18	2
CASINO GUICHARD	112,50	111,80	733,36	- 0,62	10
CASINO GUICHARD	71,50	72,10	472,94	+ 0,84	10
CASTORAMA DUB.(L)	244	245	1607,09	+ 0,41	25
CEGID (LY)	140	139	911,78	- 0,71	25
CGIP	53,40	53,90	353,56	+ 0,94	2
CHARGEURS	61,50	63,60	417,19	+ 3,41	100
CHRISTIAN DALLOZ	72,50	72,40	474,91	- 0,14	2
CHRISTIAN DIOR	61,80	63,25	414,89	+ 2,35	2
CIC - ACTIONS A	113,50	100
CIMENTS FRANCAIS	56,30	57,20	375,21	+ 1,60	4
CLARINS	102	101,70	667,11	- 0,29	50
CLUB MEDITERRANEE	146,90	145,80	956,39	- 0,75	25
CNP ASSURANCES	35,50	35,01	229,65	- 1,38	25
COFACE	106	108	708,43	+ 1,89	...
COFLEXIP	137	134,20	880,29	- 2,04	1
COLSON	59,60	59,70	391,61	+ 0,17	1
COPR	43,75	44	288,62	+ 0,57	8
CRF.FON.FRANCE	13,85	13,89	91,11	+ 0,29	42
CED.RECYCLING	45,73	46	301,74	+ 0,59	50
CREDIT LYONNAIS	45,50	45,96	301,48	+ 1,01	100
CS SIGNAUX(CSEE)	59,30	59,90	392,92	+ 1,01	100
DAMART	77	76,85	504,10	- 0,19	1
DANONE	153,80	156,50	1026,57	+ 1,76	1
DASSAULT-AVIATION	200,20	200,30	1313,88	+ 0,05	8
DASSAULT SYSTEMES	96,80	98,60	646,77	+ 1,86	1
DE DIETRICH	68,50	68,50	449,33	4
DEVAULX(LY)#	73,85	20
DMC (DOLLFUS MI)	5,08	5	32,80	- 1,57	27
DYNACION	28,85	28,30	185,64	- 1,91	25
EIFFAGE	69,30	69	452,61	- 0,43	50
ELIOR	12,20	12,25	80,35	+ 0,41	...
ENTENAIL (EX CDE)	33,60	33,55	220,07	- 0,15	...
ERAMET CA EX DTDI	46,75	47	308,30	+ 0,53	20
ERIDANIA BEGHIN	100	100	655,96	10
ESSILOR INTL	312	310	2033,47	- 0,64	20
ESSO	78	75,20	493,28	- 3,59	50
EULER	53,05	53	347,66	- 0,09	...
EUROFRANCE	580	594	3896,38	+ 2,41	200
EURO DISNEY	0,62	0,61	4,20	- 1,61	...
EUROTUNNEL	1,01	1,01	6,63	50
FAURECIA	40,67	40,60	266,32	- 0,17	50
FIMALAC SA CA	32,05	32	209,91	- 0,16	4
FIVES-LILLE	79,40	8
FONCLYON.#	107,80	107,80	707,12	50
FRANCE TELECOM	128,50	134,60	882,92	+ 4,75	4
FRONMAGERIES BEL	540	542	3555,29	+ 0,37	50
GALERIES LAFAYETTE	223,60	228,50	1498,86	+ 2,19	2
GAUMONT #	62,10	64,50	422,76	+ 3,78	50
GEAUMONT	103,40	105,40	692,03	+ 2,03	100
GÉOPHYSIQUE	84	83,80	549,69	- 0,24	10
GFI INFORMATIQUE	44,15	44,35	290,92	+ 0,45	2
GRANDVISION	26,10	26,41	173,24	+ 1,19	10
GROUPE ANDRE S.A.	131,70	131,70	863,90	50
GROUPE GASCOGNE	73,60	73,70	483,44	+ 0,14	15
GR.ZANNIER (LY) #	55,05	55,20	362,09	+ 0,27	10
GROUPE GTM	133,90	134,40	881,61	+ 0,37	8
GROUPE PARTOUCHE	66,65	66	432,93	- 0,98	91
GUYENNE GASCOGNE	96,50	96,50	633	4
HAVAS ADVERTISING	26,61	27,42	179,86	+ 3,04	...

CHEMUNEX #	1,74	11,41	+ 2,35
CMT MEDICAL	18,50	121,35
COALA #	52,80	346,35	- 0,09
COHERIS ATIX	62,50	409,97	+ 0,81
COIL	25	163,99	- 3,85
CONSODATA #	53	347,66	+ 6
CONSORS FRAN	20,38	133,68	+ 1,90
CROSS SYSTEM	40,40	265,01	- 0,74
CRYO #	22,50	147,59	- 16,20
CYBERDECK #	5,50	36,08
CYBER PRES.#	45,12	295,97	- 0,84
CYBERSEARCH	7,15	46,90	- 1,24
CYRANO #	6,90	45,26	+ 2,83
DALET #	22,80	149,56	+ 20,70
DATATRONIC	2,40	17,73	- 2,14
DESK #	27,20	27,55	+ 6,99
DESK BS 98	0,33	2,16
DEVOTEM #	126	826,51	+ 4,13
DMS #	11,90	78,06	+ 7,69
D INTERACTIV	134	878,98	- 7,52
DIOSOS #	4,20	27,50	- 2,33
DURAND ALLIZ	4,30	28,21	- 0,69
DURAN DUBOI	82,90	543,79	+ 4,48
DURAN BS 00	4,30	28,21	- 4,44
EFFIK #	17,90	117,42	- 0,56
EGIDE #	341,20	2238,13	- 1,09
EMMEJOC 1/1	13,30	87,24	+ 8,13
ESJ GROUP	47,25	309,94	+ 0,53
ESKER	24,49	160,64	- 3,58
EUROFINS SCI	1,90	124,63	+ 4,17
EURO.CARGO S	9,40	61,66	- 1,05

SPORTS L'équipe de France de football reçoit l'Angleterre, samedi 2 septembre au Stade de France, en match amical. Cette rencontre sera la dernière sous le maillot bleu pour Di-

dier Deschamps, qui a annoncé sa retraite internationale. ● **REDOUTANT** de faire le « match de trop » et lassé par les déplacements, le capitaine des Bleus a renoncé à défendre son

titre mondial en 2002. ● **LE PALMARÈS** de Didier Deschamps est l'un des plus complets de l'histoire du football. Champion du monde et d'Europe, il a également gagné deux

Ligues des champions avec l'Olympique de Marseille et la Juventus Turin. Son souhait est d'en remporter une troisième, avec son nouveau club, Valence. ● **SON DÉPART**, ajouté

à celui de Laurent Blanc, va conduire le sélectionneur, Roger Lemerre, à procéder à quelques ajustements, et le brassard de capitaine semble promis à Marcel Desailly.

Au faite de la gloire, Didier Deschamps dit adieu à l'équipe de France

A trente-deux ans, le capitaine des Bleus va disputer son 103^e et dernier match international, samedi, contre l'Angleterre, au Stade de France. Un parcours exceptionnel s'achève, marqué par une victoire en Coupe du monde et un succès à l'Euro

C'EST EN FAIT une histoire simple. Celle d'un footballeur qui a tout gagné et que les voyages à répétition ont fini par lasser. Les spécialistes en lecture labiale qui, pour le compte de chaînes de télévision, avaient décrypté le dialogue entre Didier Deschamps et Roger Lemerre à l'issue du match contre l'Italie en finale de l'Euro 2000, dimanche 2 juillet à Rotterdam, ne s'étaient donc pas

sa décision : mettre un terme à cette vie de saltimbanque. Ce qui sera chose faite, samedi 2 septembre, au Stade de France, sitôt sifflée la fin de ce match amical contre l'Angleterre.

« *Quand cela devient bon, il faut s'arrêter* », répétait Jerry Lewis à son public lorsque celui-ci lui réclamait de revenir sur scène. Didier Deschamps s'est tenu à la même logique. Qu'attendre de

31 août, l'a ramené à la raison. C'est qu'en 102 sélections, dont la moitié disputées à l'extérieur, Didier Deschamps aura vu du pays. Il a joué contre des nations qui n'existent plus aujourd'hui (RDA, Tchécoslovaquie, Yougoslavie). Il a posé ses crampons sur des terres insolites, comme le Koweït, l'Albanie et l'Arménie. Il a joué 7 945 minutes avec l'équipe de France, a été capitaine à 55 reprises et a marqué quatre buts.

Avant d'être couvert d'or et de gloire, il a été aussi un joueur maudit, à une époque où le football français, sortant d'une période faste qui le vit atteindre à deux reprises les demi-finales de la Coupe du monde (1982, 1986), ne savait plus à quel saint se vouer.

C'est Michel Platini, alors entraîneur de l'équipe de France, qui le lance dans le grand bain, le 29 avril 1989, lors d'un match contre la Yougoslavie qualificatif pour le Mondial italien de 1990. Didier Deschamps a vingt ans, il joue au FC Nantes, son club formateur, et Platini, qui ne le connaît pas bien, l'a retenu en sélection sur la recommandation de son adjoint, Gérard Houllier.

L'aventure commence. Elle sera jalonnée de désillusions pendant plusieurs années. Celui que l'on appelle « Dédé » ou « la Dèche » est de l'Euro suédois de 1992, conclu par une élimination sans gloire dès le premier tour. Un an et demi plus tard, il est également présent sur la pelouse du Parc des

Princes, face à Israël (2-3) puis face la Bulgarie (1-2). L'opprobre s'abat sur l'équipe de France, incapable de se qualifier pour la Coupe du monde 1994.

RECETTES RÉALISTES

La suite se lit comme une histoire inversée. Aimé Jacquet fait de lui son capitaine et la clef de voûte d'une équipe composée désormais de trois milieux de terrain « récupérateurs ». Les nostalgiques du football romantique tel que le pratiquait la génération Platini vont avoir du mal à adhérer aux recettes réalistes concoctées par Aimé Jacquet. Didier Deschamps est le joueur-symbole de ce changement d'orientation. Il a quitté la France pour l'Italie. A la Juventus Turin, il va apprendre la culture de la « gagne » et l'art de « garder un résultat ». Son style est loin des canons en usage. Petit (1,74 m) et doté d'une technique de balle qui n'a rien d'exceptionnelle, il est la preuve vivante que

« *le football est un sport à la portée de tous* », argument qu'il répétera à l'envi devant les journalistes.

A l'Euro 96, comme lors de la campagne de matches amicaux en vue de la Coupe du monde 1998, son autorité s'affirme. Didier Deschamps est un leader naturel qui n'aime rien tant que ses coéquipiers au gré des aléas d'un match. On lui prêtera des pouvoirs démesurés, comme dicter la tactique générale de l'équipe de France ou encore choisir la liste des 22. L'homme s'en offusquera.

Il appréciera encore moins, au début de l'Euro, d'être remis en cause par une partie de la presse, ainsi que par certains joueurs de l'équipe de France sous couvert d'anonymat. La montée en puissance de Patrick Vieira, qui occupe le même poste que lui, mais avec sept ans de moins, un gabarit plus imposant et une technique bien meilleure, semble annoncer son déclin. Vexé, il boudera la presse pendant l'Euro et finira le

tournoi en réalisant des matches d'excellente facture.

L'annonce de son renoncement à l'équipe de France ne signifie pas qu'il en restera là. En rejoignant cet été le FC Valence, un club qui a été finaliste de la dernière Ligue des champions, Didier Deschamps s'est fixé comme objectif de remporter la plus prestigieuse des coupes d'Europe pour la troisième fois de sa carrière. Vainqueur de l'épreuve en 1993 avec l'Olympique de Marseille, puis en 1996 avec la Juventus Turin, le gagnant-né verrait bien son palmarès s'allonger d'une ligne supplémentaire. Avant d'envisager sa reconversion, d'ici trois saisons. « *Je n'y ai pas réellement pensé car je me sens encore énormément joueur dans ma tête et j'ai envie de profiter à fond de ces trois dernières années, qu'elles soient aussi belles que les douze ou treize premières* », confiait-il jeudi soir.

Frédéric Potet

M. Chirac défend la formation des jeunes footballeurs

Le président de la République, qui recevait l'équipe de France lors d'un déjeuner, jeudi 31 août, à l'Élysée, est revenu, dans son discours, sur le conflit qui oppose actuellement la famille du football professionnel à la Commission européenne (Le Monde du 1^{er} septembre). Jacques Chirac a plaidé pour la protection de la formation : « *L'identité des clubs est forte et légitime, mais elle s'appuie sur un système de gestion très différent d'un pays à l'autre. Il me paraît nécessaire d'agir vite et de protéger la formation des jeunes joueurs et d'aider les clubs qui s'investissent dans cette démarche à préserver leur savoir-faire*. » Le président de la République a également exprimé son intérêt pour la « *spécificité du sport* », revendication que l'Union européenne, présidée par la France, pourrait bientôt réclamer. Jacques Chirac ne s'est pas prononcé, en revanche, sur la fin des indemnités de transfert, projet lancé par Bruxelles (Le Monde du 29 août).

trompés : le footballeur en avait bel et bien « assez ».

Assez des aéroports, assez des stages, assez des sollicitations publicitaires et des rendez-vous avec la presse. Assez des absences loin de sa femme, Claude, et de son fils, Dylan. Ni l'euphorie lors de la remise du trophée ni les semaines de réflexion qui suivirent n'allaient changer quoi que ce soit à

plus lorsqu'on a été le premier Français à soulever une Coupe du monde, puis le premier footballeur à réaliser l'enchaînement Mondial-Euro à deux années d'intervalle ? Remporter une Coupe du monde supplémentaire ? Le joueur y avait pensé. La crainte du « *fameux match de trop* », comme il l'a confié en exclusivité dans les colonnes de *Paris-Match* du jeudi

Marcel Desailly est taillé pour le rôle de capitaine

DIDIER DESCHAMPS ne sera pas le seul joueur de l'équipe de France à faire ses adieux internationaux, samedi 2 septembre. Bien avant l'Euro 2000, Laurent Blanc, trente-quatre ans, avait indiqué que cette campagne serait la dernière pour lui. Le départ de ces deux « cadres », qui sont également les deux joueurs les plus capés de l'histoire du football français (103 sélections pour Deschamps, 97 pour Blanc), va conduire le sélectionneur, Roger Lemerre, à remodeler son effectif pour la Coupe du monde de 2002.

● **Quel capitaine ?** Jusque-là, en l'absence de Didier Deschamps, le rôle de capitaine était assumé par Laurent Blanc. Ce dernier étant également sur le perron de la retraite, la responsabilité de l'équipe de France devrait revenir à Marcel Desailly, l'« intérimaire de l'intérimaire ». Le gaillard a déjà une petite expérience en la matière. Au Maroc début juin, c'est lui qui avait reçu le trophée du Tournoi Hassan-II. Le défenseur central de Chelsea est taillé pour le capitaine. Son aplomb, son autorité, ses coups de gueule spectaculaires, comme ceux qu'il poussa pendant l'Euro à destination de ses coéquipiers coupables de fautes d'inattention, font de lui l'homme de la situation.

En toute légitimité, Roger Lemerre pourrait également confier la mission à Zinedine Zidane, qui, lors de l'Euro, a laissé derrière lui la timidité de ses jeunes années. Le meneur de jeu de la Juventus Turin continuera, certes, de tenir la baguette au milieu du terrain, en toute liberté, mais le moment est prématuré pour confier le brassard à un joueur à vo-

cation offensive. Adeptes d'une certaine continuité depuis qu'il a succédé à Aimé Jacquet, Roger Lemerre, lui-même ancien défenseur central, sait que lorsque les ordres viennent de derrière ils sont mieux écoutés.

● **Comment réorganiser l'axe central ?** La question est d'ores et déjà réglée. La logique veut que Didier Deschamps et Laurent Blanc soient remplacés, poste pour poste, par Patrick Vieira et Frank Leboeuf. Ces deux joueurs ne sont pas les premiers venus. Frank Leboeuf a disputé la finale de la Coupe du monde contre le Brésil, à la faveur de la suspension de Laurent Blanc. Patrick Vieira a gagné ses galons de titulaire pendant l'Euro, en supplantant des coéquipiers blessés. Rien ne dit, toutefois, que Roger Lemerre se contentera de remplacer des noms par d'autres noms dans son système de jeu.

Le sélectionneur s'appliquera, en premier lieu, à observer ses internationaux dans leurs clubs respectifs. Certains devraient changer de poste, cette saison, comme Emmanuel Petit, appelé à jouer en défense centrale au FC Barcelone. Lilian Thuram, lui, n'a qu'une envie : quitter son côté droit pour s'installer dans l'axe. Enfin, l'évolution générale du football incitera également peut-être Roger Lemerre à procéder à quelques ajustements. Un nombre important de clubs européens vont, cette saison, évoluer avec une défense composée de trois éléments (un libero et deux stoppeurs). L'équipe nationale d'Italie s'y essaie déjà. Le traditionnel rideau défensif français à quatre têtes sera-t-il encore d'actualité à l'aube du Mondial 2002 ?

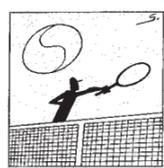
● **Quelle préparation ?** L'équipe de France a l'habitude des matches sans enjeu. Qualifiée d'office en tant que pays organisateur pour la Coupe du monde 1998, la voilà à nouveau dans cette situation en tant que tenante du titre. Didier Deschamps, blasé par les déplacements, ne devrait nourrir aucun regret à la lecture du programme qui attend les Bleus. Trois expéditions sont prévues en effet, cette saison. La première conduira l'équipe de France en Afrique du Sud, avec un match samedi 7 octobre, soit trois jours après la réception du Cameroun au Stade de France, ce qui laissera peu de répit aux organismes. Viendront ensuite, en mars 2001, une escapade de neuf jours en Amérique du Sud (dans des pays à déterminer), puis une campagne en Corée du Sud et au Japon, entre le 28 mai et le 7 juin.

Si ces voyages font davantage penser à des tournées d'exhibition destinées à vendre l'image de la France (et beaucoup de maillots bleus) à l'étranger, des rendez-vous plus consistants ont été arrêtés, contre la Turquie (16 novembre), l'Allemagne (28 février) et le Portugal (25 avril). Ces matches amicaux permettront surtout à Roger Lemerre d'essayer de nouveaux joueurs, notamment des jeunes. Peter Luccin (PSG), Philippe Christanval (Monaco) et Stéphane Dalmat (PSG) figurent en tête de liste. Leur objectif ne sera pas mince : s'imposer au sein d'un effectif que le titre de champion d'Europe, deux ans après le sacre mondial, a rendu plus fermé encore.

F. P.

A l'US Open, Arnaud Clément élimine Andre Agassi

LA CINQUIÈME balle de match a été la bonne : un service gagnant. Arnaud Clément s'est tourné vers son camp, abasourdi. Jeudi 31 août, le Français de vingt-deux ans, classé 37^e joueur mondial, a accompli un



bel exploit en éliminant Andre Agassi, tête de série n° 1 et tenant du titre, au deuxième tour des Internationaux des Etats-Unis. Sur le court central de Flushing Meadows, Arnaud Clément avait débuté la partie un peu tendu mais son jeu opiniâtre lui a finalement permis de dominer Andre Agassi, interloqué (6-3, 6-2, 6-4).

Pendant la majeure partie de la rencontre, l'Américain a paru emprunté, incapable de bien retourner le service du Français ou ne parvenant pas à assener ses fameuses ac-

celérations du fond du court. « *Cela pouvait donner l'impression que je ne me battais pas, mais j'étais tout simplement surclassé* », a déclaré Andre Agassi, qui - grand seigneur ou un peu vexé ? - n'a pas voulu se chercher d'excuses. L'Américain, qui a récemment révélé que sa mère et sa sœur cadette luttaient toutes deux contre un cancer du sein, a assuré que ces préoccupations n'étaient pour rien dans sa défaite : « *Parfois, il faut reconnaître les mérites des autres* », a-t-il conclu.

En 1999, à New York, Andre Agassi avait éliminé Arnaud Clément en huitièmes de finale : « *Ce n'était pas le même joueur que l'an dernier, alors que moi j'ai progressé au service ainsi que dans mes coups de percussion* », a expliqué le Français.

Après l'élimination de Gustavo Kuerten au premier tour, c'est la première fois que les deux têtes de série ne parviennent pas au troisième tour de la compétition. Ar-

naud Clément, lui, poursuit son chemin et son prochain match s'avèrera délicat : il rencontre le talentueux et imprévisible Hicham Arazi. Jeudi, le Marocain a disposé du Sud-africain Wayne Ferreira (6-3, 6-3, 6-7 [5/7], 6-3).

Le Français Jérôme Golmard s'est également qualifié pour le troisième tour en battant l'Equatorien Nicolas Lapentti (7-6 [7/3], 6-0, 2-6, 4-6, 7-6 [7/5]), mais son compatriote Julien Boutter a été éliminé par l'Australien Lleyton Hewitt (7-6 [8-6], 6-4, 6-4).

Chez les femmes, Lindsay Davenport (n° 2) et Mary Pierce (n° 4) se sont frayé un passage laborieux jeudi en éliminant respectivement la Belge Kim Clijsters (4-6, 6-2, 6-1) et la Bulgare Magdalena Maleeva (7-5, 2-6, 6-1). Il a suffi d'une heure à Serena Williams, tenante du titre (n° 5), pour disposer de la Russe Nadeja Petrova (6-3, 6-2).

B. M. (avec AFP)

Parce qu'ils n'attendent pas

CHAQUE MOIS

Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

TOUS LES SENS. 6

L'intuition, sixième sens et porte entrouverte sur le subconscient

Une bonne part des informations sensorielles captées par notre cerveau ne parviennent pas jusqu'à notre conscience. Ces perceptions « subliminales » n'influencent pas moins sur nos comportements et concourent à former ce « flair » qui doit très peu à notre organe olfactif

N'EN DÉPLAISE à Aristote, pour qui « il n'existe pas d'autres sens que les cinq déjà étudiés », la science moderne n'en finit pas de découvrir d'autres facultés perceptives. Les neurophysiciens sondent le sens du mouvement, qui, grâce à des capteurs musculaires, articulaires et tendineux, et à l'oreille interne, permet au corps de se situer dans l'espace. Certains s'intéressent à la nociception, le sens de la douleur. D'autres viennent de découvrir un gène susceptible de commander la capture des phéromones, ces molécules chimiques inodores qui guident le comportement des insectes, de certains mammifères et, peut-être, de l'homme. D'autres encore sont à la recherche des horloges biologiques internes qui confèrent le sens du temps qui passe.

Pour le grand public, la chose est entendue : le sixième sens, c'est l'intuition. Chacun a connu ces prémonitions, minuscules ou dramatiques, qui, lorsqu'elles se voient confirmées, acquièrent après coup le statut de « pressentiment ».

les voies ferrées de Nouvelle-Angleterre, qui, un jour d'été 1848, eut le crâne perforé par une barre à mine (*Le Monde* du 28 avril 1995). Le malheureux survécut à la perte d'une bonne portion de son cerveau, sans que ses facultés intellectuelles paraissent affectées. Mais bien vite Gage devint méconnaissable et perdit son emploi. Auparavant avenant et dynamique, il devint ombrageux, grossier, et finit misérable en Californie, après avoir échoué dans toutes ses entreprises.

LE CORTEX PRÉFRONTAL

Son accident est-il la cause de son malheur ? Pour le savoir, Hanna Damasio, la femme d'Antonio Damasio, a reconstitué sur ordinateur le crâne de Phinéas Gage, en a déduit le parcours de la barre à mine et les lésions subséquentes dans le cortex préfrontal. Il se trouve qu'Antonio Damasio a eu parmi ses patients un jeune homme, Elliot, porteur de lésions similaires et atteint des mêmes troubles de comportement : « Il voyait bien les résultats désastreux de

aussi plus faibles, ce qui les rend globalement plus « rentables ».

Les individus normaux, après avoir tâtonné, commencent à choisir les « bons » paquets avant d'être capables d'énoncer la bonne stratégie, alors que les patients « préfrontaux » continuent à faire le mauvais choix, le plus risqué, y compris après qu'on leur a expliqué la bonne stratégie. La différence ? Après quelques pertes élevées, les individus normaux montrent rapidement des réponses électrodermales plus élevées – synonymes d'émotion – lorsqu'ils s'apprêtent à choisir une carte sur un paquet risqué. Ils traversent ensuite une phase où ils ont l'intuition (« hunch », littéralement « rentrer les épaules ») des règles implicites, avant d'en être pleinement conscients. Les préfrontaux, eux, ne montrent pas de réponse électrodermale, et continuent à persister dans l'erreur.

Damasio y voit la preuve que, « par certains côtés, la capacité d'exprimer et de ressentir des émotions est indispensable à la mise en œuvre des comportements rationnels ». Le plus remarquable n'est pas que les cobayes normaux soient capables de faire le bon choix, mais qu'ils le fassent intuitivement, comme s'ils avaient été renseignés par un système intégrant punitions et récompenses.

D'autres pathologies spectaculaires apportent des enseignements similaires, comme chez les personnes hémi-négligentes, qui ont la triste particularité de ne percevoir consciemment que la moitié de leur champ visuel. Elles délaissent la moitié de leur assiette, et peuvent ensuite faire un esclandre parce qu'elles n'ont pas assez mangé. Si on leur demande de recopier une maison, elles ne reproduisent que la moitié de la façade. Mais si on leur présente deux maisons, dont l'une comporte des flammes dans leur champ « aveugle », et



L'égalité des sexes, selon le test de Westcotts

« L'intelligence ? C'est ce que mesure mon test », écrivait Alfred Binet, l'inventeur de l'échelle métrique de l'intelligence. L'intuition elle aussi a son test, dit de Westcotts, qui la définit comme la capacité à parvenir à des conclusions correctes à partir de peu d'informations. Les sujets choisissent eux-mêmes le nombre d'indices qui leur semblent nécessaires pour résoudre vingt problèmes – découvrir, par exemple, la règle qui ordonne une suite de mots ou de chiffres. En 1985, rapportait l'hebdomadaire *New Scientist* (5 septembre 1998), Beverlie Fallik et John Elliot, de l'université de Baltimore (Maryland), ont fait passer le test à 200 étudiants américains – 79 garçons et 121 filles – et n'ont observé aucune différence entre les deux sexes.

En revanche, ils ont eu la surprise de constater que sur 200 autres sujets âgés de 18 à 55 ans, ceux de 25 ans présentaient le meilleur score, tandis que les sujets plus âgés semblaient plus se fier au raisonnement verbal et analytique.

Mais, dans le cas contraire, l'oubli ensevelit le pari que nous nous étions fait à nous-même. Aussi les chercheurs ont-ils longtemps été tentés de reléguer ces « expériences » au rayon « coïncidences et phénoménologie de la vie quotidienne », avec d'autant plus d'empressement qu'on frôle là le domaine sulfureux de la parapsychologie et de la voyance.

Mais certains scientifiques commencent à dire que l'intuition, cette « forme de connaissance, directe et immédiate, qui ne recourt pas au raisonnement », selon la définition du Robert, n'est peut-être pas totalement dénuée de fondement scientifique. « Nous avons écrit sur l'intuition, bien que nous ayons tendance à ne pas utiliser beaucoup ce terme », reconnaît Antonio Damasio, directeur du département de neurologie de l'université de l'Iowa, qui confesse que les résultats de ses travaux le conduisent, dans sa vie de tous les jours, à être moins sourd que par le passé à sa « première impression ».

Le personnage à l'origine de cette impulsion fort peu cartésienne de la part d'un savant est Phinéas Gage, un jeune chef de chantier sur

ses décisions, mais il était incapable de tirer la leçon de ses erreurs », raconte le neurologue dans *L'Erreur de Descartes* (Odile Jacob, 1995). Ce patient, comme d'autres de ses semblables, semblait également incapable de ressentir certaines émotions : alors que la peau trahit normalement le moindre émoi en transpirant, les mesures électrodermales restaient atones. Damasio fit donc l'hypothèse que c'était précisément ce déficit de perception émotive qui occasionnait ces choix calamiteux dans la vie quotidienne. Comme si les émotions étaient là, chez les sujets normaux, pour guider le bon choix.

L'expérience du jeu de poker lui a permis de valider cette hypothèse. Elle consistait à placer le sujet face à quatre piles de cartes, à lui donner 2 000 dollars en faux billets et à lui demander de tirer des cartes afin de maximiser ses gains. Au départ, le joueur ignore que dans les tas A et B chaque carte retournée rapporte 100 dollars, mais qu'il arrive aussi qu'une carte impose de payer jusqu'à 1 250 dollars à l'expérimentateur. Dans les paquets C et D, les gains sont moins élevés (50 dollars par carte), mais les pénalités sont

qu'on leur demande dans laquelle ils préféreraient habiter, elles choisissent celle épargnée par l'incendie. Tout se passe comme si ces patients avaient fait leur profit d'une information qui apparemment n'est pas parvenue à leur conscience.

La prosopagnosie offre un exemple du même type : les personnes qui en souffrent sont incapables de reconnaître les visages, y compris le leur et celui de leur

époux et enfants. Mais si on leur projette des photographies tout en mesurant leur réponse électrodermale, celle-ci est plus élevée lorsqu'il s'agit de proches.

Ces phénomènes de connaissance « insus » abondent dans la littérature scientifique. L'intuition pourrait fort bien résulter de ces cogitations implicites, d'une comparaison automatique avec des situations déjà rencontrées – dont l'une des variantes serait le phéno-

mène de « déjà-vu ». Encore mystérieuse, elle n'est que l'une des pièces d'un puzzle beaucoup plus vaste que les scientifiques ont longtemps préféré abandonner aux philosophes, mais auquel ils s'attaquent depuis quelques années avec une ardeur renouvelée : la conscience.

Hervé Morin

FIN

Les mathématiques aussi peuvent être intuitives

« **CE QU'ON APPELLE** intuition, c'est le résultat de calculs de notre cerveau qui ne parviennent pas à notre conscience. » Stanislas Dehaene, chercheur au service hospitalier Frédérique-Joliot à Orsay (unité 334 de l'Inserm), s'intéresse à une forme particulière d'intuition, celle des nombres. Son équipe a récemment publié deux articles qui ont connu un retentissement certain, et montrent, résume-t-il, que « dans le domaine des nombres des phénomènes non conscients et non verbaux interviennent ».

La première expérience (*Nature* du 8 octobre 1998) consistait à projeter très fugacement un nombre compris entre 1 et 9. Le cobaye devait ensuite indiquer, en appuyant sur deux boutons, si un second stimulus, clairement visible celui-ci, était supérieur ou inférieur à 5. Les chercheurs ont constaté que lorsque le premier stimulus n'était pas dans la même catégorie que le second, le temps de réponse des sujets était rallongé par rapport au délai observé lorsque les deux stimuli étaient du même côté par rapport à 5.

Les raisons de ce retard ? Des mesures des potentiels électriques émis par chaque hémisphère, ainsi que l'imagerie par résonance magnétique, ont confirmé l'existence d'une amorce de réponse motrice inconsciente, entrant en contradiction avec la réponse consciente suscitée par le second stimulus. La preuve était ainsi apportée qu'un signal « non perçu » pouvait enclencher une réponse sensorielle, mais aussi motrice, et qu'il pouvait faire l'objet d'un traitement sémantique (plus petit ou plus grand que cinq).

EXPÉRIENCE SUR DES SUJETS BILINGUES

La seconde expérience (*Science* du 7 mai 1999) consistait à entraîner des sujets bilingues (russe-anglais) à effectuer des calculs arithmétiques exacts ou des approximations (choisir entre plusieurs sommes), dans une langue donnée. Dehaene et ses collègues ont constaté que, pour les calculs exacts, les sujets allaient plus vite lorsqu'ils répondaient dans leur langue d'entraînement, tandis que, pour les additions approximatives, la performance était équivalente quelle que soit la langue. L'IRM a identifié deux zones cérébrales distinctes pour les deux modes de traitement.

Ces observations sont en accord avec les données fournies par la psychopathologie : les patients dont les lobes pariétaux sont lésés présentent de graves dyscalculies – certains sont incapables de nommer le nombre entre 2 et 4, alors qu'ils ont préservé une bonne mémoire des tables de multiplication. A l'inverse, des patients ayant perdu une partie du cortex frontal peuvent ne plus avoir la capacité de calculer 2+2, mais « préfèrent choisir 3 plutôt que 9, indiquant que la capacité d'approximation est préservée ».

L'« intuition mathématique » mise en évidence par Stanislas Dehaene n'est sans doute pas comparable à celle qu'évoquent parfois les grands mathématiciens. Mais si l'homme a pu faire des mathématiques que son formidable édifice culturel, rappelait-il récemment dans sa conférence à l'Université de tous les savoirs (*Le Monde* du 11 juillet 2000), c'est aussi « parce que notre cerveau est doté, dès la naissance, des circuits neuronaux aptes à saisir la structure intuitive du domaine qui deviendra celui des mathématiques ».

H. M.

Chercheurs, industriels et charlatans sur les traces de la perception subliminale

QUI SE SOUVIENT que certains attribuent la victoire de François Mitterrand en 1988 à la présence, dans le générique du journal télévisé d'Antenne 2, d'une image « subliminale » du candidat ? La séquence fugitive, signalée par *Le Quotidien de Paris*, fut l'objet d'un procès intenté contre la direction de la deuxième chaîne pour « manipulation électorale ». La CNCL, ancêtre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, décidait aussitôt d'interdire toute incrustation de ce type.

Ces accusations de tentative d'influence occulte étaient-elles pour autant scientifiquement fondées ? Les spécialistes répondent par la négative, mais bien peu nient encore l'existence de la perception subliminale ou « sous-liminaire ». Depuis plus d'un siècle, ils tentent de déterminer dans quelle mesure une image, un son ou un mot, pré-

senté de façon si fugitive que le sujet prétend ne pas l'avoir perçu, peut néanmoins affecter son jugement, ou sa perception consciente. Une question qui n'est pas sans rapport avec celle de l'intuition, résultat conscient de phénomènes perceptifs et cognitifs inconscients.

Dès 1898, à Harvard, Boris Sidis montrait que des cobayes ne distinguant qu'« un point flou » sur des cartes placées au loin, étaient capables de nommer la lettre qui y était inscrite avec un taux de réponses correctes supérieur à celui résultant du hasard. L'expérience la plus connue est celle conduite en 1957 par James Vicary, dans un cinéma du New Jersey, où fut projeté le film *Picnic*, entrelardé de « flashes » publicitaires d'une durée de trois millièmes de seconde invitant les spectateurs à manger du pop-corn et boire du Coca-Cola. Vicary affirma que les ventes de

pop-corn augmentèrent de 57,7 % et celles de la boisson de 18,1 %, avant de reconnaître que son étude était... bidon.

Le mal était fait. Avec une prédilection pour le mot sexe, des chercheurs prétendirent révéler les messages cachés dans les publicités et les disques de rock'n roll.

STIMULUS « MASQUÉ »

Parallèlement, des industriels ont fait fortune en proposant des cassettes audio et vidéo « subliminales » d'apprentissage des langues, du tennis, ou du « développement personnel ». Mais aucune étude n'a permis d'étayer cela. « Au contraire », avertit Philip Merikle (université de Waterloo, Canada), ces travaux indiquent que la perception subliminale reflète l'interprétation habituelle du stimulus par le sujet. Il n'y a aucune preuve qu'une personne puisse agir sous

l'influence d'une perception subliminale. »

La grande majorité des expériences porte sur l'« amorçage ». Elles consistent à projeter un stimulus dit masqué, à s'assurer que le sujet ne l'a pas vu ou entendu, et à mesurer s'il a une influence quelconque sur la perception d'un second stimulus, lui bien visible/audible. Cette influence existe : le mot « arbre » subliminal accélère la dénomination de l'image d'un arbre ; des visages tristes ou gais peuvent orienter l'appréciation portée sur des idéogrammes chinois, alors que l'effet peut être annulé lorsque les visages sont consciemment perçus. La durée de vie de cette influence subliminale est extrêmement réduite ; « Après 200 millisecondes, l'effet s'est évanoui », indique Juan Segui, directeur du Laboratoire de psychologie expérimentale (LPE), à Boulogne-Bil-

lancourt (CNRS-Paris-V). Ce qui implique qu'il faudrait se précipiter au supermarché à la vitesse de la lumière pour acheter son Coca-Cola », plaisante-t-il.

Une objection de fond continue à être adressée à ces investigations : comment être certain que le sujet, qui dit n'avoir pas enregistré le stimulus, n'a effectivement rien perçu ? « Deux sujets identiques qui attendent le bus ne seront pas sûrs au même instant que c'est bien le 95 qui se profile à l'horizon : l'un attendra d'être certain d'avoir lu le chiffre 95, l'autre pas, indique Andrei Gorea, lui aussi du LPE de Boulogne. In fine, on mesure en fait deux indices, la pure sensibilité du sujet au stimulus, et un autre facteur, qui reste à son appréciation. » L'expérimentateur ne peut totalement éliminer la subjectivité de son cobaye. D'autant qu'il n'y a pas à proprement parler de limite (*limen*)

en matière de perception, mais plutôt un continuum. Un flash lumineux, si bref soit-il, sera toujours perceptible si son intensité est suffisante.

« En psycho-linguistique, ces études sont précieuses pour montrer les liaisons entre les divers modules de traitement de la langue », reconnaît pourtant Andrei Gorea. Ainsi, le mot « elle » subliminal accélère la lecture du mot « aile », impliquant l'existence d'un module « homophonique ». Cette technique est devenue « un instrument méthodologique important pour contrôler certaines stratégies des sujets d'expérience », confirme Juan Segui, moins sceptique que son collègue. Mais il permet aussi d'explorer la différence, fondamentale, entre percevoir et savoir que l'on perçoit ».

H. M.

Une nouvelle voie de recherche pour combattre plus rapidement la tuberculose

L'inhibition d'une enzyme permettrait de bloquer la réplication du bacille de Koch

Environ 2 millions de personnes meurent chaque année de tuberculose. Bien que l'on dispose de bons antibiotiques, une partie des bacilles patho-

gènes peuvent pénétrer dans certaines cellules du système immunitaire retardant d'autant la guérison. La mise au point d'un médicament bloquant

l'alimentation en énergie de cet agent permettrait de réduire la durée des traitements et de détruire les souches résistantes du bacille.

LA PLUPART des bacilles et, en particulier, celui qui est responsable de la tuberculose, le bacille de Koch, reposent pour leur croissance sur l'utilisation d'acides gras réglée par des enzymes qui ne participent pas au métabolisme des mammifères. Les inhiber à l'aide d'un médicament ne mettrait donc pas l'homme en danger, ont alors pensé les biologistes, qui ont imaginé aussitôt d'utiliser cette technique pour éliminer ainsi les bacilles les plus dangereux. En particulier celui de la tuberculose, *Mycobacterium tuberculosis*. Ce bacille se maintient en vie, à l'état dormant, dans les macrophages, première ligne de défense du système immunitaire de l'homme contre les infections. Ce qui permet à cet agent pathogène d'échapper aux antibiotiques. Or, on vient de découvrir l'une des enzymes assurant cette survie à l'intérieur des cellules. L'abolition de sa fonction par un médicament pourrait, soit guérir la maladie, soit permettre de diminuer considérablement la durée du traitement antibiotique qui est actuellement d'au moins six mois.

Cette enzyme, l'*isocitrate lyase* (ICL), joue un rôle-clé dans la fourniture d'énergie au bacille. Elle est donc, de ce fait, indispensable à sa survie. La collaboration entre plusieurs équipes américaines - sous la direction de Williams Jacobs à l'école de médecine Albert-Einstein à New York, David Russel de l'Université Cornell à Ithaca et James Sacchetti à l'Université du Texas - a permis de décrire son rôle et sa structure. Les publications issues de ce travail sont parues dans les numéros du 17 août de l'hebdomadaire scientifique *Nature* et d'août du mensuel *Nature Structural Biology*.

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Les chercheurs ont démontré son action en infectant des souris par des bacilles *M. tuberculosis* normaux ou transformés pour être dépourvus de l'enzyme ICL. Avec le bacille normal, l'infection des souris progresse rapidement. Les animaux meurent en moyenne au bout de 88 jours. En revanche, les souris infectées par le bacille dépourvu d'ICL survivent toutes après 168 jours, ce qui est une

indication forte que le bacille n'a pu prospérer. L'étude de la structure de l'ICL devrait donc être d'une grande aide pour « dessiner » des molécules capables chez l'homme de combattre la maladie.

Environ 2 millions d'êtres humains meurent chaque année de tuberculose. Une maladie dont on sait mal se défendre, très contagieuse, ce qui la rend un des indicateurs les plus fidèles de la pauvreté et de la promiscuité. Une maladie infectieuse pour laquelle nous disposons de bons antibiotiques mais dont l'agent pathogène, s'il n'est pas rapidement exterminé, a, comme tout pathogène, une inclination à développer des résistances. En outre, le bacille entre dans les macrophages et y survit pendant des mois, échappant ainsi à l'attaque du système immunitaire et à l'action des antibiotiques.

Les médicaments utilisés actuellement inhibent la prolifération du bacille en attaquant la fabrication de sa paroi et la réplication de ses chromosomes. Un inhibiteur de l'enzyme ICL pourrait être un médicament d'appoint de choix pour tuer

les souches de bacilles responsables d'infection chronique ou résistants aux antibiotiques. Ils ne représentent certes qu'un faible pourcentage des bacilles, mais c'est leur présence qui oblige à poursuivre longtemps le traitement.

DURÉE DE TRAITEMENT RÉDUITE

Un médicament dérivé de cet inhibiteur devrait diminuer de façon importante la durée du traitement antituberculeux, modifiant de façon considérable les possibilités de lutte contre la maladie. En effet, les traitements dits de courte durée durent au minimum six mois au cours desquels de nombreux patients, se croyant guéris, ont du mal à poursuivre leur traitement. L'arrêt prématuré du traitement chez les malades ayant constitué des réservoirs de bacilles dormants permet l'émergence de bacilles résistants aux antibiotiques qui disséminent une maladie insensible d'emblée au traitement, faisant peser une menace considérable d'extension d'épidémies incurables actuellement.

Elisabeth Bursaux

A peine conçu, l'embryon a la notion du temps

Chez le poisson-zèbre, l'horloge circadienne, qui rythme l'alternance du jour et de la nuit, se met en marche dès la fécondation

IL Y A LES GROS et les petits dormeurs, les matinaux et les noctambules, ceux qui sentent à peine les effets d'un décalage horaire et ceux qui mettent une semaine à s'en remettre. En matière de rythmes biologiques, les hommes ne sont pas égaux. Mais ils partagent entre eux, et avec la plupart des animaux, la particularité de s'être adaptés à l'alternance du jour et de la nuit. L'organisme héberge à cet effet une horloge circadienne aux mécanismes encore mal compris, dont les dérèglements, ressentis ponctuellement après un vol transatlantique ou une nuit de travail, peuvent également être liés de façon plus durable à des troubles du sommeil, voire à des symptômes dépressifs.

Pour remédier à ces désordres, il faut donc en savoir plus sur cette horloge et sur sa mise à l'heure. Pendant longtemps, on crut avoir dessiné, chez les animaux supérieurs, ses principaux rouages. Relié à la rétine et situé dans deux régions du cerveau (la glande pinéale et une petite région de l'hypothalamus, le noyau suprachiasmatic), ce « donneur de temps » fonctionnait, assurait-on, comme le balancier d'une pendule, dont l'élan quotidien était donné par l'apparition de la lumière. L'image était juste, sans doute, mais on sait désormais qu'elle est incomplète.

Aux côtés de cette unité centrale existent d'autres horloges, dont les chercheurs, aidés depuis peu par des outils de la biologie moléculaire, se sont empressés de préciser les contours. Pour aboutir à une sorte d'ouvrage à la Dali, à des êtres vivants en plus de montres molles dont on ne situe plus très bien l'ordonnateur.

UN DOGME S'EFFONDRE

En 1997, des biologistes américains découvraient ainsi que la mouche drosophile possède de la tête aux pattes d'innombrables horloges biologiques, et que chacune d'entre elles est susceptible, indépendamment des autres, d'être remise à zéro par la lumière. Chez les mammifères, on n'a pas encore la preuve d'un phénomène similaire, mais on le soupçonne fortement. Et une équipe de biologistes strasbourgeois (CNRS, Inserm, université Louis-Pasteur) vient tout récemment de démontrer que les cellules du rein ou du cœur du poisson-zèbre, une fois séparées de l'organisme auquel elles appartiennent, continuent de réagir à l'alternance de la lumière et de l'obscurité (*Le Monde* du 5 avril).

Quand, comment ces multiples horloges qui rythment nos jours et nos nuits se mettent-elles en place ? A en croire les études menées jusqu'alors, leur mécanique ne semblait pas fonctionner avant la naissance. Mais, là encore, un dogme s'effondre. Publiée dans la revue *Science* (datée du 14 juillet) par des chercheurs français, une étude démontre, bien au contraire,

que le rythme circadien s'exerce dès le tout-début du développement de l'embryon. Du moins chez le poisson-zèbre, qui est décidé ment en train de devenir, à l'instar de la mouche drosophile, un des modèles favoris des embryologistes.

« GÈNE DU RYTHME »

Les raisons de ce succès ? Cette petite espèce tropicale d'eau douce pond chaque semaine plusieurs centaines d'œufs, qui restent totalement transparents durant les trois jours de son développement. « Nous avons choisi d'étudier chez le poisson-zèbre l'activité d'un "gène du rythme" déjà bien connu, le gène *Per3*, que l'on sait impliqué dans le fonctionnement de l'horloge circadienne de la plupart des animaux », explique Vincent Laudet, qui a dirigé ces travaux au laboratoire de biologie moléculaire et cellulaire de Lyon (CNRS-Ecole normale supérieure). On a ainsi découvert que l'expression de ce gène suivait précisément un cycle de 24 heures (maximale en fin de nuit, elle devient nulle pendant la journée), et qu'elle apparaissait très tôt au cours du développement embryonnaire.

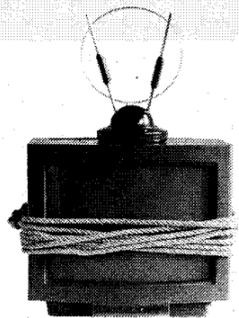
Plus probant encore : cette activité cyclique reste inchangée lorsque les œufs sont laissés en continu dans la lumière ou dans le noir. Mais ils peuvent aussi, si on les y contraint, se resynchroniser sur une cadence de clair-obscur différente de celle du jour et de la nuit. Soit, au total, toutes les caractéristiques d'un rythme circadien classique.

Restait à identifier son origine. « En observant l'oscillation de l'expression du gène *Per3* chez des embryons fécondés à différents moments de la journée, on s'est aperçu que la marche de l'horloge était quasi immédiate, et indépendante de l'heure de la fécondation », précise Vincent Laudet. Or l'embryon n'exprime jamais ses propres gènes durant les premières heures de son existence, mais seulement certains gènes maternels. Pour la première fois, ces expériences démontrent donc l'existence, chez un embryon précoce de vertébré, d'une horloge biologique parfaitement fonctionnelle et directement héritée de la mère.

En est-il de même chez les mammifères ? La mère du futur petit d'homme lui donne-t-elle l'heure, dès sa conception, par l'intermédiaire de ses gènes ? Imprime-t-elle ainsi durablement à son enfant le rythme de divers paramètres biologiques, tels la production d'hormones, les variations de tension artérielle ou le ralentissement du métabolisme durant le sommeil ? Pour les chercheurs, l'hypothèse est vraisemblable. Mais elle sera difficile à vérifier, tant sont multiples, *in utero*, les substances de provenance maternelle susceptibles d'influer sur l'horloge biologique du fœtus.

Catherine Vincent

PARCE QUE !



"Pourquoi ? Parce que !..."

Aujourd'hui, quatre acteurs majeurs de l'activité économique sont empêchés de participer à la formidable bataille qui s'engage sur le plan mondial : les sites Internet français de la presse, de l'édition, de la

distribution et du cinéma sont encore interdits de publicité à la télévision.

Pourquoi retarder une confrontation inévitable avec la concurrence internationale dans la course de la nouvelle économie, alors même qu'il faudrait multiplier nos efforts pour ne pas creuser davantage le fossé qui nous sépare chaque jour des compétiteurs étrangers ?

Comment peut-on nous faire croire que cette décision vise à protéger bon nombre de PME/PMI françaises, alors même que l'on auto-

rise et favorise les sites concurrents étrangers à communiquer sur les chaînes françaises ?

Derrière quelle exception culturelle française tente-t-on de se draper pour s'éloigner des directives européennes actuelles et se donner un statut spécifique ?

Plus simplement, et c'est peut-être là l'essentiel, peut-on priver le grand public de découvrir les sites Internet français de la presse, de l'édition, de la distribution et du cinéma, en pensant simplement que

les Français peuvent très bien s'en passer ?

Mais ce sont là des questions que sans doute on ne pose pas.

Aurions-nous la candeur de croire que quelqu'un finira par nous répondre ?

www.pressetv.com

www.edition.com

www.distribution.com

www.cinema.com

COMITE POUR

BATRE RIVERS COLLES D'INTERNET

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

ATHENES @ 1590F
CANCUN @ 3945F
FORT DE FRANCE @ 1990F
LISBONNE @ 1290F
MARRAKECH @ 990F
VENISE @ 990F

POINTE A PITRE @ 1990F
DJERBA @ 1590F
MALTE @ 1090F
SAINT MARTIN @ 1990F
PALMA @ 1290F
SHANNON @ 855F
TUNIS @ 990F

www.anyway.com

0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. ** 0,89€ /min. *** 2,23€ /min

cedram soliste

AnyWay Lic. 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau. ARCP : Générali Assurance et AFS

Temps automnal

SAMEDI. Une dépression est centrée sur le Benelux. Elle dirige sur le pays un flux d'ouest à nord-ouest dans lequel circule une perturbation. Celle-ci donnera un ciel très chargé avec des pluies sur une grande moitié nord. Seules les régions du Sud-Est bénéficieront d'un temps bien ensoleillé mais le vent se renforcera.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le matin le ciel sera très nuageux avec des averses. L'après-midi des éclaircies se développeront mais quelques ondées sont encore possibles sur la Basse-Normandie. Il fera de 19 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera très chargé avec des averses. Des orages éclateront sur Nord-Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h le long des côtes de la Manche. Il fera de 18 à 20 degrés.

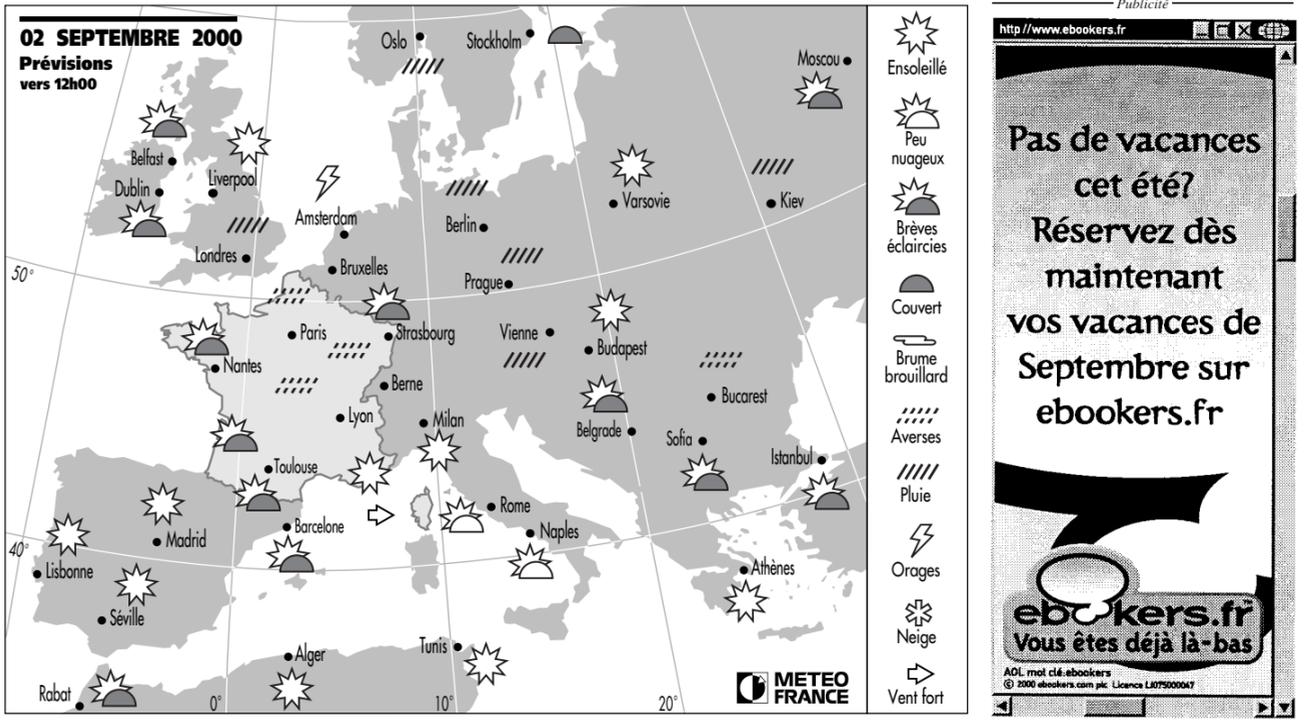
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.

- Les nuages seront présents tout au long de la journée. Ils seront accompagnés de pluies ou d'ondées et des orages éclateront sur l'Alsace et le nord de la Lorraine. Il fera de 19 ou 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Malgré quelques apparitions du soleil le matin, les nuages seront très nombreux. Des averses se produiront sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine. Il fera 23 ou 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le sud de Rhône-Alpes nuages et éclaircies se partageront le ciel. Sur les autres régions les nuages arriveront en cours de matinée et des averses se déclencheront. Il fera de 19 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur ces régions le soleil brillera tout au long de la journée. Le vent d'ouest près des côtes varoisera et sur les côtes de la Corse soufflera jusqu'à 80 ou 90 km/h en rafales. Il fera de 25 à 29 degrés.



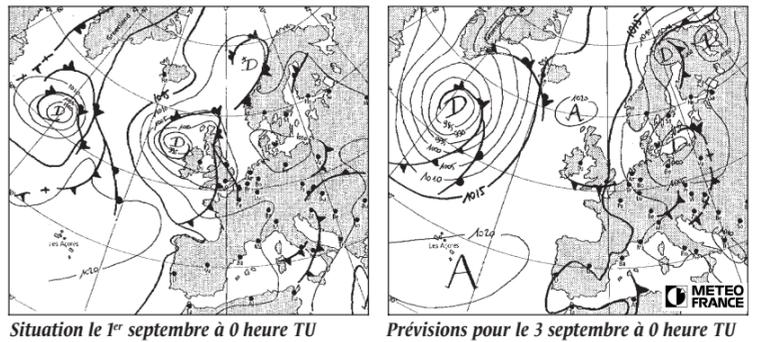
PRÉVISIONS POUR LE 02 SEPTEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; *: neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/17 P
AJACCIO	19/27 S	
BIARRITZ	17/19 N	
BORDEAUX	17/23 N	
BOURGES	15/19 C	
BREST	13/19 N	
CAEN	15/20 P	
CHERBOURG	14/20 P	
CLERMONT-F.	12/18 C	
DIJON	14/17 C	
GRENOBLE	11/20 S	
LILLE	15/18 P	
LIMOGES	15/16 C	
LYON	15/21 C	
MARSEILLE	19/26 S	
NANCY	13/17 P	
NANTES	15/22 N	
NICE	21/27 S	
PARIS	15/19 C	
PAU	14/19 N	
PERPIGNAN	18/23 S	
RENNES	15/21 N	
ST-ETIENNE	11/22 N	
STRASBOURG	13/16 P	
TOULOUSE	16/21 N	
TOURS	14/20 C	

FRANCE outre-mer	POINTE-A-PIT.	25/31 P
ST-DENIS-RE.	20/26 S	
AMSTERDAM	13/17 P	
ATHENES	25/32 S	
BARCELONE	19/25 N	
BELFAST	12/19 N	
BELGRADE	15/28 N	
BERLIN	13/17 P	
BERNE	12/16 N	
BRUXELLES	12/16 P	
BUCAREST	15/29 P	
BUDAPEST	15/26 S	
COPENHAGUE	12/17 P	
DUBLIN	11/18 N	
FRANCFORT	12/15 P	
GENEVE	13/18 N	
HELSINKI	9/19 N	
ISTANBUL	22/30 N	
KIEV	14/19 P	
LISBONNE	18/29 S	
LIVERPOOL	13/18 P	
LONDRES	13/18 P	
LUXEMBOURG	11/13 P	
MADRID	19/32 S	
MILAN	18/29 S	
MOSCOW	11/20 N	
MUNICH	12/18 N	
NAPLES	21/29 S	
OSLO	7/12 P	
PALMA DE M.	20/30 S	
PRAGUE	13/20 P	
ROME	19/27 S	
SEVILLE	20/33 S	
ST-PETERSB.	14/26 N	
STOCKHOLM	13/18 N	
TENERIFE	17/24 S	
VARSOVIE	12/22 S	
VENISE	19/27 S	
VIENNE	14/24 P	

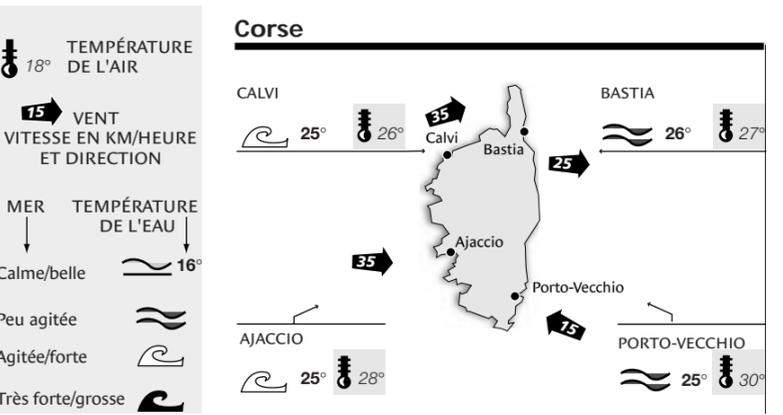
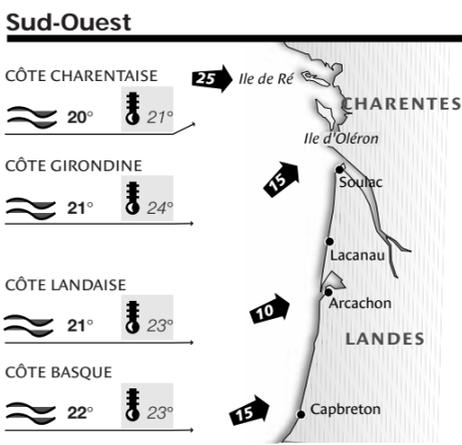
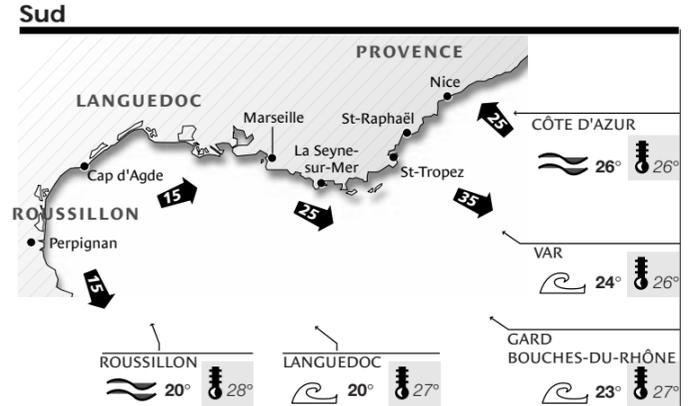
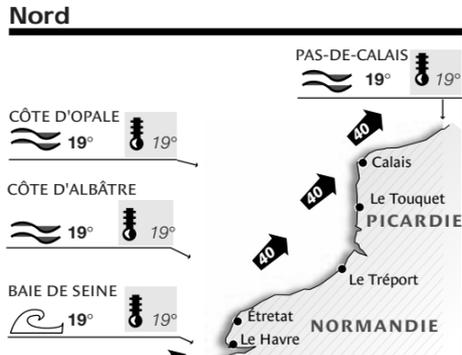
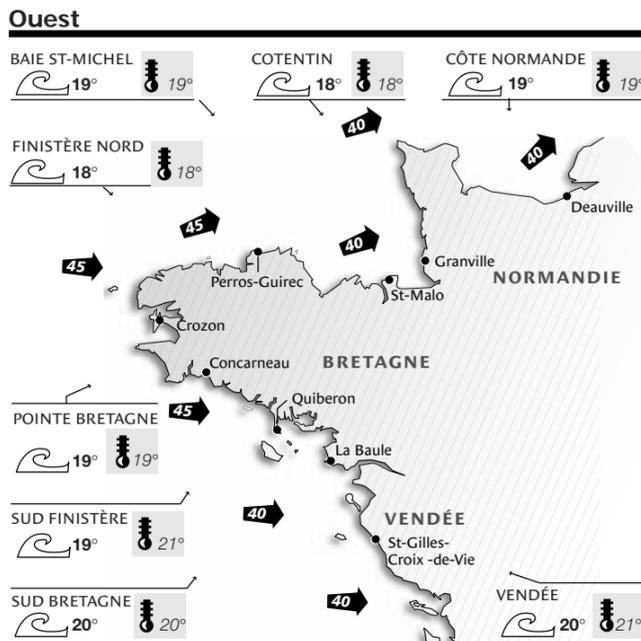
AMÉRIQUES	ASIE-OCCÉANIE
BRASILIA	22/32 S
BUENOS AIR.	4/17 S
CARACAS	26/30 P
CHICAGO	20/26 S
LIMA	13/18 C
LOS ANGELES	15/18 C
MEXICO	11/22 S
MONTREAL	17/20 C
NEW YORK	23/27 C
SAN FRANCISCO	11/14 S
SANTIAGO/CHI	1/18 S
TORONTO	19/27 C
WASHINGTON	23/26 P
AFRIQUE	
ALGER	22/30 S
DAKAR	27/29 S
KINSHASA	20/32 C
LE CAIRE	23/34 S
NAIROBI	16/27 S
PRETORIA	15/30 S
RABAT	18/26 N
TUNIS	23/35 S
BANGKOK	26/29 P
BEYROUTH	24/29 N
BOMBAY	26/29 P
DIJAKARTA	27/31 C
DUBAI	31/37 S
HANOI	28/32 P
HONGKONG	27/28 P
JERUSALEM	23/31 N
NEW DEHLY	27/34 S
PEKIN	23/32 S
SEOUL	25/29 S
SINGAPOUR	27/32 S
SYDNEY	11/19 S
TOKYO	28/34 S



Sur les plages

Le 1^{er} septembre 2000 vers 12 heures

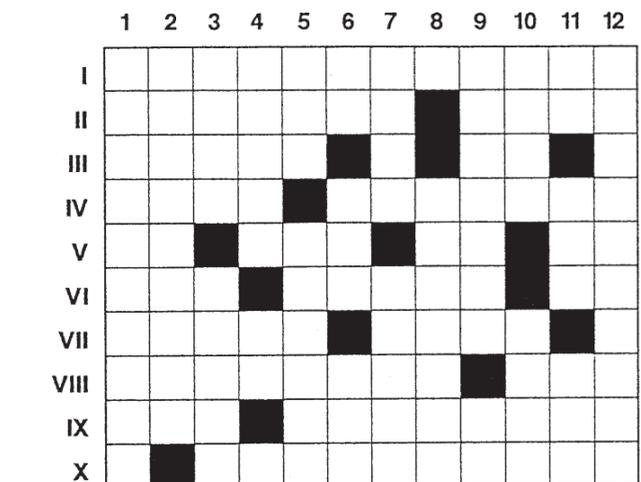
Sur les côtes de la Manche, le ciel sera nuageux, avec des averses, parfois orageuses. Sur les côtes atlantiques, un passage pluvieux sera suivi d'un temps instable avec des averses. Près du pourtour méditerranéen ce sera le grand soleil avec du vent d'ouest à nord-ouest assez fort.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 210

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Victime de l'informatisation au bureau. - II. A le coup de brosse facile. Partit librement en voyage. - III. Faire son choix. Pour taire le nom. - IV. Virage dans la descente. Gros problème de disque. - V. Possessif. Moi. Lettres de louanges. Personnel masculin. - VI. Suit les joueurs sur terre et sur gazon. Pou ou purge. Négation. - VII. Triple et unique en son genre. Entente franco-allemande sur les ondes. - VIII. D'un souffle elle nous met

au courant. Ferme au Sud. - IX. Vitrine de la presse écrite. Éliminé. - X. Ensembles de notes.

VERTICALEMENT

I. A toujours des commentaires à faire. - II. Déplacement en rase-mottes. - III. Pris en constatant. Lancé le plus prêt possible du but. - IV. Axe central. Parti en éclats. - V. Assure la répétition. Aménagés pour envoyer facilement au trou. - VI. Bien attrapé. Connue ou non, elle s'applique à tous. Arrivés jusqu'à nous. - VII. Beaucoup et jamais seul. Partis définitivement. -

8. Offrent de jolis reflets. - 9. Convaincant. Personnel. - 10. Victoire napoléonienne. Chef arabe. - 11. En rêve. Alcool de grain. Résine pour l'officine. - 12. Savent mettre les moyens pour vous approcher.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 209

HORIZONTALEMENT

I. Homologation. - II. Eponyme. Bu. - III. Rey. Sinapisé. IV. Bref. Sénile. - V. Oculus. Isère. - VI. Ru. Olives. Vs. VII. Illusoire. Es. - VIII. Sée. TNT. Rasa. - IX. Ste. Raid. - X. Enterrements.

VERTICALEMENT

1. Herboriste. - 2. Opercule. - 3. Moyeu. Lest. - 4. On. Flou. Te. - 5. Lys. Ulster. - 6. Omission. - 7. Gène. Vitre. - 8. Anier. Am. - 9. Tapisserie. - 10. Ile. ADN. - 11. Observés. - 12. Nue. Essais.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschour 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Six aventuriers dans un carnet

UN CARNET de six timbres à 3 francs (plus 0,60 francs au profit de la Croix-Rouge), mis en vente générale lundi 18 septembre, réunit Eric Tabarly, Alexandra David-Néel, Haroun Tazieff, Paul-Emile Victor, Jacques-Yves Cousteau et Norbert Casteret. Marc Taraskoff signe les portraits de ces six grands aventuriers.

Eric Tabarly (1931-1998) entre dans la légende en remportant la Transat anglaise de 1964 sur *Pen Duick II*. Il apparaît aussi sur des timbres récemment émis au Sénégal. Infatigable voyageuse, Alexandra David-Néel (1868-1969) fut la première Occidentale à pénétrer dans Lhassa (Tibet).

Haroun Tazieff (1914-1998) est à l'origine de nombreuses vocations de volcanologues. La Corée du Nord lui a consacré un timbre en 1980. Paul-Emile Victor (1907-1995) est passé d'un pôle à l'autre et a fini ses jours en Polynésie. Deux timbres de Polynésie (1993 et



1996), six des terres Australes et Antarctiques françaises (1977, 1992, 1993, 2000), des hommages aux expéditions polaires françaises, en France et aux TAAF, témoignent de sa renommée. Jacques-Yves Cousteau (1910-1997) popularise les fonds marins grâce au film *Le Monde du silence* réalisé, en 1956, avec Louis Malle. Ses voyages à bord de la *Calypto* ont été diffusés par les télévisions du monde entier. Enfin, le nom de Norbert Casteret (1897-1987), père de la spéléologie moderne, reste attaché au gouffre Martel (Ariège) et à la découverte de la source de la Garonne.

Ces timbres sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante ou en carnets de six, vendus 21,60 francs (3,29 euros).

★ Vente anticipée les 16 et 17 septembre :

- Eric Tabarly et carnet, à La Trinité sur-Mer (56), salle du Voulien, et à la capitainerie du port de plaisance ; à Nantes (44), sans mention « premier jour », au château des Ducs, au musée naval Maillé-Brézé, à la Maison de la mer et à la capitainerie.

- Alexandra David-Néel et carnet, à Dignes-les-Bains (04), à la Halle des sports, ainsi qu'à la Fondation Alexandra David-Néel ; à Saint-Mandé (94), sans mention « premier jour », dans le hall de la mairie.

- Haroun Tazieff et carnet, à Paris, au Musée de l'homme (présence de Marc Taraskoff, le 16 à partir de 10 h 30, pour une séance de dédicaces).

- Paul-Emile Victor et carnet, à Paris, au Musée de l'homme ; sans mention « premier jour », à Prémaman (39), au centre sportif, et à Saint-Grégoire (35), au centre de La Forge.

- Jacques-Yves Cousteau et carnet, à Saint-André-de-Cubzac (33), à la salle du Champ-de-Foire.

- Norbert Casteret et carnet, à Saint-Martory (31), à la Salle des fêtes, et à Aramis (64), sans mention « premier jour », au bureau de poste.

Pierre Jullien

MUSIQUE Né en 1882, mort en 1961, le compositeur et pianiste Percy Grainger laisse une œuvre abondante où se mêlent des échos des musiques populaires du monde entier.

● **HOMME** complexe, fasciné par l'idée d'une pureté nordique, obnubilé par les caractérisations raciales des compositeurs, mais ennemi de l'Allemagne nazie, Grainger tenait Duke Ellington pour l'un des plus grands compositeurs vivants et fut le premier à inviter son orchestre dans une université américaine. ● **À LA FIN** de sa vie, le musicien se passionnait pour

Stockhausen et pour le rock'n'roll. ● **SI DE NOMBREUX** disques et sites Internet lui sont consacrés, sa musique n'est toujours pas jouée en France, tandis que Simon Rattle et John Eliot

Gardiner l'enregistrent. ● **DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, Barry Peter Ould, musicologue, secrétaire de la British Percy Grainger Society, parle de sa fascination pour ce musicien.

Les excentricités secrètes de Percy Grainger, génie méconnu

Les Proms de Londres, fameux festival organisé par la BBC au Royal Albert Hall, ont consacré la soirée du 31 août à ce compositeur étonnant, qui se passionnait pour Stockhausen comme pour le rock'n'roll, et dont l'œuvre abondante mêle des échos des musiques populaires du monde entier

SANS qu'il y ait d'anniversaire en vue, les organisateurs des Proms de Londres, le fameux festival d'été organisé par la BBC au Royal Albert Hall, ont eu la bonne idée de consacrer, le 31 août, une soirée entière à l'un des plus intriguants compositeurs du XX^e siècle, Percy Grainger, né australien, passé par l'Angleterre, naturalisé américain et surtout globe-trotter impénitent.

Né en 1882 et mort en 1961, il aura été l'élève de Ferruccio Busoni et assisté, en 1958, à une conférence de Karlheinz Stockhausen sur « Les nouveaux instruments et la musique électronique ». Il aura été le premier pianiste à interpréter Claude Debussy dans de nombreux pays étrangers et se sera passionné, à la fin de sa vie, pour les bandes-son des films de science-fiction et pour le rock'n'roll!

Grainger, quasi inconnu en France, plus familier aux publics anglo-saxons, demeure pour beaucoup un personnage excentrique jusque dans certaines de ses tenues vestimentaires (le chef d'orchestre britannique John Eliot Gardiner, dont le grand-oncle fut un proche de Grainger, se souvient d'avoir rencontré, dans sa jeunesse, Percy Grainger entièrement vêtu et enturbanné de draps de bain).

On considère d'ordinaire Grainger comme l'auteur prolifique, mais peu sérieux, d'un catalogue d'où semblent se dégager de multiples transcriptions pour piano seul des tubes de la musique classique, des mélodies faciles et sucrées, des arrangements pour chœur d'airs folkloriques des pays scandinaves ou du Royaume-Uni. Mais c'est oublier que beaucoup de ses partitions révèlent, entre autres, un sens inouï du rythme et de la spatialisation, qui l'apparentent à Stravinsky, aux minimalistes, à Charles Ives, ainsi qu'un génie des couleurs instrumentales qui éclate notamment dans des orchestrations de *La Vallée des cloches*, de Maurice Ravel, et de *Pagodes*, de Claude Debussy.

BACH ET LE BALINAIS

Certains amateurs de vieilles cires se souviennent que Percy Grainger fut un pianiste virtuose fameux, voyageant pendant plus de cinquante ans en d'incessantes tournées, mais ignorent qu'il n'aimait pas plus son instrument que



Percy Grainger à New York en 1922.

le violon ; d'autres savent qu'il fut un être d'une curiosité, d'une culture et d'une intelligence exceptionnelles, dévoreur de concepts parfois farfelus, capable de passer des journées entières à mettre au point des machines aux noms aussi improbables que leur usage (entre autres, un pupitre déroulant permettant de ne plus tourner les pages des partitions).

Né d'une mère obsédée par la préservation d'une descendance aux yeux bleus et aux cheveux blonds, Percy Grainger n'héritera pas des yeux bruns et des cheveux foncés de son père, mais fera siennes les croyances d'une mère à laquelle il restera lié par une passion dévorante jusqu'au suicide de celle-ci, en 1922, après qu'elle eut à plusieurs reprises feint sa mort afin de tester avec sadisme l'attachement de son fils. Les lectures de Grainger, sa quête d'une origine mythique qu'il qualifie de « nordicness » (« nordicité »), une qualité qu'il oppose à la déréliction méditerranéenne, lui font écrire un anglais réinventé, débarrassé de ses connotations gréco-latines tandis que, bientôt, il

ébauche le projet de toute une vie, un dictionnaire de « blue-eyed english », de « langue anglaise aux yeux bleus », outil d'apprentissage chimérique et obsessionnel de cette langue idéale.

Pourtant, dans sa vie, ses pratiques, ses goûts et ses relations, Percy Grainger sera tout sauf un « pur ». Son intérêt profond pour des musiques extrêmement diffé-

rentes le mènent à fréquenter aussi bien John Dowland ou Jean-Sébastien Bach que ses contemporains, le folklore danois, le gamelan balinaï, les œuvres ambitieuses comme les rengaines à succès. S'il peut émettre une remarque sourdement antisémite à propos de Fritz Kreisler, il transcrit passionnément la musique d'un autre juif, George Gershwin, et, en 1932, invite Duke Ellington à donner un concert sur un campus universitaire américain (chose extraordinaire quand les orchestres de Noirs n'y étaient en général conviés qu'en tant qu'ensembles de divertissement) et le présente alors comme l'un des « trois plus grands compositeurs qui soient », avec Bach et Frederick Delius.

Ce qui ne l'empêchera pas ce socialiste fêru d'autodidactisme, ennemi des honneurs et de l'Allemagne, de voir la confirmation que son ami Delius était « un quart juif » dans son désintérêt pour des « compositeurs chrétiens comme Palestrina, Sibelius ou Bach » et son goût pour des « musiciens juifs », auxquels il inclut Mendelssohn, Albeniz, Ravel et Bizet.

PETER PAN FLAGELLÉ

Dépensier, généreux (il aida remarquablement le compositeur américain Henry Cowell, pendant son séjour en prison et à sa sortie), d'un charme absolu, ce véritable Peter Pan ayant toujours gardé un physique et une forme d'adolescent (les photos le montrent inchangé jusqu'à ses dernières années) se signale aussi par une vie privée non exempte de bizarrerie, ainsi que l'a révélé, avec tact mais sans en taire l'importance, John

Bird, dans *Percy Grainger* (Oxford University Press, 1999). Son biographe aura réalisé le souhait de Grainger, lequel regrettait que son époque n'ait pas permis sa confession publique.

Très tôt, Grainger découvre qu'il trouve de la volupté en la flagellation et en son attirance pour les très jeunes filles. La plupart des relations qu'il entretient avec ses partenaires féminines, lorsqu'elles étaient acceptées par sa mère – avec laquelle le couple formait inévitablement une sorte de ma-

correspondance quasi incestueuse où les goûts sexuels du fils sont précisément décrits. Une note de Grainger, du 31 décembre 1940, définit clairement le type de transparence qui les liait : « *Ce qui troublait ma mère était ou mon goût pour la flagellation ou le fait que je déclare que, si j'avais un jour des enfants, j'aurais probablement une relation de désir avec mes filles, par le biais de la flagellation, ou par inceste.* » Son épouse, Ella, acceptera, par amour et non par goût personnel, les pratiques de son mari, tout en

Deux orchestrations sous contrôle

Percy Grainger a orchestré *Pagodes*, de Claude Debussy, en 1928, et *La Vallée des cloches*, de Maurice Ravel, en 1944, deux pièces pour piano instrumentées pour une formation rappelant les orchestres balinaï. Conçues comme des études, elles n'ont été ni exécutées ni publiées du vivant leur auteur. Si l'œuvre de Debussy est tombée dans le domaine public, celle de Ravel a pu être considérée, selon certaines lois du droit d'auteur à l'étranger, comme relevant de ce domaine avant que la nouvelle harmonisation européenne, faisant passer la période légale de cinquante à soixante-dix ans post mortem plus les années de guerre, retardent cette issue jusqu'en 2015.

Mais l'éditeur des œuvres de Grainger, Bardic Music, a publié cet arrangement avant la période d'harmonisation de la loi et assure en détenir les droits légaux. Les reversesments au titre de l'arrangement lui reviennent, et ceux de Ravel sont touchés par la société Arima, détentrice des droits de l'auteur du *Boléro*.

riage à trois –, seront d'ordre sado-masochiste, ainsi qu'en témoignent de nombreuses photos que Grainger prenait de lui-même à l'issue des séances de flagellation que lui administraient ses compagnes – des photos qu'il annotait précisément, jusqu'au type de fouet utilisés.

Sa relation avec sa mère prendra des aspects étonnants jusqu'à une

les vivant difficilement, le quittant parfois pour ne pas accéder à ses demandes.

Dans une lettre testamentaire, qu'évoque John Bird, Grainger aurait demandé que l'on considère ces pratiques de flagellation « *comme étant pour lui le plus grand des plaisirs et la plus haute expression de son amour.* » Leur mariage sera célébré de manière assez excentrique, sur la scène du Hollywood Bowl, l'imense salle de concert en plein air de Los Angeles où, en août 1928, il devait diriger quatre concerts (dont le programme était en soit un modèle d'excentricité). Devant près de vingt mille personnes médusées, Grainger demandera la main de sa « *princesse nordique* », aidé par un pasteur suédois et un chœur à capella.

Aujourd'hui, au-delà de cette « *saga* » imaginaire et controversée que le compositeur construira inlassablement, entre dictionnaires, autobiographies inachevées, fantasmages d'une origine « pure » et collage de patrimoine populaire, demeure la figure méconnue d'un génie dont les œuvres, si elles ne sont pas l'orgueil premier de l'histoire de la musique du XX^e siècle, par faute d'une imagination trop débridée et d'une réalisation pas toujours assez contrôlée, ne méritent pas le mépris qu'elles suscitent encore. Les Proms de Londres pourraient, une fois encore, montrer l'exemple.

R. Ma.

R. Ma.

Où trouver œuvres complètes et morceaux choisis

LES DISQUES consacrés à Percy Grainger ont presque tous été enregistrés par des firmes britanniques. Outre les volumes parus de la gigantesque entreprise de l'enregistrement des œuvres complètes de Grainger par Chandos, qui propose pour la plupart d'excellentes interprétations, on recommandera avant tout le formidable disque de Simon Rattle chez EMI, où se trouvent rassemblées les orchestrations inouïes de Ravel et de Debussy, la suite *In A Nutshell* et le ballet *The Warriors* (ce disque a été choisi comme disque de l'année par *Le Monde*, en 1997). On peut aussi acquérir le disque Naxos intitulé *The Power of Love*, sur lequel figurent la *Suite sur des airs populaires danois* et *My Robin is to the Greenwood Gone*.

Si l'intégrale de la musique pour piano est disponible en coffret, par Martin Jones, chez Nimbus, on peut aussi recommander les disques-récitals de Janine Sowden, chez ASV, ou de Marc-André Hamelin, chez Hyperion. Le même éditeur a publié *Le Livre de la jungle*, d'après Kipling, tandis que John Eliot Gardiner a consacré, chez Philips, un programme entier à la musique chorale de Percy Grainger. Biddulph a par ailleurs réédité des interprétations de Grainger pianiste captées au temps du 78-tours, jouant notamment Bach transcrit par Busoni.

La bibliographie en langue française est tout simple-

ment inexistante. Les anglophones pourront lire avec profit la biographie de John Bird publiée par Oxford University Press (www.oup.com/). L'auteur aborde sans détour les aspects les plus controversés du compositeur américain et livre une mine de détails biographiques appuyés par des extraits de lettres et de textes pour la plupart inédits.

SUR INTERNET ET AU CINÉMA

Internet apporte bien entendu de nombreuses informations, de la commande directe de disques jusqu'à des dossiers de photos, en passant par le site officiel de la British Percy Grainger Society (www.bardic-music.com/Pag.htm/), dont le secrétaire Peter Barry Ould se charge avec beaucoup de disponibilité de l'aide aux chercheurs mais aussi aux amateurs. Sur cette page sont fournis des liens permettant de découvrir des pages consacrées au compositeur, dont celle du musée australien Grainger et quelques inédites curiosités, comme une étude sur Grainger et l'harmonium !

Enfin, le film *Passion* (1999), de Peter Duncan, inspiré par la vie de Percy Grainger, est disponible sur des sites de ventes par correspondance américains, en cassette VHS et en DVD.

Barry Peter Ould, secrétaire de la British Percy Grainger Society

« Pourquoi admirait-il si profondément les cultures zoulou et maori ? »

« Depuis quand vous intéressez-vous à Percy Grainger ?

– Cela fait trente ans que je me passionne pour ce compositeur, ce qui explique que j'aie été le cofondateur, en 1976, de la Société britannique Grainger. J'ai eu la chance de connaître Ella Grainger, la veuve du compositeur, d'être reçu dans sa maison de White Plains, dans l'Etat de New York, et de pouvoir rapporter en Europe de nombreux manuscrits inédits qui constituent désormais la base d'un centre d'archives européen. Aujourd'hui, le travail éditorial sur les partitions a mené logiquement à la monumentale édition complète des œuvres de Grainger par la firme discographique Chandos. J'en suis le consultant désigné.

– Les pièces légères de Grainger ne masque-t-elle pas une partie plus sérieuse de sa production ?

– La distinction entre léger et sé-

rieux n'a pas vraiment de sens chez ce compositeur, ainsi qu'il l'a lui-même souvent dit. Grainger a précisé que ce qu'on prenait pour de la gaité dans ses rythmes de danse était plutôt de l'énergie. On trouve souvent, dans des compositions apparemment légères, une qualité harmonique qui révèle l'angoisse intérieure de sa psyché. Mais, évidemment, l'ironie du sort veut que les quelques œuvres connues du public soient des pièces de moindre importance, voire purement alimentaires.

– En quoi Grainger est-il un moderne ?

– En son refus évident des formes codifiées, comme la forme-sonate, et de tout l'attirail du romantisme. Il composait des pièces découlant de leur propre développement organique plutôt que d'un développement redondant. Grainger assurait avoir eu des discussions approfondies avec Ferruccio Busoni sur les

questions rythmiques, que ce dernier aurait communiquées à Stravinsky avant qu'il ne compose *Le Sacre du printemps*. Ce qui caractérise également Grainger, c'est sa vaste culture musicale et sa capacité à apprécier la valeur d'un motet de Josquin Des Prés comme celle d'un gamelan. Grainger met sur le même plan la valeur d'un chant populaire et celle d'une fugue de Bach. Il considérait la musique comme un *continuum* sans frontières temporelles, géographiques.

– Comment peut-on expliquer les idées raciales de Percy Grainger et les intégrer dans la personnalité ouverte et généreuse de cet homme ?

– La réponse à cette question est complexe, le paradoxe demeure même lorsqu'on connaît intimement les détails biographiques. Sa passion pour la « nordicité » lui vient probablement des très forts liens émotionnels qui l'ont lié à sa mère,

laquelle l'a influencé très jeune. Cette « nordicité » concernait d'ailleurs aussi bien la Scandinavie que l'Amérique du Nord et l'Australie ! Mais, par exemple, pourquoi Grainger admirait-il si profondément les cultures zoulou et maori ? Dans les dernières années de sa vie, il a considéré, par amertume, que sa musique n'était pas jouée en raison de la domination des Juifs dans l'establishment musical de son temps. Dans le même temps, il admirait et avait pour amis de nombreux compositeurs et interprètes juifs, qu'il a décrits comme étant parmi les plus grands dans un article pour un journal australien.

– Peut-on parler de folie à propos de certains propos ou attitudes de Grainger ?

– Grainger n'était pas fou, il était enthousiaste. »

Propos recueillis par Renaud Machart

ENFIN UNE AFFICHE OU Y'A PAS DE PHOTO DESSUS

WALLY

EN CONCERT - TRIANON
1^{ER} AU 30 SEPT. - 20h30

NO 88 BOUCHARD/LANTIER PARIS - W. AMYERS

LOCATION
0 803 815 803 (0,98F/mn)

POINTS VERTS - Magasins FNAC - www.fnac.com/ - 75118 Beldu (0,21 2,06) - 90004



subventionné par le Ministère de Paris

Le cinéma américain cherche sa vitalité en Asie

Clint Eastwood, Paul Verhoeven, Barry Levinson, Stephen Frears figurent logiquement au programme du 26^e Festival de Deauville, mais aussi Takeshi Kitano et Ang Lee, produits aux Etats-Unis

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Le 26^e Festival du cinéma américain de Deauville, qui se tient du 1^{er} au 10 septembre, présente, fidèle à une formule qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, une sélection des productions hollywoodiennes sorties cet été aux Etats-Unis, et une compétition de dix films indépendants, dont une partie a déjà été présentée aux derniers festivals de Sundance et de Cannes. Cette formule permet de prendre la mesure en une semaine de la qualité récente du cinéma hollywoodien, et de découvrir, avec la compétition, les quelques metteurs en scène susceptibles de compter à l'avenir. Une mission remplie avec succès à Deauville avec la présentation, ces deux dernières années, de *Sue perdue dans Manhattan*, d'Amos Kollek, *Pi*, de Darren Aronofsky, *Buffalo 66*, de Vincent Gallo, et *Dans la peau de John Malkovich*, de Spike Jonze.

Le festival de Deauville arrive après un été difficile pour le cinéma américain. Des résultats au box-office décevants pour les productions américaines cet été – en baisse de 5 % par rapport à 1999 – soulèvent une fois de plus la question du modèle de production hollywoodien, de plus en plus onéreux, alors que les recettes

n'augmentent pas comme prévu. Les salaires exorbitants des stars, des coûts de marketing de plus en plus élevés, l'extrême difficulté à produire des films de moins de 80 millions de dollars (environ 80 millions d'euros) remettent en cause un système qui réussissait auparavant à inventer régulièrement de nouvelles sources de revenus (les marchés étrangers, la vidéo) mais n'y parvient plus aujourd'hui. A cela s'ajoute la perspective de la grève des scénaristes et des comédiens, annoncée pour juin 2001 et qui contraindrait les studios à accélérer leur programme de productions avant cette date fatidique, et à donner le feu vert à des films qu'ils auraient sinon refusés.

ÉTÉ CALAMITEUX

De l'avis des deux magazines professionnels américains, l'hébdomadaire *Variety* et *The Hollywood Reporter*, la saison d'été a été, sur le plan de la qualité, l'une des plus calamiteuses depuis longtemps. On a d'ailleurs pu s'en apercevoir avec les sorties récentes de *The Patriot*, *En pleine tempête*, *Big Mama* ou *Shanghai Noon*. Le festival de Deauville présente les rares productions surnaissant au milieu de cet océan de médiocrité : *Space Cowboys*, de Clint Eastwood ; *The Hollow Man*, une version auda-



CHAN KAM CHYENG/GOOD MACHINE INT./MB

« Tigre et dragon », film de kung-fu tourné en chinois avec des capitaux américains.

cieuse, due à Paul Verhoeven, de *L'Homme invisible* de H. G. Wells, qui envisage l'invisibilité comme un moyen de donner libre cours à ses fantasmes sexuels ; *Liberty Heights*, de Barry Levinson, qui poursuit la veine autobiographique de ses films précédents comme *Avalone* et *Tin Men*, la seule où excelle ce cinéaste très inégal ; *High Fidelity*, de Stephen Frears ; *Brother*, de Takeshi Kitano ; *Tigre et Dragon*, d'Ang Lee.

Brother, première incursion de Takeshi Kitano aux Etats-Unis, est un polar dans la lignée de *Violent Cop*. *Tigre et Dragon*, tourné en chinois, renoue avec la veine du cinéma de kung-fu des années 60 et 70, avec deux des grandes vedettes hongkongaises, Chow Yun-Fat et Michelle Yeoh, émigrées aujourd'hui aux Etats-Unis. La présence de ces deux films est révélatrice d'un essoufflement du cinéma américain, contraint de chercher sa vitalité en Asie en produisant des

films qui, s'ils sont financés par de l'argent américain, ne se rattachent que très marginalement à sa cinématographie. Parmi les autres avant-premières de Deauville, on peut encore signaler *Scary Movie*, de Keenen Ivory Wayans, une parodie de film d'horreur qui a été l'un des succès publics de l'été, *Shaft*, de John Singleton, avec Samuel L. Jackson, un remake du classique de la Blaxploitation réalisé en 1971 par Gordon Parks, *L'Enfer du devoir*, de William Friedkin, avec Tommy Lee Jones, *U-571*, de Jonathan Mostow, avec Harvey Keitel.

HOMMAGE À LA COMÉDIE MUSICALE

Plusieurs films présentés au Panorama retiennent également l'attention : *Steal This Movie*, de Robert Greenwald, un portrait de l'activiste Abbie Hoffman, poursuivi par le FBI après s'être opposé à la guerre du Vietnam ; *Trixie*, d'Alan Rudolph ; *State and Main*, le nouveau film de David Mamet, sur

une équipe de tournage qui débarque dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre ; *Animal Factory*, de Steve Buscemi, avec Willem Dafoe, une description de l'univers carcéral au quotidien adapté d'un roman d'Edward Bunker, et *Requiem for a Dream*, de Darren Aronofsky.

En marge de la compétition et des avant-premières, le Festival de Deauville offre un hommage à la comédie musicale avec la présence de Joël Grey, Leslie Caron et Mickey Rooney, ainsi qu'à Clint Eastwood, Samuel Jackson et le producteur italien Dino De Laurentiis.

Samuel Blumenfeld

★ Festival du film américain de Deauville. Du 1^{er} au 10 septembre. CID, 1, avenue Lucien-Barrière, Deauville, Calvados (14). Tél : 02-31-14-14-14. Forfait journalier : 250 francs. Forfait permanent : 900 francs.

A la 57^e Mostra, variations sur le gouffre de la chair et l'effroi de la solitude

VENISE

de notre envoyé spécial

Après la drolatique envolée des *Space Cowboys* de Clint Eastwood (*Le Monde* du 1^{er} septembre), qui a mis le festival sur orbite, la redescende sur la terre ferme a pris, durant les deux premiers jours de la manifestation, une plus sombre tournure. Le temps s'est d'ailleurs mis de la partie : il pleut sans discontinuer sur le Lido, et le chemin matinal qui mène aux écrans, déserté par les festivaliers, renforce l'impression de somptuosité désuète qui émane de ce bout de terre insulaire et magique. Par coïncidence, *La ville est silencieuse*, de Robert Guédiguian, présenté hors compétition, était justement le but de cette preste promenade.

Réalisé à peu de distance de *A l'attaque* – où l'ami marseillais se livrait à un salutaire exercice de distanciation d'avec sa manière habituelle en même temps qu'un plaisant règlement de comptes avec ceux qui lui cherchaient des noises sur le sujet –, ce film

MOSTRA DE VENISE

en est pourtant l'exact contrepied. Soit un retour au cœur de l'univers de *Marius et Jeannette*, avec la petite troupe au grand complet (Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Boudet...) mais à une nuance – de taille – près : le ciel bleu vire au noir, la fantaisie tourne à l'aigre. Sur les mêmes principes de base – Marseille, la démobilitation sociale, la montée de l'extrême droite, l'individualisme contre la collectivité, la démission des hommes, la résistance des femmes... –, d'autres réponses sont apportées ici, dans une mise en scène d'autant plus adéquate qu'elle se fait elle-même terrain de bataille, entre la fragmentation du récit et l'attirance sensuelle qui conduit les personnages, corps et âme, à lui résister.

Soufflant le chaud et le froid, ce film esquisse une insoluble dialectique (le gouffre de la chair contre l'effroi de la solitude) que trois autres œuvres en compétition auront déclinées à leur manière sous d'autres horizons. En Inde, par exemple, d'où vient *Uttara*, onzième long-métrage du réalisateur bengali Buddhadeb Dasgupta. Uttara est le nom d'une belle jeune femme qui, en épousant Balarâm, va semer une salubre zizan-

ie dans le couple viril que forme le jeune homme avec son ami Nimai. L'intrigue se développe sur fond d'une critique du cloisonnement social et religieux en Inde. Si une tendance parfois pesante au symbolisme gêne ce film, adapté d'un récit de l'écrivain Samaresh Bose, ses trouées poétiques et son insolent mépris de la narration classique le rachètent pour une grande part.

de Vander peut les appeler — et des photographies complètent la version en coffret. *Sylvain Siclier* ★ 1 double CD Seventh Records-Akt 14 L. Distribué par Harmonia Mundi.

CRUELLE ALTERNATIVE

C'est aussi à la poésie que confine *L'Ile*, du Coréen Kim Ki-duk, talentueux jeune auteur d'une cinématographie en pleine expansion. Ce film met exemplairement en scène la cruelle alternative entre les affres de l'isolement (un lac parsemé de maisonnettes pastel sur pilotis où des hommes solitaires viennent pêcher) et l'abîme de la relation charnelle (la liaison déréglée entre la jeune naïade qui garde les lieux et l'un de ses clients). Quasiment dépourvu de dialogues ostentatoires au risque de la complaisance, ce film d'eau, de brouillard et de sang donne à l'amour la forme acérée et récurrente de l'hameçon qui, planté jusque dans le sexe de l'héroïne, ne retient qu'en déchirant.

De la solitude qui nous mine et de l'amour

qui nous meurtrit, n'aurait-on le choix qu'entre ces deux maux ? Oui, suggère à son tour le doyen des cinéastes en activité, le Portugais Manoel de Oliveira, sauf que certains hommes ont le pouvoir de transformer ces maux en mots. *Parole et Utopie* est l'évocation de la vie et de l'œuvre du père Antonio Vieira (1608-1697), dont les sermons sont considérés comme un des plus grands monuments de la prose portugaise classique. Jésuite et missionnaire au Brésil, infatigable contempteur de l'esclavage, incarcéré par l'Inquisition qui l'accuse d'hébraïsme et de prophétisme, Antonio Vieira n'aura de cesse de transcender par l'écriture la solitude à laquelle ses prises de position le condamnaient dans la société de son temps. Reconstituant l'Histoire comme on le ferait pour un décor de théâtre, le film lui oppose la permanence de Vieira à travers la chair de ses mots, déclamés par les trois acteurs qui incarnent successivement le personnage aux différents âges de sa vie. C'est terriblement austère, l'entendement du portugais manque plus que jamais, il ne s'agit pas moins du triomphe de l'esprit sur la matière.

Jacques Mandelbaum

SÉLECTION DISQUES

QUATUOR CASTAGNERI

Alexander von Zemlinsky : *Quatuor en la majeur op. 4 n° 1* - Johannes Brahms : *Quatuor en la mineur op. 51 n° 2*

La tendance des compositeurs « fin de siècle » à œuvrer de manière largement synthétique se vérifie avec Zemlinsky (1871-1942), professeur puis beau-frère de Schoenberg. Le premier de ses quatre quatuors à cordes semble tisser une toile reliant Beethoven à Berg selon un séduisant principe de texture évolutive. Riche en paradoxes (notamment lors d'un « *Allegro con fuoco* » mû par d'intimes frémissements), cette page de 1896 parvient toutefois à exister hors références dans l'exquise interprétation du Quatuor Castagneri, onctueuse et chantante à souhait. Les jeunes musiciens se montrent tout aussi exemplaires dans leur lecture de Brahms, en projetant cette fois non plus l'expression, mais le discours du compositeur, avec une grande force de pénétration.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Le Chant du Monde LDC 2781130. Distribué par Harmonia Mundi.

ALAIN LOUVIER

L'œuvre pour piano(s) : *L'Isola dei Numeri* ; *Agrexandrins* ; *Etudes pour agresseurs* ; *La Dormeuse* et

les *Oiseaux de nuit* ; *Anneaux de lumière* ; *Préludes pour cordes*
Sylvaine Billier, Geneviève Ibanez, Hugues Leclère, Alain Louvier, Jean-Claude Pennetier, Marie-Paule Siruguet

Enregistré le 13 novembre 1999 au Théâtre Sylvia-Montfort, lors d'une journée consacrée au compositeur, ce panorama très complet (presque une intégrale) de la musique pour piano d'Alain Louvier (né en 1945) témoigne de la sensibilité particulièrement ludique de l'ancien directeur du Conservatoire de Paris. Le plaisir d'éclabousser l'oreille en sautant à mains jointes dans des flaque de son précisément cartographiées (le cluster promu au rang d'authentique idiome musical) se double toutefois d'une extrême rigueur formelle. Il en va ainsi de la propagation convulsive de *L'Isola dei Numeri* (six pièces tentaculaires dont trois toccatas très imagées) ou du tachisme tellurique des *Agrexandrins* qui illustrent avec esprit la poésie de l'agrégat. En solo ou en duo, à six mains ou en quart de ton attaqué de front ou joué dans les cordes, le piano constitue pour Alain Louvier un champ inépuisable de ressources musicales, comme pour Olivier Messiaen et Karlheinz Stockhausen qui apparaissent en amont des fameuses *Etudes pour*

agresseurs (les dix doigts, les deux paumes, les deux poings et les deux bras de l'interprète) amorcées dans les années 60. *P. Gi.* ★ 2 CD Saphir LVC 001013. Distribué par disques Concord.

CHRISTIAN VANDER Korusz

Sept pièces pour batterie par le fondateur de Magma, Christian Vander, isolées de leur place dans les concerts du groupe entre 1972 et 1975, en France et à Londres. Leur écoute successive peut rebuter les non-musiciens et a fortiori les non-familiers du parcours singulier de Vander. Mais on peut aussi y voir un document sur le vif de la remise en jeu à chaque nouveau concert d'une composition pensée, construite par étapes. Partant du travail sur les caisses, puis sur les cymbales, le chorus de batterie de Vander intègre aussi le chant. On repère des développements au fil des concerts — par exemple *L'ostinato* à la charleston qui dicte le déroulé sur la caisse claire et les punctuations de la grosse caisse — et toujours le choix d'une approche mélodique de la percussion. On entend aussi un engagement complet. « *Jouer chaque soir comme si c'était le dernier* », dit Vander. Il est dommage que certaines des prises de son de ces documents manquent de clarté et de définition qui brouillent l'expression. Des textes — parfois emphatiques, mais la singularité

COLDPLAY Parachutes

Accroché, depuis quelques semaines, au sommet des hit-parades britanniques, Coldplay concurrence Travis pour le titre du groupe pop le plus populaire du Royaume-Uni. La façon dont le jeune Chris Martin (vingt-deux ans) module son chant, transformant la moindre angoisse ou nostalgie en substance mélodique, pourrait le désigner héritier de Jeff Buckley ou de Thom Yorke. Mais aux plongées existentielles et au vertige électrique chers au fils de Tim Buckley et à Radiohead, le chanteur-guitariste et ses compagnons préfèrent les sauts en « parachute » et le vent portant d'une évanescence tentée par le folk. Pas d'extrémisme émotionnel, ni expérimental (on les dit un peu mous du genou en concert), mais un sens très efficace du *songwriting* et des déclinaisons du vague-à-l'âme qui flirtent plusieurs fois (*Don't Panic*, *Sparks*, *Parachutes*, *Yellow...*) avec le ravissement.

Stéphane Davet

★ 1 CD Parlophone 7243 5 2778 3 2 4. Distribué par EMI.

MORCHEEBA

Fragments Of Freedom

Avec habileté, ce trio métissé (les frères Paul [D]) et Ross [guitariste] Godfrey, la vocaliste noire, Skye Edwards) s'est démarqué de l'école trip-hop en animant ses chansons d'instrumentation en direct et d'un chant d'une souriante souplesse. Combinant agréablement une fascination pour le patrimoine blues-rock des années 60 et une tension futuriste, Morcheeba avait réussi deux albums — *Who Can You Trust*, *Big Calm* — dont les parfums pop se distinguaient des ambiances orageuses de la concurrence. Une collaboration avec l'ancien Talking Head, David Byrne, pour son album solo, *Feelings*, avait valeur de récompense. Pour *Fragments of Freedom*, leur troisième album, les Britanniques font disparaître les dernières zones d'ombre de leur musique. On s'amuse de ces clins d'œil à Boney M (*Shallow End*), à la bonne humeur du rap *old school* (*Love Sweet Love*, *in the Hands of the Gods*), au groove Nouvelle-Orléans (*Coming Down Gently*). Mais la beauté du titre d'ouverture (*World Looking In*) masque mal les trop nombreuses facilités de cette humeur festive, desservie, par ailleurs, par un chant monocorde.

S. D.

★ 1 CD China records 8573-84028-2. Distribué par WEA.

BOX
MAN

www.boxman.fr

SAINT GERMAIN
Tourist
99 F
Prix TTC valable jusqu'au 30/09/00,
hors frais d'expédition.

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

www

A Rome, chacun cultive son coin de jardin de la Villa Médicis

Après « La ville » et « La mémoire » : « Le jardin », troisième et dernier volet d'une suite d'expositions

Buren a choisi la plus centrale des positions, la place de l'obélisque, pour construire une cabane aux parois réfléchissantes ; Zaha Hadid a tendu

des fils conducteurs entre les arbres ; Janet Cardiff nous propose un paysage auditif, un des meilleurs moments de la promenade... Ils sont une tren-

taine : plasticiens, architectes ou pensionnaires qui ont été invités par Bruno Racine, directeur de la Villa Médicis, à « exposer » leur jardin secret.

« LA VILLE, LE JARDIN, LA MÉMOIRE ». Villa Médicis, viale Trinità dei Monti, 1, Rome, 00187. Tél. : (00-39) 06-67-61-320. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 24 septembre.

ROME

de notre envoyée spéciale

Un des charmes de la Villa Médicis, siège de l'Académie de France à Rome, est ses jardins : l'emploi du pluriel s'impose pour ces 7 hectares ou presque de parterres, de bois et d'allées. La partie orientale, divisée en seize carrés égaux bordés de lauriers et de buis, n'a pas grand-chose à voir avec sa partie occidentale occupée par une colline artificielle, le Bosco, son belvédère, ses arbres, ses ombres épaisses, son histoire. C'est dans ces parages que l'impératrice Messaline a été assassinée, et c'est là que Berlioz allait puiser son inspiration. De quoi faire plancher les artistes !

On n'y a pas manqué. Après « La ville », en 1998, et « La mémoire », en 1999, « Le jardin » est le dernier

volet d'un cycle d'expositions d'art contemporain confié par Bruno Racine, le directeur de la Villa, à trois commissaires : Laurence Bossé, Carolyn Christov-Bakargiev et Hans Ulrich Obrist. Ceux-ci, comme pour les éditions précédentes, ont invité trente plasticiens et plus, mais aussi des architectes, et les pensionnaires, à intervenir *in situ*, chacun ayant le choix de son coin de jardin.

Comme à son habitude quand il est en groupe, Buren a choisi la plus centrale des positions, la place de l'obélisque, pour construire une cabane éclatée aux parois réfléchissantes et aux effets assurés de l'aube à la nuit. Non loin, Lavier a remodelé la fontaine en l'enveloppant d'un bouquet de tuyaux d'arrosage multicolores. Hervé Brunon et Stéphane Marcault, deux pensionnaires de la Villa, ont joué, eux aussi, aux arroseurs avec l'« *acqua vergine* » de l'aqueduc souterrain d'époque romaine qui passe sous le Piazzale : dans une allée, ils ont imaginé une pergola d'eau qui rappelle les treilles de la Renaissance, et vous rafraîchit si vous passez par là. D'un carré à l'autre, les détourne-

ments se révèlent plus ou moins drôles : ici c'est du mobilier de toilette promu en mobilier de jardin par les Anglais Anthony Dunne et Fiona Raby ; là, Koo Jeong-a propose un jardin dans le jardin, où traînent des objets, un arrosoir, des pots...

Zaha Hadid, l'architecte du nouveau Musée d'art moderne de Rome, a tendu une quantité de fils conducteurs entre les arbres, les moulages d'antiques, les ateliers. Autre façon de remodeler l'espace existant : Alfredo Pirri a construit un chemin à travers un carré de bambous que personne ne remarque habituellement. Il y a aussi ceux qui ont planté : du basilic, en hommage à Boccace, dans le cas de Jakob Gautel ; des fraises en bordure des allées par un Fabrice Hybert en mal de confitures. Dans la citerne où l'eau suinte et stagne, Teresita Fernandez a utilisé le salpêtre des murs et une flaque d'eau pour construire, avec une poignée d'arbres de maquette, un paysage romantique grandiose. On retrouve ce jeu d'échelles qui rappelle l'Extrême-Orient dans le bassin où Massimo

Bartolini produit une vague et du ressac si bien que, pour un peu, on se croirait au bord de l'Océan.

La promenade d'un lieu à l'autre n'a rien de désagréable, on reconnaît cependant que, de détournement en transfert, peu d'artistes réussissent à nous plonger dans l'espace du jardin comme le fait Janet Cardiff avec sa promenade auditive qui nous entraîne au fin fond des allées, entre réalité et fiction. Un des aspects intéressants de l'exposition reste la participation d'architectes, de paysagistes et de plasticiens à la création, dans le Bosco, d'une folie abritant un centre d'archives et une banque de données sur les jardins d'artistes contemporains à travers le monde. Il faut aussi mentionner le projet de Gilles Clément, assisté d'un jeune architecte pensionnaire de la Villa, Nicolas Gilsoul : il s'agit de remplacer une partie des acanthes qui ont poussé partout comme du chiendent, et séchent après leur floraison, par d'autres plantes qui fleuriront alors.

Geneviève Breerette

SORTIR

PARIS

Un siècle d'enfance parisienne. Gavroche, Poulbot ou Titi, ces symboles des enfants de Paris au début du XX^e siècle pourraient-ils encore représenter les petits Parisiens d'aujourd'hui ?

L'exposition photo présentée à l'Hôtel de Ville, dans laquelle l'émotion du souvenir se mêle à la réalité actuelle, illustre bien les contrastes de l'irréversible transformation des gamins de la capitale.

Un siècle d'enfance parisienne. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, Paris-4^e. Tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30 (sauf dimanches et fêtes). Jusqu'au 7 octobre. Entrée libre. Tél. : 01-42-76-44-24.

DEAUVILLE

La Toile américaine croquée. Parallèlement au Festival de film américain qui ouvre ses portes le 1^{er} septembre, se tient à Deauville une exposition des œuvres d'Alain Salomon, consacrée au cinéma. Collectionneur et passionné de cinéma, peintre, sculpteur et plasticien, l'artiste privilégie l'objet

au pinceau. Une vente aux enchères marquera la fin de l'exposition le 9 septembre, dans le salon Morny de l'Hôtel Normandy.

Galerie Apestegey, rue du Casino, Deauville (14). Du 1^{er} au 10 septembre. Entrée libre. Tél. : 02-31-88-65-13.

LAVAL (Mayenne)

Les Uburlesques

Début septembre, comme chaque année depuis cinq ans, le burlesque sous toutes ses formes envahit les rues de Laval. Danse, théâtre, marionnettes, mimes, chant, plus de cent spectacles de rue sont présentés pendant trois jours. Le festival accueille des artistes venant de Russie, de Grèce, d'Italie, d'Espagne et d'Australie. Des clowns, des musiciens, des marionnettistes et des comédiens animent les rues de la préfecture de la Mayenne. Par exemple, des spectacles comme *Au cliché chic* ou *Le Musée de la vie quotidienne* mettent en scène les passants.

Les Uburlesques, Laval (53). Jusqu'au 3 septembre. Tél. : 02-43-49-43-08.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Etouffe des héros

de Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 3 h 10).

Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40 ; Publicis Champs-Élysées, 129 av. des Champs-Élysées, Paris 8^e. Tél. : 01-40-30-30-31.

Laura d'Otto Preminger (Etats-Unis, 1944, 1 h 30).

Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Infidèlement votre

de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h 45).

Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris 5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.

Le Roi des roses

de Werner Schroeter (Allemagne, 1984, 1 h 30).

Racine Odéon, 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-26-19-68.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air : les grands espaces

Les Rapaces d'Erich von Stroheim (Allemagne, 1923), film muet avec une musique originale live de Raymond Alesandrini : le 2, 22 h.

Parc de la Villette, prairie du triangle, Paris 19^e. Tél. : 08-03-30-63-06.

Les Nuits de cinéma

La Nuit des frères Coen : 3 films + 1 petit déjeuner. Le 2 à minuit.

Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris 5^e. La nuit, 90 F / 70 F. en prévente jusqu'au jeudi inclus. Location sur place ou à la FNAC. Tél. : 01-48-06-65-13.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Antoine et Catherine de Sylvie Blotnikas, mise en scène de Julien Rochefort.

Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6^e. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 18 heures et 21 heures ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 140 F.

Commentaire d'amour de Jean-Marie Besset, mise en scène de Jean-Marie Besset et Gilbert Desveaux.

Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8^e. Du lundi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-45-22-08-40. De 70 F à 200 F.

Jean-Christophe Maillot (piano). Œuvres de Chopin.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e. Le 2 septembre, 18 h 30. Tél. : 01-42-26-00-00. De 80 F à 150 F.

Alain Kremski (piano). Œuvres de Couperin, Satie, Séverac, Debussy.

Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. M^o Pont-Marie. Le 2 septembre, 21 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.

Nicolas Lebovici (piano). Œuvres de Prokofiev, Scarlatti, Chopin.

Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. Les 2 et 9 septembre, 18 h 30 ; le 3 septembre, 20 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. De 60 F à 90 F.

Il Seminario musicale Aires spirituels italiens et français.

Œuvres de Monteverdi, Bassani, Piccini, Caccini, Frescobaldi, Barrière, Courbois, Couperin, Buisson, Lambert. Gérard Lesne (alto, direction).

Parc floral de Paris, bois de Vincennes,

et ceux qui passent à la seconde !

Le contrat comdirect

• **Simplicité :** A partir des analyses financières, des dépêches et des cotations, passez vos ordres en un seul clic.

• **Réactivité :** Vous avez libre accès à toute l'information, actualisée en temps réel et personnalisable.

• **Innovation :** Téléchargez gratuitement les outils d'aide à la décision les plus innovants (WinTicker, JavaTrader).

www.comdirect.fr
Groupe Commerzbank

Appelez dès maintenant le n° 1 européen de la bourse en ligne !*

(Appel gratuit à partir d'un téléphone fixe)

Votre offre de bienvenue
7,50€ par ordre
au lieu de 14€⁽¹⁾

chaque mois
une Twingo à gagner

jusqu'au 31.12.2000
en participant à notre jeu de simulation
boursière sur www.comdirect.fr⁽²⁾

(1) Pour tout ordre inférieur à 2000€ passé sur internet sur le marché actions de la Bourse de Paris.
(2) Conditions de participation : jeu de simulation boursière du 01.09.2000 au 31.12.2000, gratuit sans obligation d'achat réservé aux inscrits au jeu Broker Poker. Règlement du jeu sur simple demande au numéro vert indiqué sur cette annonce.

Demande d'informations. Coupon à renvoyer à comdirect, B.P.203, 27933 Gragny Cedex ou par fax au n° 01 55 26 37 50

OUI, je souhaite recevoir sans engagement mon dossier d'informations sur les services comdirect

Mme Mlle M. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Email _____

Je souhaite recevoir une information complémentaire sur :

Ouverture ou transfert de mon compte titres Ouverture ou transfert de mon PEA MONEP

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 loi du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur toute information vous concernant en nous appelant au 0 800 887 887.

Nous nous engageons à ne transmettre à aucun tiers votre adresse et vos coordonnées.

comdirect
prenez les pleins pouvoirs

www.comdirect.fr

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et **23.55** TV 5 l'invitée. Françoise Hardy. **TV 5**
21.00 Monastères, à l'ombre de Dieu. **Forum**
22.00 Et Dieu dans tout ça ? **Forum**
23.00 Inde, guerre des religions. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Tracks. Spécial : Tout fout le camp ! **Arte**
20.55 Thalassa. Escalade en Inde. **France 3**
22.15 Faut pas rêver. République démocratique du Congo : Les pêcheurs du fleuve. France : Mon village. Italie : Vendanges vue sur mer. **France 3**
23.10 Sans aucun doute. Spécial arnaques de vacances. Invités : Roland Giraud ; Alex Métayer. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Mythes et légendes. **Arte**
20.30 J'étais Hamlet. **Planète**
21.00 Civilisations. Irak, 5000 ans et 6 semaines. **Histoire**
21.05 California Visions. [5^e volet]. **Canal Jimmy**
21.45 Les Grandes Expositions. L'art en France sous le Second Empire. **Planète**
22.00 Budapest 56, défaite et victoire. **Histoire**
22.00 Paroles de manchots. **Odysée**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.50 Commissaire Montalbano : le voleur de goûter
 Le commissaire Salvo Montalbano, ainsi nommé en hommage au romancier espagnol Manuel V. Montalban, opère dans la ville sicilienne imaginaire de Viagata. Ce flic solitaire, obstiné et perspicace, prend son temps pour confondre le criminel et traquer la vérité. Une sorte de « Maigret célibataire et gastronome qui oserait prendre quelques libertés avec la loi ».

22.15 Grand format. Les Malheurs de Sofia. **Arte**
22.15 Parlez-moi d'amour. [4/5]. Ne me quitte pas. **TV 5**
22.20 L'Œil des cyclones. [3/3]. **Planète**
22.30 Le Rêve américain. [1/5]. Un avenir qui renait. **Odysée**
23.00 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. **TMC**
23.05 Médecine traditionnelle en Asie. [2/7]. Népal. **Planète**
23.30 La Conquête de l'espace. [1/2]. La mise en orbite. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

18.45 et **1.30** Tennis. US Open (5^e jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
20.05 Athlétisme. Golden League. Meeting de Berlin. **Canal +**

DANSE

22.00 Stamping Ground. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Carlos Chavez. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**
22.25 La Cathédrale engloutie. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Claude Debussy. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

20.15 Weber. L'ouverture d'Oberon. Par l'Orchestre de la Radio Télévision Suisse italienne, dir. S. Baudo. **Mezzo**
21.00 Claudio Arrau. New York, 1983. **Muzik**

22.00 Concert de gala. Royal Albert Hall de Londres, 1997. Avec Eric Clapton ; Elton John ; Paul McCartney ; Marc Knopfler ; Sting ; Phil Collins. **Paris Première**
22.50 Beethoven. Sonate pour piano n° 24 en fa dièse majeur, opus 78. « A Thérèse ». Par Daniel Barenboim, piano. **Mezzo**
23.00 Monteverdi. Les Vêpres à la Vierge. Avec Christiane Oelze, soprano ; Ibolya Verebics, soprano ; Howard Crook, ténor ; Scot Weir, ténor ; Philippe Huttenlocher, baryton ; Ulrich Rausch, basse. Par le Bach Collegium de Stuttgart et la Gächinger Kantorei, dir. Helmuth Rilling. **Mezzo**
23.35 Mozart. Les Noces de Figaro. Par l'Orchestre de chambre de l'Opera d'Etat hongrois Faloni et l'ensemble Mille E Tre, dir. J. Pillement. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 L'Héritière. Bobby Roth. **Festival**
20.45 Un amour presque parfait. Lutz Konermann. **Arte**
20.45 Bâtir malgré lui. Stuart Cole. **RTL 9**
22.10 La fièvre monte à El Pao. Manuel Matji Tuduri. **Festival**
0.00 La Voix du meurtrier. Otto Alexander Jahrreiss. **Téva**

SÉRIES

20.50 Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter. **France 2**
22.05 Ally McBeal. Les cloches. **RTBF 1**
1.40 Cop Rock. Oil of O'LAY (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

14.25 Non, ou la vaine gloire de commander. ■■ Manoel de Oliveira (Fr.-Esp.-Port., 1990, v.o., 110 min) **O. Ciné Cinémas 2**
15.00 Août. ■■ Henri Herré (France, 1992, 95 min) **O. Cinéfaz**
16.20 Noël chez les Muppets. ■■ Brian Henson (Etats-Unis, 1992, 85 min) **O. Cinéstar 2**
16.40 Faisons un rêve. ■■■ Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) **O. Cinétoile**
20.30 Quand le rideau tombe. ■■ John Gage (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**
21.00 Addicted to Love. ■ Griffin Dunne (Etats-Unis, 1997, 100 min) **O. Ciné Cinémas 1**
21.00 Les Ailes de l'enfer. ■ Simon West (Etats-Unis, 1997, 110 min) **O. Cinéstar 1**
21.00 Thunderbird Six. ■ David Lane (Grande-Bretagne, 1983, v.o., 90 min) **O. Cinéfaz**
22.20 Croisières sidérales. ■ André Zwobada (France, 1941, N., 95 min) **O. Canal + Vert**



23.00 Entre le ciel et l'enfer. ■■■ Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Kyoko Kagawa (Japon, 1963, v.o., 140 min). **Arte**
23.10 Feux croisés. ■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min) **O. Ciné Classics**
0.05 Innocent Victim. ■■ Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 85 min) **O. Ciné Cinémas 2**
0.10 La vie est un roman. ■■ Alain Resnais (France, 1983, 110 min) **O. Cinétoile**
0.40 Hollywood Canteen. ■■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 120 min) **O. Ciné Classics**
2.00 Khartoum. ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min) **O. Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.35 Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Walker, Texas Ranger. **19.55** J'ai deux métiers. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.55** Spécial Vidéo Gag. Le bilan de vos amours de vacances. **23.10** Sans aucun doute. Spécial arnaques de vacances. **1.00** Exclusif. **1.30** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2
17.35 Jeux d'espions. **18.25** JAG. **19.10** et **0.20** Un livre, des livres. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo, Point route. **20.50** Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter. **22.50** Impasse meurtrière. Téléfilm. Michael Watkins. **O. 0.25** P.I.N.K. **1.15** Journal, Météo.

FRANCE 3
16.40 C'est l'été. **18.25** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.20** C'est mon choix pour l'été. **20.55** Thalassa. Escalade en Inde. **22.15** Faut pas rêver. **23.05** Météo, Soir 3. **23.30** Mike Hammer. **0.20** Les Rustres. Pièce de Carlo Goldoni. **1.55** Fame. Un être à part.

FRANCE 3

16.40 C'est l'été. **18.25** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.20** C'est mon choix pour l'été. **20.55** Thalassa. Escalade en Inde. **22.15** Faut pas rêver. **23.05** Météo, Soir 3. **23.30** Mike Hammer. **0.20** Les Rustres. Pièce de Carlo Goldoni. **1.55** Fame. Un être à part.

CANAL +

16.10 Meurtre parfait. Film. Andrew Davis. **O. 17.55** Micro ciné. **► En clair jusqu'à 20.05**
18.25 Drôles de vies. **19.00** Best of Nulle part ailleurs. **19.40** Flash infos, Le Zapping. **20.00** Athlétisme. Meeting de Berlin. **22.35** The X-Files, le film. Film. Rob Bowman. **O. 0.30** L'Alliance. Film. Christian de Chalonge. **O.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.15 et **17.15** Le Monde des idées. Thème: la Corse et la République. Invités: Guy Carcassonne et Max Gallo. **LCI**
21.00 Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
22.00 Il y a 50 ans... la guerre de Corée. **Forum**
23.00 Dioxine, le poison de la terre. **Forum**

MAGAZINES

13.50 Les Documents de Savoie plus. Chronique d'été d'un service d'urgence. **France 2**
14.05 Planète animal. Contes de la forêt andalouse. **TMC**
18.00 L'Enjeu olympique. Barcelone 1992. **La Cinquième**
18.00 Paris modes. La beauté en Avignon. **Paris Première**
19.00 Les lumières du music-hall. Francis Cabrel. Florent Pagny. **Paris Première**
20.35 Planète animal. Le chuchoteur et les mustangs. **TMC**
21.05 Thalassa. La folie du hamsi. Du riffi à Venise. **TV 5**
22.50 Bouvard des succès. **France 2**
23.10 Hors série. La vie de croisière. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.30 Gaïa. Rêves d'Indiens Kunas. **La Cinquième**
17.30 Les Grands Crimes du XX^e siècle. Dennis Nilsen. **TMC**
18.15 Familles d'animaux. Les zèbres. **TSR**
18.25 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odysée**
18.30 Irak, 5 000 ans et 6 semaines. **Histoire**
18.45 Stephen Lawrence. Crime raciste, affaire classée. **Planète**
19.05 Dans les coulisses d'un zoo. **Odysée**
19.25 100 ans de films d'horreur. Les savants fous. **Ciné Classics**
19.30 Budapest 56, défaite et victoire. **Histoire**
19.40 L'Antarctique, l'avenir du continent glacé. [3/3]. **Planète**
19.50 Chasseur d'orchidées. **Odysée**
20.15 Mon pays, mon amour. [5/6]. **Arte**
20.30 Allen Ginsberg. « Plus rien à dire, plus rien à pleurer ». **Planète**
20.30 Daniel Humair. **Mezzo**
21.05 Les Femmes aux J.O. [1/3]. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

ARTE

21.40 Métropolis
 Au sommaire, la reprise d'un numéro décevant d'« Egg », magazine culturel diffusé par la chaîne new-yorkaise Thirteen/WNET, qui s'évertue à répondre à la question « qu'est ce que la femme idéale ? » par le décalage total, en se réfugiant derrière la signature de ses nombreuses rédactrices. Plus intéressant, le deuxième sujet, un portrait évènement de Christine Angot, par Laetitia Masson.

ARTE

22.15 Les Malheurs de Sofia
 Déglingue des rêves et chute d'une génération filmées par une caméra nocturne. Le documentaire de Gueorgui Balabanov est d'une dureté particulière qui retient l'attention. Sur fond d'amertume, d'une absence totale de complaisance, l'histoire d'un groupe de copains saisis en plein échec. Un film sur les désillusions à l'Est, celles d'une génération qui a rêvé de démocratie et d'une société libre.

ARTE

23.00 Entre le ciel et l'enfer. ■■■ Kurosawa a transposé un roman d'Ed McBain, *Rançon sur un thème mineur*, en essayant de dépasser l'anecdote par une réflexion humaniste sur la lutte du bien et du mal chez l'homme. On retrouve les grandes lignes de cette enquête des inspecteurs du 87^e district, et c'est l'aspect « thriller » qui l'emporte dans cette œuvre mineure et finalement peu connue.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.15 et **17.15** Le Monde des idées. Thème: la Corse et la République. Invités: Guy Carcassonne et Max Gallo. **LCI**
21.00 Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
22.00 Il y a 50 ans... la guerre de Corée. **Forum**
23.00 Dioxine, le poison de la terre. **Forum**

MAGAZINES

13.50 Les Documents de Savoie plus. Chronique d'été d'un service d'urgence. **France 2**
14.05 Planète animal. Contes de la forêt andalouse. **TMC**
18.00 L'Enjeu olympique. Barcelone 1992. **La Cinquième**
18.00 Paris modes. La beauté en Avignon. **Paris Première**
19.00 Les lumières du music-hall. Francis Cabrel. Florent Pagny. **Paris Première**
20.35 Planète animal. Le chuchoteur et les mustangs. **TMC**
21.05 Thalassa. La folie du hamsi. Du riffi à Venise. **TV 5**
22.50 Bouvard des succès. **France 2**
23.10 Hors série. La vie de croisière. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.30 Gaïa. Rêves d'Indiens Kunas. **La Cinquième**
17.30 Les Grands Crimes du XX^e siècle. Dennis Nilsen. **TMC**
18.15 Familles d'animaux. Les zèbres. **TSR**
18.25 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odysée**
18.30 Irak, 5 000 ans et 6 semaines. **Histoire**
18.45 Stephen Lawrence. Crime raciste, affaire classée. **Planète**
19.05 Dans les coulisses d'un zoo. **Odysée**
19.25 100 ans de films d'horreur. Les savants fous. **Ciné Classics**
19.30 Budapest 56, défaite et victoire. **Histoire**
19.40 L'Antarctique, l'avenir du continent glacé. [3/3]. **Planète**
19.50 Chasseur d'orchidées. **Odysée**
20.15 Mon pays, mon amour. [5/6]. **Arte**
20.30 Allen Ginsberg. « Plus rien à dire, plus rien à pleurer ». **Planète**
20.30 Daniel Humair. **Mezzo**
21.05 Les Femmes aux J.O. [1/3]. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

ARTE

21.40 Métropolis
 Au sommaire, la reprise d'un numéro décevant d'« Egg », magazine culturel diffusé par la chaîne new-yorkaise Thirteen/WNET, qui s'évertue à répondre à la question « qu'est ce que la femme idéale ? » par le décalage total, en se réfugiant derrière la signature de ses nombreuses rédactrices. Plus intéressant, le deuxième sujet, un portrait évènement de Christine Angot, par Laetitia Masson.

ARTE

22.15 Les Malheurs de Sofia
 Déglingue des rêves et chute d'une génération filmées par une caméra nocturne. Le documentaire de Gueorgui Balabanov est d'une dureté particulière qui retient l'attention. Sur fond d'amertume, d'une absence totale de complaisance, l'histoire d'un groupe de copains saisis en plein échec. Un film sur les désillusions à l'Est, celles d'une génération qui a rêvé de démocratie et d'une société libre.

ARTE

23.00 Entre le ciel et l'enfer. ■■■ Kurosawa a transposé un roman d'Ed McBain, *Rançon sur un thème mineur*, en essayant de dépasser l'anecdote par une réflexion humaniste sur la lutte du bien et du mal chez l'homme. On retrouve les grandes lignes de cette enquête des inspecteurs du 87^e district, et c'est l'aspect « thriller » qui l'emporte dans cette œuvre mineure et finalement peu connue.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.15 et **17.15** Le Monde des idées. Thème: la Corse et la République. Invités: Guy Carcassonne et Max Gallo. **LCI**
21.00 Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
22.00 Il y a 50 ans... la guerre de Corée. **Forum**
23.00 Dioxine, le poison de la terre. **Forum**

MAGAZINES

13.50 Les Documents de Savoie plus. Chronique d'été d'un service d'urgence. **France 2**
14.05 Planète animal. Contes de la forêt andalouse. **TMC**
18.00 L'Enjeu olympique. Barcelone 1992. **La Cinquième**
18.00 Paris modes. La beauté en Avignon. **Paris Première**
19.00 Les lumières du music-hall. Francis Cabrel. Florent Pagny. **Paris Première**
20.35 Planète animal. Le chuchoteur et les mustangs. **TMC**
21.05 Thalassa. La folie du hamsi. Du riffi à Venise. **TV 5**
22.50 Bouvard des succès. **France 2**
23.10 Hors série. La vie de croisière. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.30 Gaïa. Rêves d'Indiens Kunas. **La Cinquième**
17.30 Les Grands Crimes du XX^e siècle. Dennis Nilsen. **TMC**
18.15 Familles d'animaux. Les zèbres. **TSR**
18.25 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odysée**
18.30 Irak, 5 000 ans et 6 semaines. **Histoire**
18.45 Stephen Lawrence. Crime raciste, affaire classée. **Planète**
19.05 Dans les coulisses d'un zoo. **Odysée**
19.25 100 ans de films d'horreur. Les savants fous. **Ciné Classics**
19.30 Budapest 56, défaite et victoire. **Histoire**
19.40 L'Antarctique, l'avenir du continent glacé. [3/3]. **Planète**
19.50 Chasseur d'orchidées. **Odysée**
20.15 Mon pays, mon amour. [5/6]. **Arte**
20.30 Allen Ginsberg. « Plus rien à dire, plus rien à pleurer ». **Planète**
20.30 Daniel Humair. **Mezzo**
21.05 Les Femmes aux J.O. [1/3]. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

ARTE

21.40 Métropolis
 Au sommaire, la reprise d'un numéro décevant d'« Egg », magazine culturel diffusé par la chaîne new-yorkaise Thirteen/WNET, qui s'évertue à répondre à la question « qu'est ce que la femme idéale ? » par le décalage total, en se réfugiant derrière la signature de ses nombreuses rédactrices. Plus intéressant, le deuxième sujet, un portrait évènement de Christine Angot, par Laetitia Masson.

ARTE

22.15 Les Malheurs de Sofia
 Déglingue des rêves et chute d'une génération filmées par une caméra nocturne. Le documentaire de Gueorgui Balabanov est d'une dureté particulière qui retient l'attention. Sur fond d'amertume, d'une absence totale de complaisance, l'histoire d'un groupe de copains saisis en plein échec. Un film sur les désillusions à l'Est, celles d'une génération qui a rêvé de démocratie et d'une société libre.

ARTE

23.00 Entre le ciel et l'enfer. ■■■ Kurosawa a transposé un roman d'Ed McBain, *Rançon sur un thème mineur*, en essayant de dépasser l'anecdote par une réflexion humaniste sur la lutte du bien et du mal chez l'homme. On retrouve les grandes lignes de cette enquête des inspecteurs du 87^e district, et c'est l'aspect « thriller » qui l'emporte dans cette œuvre mineure et finalement peu connue.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.15 et **17.15** Le Monde des idées. Thème: la Corse et la République. Invités: Guy Carcassonne et Max Gallo. **LCI**
21.00 Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
22.00 Il y a 50 ans... la guerre de Corée. **Forum**
23.00 Dioxine, le poison de la terre. **Forum**

MAGAZINES

13.50 Les Documents de Savoie plus. Chronique d'été d'un service d'urgence. **France 2**
14.05 Planète animal. Contes de la forêt andalouse. **TMC**
18.00 L'Enjeu olympique. Barcelone 1992. **La Cinquième**
18.00 Paris modes. La beauté en Avignon. **Paris Première**
19.00 Les lumières du music-hall. Francis Cabrel. Florent Pagny. **Paris Première**
20.35 Planète animal. Le chuchoteur et les mustangs. **TMC**
21.05 Thalassa. La folie du hamsi. Du riffi à Venise. **TV 5**
22.50 Bouvard des succès. **France 2**
23.10 Hors série. La vie de croisière. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.30 Gaïa. Rêves d'Indiens Kunas. **La Cinquième**
17.30 Les Grands Crimes du XX^e siècle. Dennis Nilsen. **TMC**
18.15 Familles d'animaux. Les zèbres. **TSR**
18.25 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odysée**
18.30 Irak, 5 000 ans et 6 semaines. **Histoire**
18.45 Stephen Lawrence. Crime raciste, affaire classée. **Planète**
19.05 Dans les coulisses d'un zoo. **Odysée**
19.25 100 ans de films d'horreur. Les savants fous. **Ciné Classics**
19.30 Budapest 56, défaite et victoire. **Histoire**
19.40 L'Antarctique, l'avenir du continent glacé. [3/3]. **Planète**
19.50 Chasseur d'orchidées. **Odysée**
20.15 Mon pays, mon amour. [5/6]. **Arte**
20.30 Allen Ginsberg. « Plus rien à dire, plus rien à pleurer ». **Planète**
20.30 Daniel Humair. **Mezzo**
21.05 Les Femmes aux J.O. [1/3]. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

ARTE

21.40 Métropolis
 Au sommaire, la reprise d'un numéro décevant d'« Egg », magazine culturel diffusé par la chaîne new-yorkaise Thirteen/WNET, qui s'évertue à répondre à la question « qu'est ce que la femme idéale ? » par le décalage total, en se réfugiant derrière la signature de ses nombreuses rédactrices. Plus intéressant, le deuxième sujet, un portrait évènement de Christine Angot, par Laetitia Masson.

ARTE

22.15 Les Malheurs de Sofia
 Déglingue des rêves et chute d'une génération filmées par une caméra nocturne. Le documentaire de Gueorgui Balabanov est d'une dureté particulière qui retient l'attention. Sur fond d'amertume, d'une absence totale de complaisance, l'histoire d'un groupe de copains saisis en plein échec. Un film sur les désillusions à l'Est, celles d

« Vache folle » : le Canada exclut du don du sang les personnes ayant séjourné en France depuis 1980

LES AUTORITÉS sanitaires canadiennes ont annoncé, jeudi 31 août, leur décision d'exclure du don du sang et de plasma toutes les personnes ayant séjourné plus de six mois en France depuis 1980. Les responsables canadiens de la transfusion sanguine disposent de trois mois pour mettre en œuvre cette directive. Une telle mesure vise à prévenir les risques de transmission interhumaine par voie sanguine de l'agent responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») et de la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (nvMCJ). Le Canada et les Etats-Unis avaient, il y a un an, annoncé une mesure similaire d'exclusion vis-à-vis des personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne (*Le Monde* du 19 août 1999).

« Cette directive est fondée sur les meilleures preuves scientifiques internationales actuellement disponibles et est conforme à la politique de santé du Canada visant à prendre des mesures de précaution lorsqu'il y a un risque, même de nature théorique, pour la santé des Canadiens », a précisé le ministre canadien de la santé. Ce dernier explique d'autre part que cette nouvelle mesure d'exclusion a été prise afin de garantir le meilleur équilibre possible entre le risque théorique de transmission de l'agent pathogène par voie transfusionnelle et le risque de

créer une pénurie de sang au Canada. C'est le même calcul bénéfico-risque qui avait été à l'origine de la mesure de prévention prise en août 1999. Si elle ne met pas en péril l'approvisionnement du système transfusionnel canadien, cette mesure d'éviction vient, de fait, soulever une série de questions quant à l'innocuité de l'utilisation du sang et de ses dérivés dans les pays, comme la France, où la population a été massivement exposée au risque.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Dans l'attente des recherches en cours, la question de la contamination interhumaine, par voie sanguine, du prion pathologique demeure controversée. La longue période d'incubation de ces maladies, les inconnues qui demeurent quant à leur physiopathologie et l'absence de test de dépistage chez l'homme font que les autorités sanitaires sont aujourd'hui dans le plus grand embarras pour définir une politique fondée sur le principe de précaution. En France, en dépit des craintes, publiquement exprimées, de certains spécialistes (*Le Monde* du 1^{er} avril 1997), le gouvernement s'est jusqu'à présent toujours refusé à élargir le champ des mesures préventives vis-à-vis du risque transfusionnel.

Jean-Yves Nau

La vitesse excessive est sans doute à l'origine de l'accident du métro parisien

UNE VITESSE excessive de la rame semble avoir été à l'origine de l'accident du métro parisien, qui s'est produit, mercredi 30 août, à la station Notre-Dame de Lorette et a fait 24 blessés (*Le Monde* du 1^{er} septembre). « La vitesse est certainement en cause, la voie ne l'est pas et le matériel ne l'est pas non plus sous réserve d'examens complémentaires », a déclaré jeudi Alain Caire, contrôleur général chargé de la sécurité à la RATP. « Une fois que la première voiture s'est renversée, elle a glissé sur 150 mètres. Si la rame avait été à 30 km/h, elle n'aurait, et de très loin, pas pu parcourir une telle distance », a expliqué M. Caire. Nous avons la certitude que le train allait notablement au-dessus de la vitesse de 30 km/h. »

La direction de la RATP a indiqué jeudi que la rame accidentée était en pilotage manuel au moment du déraillement. En conduite manuelle, c'est au conducteur de respecter la signalisation sur les voies et les limitations de vitesse qui y figurent. A 200 mètres environ de l'entrée de la station, le conducteur ne devait pas dépasser la vitesse maximale, 30 km/h dans cette zone. Blessé à l'oreille lors de l'accident, le conducteur, âgé de 38 ans, était toujours entendu, jeudi, par les enquêteurs dans l'hôpital parisien où il avait été admis mercredi.

Le ministère des transports a indiqué pour sa part, jeudi, que d'après « les premiers éléments d'information » communiqués par l'expert chargé de l'enquête technique et administrative, « la vitesse pourrait être la cause de l'accident », en précisant que « les premiers constats effectués par les experts montrent qu'il n'y a pas eu de défaillance de la voie, ni du circuit de freinage ». En revanche, de source judiciaire, on indiquait que les conclusions définitives de l'en-

quête ouverte pour « blessures involontaires », ne pourraient pas être connues « avant quinze jours ». On soulignait notamment que le résultat de l'examen de la bande enregistreuse de vitesse de la rame, saisie par la justice, n'était pas significatif en tant que tel : « Il est indispensable de mettre cette expertise en parallèle avec un plan détaillé des lieux du déraillement en prenant en compte des paramètres tels que la courbe du virage ou la déclivité, etc. afin de pouvoir l'interpréter. »

Le trafic, interrompu partiellement sur la ligne 12 du métro, a été rétabli vendredi à l'ouverture du service, après des travaux de remise en état des voies et de la station, pendant toute la journée de jeudi.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : les cotes de confiance de Jacques Chirac et Lionel Jospin sont en baisse**, selon l'enquête de la Sofres, réalisée du 23 au 25 août auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro-Magazine* le 2 septembre. Le chef de l'Etat recueille 52 % de jugements favorables (en baisse de 5 points), contre 45 % de négatifs. 60 % des sondés (contre 38 %) font confiance au premier ministre, soit une baisse de 4 points.

■ **BIOLOGIE : une équipe de chercheurs britanniques et japonais a cloné le gène de l'enzyme responsable des dernières étapes de la synthèse de la caféine chez le caféier et l'arbre à thé**, rapporte l'hebdomadaire scientifique *Nature* du 31 août. Connaître la séquence de ce gène pourrait permettre de l'inactiver et de produire des boissons décaféinées sans avoir recours au coûteux processus d'extraction actuellement utilisé mais tout en gardant intacts arômes et saveur. La caféine, connue pour ses propriétés stimulantes, a de nombreux effets secondaires, notamment sur le cœur, le système digestif et le sommeil.

■ **CYCLISME : l'Américain Lance Armstrong, double vainqueur du Tour de France, a été renversé par une voiture alors qu'il s'entraînait jeudi 31 août près de Nice (Alpes-Maritimes)**. Il a pu regagner son domicile après des examens et sa participation aux JO ne semble pas remise en cause.

Tirage du *Monde* daté vendredi 1^{er} septembre 2000 : 549 700 exemplaires 1-3.

La pollution de l'air provoquerait plus de 40 000 morts par an dans trois pays européens

Selon une étude publiée dans le « Lancet », la France compterait à elle seule plus de 30 000 victimes

LA POLLUTION atmosphérique est à l'origine chaque année d'un total de plus de 40 000 décès dans trois pays européens, la France, la Suisse et l'Autriche, dont la moitié du fait des gaz d'échappement des véhicules, estiment des chercheurs dans une étude publiée dans la revue britannique *The Lancet*, datée du 2 septembre. A elle seule, la France compte plus de 30 000 victimes.

Ce travail d'évaluation de l'impact des polluants atmosphériques, mené selon une méthode rigoureuse par l'équipe dirigée par le docteur Nino Künzli (Université de Bâle, Suisse), met également en évidence la responsabilité de la pollution automobile dans la survenue annuelle de 25 000 nouveaux cas de bronchite chronique, de plus de 500 000 crises d'asthme. Plus de 16 millions de journées de travail sont perdues. Le coût économique représente 1,7 % du produit intérieur brut pour les trois pays, ce qui est plus élevé que celui des accidents de la route.

Les effets de la pollution de l'air sur la santé ont déjà fait, depuis une

vingtaine d'années, l'objet d'études, aux conclusions pas toujours concordantes. D'une façon générale, elles ont mis en évidence des effets délétères liés aux particules en suspension dans l'atmosphère. Peu de publications scientifiques s'étaient intéressées spécifiquement aux conséquences des émanations des véhicules automobiles. Elles restaient limitées à un seul pays. L'Organisation mondiale de la santé a entrepris depuis 1999 de contribuer à une coordination européenne des politiques de transports afin de lutter pour l'assainissement de l'environnement dans une région du monde où l'on compte pratiquement une voiture pour deux habitants.

L'équipe réunissant des chercheurs des trois pays concernés s'est appuyée sur différentes études épidémiologiques déjà réalisées. Elle a pris en compte comme indicateur de la pollution atmosphérique l'inhalation accrue de particules d'un diamètre moyen inférieur à 10 mm en suspension dans l'atmosphère, qui résultent notamment de la combustion du

carburant diesel. En effet, il n'était pas possible de distinguer ce qui était dû respectivement à chacun des polluants (dioxyde d'azote, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone...) que contient l'atmosphère. Par ailleurs, les chercheurs n'ont pas cherché à quantifier la réduction de l'espérance de vie imputable à la pollution routière, en particulier parce que la plupart des études utilisables ne fournissent pas de données sur ce point. Ils ont évalué son impact en nombre de cas de décès ou de maladie, à partir des études sur les effets à long terme.

6 % DES DÉCÈS

L'étude helvético-franco-autrichienne est ainsi parvenue au chiffre global moyen de 6 % des décès dus à la pollution aérienne, soit plus de 40 000 décès. Pour la France, le chiffre moyen estimé est de 31 700, la fourchette statistique allant de 19 200 à 44 000 ; en Autriche, la mortalité est en moyenne de 5 600 décès ; en Suisse, elle est de 3 300. En ce qui concerne la pollution automobile, l'étude fournit les chiffres suivants : 17 600 décès

pour la France (de 10 700 à 24 700), 2 400 pour l'Autriche et 1 800 pour la Suisse.

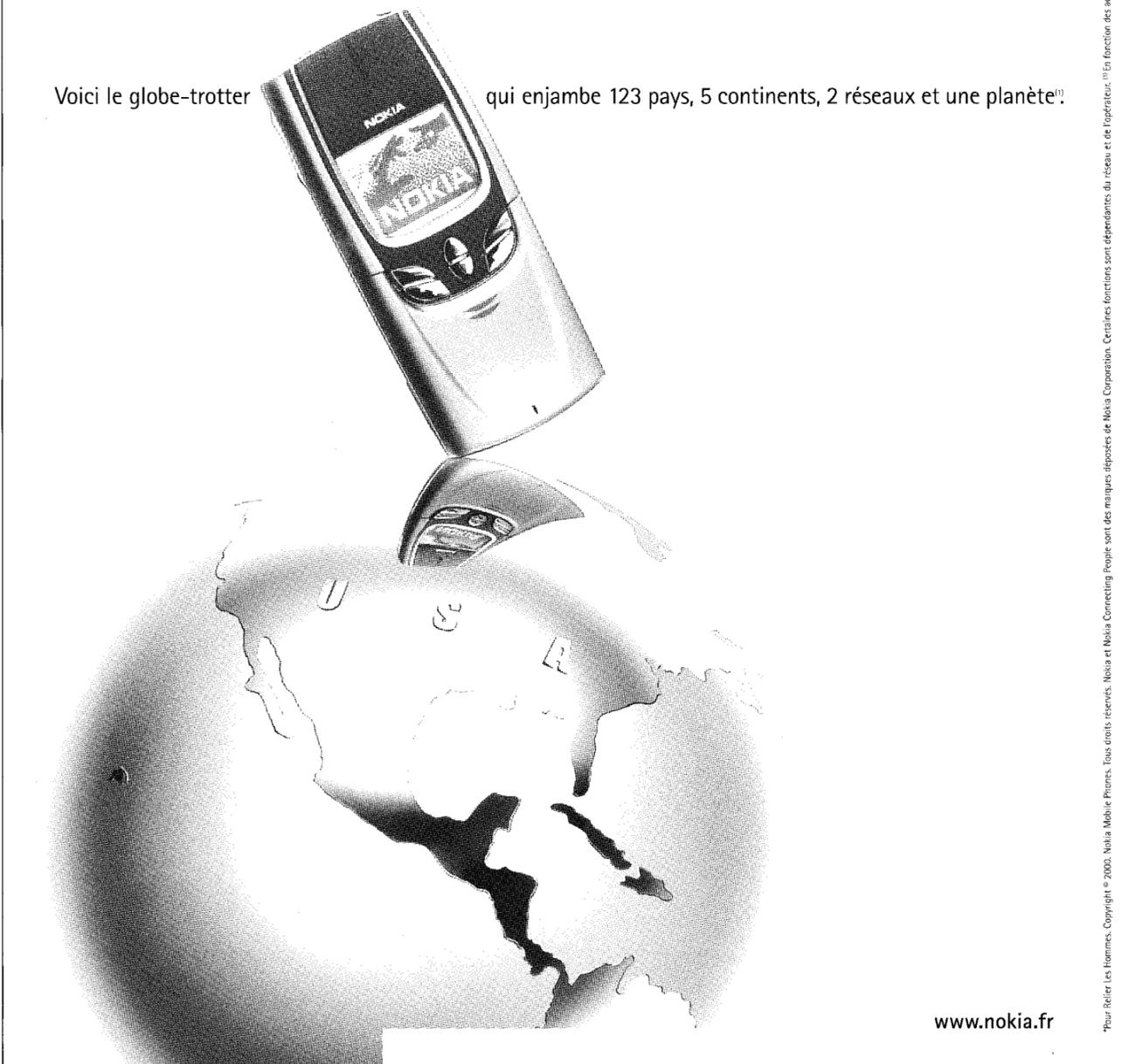
L'analyse des différentes maladies provoquées par l'inhalation de particules en suspension montre notamment le chiffre inquiétant de 450 000 bronchites chez les enfants de moins de 15 ans en France, dont 250 000 sont imputables à la pollution automobile. Il en est de même pour les crises d'asthme (243 000 en France chez les enfants de moins de 15 ans et 577 000 chez les adultes), dont plus de la moitié sont le produit du trafic routier.

Même si les études comme celle que publie *The Lancet* comportent des zones de flou ou des aspects discutables, elles n'en constituent pas moins des documents de référence et viennent épaissir le dossier des effets néfastes de la pollution atmosphérique et, tout particulièrement, de celle due aux automobiles et au diesel. Les nouveaux chiffres soulignent l'urgence d'adapter les politiques publiques aux exigences sanitaires.

Paul Benkimoun

Voici le globe-trotter

qui enjambe 123 pays, 5 continents, 2 réseaux et une planète!



www.nokia.fr

Le cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11 h MARDI 26 SEPT 18 h 30 Limite d'inscription : 5 OCT

JEROME CHARYN

Sous l'œil de Dieu

Nouvelle inédite

Le Monde – GALLIMARD

JEROME CHARYN

Après avoir longtemps partagé son temps entre les Etats-Unis et la France, Jerome Charyn, né à New York, dans le Bronx, en 1937, professeur de littérature dans diverses universités américaines, a finalement décidé de s'installer, il y a plusieurs années, à Paris. Ultime découverte de Marcel Duhamel, le créateur de la « Série noire », il enchante la célèbre collection avec son fameux commissaire Isaac Sidel, roi du bitume new-yorkais, gros ours romantique et crasseux, et sa bande de clowns déjantés : Marilyn la dingue, sa fille, Z'Yeux bleus, l'amant d'icelle et les frères Guzman, les ennemis intimes. L'inénarrable saga baroque de leurs aventures (*Z'Yeux bleus*, *Marilyn la dingue*, *Kermesse à Manhattan*, *Isaac le mystérieux*, *Un bon flic*, *Les Filles de Maria*, *L'Homme de Montezuma*) constitue à ce jour une des plus singulières réussites du genre. Un fourmillement de personnages, d'intrigues et de rebondissements. L'art de la digression porté à la perfection. Un incroyable cocktail de farce et de tragédie, entre Shakespeare et Groucho Marx. Et l'implacable portrait, roman après roman, d'une mégalopole frénétique et monstrueuse. Inimitable.

JACQUES SASSIER/GALLIMARD



Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Chénétier

© Jerome Charyn, 2000

Sous l'œil de Dieu

Tout ça, c'était de la politique ; à cause de l'élection présidentielle. Les républicains avaient vingt points de retard dans les sondages. Il leur fallait saboter la campagne des démocrates pour pouvoir rester dans la course. Ils s'attaquèrent à leur candidat, J. Michael Storm, l'accusèrent d'être un Casanova et un voleur. Mais ils ne parvenaient pas à réduire l'écart entre Storm et leur propre candidat, le président Calder Cottonwood, qui ne quittait pratiquement jamais Pennsylvania Avenue [*adresse de la Maison Blanche, NdT*]. Les démos avaient une photo de Calder en train de pisser dans la roseraie de la Maison Blanche ; ils avaient promis de la publier si la machine républicaine s'obstinait à parler des maîtresses de J. Michael. Les électeurs n'éprouvaient plus aucun intérêt pour Calder et J. Michael. Et le vice-président de Calder, Teddy Neems, se faisait de plus en plus invisible. Il ne restait plus que Sidel.

Le pays adorait ce candidat à la vice-présidence qui trimballait un Glock dans son pantalon ; un ancien chef de la police qui capturait des criminels tout en faisant campagne. Mais il ne pouvait plus faire campagne en compagnie de Marianna Storm, la fille de Michael, douze ans, également connue sous le nom de la Petite Première Dame. Tim Seligman, principal stratège du parti, l'avait bannie de l'autocar de campagne d'Isaac ; ce dernier s'était rebiffé contre lui, avait menacé de boycotter sa propre campagne jusqu'à ce que Marianna soit autorisée à le rejoindre.

- C'est une guerre, là, dehors, Isaac, lui dit Tim. Il y a des bombes qui dégringolent partout. Tu tiens à la bousiller, cette petite ?

- En lui permettant de m'accompagner ?

- Les républicains sont en train de concocter une histoire à dormir debout. Comment voudrais-tu que je la leur démolisse ? A moins

que Marianna ne disparaisse de la circulation, ils vont t'accuser du complexe de Lolita.

- Quelle Lolita ?

- Ils se préparent à balancer de la boue, Isaac, à causer de pédophilie.

Isaac se jeta sur Tim, faisant tanguer tout l'autocar. Il fallut que les hommes de la sécurité officielle s'interposent. Le chef de la brigade qui veillait sur Isaac, Martin Boyle, un gars de l'Oklahoma de 1,85 mètre, dut supplier le Grand Mec.

- Si je vous lâche, vous me promettez de vous tenir, monsieur ?

- Pas avant d'avoir assassiné Tim.

- Dans ce cas, je me cramponne à vous jusqu'au jour du Jugement dernier.

- Parfait. Comme ça, je ne serai plus obligé de faire campagne.

- Et les républicains feront réélire Cottonwood, dit Tim. C'est lui qui est à l'origine de toute cette boue. On lui a fait les poches en détail. On a capturé son astrologue.

- Parce qu'il a un astrologue, Calder ? On dirait Adolf Hitler, putain...

- Une. Une astrologue. Il ne bouge pas le petit doigt sans la consulter. Complètement à côté de ses pompes.

- Et elle s'appelle comment ?

- Markham. M^{me} Amanda Markham.

- Et comment t'y es-tu pris pour lui mettre le grappin dessus, Timmy, hein ? dis-moi un peu. Il doit y tenir comme à la prune de ses yeux, le prez.

- Elle s'est tirée.

- Comme ça, d'elle-même ? Elle est bien bonne celle-là : elle arrive dans notre camp, nous fait une offre de services, et toi tu ne vois rien de bizarre dans tout ça, pas de combine là-dessous... Non mais, qu'est-ce qui t'arrive ? Calder est désespéré, alors du coup il nous prête son espionne préférée.

- On n'est pas complètement idiots, Isaac. On a tout vérifié. On a même des enregistrements de ses conversations avec le prez.

- Tu veux dire que vous avez la Maison Blanche sur écoute à présent ? Non mais, tu entends ça, Boyle ?

- Non, répondit le gorille d'Isaac. Je n'ai pas le droit d'écouter vos conversations, monsieur. Je ne suis ici que pour protéger votre vie.

- J'arrive pas à le croire. Rien de tout ça n'a aucun sens... Et qu'est-ce qu'elles t'ont appris, ces bandes, mon petit Timmy ?

- Des tas de choses. La petite opération pédophilie de Calder, entre autres. Il a fait bidouiller des photos. De Marianna et toi. Et

c'est à ce moment-là que M^{me} Markham a commencé à se rebeller.

– Pourquoi ?

– Tout ça la dégoûtait. C'est une de tes grandes admiratrices. Le prez s'en est aperçu, alors il lui a cassé le nez. C'est à ce moment-là qu'elle s'est tirée.

– Et où elle est, cette Mata Hari ?

– Dans l'autocar. Et ce n'est pas Mata Hari.

– Elle est montée à bord et tu ne m'en as jamais rien dit ? Ça fait combien de temps qu'elle s'y trouve ?

– Une semaine. Je voulais qu'Amanda puisse t'observer sans que tu saches qu'elle était là.

– Comment ça, m'observer ?

– Elle est astrologue, je te dis, la meilleure de la profession. Elle est en train de préparer ton thème astral. Elle peut nous aider à concevoir notre avenir... Quand je dis « notre », je veux dire le tien et celui du parti.

– Salaud, dit Isaac. Tu me voles Marianna pour me flanquer une putain de rond-de-cuir astrale sur le dos, une gratte-étoiles...

– Comment ça, une gratte-étoiles ?

Isaac fut obligé de se tordre le cou pour voir d'où provenait ce cri strident. Une femme rondelette se tenait perchée à l'arrière de l'autocar, un pansement sur le nez. C'était la première fois qu'elle pénétrait dans son champ de vision. Il aurait pourtant dû la remarquer. Il était commissaire, dans le temps.

– Vous avez mal à la gorge, Sidel ?

Il cligna des yeux en regardant cette sorcière replète.

– Comment vous avez deviné ?

– Les Taureau ont tout le temps des tas de problèmes de gorge.

– Et Calder, il a le même genre d'ennuis de santé ?

– Je ne parle jamais de mes autres clients, dit-elle.

– N'empêche que vous avez parlé de Marianna avec Tim et qu'il me l'a enlevée.

– Ça, ce n'est pas pareil. Cette enfant était en danger, et vous aussi, Sidel. Je suis votre trousse de survie.

– J'en doute. Vous étiez la voyante de Calder... jusqu'à ce qu'il vous casse le nez.

– Lui, il m'était impossible de le sauver. Personne ne le pourrait.

– Pourquoi ? La Lune était dans la Vierge le jour où il est né ? Ça lui a verrouillé sa nature capricieuse ?

– Vous vous moquez de moi, Sidel.

– Oui, m'dame. Marianna est la seule Lune dont j'aurai jamais besoin.

Il évitait la sorcière. Il avait pour lui son Glock, et puis son sixième sens. Il n'arrivait pas à comprendre pourquoi Timmy se trouvait à ses côtés dans un autocar de campagne jaune et n'était pas allé rejoindre J. Michael, qui n'arrêtait pas de se prendre les pieds à chaque pas qu'il faisait.

– Michael a besoin de toi, Tim.

– Personne ne peut plus rien pour lui, dit le stratège. Ma seule consolation, c'est que Calder est en train de couler aussi vite que lui. C'est une première dans la vie politique américaine. Une course présidentielle dans laquelle les deux types ne sont même pas foutus de faire jaillir la moindre étincelle, d'allumer l'ombre d'un feu de brindilles. Si tu te retrouves coincé dans un scandale quelconque, Calder obtiendra son second mandat. C'est pour ça que je ne pouvais pas me permettre de le laisser t'enfermer dans ce complexe de Lolita. Il fallait absolument que je m'empare de Marianna.

Ils venaient d'arriver à San Antonio, au Texas, où Tim avait organisé une conférence de presse dans le vieux saloon des marchands de bétail à l'Hôtel Menger, juste en face de l'Alamo. Les démos voulaient transformer Isaac en Davy Crockett, lui arracher sa peau de Manhattan. Mais Isaac refusait d'altérer ainsi à la légère son tempérament, de jouer le fils perdu de cette bonne ville de San Antonio. Il ne portait pas de bottes de cow-boy, comme d'autres candidats, n'allait pas aux rodéos. Il parlait de l'absolue déréliction des écoles du centre-ville, des pistoleros de onze ans qui travaillaient pour des seigneurs de la drogue et déchiquetaient les bandes rivales à coups de pétard, n'étant pas susceptibles de passer publiquement en jugement.

– Je n'aime pas voir des rois de la coke se planquer dans les jupes de simples moutards.

– Alors, qu'est-ce que vous voulez ?, lui demanda l'un des journalistes. On est au pays de Crockett, ici. Vous ne voudriez tout de même pas nous mettre dans les pattes une loi restreignant la possession d'armes ?

– Ce ne serait pas inconcevable, dit Isaac, si je pouvais comme ça me débarrasser d'assassins de onze ans.

– On n'est pas à Brooklyn, ici. Nos mômes ne jouent pas avec des pistolets. On leur flanquerait des claques à leur arracher la tête, monsieur.

La grosse sorcière vint se cogner contre Isaac.

– Abrégez, lui murmura-t-elle.

– Mais enfin, nom de Dieu, M^{me} Markham, c'est vous qui dirigez ma campagne à présent, ou quoi ?

– La Lune est entre deux maisons. C'est dangereux. Vous êtes sur le point de basculer dans quelque chose qui ne me plaît pas du tout. Fichez-moi le camp d'ici aussi vite que vous le pourrez.

– Fuir l'Alamo ? Mais on est au Texas, ma chère.

– Ne me prenez pas de haut comme ça, voulez-vous ? siffla M^{me} Markham en flanquant un coup de coude dans le dos d'Isaac, alors qu'un tireur fou faisait son apparition dans la foule. Ce tireur venait de surprendre Martin Boyle et sa brigade d'agents de la sécurité pour ainsi dire le froc sur les chevilles. Ils étaient à la recherche d'éventuels cinglés dans le bar du Menger et s'étaient retrouvés bêtement coincés dans l'angle mort. Le tireur n'avait pas été facile à repérer : en tenue militaire, avec des sardines de capitaine sur l'épaule. Mais il avait une grosse langue, épaisse et lourde, et les yeux injectés de sang. Sa bouche lui faisait une ligne tordue sur le visage, comme si quelqu'un l'y avait cousue.

« *Je suis l'œil de Dieu* », hurla le tireur en cramponnant un colt argenté doté du canon le plus long qu'Isaac ait jamais vu. Le Grand Mec ne pouvait pas empoigner son Glock. Il aurait risqué de déchaîner une véritable tempête dans le Menger, de déclencher un massacre. Il protégea de son corps M^{me} Markham et une petite fille venue lui demander un autographe, les poussa loin de la ligne de feu et bondit sur le tireur, qui appuya une fois sur la détente, atteignit Isaac, lui infligeant une légère blessure sous le bras. Les lustres se mirent à tinter comme quelque carillon céleste.

« *Le Citoyen est touché, le Citoyen est touché* », chantaient les gorilles dans leur micro de revers. « Le Citoyen », c'était le nom de code d'Isaac pour la sécurité officielle. Ils s'étaient déjà emparés du tireur ; quatre d'entre eux, dont Boyle, étaient couchés sur Isaac. Les joues de Boyle étaient couvertes du sang de Sidel.

– Boyle, murmura Isaac, tu veux pas te barrer de sur moi, putain ? J'arrive plus à respirer.

Puis il tomba dans les pommes.

*
**

Pour se réveiller au centre médical militaire de Brodke, dans une chambre d'hôpital qui devait être réservée aux généraux. Elle était plus grande que l'appartement d'Isaac dans le Lower East Side. Il avait des tuyaux branchés sur le bras, une espèce de prise lui pompait

de l'oxygène dans le nez. Il ferma les yeux et, lorsqu'il se réveilla de nouveau, il n'y avait plus de tuyaux ni de prise. Médecins et infirmières étaient passés, repartis. Tous portaient des uniformes militaires. Boyle se trouvait à son chevet.

– Ça n'aurait pas dû arriver, monsieur le président.

– Il faudra que je te le répète combien de fois, Boyle ? Je ne suis le président pour personne. C'est à la vice-présidence que je suis candidat.

– Oui, monsieur le président. Mais ça n'aurait pas dû arriver. On a été négligents. C'est impardonnable.

– Et le tireur ? Il est blessé ?

– Il était en traitement dans ce même hôpital, monsieur. Il a fauché la tunique.

– Mais est-ce qu'il est blessé ?

– Non, monsieur. Il va bien. Il est de nouveau à l'hôpital, sanglé comme il faut.

– Non, mais tu as vu la taille de ce colt, putain ? Où est-ce qu'il s'est trouvé un flingue comme ça ?

– C'est un accessoire de théâtre, monsieur. Il l'a piqué au rodéo qu'est en ville en ce moment.

– Comment il s'appelle, Boyle ?

– Billy Bob Archer. C'est un ancien combattant de Corée.

– De Corée ? On dirait un môme. J'aurais pu jurer qu'il était même trop jeune pour le Vietnam.

– C'est à cause de la tunique, monsieur. Ça dissimulait l'âge qu'il a vraiment. Il frise la soixantaine, et la liste de ses problèmes mentaux est longue comme mon bras.

– Ils vont l'inculper de quelque chose, Boyle ?

– Sans doute, monsieur. Mais je n'ai pas le droit de me mêler des affaires de la police locale.

Tim Seligman entra dans la chambre, un énorme dossier de coupures de presse sous le bras.

– Tu es un héros, nom de Dieu. La planète entière chante tes louanges, Isaac. Tu devrais voir ce qu'on dit de toi dans les journaux en Chine et au Pakistan : « *Un candidat risque sa vie pour protéger tout un hôtel d'un tireur fou.* »

– Où est M^{me} Markham ?

– Elle se cache quelque part. Il a fallu qu'on la caviarde entièrement de cette histoire. Les gens pourraient se mettre dans l'idée que tu as une astrologue personnelle. C'est pas bon, politiquement.

– Mais c'est mon astrologue quand même. Et elle m'a sauvé le râble. Jamais je n'aurais remarqué le tireur s'il n'y avait pas eu...

Le téléphone se mit à sonner.

– C'est J. Michael au bout du fil ? Tu lui as demandé de m'appeler, Tim ?

Isaac prit le combiné et poussa un grognement.

– Sidel à l'appareil.

C'était le standard de la Maison Blanche. Calder Cottonwood était en ligne.

– Comment ça va, fiston ?

– J'ai l'impression de vivre dans un palais.

– C'est moi qui t'ai réservé cette chambre. C'est la meilleure de la maison. Je suis commandant en chef des armées, tu sais. Et les hôpitaux militaires sont de mon ressort. Tim Seligman est là ?

– Oui, monsieur le président.

– Cette espèce de gros fumier retient Markham prisonnière... dans une des arrière-salles du Menger.

– C'est que de la politique. Tim ne joue pas petit bras, il fait comme vous.

Il y eut un moment de silence.

– Petit bras ?

– Vous ne lui avez pas cassé le nez, peut-être ?

– Ça, c'était par passion, c'était pas politique.

– Eh bien, il se trouve que moi j'éprouve une passion du même ordre pour Marianna Storm. Et je trouve odieuse l'idée de la perdre, monsieur le président, rien que parce que certains de vos gars ont décidé de me traiter de flic affligé du complexe de Lolita, de saloperie de pédophile. Me promettez-vous que ce petit jeu va cesser ?

– Je pourrais te promettre le soleil et la lune, Isaac, mais je suis à la traîne dans les sondages ; ce qui fait que mon équipe va te tomber sur la gueule à la première occasion.

Isaac raccrocha au nez de Calder Cottonwood.

– Tim, j'aimerais bien pouvoir consulter mon astrologue, s'il te plaît.

– C'est impossible.

– Tu veux que j'aille la chercher moi-même ? Je vais aller frapper à toutes les portes du Menger, nom de Dieu. Et même que je vais y aller dans ma tenue d'hôpital.

Tim dit quelques mots à voix basse dans son micro de revers et M^{me} Markham apparut. Il avait dû la faire sortir de son placard du Menger pour la garder à bord de l'autocar de campagne d'Isaac. Elle était très pâle. Sans doute s'était-elle rendu compte que les démocrates étaient aussi capricieux que Calder.

– M^{me} Markham, où situeriez-vous l'œil de Dieu ? Oui, enfin, dans

quelle partie du zodiaque ? Vous verriez ça dans quelle maison au juste ?

– Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

– Mais c'est ce qu'a dit le soldat fou : « *Je suis l'œil de Dieu.* » Et vous, vous l'avez vu venir, vous avez anticipé sur son geste.

Elle regarda fixement le mur.

– Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

– Qu'est-ce que tu lui as fait, Timmy ? On peut faire pire que casser le nez d'une femme... Boyle, tu veux me trouver mon pantalon, s'il te plaît ? Je vais aller me faire une petite balade.

– Pas question que tu partes d'ici, dit Tim. Il y a cent journalistes qui t'attendent dehors. Tu n'es pas en état de leur faire face.

– Tu as mon Glock, Boyle ?

– Oui, monsieur le président.

– Très bien. Alors, habille-moi, s'il te plaît.

Isaac s'assit dans son lit, et Boyle le débarrassa de sa blouse d'hôpital. Isaac avait les côtes bandées. Boyle l'aida à passer sa chemise, son pantalon, à mettre ses chaussures. Isaac portait une veste de velours côtelé qu'il avait dégottée en solde à Memphis. Il ressemblait à un type qui attrape les criminels, à un clown-philosophe.

– Et là, on va dans quelle direction ? demanda Boyle.

– Voir Billy Bob Archer.

Timmy poussa un grognement.

– Jamais on ne nous laissera entrer dans le pavillon des loufes, Isaac.

– Tu veux parier ?

– Tu n'es pas censé aller te balader avec Amanda Markham. Il va falloir qu'on la déguise en militante.

– Tu plaisantes ? Elle est passée dans l'émission de Letterman et dans celle de Larry King. C'est une gratte-étoiles. La plus forte de sa confrérie. C'est pas toi qui m'as dit ça ?

– C'est juste qu'elle se trouvait à côté de toi quand le tireur est arrivé sur les lieux, grâce à la négligence de Boyle.

– Sois pas vache avec Boyle. Il ne peut pas s'occuper de tous les dingues qui circulent.

– Il aurait dû assurer ta protection. C'est pour ça qu'on le paye.

– M'agace pas, Tim. Je suis tout ce qui te reste.

Et Isaac sortit de la chambre, toutes voiles dehors, tenant M^{me} Markham par la main.

« *Le Citoyen est debout et en manœuvre* », chanta Boyle dans son micro : du coup, les agents de la sécurité durent frayer un chemin à Isaac pour éviter que les journalistes ne l'écrabouillent.

– Monsieur Sidel, croyez-vous aux astres ?

– La vraie question, vous savez, c'est de savoir si les astres croient en moi.

– Mais n'avez-vous pas la même astrologue, le président et vous-même ?

– Mesdames, messieurs, M^{me} Markham n'est qu'une amie.

Et Boyle guida toute cette ménagerie jusqu'au service des dingues, à l'étage inférieur, où Isaac fut stoppé dans son élan par un capitaine de l'armée et par deux policiers militaires.

– Désolé, monsieur, dit le capitaine, mais il ne vous est pas possible d'entrer ici. L'endroit n'est pas accessible, même aux candidats à la vice-présidence.

– Vous avez un téléphone, capitaine ?

Isaac appela la Maison Blanche, hurla dans l'appareil jusqu'à ce que la standardiste lui passe le président Cottonwood.

– Je suis aux chiottes, Isaac, merde ! Qu'est-ce que tu veux, bordel de Dieu ? Je croyais notre petite conversation finie.

– J'ai trouvé M^{me} Markham. C'est toi mon débiteur à présent. Je voudrais bien entrer dans le service des dingues pour voir Billy Bob, mais le capitaine, là, il me dit que c'est pas possible.

– C'est qui, Billy Bob ?

– Le type qu'a essayé de défourailler au Menger.

– Mais c'est un zozo intégral, ce mec. Je ne peux pas me mêler de ça.

– C'est toi le commandant en chef, oui ou non ?

Isaac passa le téléphone au capitaine, qui écouta, marmonna quelques mots, reposa le combiné et adressa un salut militaire à Isaac.

– Capitaine, lui dit ce dernier, M^{me} Markham va rentrer avec moi.

– Mais le président m'a dit...

– Vous voulez que je rappelle la Maison Blanche ? Il est absolument essentiel que M^{me} Markham rencontre Billy Bob.

Le capitaine déverrouilla la porte donnant accès au service de psychiatrie.

Seligman avait l'air effondré.

– Isaac, tu ne veux pas que je...

– Non, dit Isaac.

Et il franchit le seuil en trombe, sans Tim ni Martin Boyle. Ils venaient de pénétrer dans une espèce de no man's land, un long, très long couloir, précédé d'un policier militaire au pas.

– Je suis vraiment touchée, Isaac, dit l'astrologue, que vous m'ayez amenée dans cette grotte avec vous.

– Taisez-vous, dit Isaac.

Il cramponna M^{me} Markham et lui arracha le pansement qu'elle avait sur le nez. Elle n'eut pas un cri. Pas de fracture, pas de traumatisme.

– Vous jouez la comédie, n'est-ce pas, vous tenez le rôle de M^{me} Markham ?

La petite bonne femme toute ronde hocha la tête.

– Ce pauvre Tim. Lui qui croit qu'il a mis la Maison Blanche sur écoute. C'est Calder qui a les meilleurs gars de la Sécurité nationale. Il laisse Tim enregistrer toutes les conversations qu'il veut bien le laisser entendre. Comment vous appelez-vous ?

– Amanda... Amanda Weil.

– Alors, comme ça, vous vous introduisez dans notre camp en montrant votre petite patte blanche et l'on vous paie pour nous tirer les vers du nez. C'est bien cela, n'est-ce pas, madame Weil ?

– Oui... mais je ne suis pas mariée. Je ne suis que...

– Et votre astrologie, vous la sortez d'où ?

– D'un livre.

– Vous m'avez tout de même averti, au Menger... pour Billy Bob.

– Intuition d'actrice. J'ai eu l'impression...

– Attendez une seconde. C'est un acteur aussi, Billy Bob Archer ? Lui aussi, il fait partie de votre petite troupe ? Ou bien c'est un commando à la solde de Calder ?

– Je ne... Il vous a bien tiré dessus, non ?

– Un coup de chaussette. Calder pouvait bien se permettre une petite blessure superficielle... à condition d'avoir à la pogne un type qui tire très bien.

– Au Menger ? Là où des tas de gens auraient pu...

Le policier militaire les amena dans une petite cellule isolée du reste du service. Billy Bob Archer n'était pas allongé sur son lit. Il était assis dans un fauteuil en cuir, bras et jambes entravés, et Isaac se demanda s'il ne s'était pas fait prendre dans une espèce de petit drame insane.

– Tu te souviens de moi, Billy Bob ?

– Ouais.

– Pourquoi Dieu te prêterait-il ses yeux ?

– Il ne m'a rien prêté du tout. Je suis les seuls yeux qu'il ait.

– Ce qui signifie que le Seigneur lui-même est aveugle ?

– Exact, monsieur le gandin. Et moi, il faut que je le conduise hors des ténèbres. C'est qui la grosse ?

– Mon astrologue.

Le tireur sourit.

– Alors elle sait que tu es né dans la maison de Dieu.

– Et c’est pour ça que tu es venu à mes troussees avec un gros calibre, Billy Bob ? Qu’est-ce que mon anniversaire a à voir avec Dieu ?

– Tout enfant né en mai est enfant tristounet... elle le sait bien.

Isaac s’approcha tout doucement du fauteuil en cuir.

– Elle sait quoi, au juste ? Et Dieu, il vit à la Maison Blanche, Dieu ? Il fait ses rêves dans le bureau ovale, Dieu ? C’est Calder Cottonwood qui t’a embauché ?

Le tireur fondit en larmes.

– Tu te conduis envers moi de façon sacrilège. J’avais reçu mission de t’arracher les yeux du crâne à coups de flingue. Et j’ai échoué... à cause de la grosse, là.

– Qu’est-ce qui se passe ici, nom de Dieu ?

Le médecin-chef du service débarqua dans la cellule de Billy Bob. Il était furieux envers Isaac, ce psychiatre de l’armée qui était aussi capitaine. Trevor Welles.

– Vous vous trouvez dans un service de psychiatrie, monsieur le maire. Ce n’est pas un endroit où l’on apprécie le bazar.

– Oh allez, toubib, dit le tireur. Ne cherchez pas de crasses à l’enfant de mai.

– Vous voulez qu’on vous remette votre bâillon, caporal Archer ?

– Non, mais je veux entendre ce que la petite grosse a à dire. Vous avez vu Dieu au Menger, p’tite demoiselle ?

Amanda cligna des yeux.

– Je ne suis pas sûre, dit-elle. Je ne suis pas sûre.

Isaac ne quittait pas l’uniforme de Welles du regard : quelque chose de vaguement trop familier.

– Capitaine, est-ce que Billy Bob vous a volé votre tunique pour la porter au Menger ?

– Oui.

– Comment a-t-il fait pour se casser le poignet dessus ?

– Il s’agit d’un interrogatoire, ou quoi ? Vous ne devriez même pas être ici... Il a fracturé mon vestiaire.

– Et réussi à tromper la vigilance de deux policiers militaires au grand portail ?

– C’est un hôpital ici, pas une prison.

– C’est vous qui l’avez fait répéter, capitaine Welles ? Vous l’avez bien bichonné ? Vous lui avez prêté un pétard de rodéo ?

– Monsieur, dit le capitaine, je vous prie de quitter immédiatement ce service.

– Pas avant d’avoir fait mes adieux à Billy Bob.

Isaac se pencha au-dessus du fauteuil de cuir et déposa un baiser sur le front du tireur.

– Bob, mon pauvre agneau.

Puis il empoigna la main d'Amanda, dépassa le capitaine Welles au pas de charge et se rendit au portail. Son ombre, Martin Boyle, se trouvait de l'autre côté du grillage épais et brutal. Ses mains étaient agitées de tressaillements.

– Vous n'auriez pas dû rentrer là-dedans tout seul.

– Comment ça, tout seul ? dit Isaac. Amanda était là pour me protéger.

Il y avait toujours une meute de journalistes près du portail.

– M. Sidel, M. Sidel, avez-vous fait la connaissance de l'assassin fou ?

– Billy Bob n'est pas un assassin. Il m'a pris pour quelqu'un d'autre.

– Pour qui, monsieur ?

– Pour un ange du ciel, dit Isaac en se tournant vers son ombre.

– Appelle notre conducteur, Boyle. Dis-lui de faire chauffer l'autocar. On fiche le camp de San Antonio.

*
**

Neuf minutes plus tard, l'autocar faisait son apparition devant le centre médical. Isaac bondit à bord, rejoignant les journalistes qui assuraient la couverture de sa campagne. Il avait une secrétaire et une petite équipe à sa disposition, mais ne recourait presque jamais à leurs services. Il n'avait pas de combines à mettre au point. Ce n'était pas un stratège politique comme Tim. Ce n'était qu'un voyou équipé d'un pistolet. Il se battait à coups de poing. Il avait le corps couvert de cicatrices, tel le combattant de Dieu. Il observa Amanda, attendit qu'elle s'installe sur son siège. Il n'avait pas envie de flanquer la trouille à son astrologue. Et il n'eut pas besoin de faire signe à Tim.

Seligman s'approcha d'Isaac, s'assit à côté de lui.

– Il faut qu'on largue cette pouffe... Tout le monde a les yeux sur elle, Isaac. Mes gars ont vérifié. C'est une taupe.

– Timmy, mon chou, est-ce qu'ils ont aussi constaté que tes écoutes à la Maison Blanche, c'est du pipeau intégral ? C'est Calder qui écrit le scénario. Il t'a aspiré dans sa combine.

– C'est un mensonge.

Isaac caressa l'oreille de Tim.

– Tout ce foutoir, au Menger, c'était un gentil petit meurtre organisé. Amanda a dû caner à la dernière minute... Sers-toi de ta fiole, Tim. Comment Billy a-t-il bien pu sortir comme une fleur d'un ser-

vice fermé à double tour en uniforme de capitaine... Et qui lui a fourni son escopette ?

– Si c'est Calder, je le tuerai. Quant à cette salope, je vais lui mettre le grappin dessus, procéder à son arrestation en tant que citoyen.

– Mais non, Tim, tu ne vas rien faire du tout. On ne peut absolument rien prouver. Calder va se moquer de nous. Avant de nous enfoncer la tête dans le sable du bout de sa pompe. On va avoir l'air de dilettantes, de zozos qui accusent le président des Etats-Unis de complot meurtrier à tort et à travers. C'est quoi notre prochain arrêt ?

– Austin, dit Tim.

– Très bien. Réveille-moi quand on y sera.
Et le Citoyen s'endormit à poings fermés.

FIN

DÉJÀ PARUES

Vendredi 30 juin daté samedi 1^{er} juillet

JEAN VAUTRIN

Voyage au pied d'un arc-en-ciel



Vendredi 7 daté samedi 8 juillet

CHRIS OFFUTT

Le Nid de l'année passée
La Bonne Raison



Vendredi 14 daté samedi 15 juillet

JEAN-MARIE LACLAVETINE

Complicata



Vendredi 21 daté samedi 22 juillet

NICHOLAS BLINCOE

Ma première expérience de possession démoniaque



Vendredi 28 daté samedi 29 juillet

CHANTAL PELLETIER

L'Autre Côté de la mer



Vendredi 4 daté samedi 5 août

BARRY HANNAH

Willifox



Vendredi 11 daté samedi 12 août

JEAN-BERNARD POUY

L'Art de la fugue



Vendredi 18 daté samedi 19 août

ELIZABETH STROMME

La Cave



Vendredi 25 daté samedi 26 août

MARC VILLARD

Amer Eldorado

Dix nouvelles proposées par MICHEL ABESCAT et LAURENT GREILSAMER